

---

## ESSAIS

### *1 Deux ébauches manuscrites, sans date, d'un dialogue sur l'idée de patrie<sup>1</sup>*

Presque au centre de Turin, il y a une ruelle, qui n'a rien de particulier, qui part de la rue Garibaldi et mène je ne sais à quelle autre rue. Dans cette rue il y a un café, un tout petit café, bien ordinaire, fréquenté par des marchands, des négociants, des paysans et aussi un peu par des étudiants. Parce que les étudiants ne sont pas aristocrates, au contraire, ils aiment causer, boire un tout petit peu, quelquefois même chanter, plus souvent discuter. Et quelquefois il y a des discussions sérieuses, très sérieuses, où chacun sent le besoin de parler, de dire tout ce qu'il pense et tout ce qu'il sait et d'imposer aux autres son point de vue. Ce petit café était le rendez-vous d'un petit groupe d'étudiants universitaires valdôtains à Turin, qui y venaient pour savourer ce bon vin, cette bonne vieille "Bonarda", qui humecte les gosiers secs sans chauffer la tête.

Et on les voyait toujours au même coin de la même salle, autour de la même table, avec la même bouteille et les mêmes verres pleins de vin pétillant devant eux. Ce petit coin était presque leur<sup>2</sup>, ils s'y plaisaient parce qu'il semblait un peu valdôtain.

Et puis les étudiants valdôtains aiment aussi le vin comme leurs frères, les étudiants des autres pays. Oh, non pas pour en boire de trop, mais simplement pour être capables de parler. Parce que les valdôtains sont muets, ils ne parlent guère, ils ne disent pas de paroles inutiles, ils ne font pas des discussions qui n'aboutissent à rien ; ils montrent clairement la nature de la Race valdôtaine : tenaces, travailleurs, quelquefois amis des Muses et plus souvent de Bacchus. Et savez-vous que ce bon Dieu Bacchus, qui de nos temps a remplacé le vieux patriarche Noé, a des pouvoirs extraordinaires : il fait parler les valdôtains.

Ce soir-là ils étaient trois. Le premier, un étudiant en Droit assez têtue, liseur formidable et ennemi acharné des compliments et de l'étiquette ; catholique convaincu, valdôtain plus convaincu encore. Il s'était fait ses idées à lui, lisant beaucoup, songeant beaucoup plus, parlant très peu. Deux choses pouvaient seulement le faire parler : la Religion et la Vallée d'Aoste. L'autre, étudiant [en] Médecine, était un peu idéaliste. Drôle, n'est-ce pas pour un aspirant médecin. Mais que voulez-vous, il était ainsi. Plus timide que son compagnon légiste, il était aussi moins têtue, et dans son beau visage de jeune homme de vingt ans on lisait quelquefois des expressions de joie et de bonheur, qui faisaient terriblement douter qu'il eût quelque vision nostalgique de quelque étoile qui brillait dans son cœur. Un bien brave garçon qui se faisait aimer sans qu'on l'eût voulu. Le troisième, étudiant à l'école supérieure de Commerce, n'était ni catholique, ni valdôtain de sentiments : il l'était de naissance, mais élevé dans un [milieu] ambiant non valdôtain il s'était fait une psychologie à lui et avait eu le malheur de humer et de respirer tous les sophismes des savants défenseurs d'une plate unité nationale et des adorateurs du Capitole plus que de la patrie. Mais au fond c'était un jeune homme loyal, qui disait toutes ses pensées et ne craignait pas les attaques violentes de son compagnon étudiant en Loi et qui, cependant, avait le courage de dire quelquefois : "Je me suis trompé."

---

<sup>1</sup> Émile Chanoux fixe dans ce texte des thèmes et des thèses qu'il reprendra, en renonçant à la forme du dialogue, dans son essai "Le Cri de l'Âme".

<sup>2</sup> Soit à eux.

Les voilà, donc, assis tous les trois autour de la table, avec leur verre de bon vin pétillant. Mais ils ne parlaient pas. Chacun contemplait son verre et se taisait. Il fallait bien Bacchus pour faire parler : de fait ce fut Bacchus qui entama le discours par la bouche de l'étudiant en Commerce<sup>3</sup>.

Ét. Comm. - Quel bon vin ! Il semble à celui de la colline d'Aoste. Il a le parfum valdôtain.

Ét. M. - Regardez ! Partout où nous allons, nous devons nous rappeler la Vallée d'Aoste. Hier, en montant la colline de Superga, nous avons vu des arbres travaillés et taillés comme en Vallée d'Aoste et tout de suite nous avons dit ensemble : " Regardez, il semble un pommier valdôtain. "

Ét. Droit - Oh, même le pommier peut avoir un cachet valdôtain ! Tout ce qui est valdôtain a son cachet, sauf les toits en tuiles et les villas qui n'ont rien de rustique et de bucolique ; qui veulent copier la maison de la ville. Ceci entre parenthèses : ne serait-il pas mieux que nos hôteliers construisissent des hôtels et des villas qui ont un caractère valdôtain ! Ne serait-il pas beau et même utile que même les personnes de service au lieu d'emprunter à la ville des décolletés et des robes de soie, fussent habillées dans le vieux costume valdôtain ? Certes, l'anglais romantique se plairait dans une maison à l'air ancien.

Ét. Médec. - Regardez, je n'y avais jamais pensé, ce serait vraiment beau pour nous d'avertir ceux qui viennent en Vallée d'Aoste, qu'ils sont réellement en Vallée d'Aoste et non dans une vallée quel[conque], d'une quelque autre région des Alpes.

Ét. Droit - Oh, certes notre industrie hôtelière serait beaucoup plus florissante si nos hôteliers étaient toujours des hommes qui pensent, qui savent se mettre à la portée de la mentalité du villégiateur, qui savent se montrer, avec lui, honnêtes, francs, joviaux, tandis que trop souvent ils ne savent penser qu'à la marmite de la cuisine de leur hôtel et à augmenter les prix. Je crois que nos hôteliers savaient<sup>4</sup> faire sentir aux étrangers qu'ils sont réellement en montagne et non dans quelque taverne de leurs villes, qu'ils ne les étouffent pas à base de menus, mais qu'ils sachent leur procurer une nourriture frugale et abondante. Mais tout de suite nous divaguons. Nous sommes à peine au commencement de notre discussion et nous battons déjà la campagne.

Et bien retournons à penser à nous-mêmes, qui sommes assis autour de cette table. Qui sommes-nous, en face de tout ce monde qui tourne autour de nous ? Nous sommes des valdôtains. Pour nous ce mot "valdôtains" a un sens bien déterminé. Ce mot nous fait sentir que nous sommes en quelque partie différents des autres : que nous avons un je ne sais quoi qui nous distingue de tous les autres, une marque profonde sur notre front que toujours nous portons avec nous et que nous ne pouvons pas effacer. Et puis nous nous sentons si unis entre nous, si frères, qu'il semble que nous ayons un lien de sang qui nous lie.

Ici dans une grande ville, où naturellement nous avons toujours un monde, devant nous, qui nous distrait, où chacun de nous veut naturellement tout connaître, tout savoir, veut en quelque manière vivre la vie de la ville qui l'entoure, nous nous sentons terriblement montagnards, nous nous aimons, nous nous trouvons. Nous ne connaissons pas tout ce monde qui nous entoure, mais nous, nous sommes comme à un village : nous nous connaissons tous. Nous formons une espèce de tribu et nous gardons une homogénéité étrange. Il semble vraiment que nous soyons d'un peuple à part. Et franchement je crois que nous le sommes réellement. Nous sommes émigrés hors de la patrie pour étudier et nous sommes comme les émigrés hors de la patrie pour travailler. Nous sommes émigrés nous aussi. Mais nous

<sup>3</sup> Soit *Sciences Commerciales*.

<sup>4</sup> Soit *devraient savoir*.

sommes un petit groupe : ils sont des milliers. Éparpillés dans tous les coins du monde, ils se conservent toujours valdôtains. Combien de fois en pleine "via" Roma, je me suis arrêté pensif et au milieu de tout ce monde et j'ai pensé un moment à mon petit village blotti au pied des sapins et des mélèzes, cerné de rochers abrupts, entouré de prairies qui rient au soleil, égayé par le murmure du torrent qui fredonne sa chanson, toujours la même, mais toujours plus belle. Et combien de fois alors j'ai pensé à ceux qui, peut-être, en ce même moment de tous les coins du globe tournaient leur pensée vers un village valdôtain, semblable au mien ! Et combien de fois alors je me suis crié : " Ô émigrés, Ô émigrés, qui allez demander du pain dans le monde lointain, pourquoi êtes-vous les premiers des valdôtains, pourquoi, lorsque la patrie appelle, quand un sinistre l'a endeuillée et quand une oeuvre l'a mise en mouvement, pourquoi êtes-vous toujours les premiers à donner, donner toujours, une partie de vos sueurs à la Patrie ? Certes, c'est parce qu'entourés du monde toujours divers et pour vous toujours homogène, vous vous sentez plus valdôtains que ceux qui sont au pays.

Vous sentez tout ce qu'est le terroir et tout ce que dit la montagne valdôtaine à son fils qui est loin. Ô émigrés, ô émigrés, honneur à vous ! Vous êtes une des parties plus saines, plus laborieuses, plus économes et plus patriotiques du Peuple valdôtain. Par vous cette petite vallée "inalpine" est connue dans les grandes capitales du monde, par vous son nom est connu et aimé, par vous l'intelligence et l'opérosité du peuple valdôtain sont connues au loin. Honneur à vous qui faites la patrie grande par vos oeuvres et vos vertus. "

J'ai pensé tout cela et le monde tournait, tournait autour de moi. Et je ne voyais personne. Mais tout à coup quelqu'un, quelquefois, m'apparut, tout à coup au milieu de cette foule. Oh, celui-là je le voyais : je le distinguais au milieu de la foule et nous nous saluions comme deux frères et nous nous parlions comme deux amis qui ne se sont plus vus depuis longtemps. Qu'avait-il de particulier pour que mon oeil sût le trouver au milieu de la foule ? Oh, il était bien frère et ami, en même temps : c'était un valdôtain. Et puis que l'on vienne me chanter sur tous les tons que je suis italien. Mais je sens bien que je suis avant tout valdôtain.

J'avais souri, et j'ai vu rire, en entendant un vieillard de notre Vallée dire que la Vallée d'Aoste était nettement distincte du Piémont. J'avais souri en pensant que ce vieillard ne connaissait pas la géographie. Je dois reconnaître maintenant que si ce vieillard ne connaissait pas la géographie, il connaissait au moins son âme de valdôtain, qui n'est pas du tout l'âme d'un piémontais. Oh, c'est bien différent ! Et qui pourrait le nier ? Pont-Saint-Martin ne semble-t-il pas un confin comme le Petit et le Grand-Saint-Bernard ? En descendant à Turin combien de fois ce nom de Pont-Saint-Martin a résonné à mes oreilles comme le dernier lambeau de terre valdôtaine. Après c'étaient des noms italiens, ils étaient tous italiens les noms des gares. Avant ils étaient tous français. Et qui pourrait maintenant me dire que ces deux pays, le Piémont et la Vallée d'Aoste, sont identiques ?

Ét. Comm. - Mais ce vieillard avait l'âme de la Vallée d'Aoste de cinquante ans en arrière. Maintenant c'est bien différent. Celui qui tourne dans la Vallée d'Aoste a l'impression complète qu'il est comme dans une vallée quelconque d'Italie. Il entend parler italien partout.

Ét. Droit - Oh, sais-tu qui parle italien chez nous ? Ce ne sont pas les personnes instruites, ce ne sont pas les avocats, les prêtres, les professeurs valdôtains. Ce sont quatre soubrettes d'institutrices, vêtues dernier cri, et quelques étrangers intrigants, qui sont venus en Vallée d'Aoste un peu de partout et prétendent y dominer. Va dans la famille valdôtaine et regarde et puis tu me diras si le peuple n'est pas valdôtain, va dans les Églises et puis dis-moi si le français est loin de nous. Et cours bien loin à l'étranger et puis dis-moi si nos émigrés ne savent pas qu'ils sont valdôtains et ce que signifie ce mot. Criez, chantez sur tous les tons, ô ennemis acharnés du français, parce que vous ne le savez pas, criez, chantez que le peuple

valdôtain est italianisé : vous avez l'École dans vos mains, l'armée dans vos mains, la vie sociale et politique dans vos mains. Vous prenez l'enfant valdôtain et vous lui inculquez soigneusement la haine du français et de la Vallée d'Aoste, vous prenez le jeune homme et vous prétendez qu'il ne sache que votre langue, vous lui enseignez le dévergondage dans les casernes. Vous obligez l'homme mûr, le père de famille à n'employer que votre langue en envoyant en Vallée d'Aoste des employés astèmes<sup>5</sup> de français. Et bien qu'avez-vous obtenu ? Avez-vous réussi à italianiser le valdôtain ? Publiquement il le semble, parce qu'il y est obligé, mais dans sa famille, dans son pays, devant ses frères, l'homme valdôtain sent l'orgueil de la petite patrie autant que celui de la grande. Et sachez-le, ce sentiment n'est pas le fruit injecté<sup>6</sup> dans son âme. Il y réside, il naît avec cette âme, croît avec cette âme et cette âme l'accompagne partout. C'est le sang de la Race qui dicte ce sentiment. Et vous ne pouvez pas le détruire. Certainement il y a des défections, des trahisons. Mais les traîtres et les destructeurs ne sont pas toute l'armée : ce n'est que la pourriture. Et vous les avez accueillis, les bras ouverts et vous avez dit que vous aviez l'âme du Pays tandis que vous n'en aviez que les excréments.

Ét. Méd. - Moi, j'aime le français, je le parle en famille, je suis content quand on me le parle. J'aime profondément la Vallée d'Aoste, j'aime les valdôtains, surtout quand je suis à l'étranger. Oh, certes, nos montagnes, qu'elles sont belles et nos vallées et nos prairies, comme on y passe gaiement le temps, aspirant à pleins poumons le parfum des fleurs et du foin, comme assis à l'ombre d'un mélèze on peut penser, songer ! Certes, alors je deviens poète et quelquefois la Vallée d'Aoste me semble une terre de félicité. Mais ne parlons pas de race, de régionalisme sur ce ton qui sent la poudre et la guerre. Ne peut-on pas vivre heureux dans la patrie, heureux de ses beautés, même si ces beautés étaient chantées en italien : si cette langue était sur la bouche de nos paysans ne seraient-ils plus valdôtains, la Vallée d'Aoste ne serait-elle pas la Vallée d'Aoste ?

Ét. Droit - Non, non, la Vallée d'Aoste ne serait plus la Vallée d'Aoste. Pour nous qui y sommes nés, sont-elles plus belles les montagnes qui étincellent au soleil ou les masures blotties à l'ombre d'un mont ; sont-ils plus beaux nos vallons abrupts ou le coin de terre qui est [le] nôtre de toute manière ? Et qui ne le serait plus si nous lui enlevions quelque chose. Pour moi franchement, j'aime mieux mon racard valdôtain que des familles d'humbles travailleurs peuplent et égayent, que toutes les beautés naturelles ; j'aime plus mon village, parce qu'il est mien, qu'il est valdôtain, que les vallons délicieux qui ne parlent qu'aux yeux et non aux cœurs. Je préfère l'âme de notre vallée à ses beautés extérieures ; j'aime mieux l'essence que l'apparence, si tu veux que je parle philosophiquement. Non, non, si l'on chasse de nos maisons et de nos familles le culte de la religion et celui de la patrie, que leur reste-t-il de l'âme ? Rien, rien.

Si l'on chasse d'un valdôtain toute trace de sa patrie, qu'a-t-il de différent des autres hommes ? Rien. C'est un des tant<sup>7</sup> qui peuplent la terre, qui y végètent, qui y meurent courbés continuellement à terre et sans une seule pensée à l'idéal qui doit briller dans chaque âme, pour la guider et l'orienter. Et alors pourquoi sommes-nous si heureux et même [si] bien d'être des valdôtains ? Pour nos beautés naturelles ? Mais c'est Dieu qui les a faites, non pas nous. Nous n'en avons aucun mérite. Pour nos richesses minières ? Mais elles sont dans le sol et non en nous. C'est bien parce que nous sentons que nos pères ont été des hommes et des hommes croyants, des hommes vêtus peut-être de laine grossière, mais ornés des vertus les plus rares et des mérites les plus grands. Nos pères ! Et dans la longue suite d'aïeux qui se sont succédé,

---

<sup>5</sup> Soit à jeun.

<sup>6</sup> Soit greffé.

<sup>7</sup> Soit ce n'est qu'un des êtres.

toujours identiques par leur foi et leur attachement au pays, il y a quelque chose de bien mystérieux et de bien grand. Et cette maison et ces campagnes, qui ont été toujours [les] "nôtres", ne parlent-elles pas à notre âme plus que nos hôtels et nos villas, nos ferrières et nos usines ? Et bien, vous tous, qui avez un culte particulier pour la famille, base de toute vie sociale, cellule vivante et agissante des nations, réserve inépuisable d'énergies morales et physiques des individus, oseriez-vous toucher à ces foyers séculiers, sur le bois duquel est gravée une Croix ? Et si vous ne le voulez pas, pourquoi combattez-vous ceux qui luttent pour les conserver ? Allez partout chercher la force et l'honnêteté. Le travail et la foi vous ne les trouverez en aucun endroit comme dans les pays de la montagne, ces pays de la montagne qui tout en n'étant ni citadins, ni savants, ne sont ni arriérés ni ignorants.

Et puis qu'on n'ose pas venir ici me parler de civilisation des nations les plus avancées, civilisation qui ne s'appuie que sur la force des syllogismes des faux philosophes et sur les gaz asphyxiants des faux guerriers et les longues suites de signatures et de bouls<sup>8</sup> de la bureaucratie moderne. Écoutez, je ne suis pas de ces rétrogrades qui ne voient que le bien du passé et le mal du présent et de l'avenir. Je ne suis pas un "laudatur temporis acti" par préjugé ; mais je suis convaincu que ce n'est pas celle-là la vraie civilisation moderne ; ce n'en est que la boue et les vomissements. La vraie civilisation moderne est dans le peuple qui travaille et s'instruit, dans les quelques écoles où l'on étudie pour savoir et non pour avoir des diplômes, dans les églises et les cénacles des studieux<sup>9</sup> où l'on raisonne guidés par une étoile qui brille, par une vérité qui guide, par une charité qui enflamme.

Oh ! soyez-en sûrs que la civilisation du XX<sup>me</sup> siècle, celle qui apparaît et n'agit que pour faire le mal et détruire pour ne rien reconstruire, et qui appelle cela avoir élargi le cercle des connaissances parce qu'elle a couvert de décombres une grande surface de terrain, n'est pas la vraie civilisation.

Ét. Méd. - Mais tu cours ; nous ne sommes pas ici des adorateurs de la fausse civilisation que l'on veut faire croire moderne, tandis qu'elle n'est que la réunion de toutes les stupidités et de toutes les ordures anciennes. Non. Tu parles à des convertis.

Ét. Droit - Tu as raison, j'ai couru sur un terrain glissant, où moi, surtout, suis souvent bien sujet à sortir de la ligne droite pour courir où la tête et la suite des idées le poussent. Je ressemble un peu à un cheval qui prend trop vite l'essor. Ainsi je te prie de lever le doigt, quand je cours trop vite et je te le promets : je m'arrêterai net. Et toi, toi commerçant, que fais-tu, tu es aujourd'hui muet ? Buvons ce verre et tu parleras, n'est-ce pas ?

Ét. Comm. - Je pensais. J'aimerais avoir la conviction de tes idées, que tu as. Tu suis une ligne de pensée logique et tu t'y complais, et ton cœur est satisfait et ton âme l'est aussi. J'aimerais avoir de ces convictions qui ne font pas broncher. Tandis que, malheureusement, je suis comme un roseau au vent, je ne sais où me tourner, partout je trouve le vide. Je suis valdôtain par naissance et pourtant je sens que je ne le suis plus par l'âme ; je ne suis pas catholique et n'ai pu boire que de la fontaine de la libre pensée, et ma pensée est si libre, si libre, qu'elle ne sait plus où se reposer et pourtant mon cœur est toujours là, au monde, à ce XX<sup>me</sup> siècle, dont vous rédigez tous les deux l'acte d'accusation et de mort. J'ai une mentalité faite ainsi : mon âme a été formée ainsi et je ne puis la refondre.

Et même cet idéal valdôtain que tu fournis, avec cette sûreté que donne la certitude d'être dans la vérité, a bien de parties qui choquent mon esprit et surtout mon cœur. J'aime la Patrie, l'Italie, passionnément, et je ne puis comprendre comment vous ne voulez pas être comme les

---

<sup>8</sup> Soit *tampons*.

<sup>9</sup> Soit *des hommes d'études*.

autres italiens. Je reconnais les sentiments du cœur qui font aimer d'un amour profond le coin de terre qui nous a vus naître ; je reconnais que ce coin du monde est beau parce qu'il est à nous et non parce qu'il a des beautés naturelles. Mais pourquoi s'entêter à conserver une langue et des usages qui semblent nous faire dire : nous sommes italiens, mais jusqu'à un certain point, à certaines conditions. Tu protestes ?

Ét. Droit - Oui je proteste ; et même ces sortes d'idées m'agacent extrêmement. Crois-tu que tous les italiens soient taillés d'une même manière, qu'ils soient tous italiens d'un morceau, sans avoir rien, par exemple, du piémontais, du sardaignol<sup>10</sup>, du sicilien. Crois-tu, par exemple, qu'il y ait une plus grande différence entre un valdôtain et un savoyard, qu'entre un valdôtain et un sarde ? Pourtant on veut faire croire que ceux qui sont dans les confins de la Patrie doivent tous être identiques et que tous ceux qui sont hors de ces confins ne sont plus les mêmes hommes, qu'ils sont d'une autre espèce d'hommes ? Il faut avoir les idées bien étroites et la vue bien courte pour ne voir que le petit coin du globe qui se nomme la Patrie, qu'elle soit grande et riche et belle autant que vous voudrez, il faut avoir les yeux bien troublés par des préjugés stupides pour raisonner sur cette base et déduire tout droit et tout devoir de cette assertion qui veut être un axiome.

Oh ! j'en suis sûr : les hommes de demain devront bien rire de nous et nous appeler des hommes stupides, comme nous appelons pleins de préjugés et de superstitions les hommes du moyen-âge.

Et puis quoi, ces hommes patriotes qui parlent de la Patrie comme d'une divinité abstraite, devant laquelle on doit plier les genoux ; ces philosophes savants qui proclament que l'État est l'unique et la plus noble source de la vie sociale, ont-ils jamais pensé qu'avant l'État il y a la famille, il y a la région, que chacune a des droits et des devoirs particuliers envers l'individu que l'État ne pourra jamais lui enlever sans se suicider. Et puis savent-ils que l'État n'est pas un amalgame monstrueux où tous les individus sont jetés pêle-mêle et qui tous doit les façonner d'une même manière ? Qu'on ne vienne pas me parler ici de droits sacrés de la Patrie, quand ces droits tuent le citoyen. Qu'on ne vienne pas me parler de droit de la Patrie quand ce droit détruit tout ce qu'il y a de vital en elle, et qui vit sa vie à elle, et ne la tient pas de la Patrie, mais qui la donne à la Patrie. Qu'est-ce que cette adoration de la patrie [sinon] un nouveau paganisme identique à celui de Rome et de Sparte ? Ce paganisme qui a fait reculer le monde d'horreur par ses crimes et ses incestes, ce paganisme que seulement la fantaisie exaltée d'un poète<sup>11</sup> devenu fou de haine, et à qui, pourtant, des valdôtains ont cru bon élever un monument, fait chanter ? Et ce ne sera pas toi, ô mon ami, qu'une fausse éducation a formé, mais qu'un juste entendement et qu'une droiture qui doit servir d'exemple soulève de ce marasme moral que cette éducation laïque a causé. Et ce ne sera pas toi non plus qui t'inclineras devant la patrie avant de t'incliner devant ton père et ta mère et devant cette réunion de tant de familles sœurs, qu'est la région.

Ét. Comm. - Tu me loues peut-être pour me faire taire, ou plutôt pour rendre tes idées moins hostiles à ma pensée. Tu sais revêtir d'une substance qui a la saveur aigre, mais agréable, tes raisonnements afin qu'ils pénètrent dans mon esprit. Mais mon esprit est trop rebelle pour qu'il puisse les recevoir et ma volonté aussi ne veut pas s'incliner devant quelque chose qui, tel qu'elle est présentée, semble logique, mais non sympathique. Et franchement ton ordre d'idées est antipathique au mien d'une manière souveraine. Tu me fais disciple de Néron et de Licurges et je ne veux pas protester. Je continuerai mes objections, parce que j'ai aujourd'hui

<sup>10</sup> Soit *sarde*.

<sup>11</sup> La référence est à Giosuè Carducci.

ce rôle. Il semble qu'il y ait dans tes paroles une haine, ou pour mieux dire une rancune, contre la patrie. De peur que la patrie n'ait trop de force et de pouvoir, tu exaltes la famille et la région, tu déprimes de toutes tes forces la patrie. Pourtant il faut qu'elle existe, qu'elle fleurisse parce qu'elle a des devoirs à remplir et des droits à prétendre.

Ét. Droit - Il arrive quelquefois que quand on voit quelqu'un qui court sur le bord de la route qui surplombe un abîme, on le pousse énergiquement à l'autre extrémité de la route afin qu'il se sauve.

Peut-être y a-t-il dans mes paroles une aigreur, dont je me reprends<sup>12</sup>, contre les adorateurs de cette idole qu'ils appellent Patrie, mais je ne veux ni combattre, ni haïr la Patrie.

\*\*\*

Presque au centre de Turin, il y a une ruelle identique aux autres et qui part de la rue Garibaldi et mène je ne sais à quelle autre rue. Dans cette rue il y a un café, du reste comme tous les autres, bien ordinaire, mais où l'on vend du bon vin. Et ce petit café était le rendez-vous d'un petit groupe d'étudiants universitaires à Turin, qui y venaient de temps en temps pour y savourer justement ce vin, cette bonne "Bonarda" qu'on y vend : parce que les étudiants valdôtains aiment aussi le vin, oh ! non pas pour en boire trop, mais pour être capables de parler. Parce que les valdôtains sont muets, ils ne parlent guère, ils ne disent pas des paroles inutiles, ne font pas des discussions interminables, vides de sens. Ils montrent clairement la nature de la Race : tenaces, travailleurs, amis quelquefois des Muses et de Bacchus. Et savez-vous que ce bon Dieu Bacchus, qui de nos temps a pris la place du bon vieux Noé, assez bonhomme du reste, a des pouvoirs prodigieux sur eux : il les fait parler. Ce soir-là ils étaient trois : un étudiant en Droit, le second en Médecine et le troisième en Sciences Commerciales. Et ils étaient assis comme d'habitude autour d'une petite table en marbre, au fond d'une salle du café et ils avaient devant eux trois petits verres, remplis d'un bon vin pétillant, qui semble doucement attirer à soi les lèvres des hommes. Et chacun contemplait son verre et personne ne parlait : il fallait bien Bacchus pour les faire parler et en fait ce fut Bacchus qui, par la bouche de l'étudiant en Commerce<sup>13</sup>, entama le discours :

Ét. Comm. - Quel bon vin : il semble à celui de la colline d'Aoste ; il a le parfum valdôtain.

Ét. Méd. - Regarde, partout où nous allons, nous devons nous rappeler la Vallée d'Aoste. Hier, en montant la colline de Superga, nous avons vu des arbres à fruits travaillés et taillés comme en Vallée d'Aoste et tout de suite nous avons dit ensemble : "Regarde, il semble un pommier valdôtain."

Ét. Droit - Même le pommier peut avoir un cachet valdôtain. Tout, tout ce qui est valdôtain a son cachet ; tout ce qui est en Vallée d'Aoste est valdôtain, sauf les maisons à toit rouge et les villas et les hôtels qui imitent la Suisse. Nous-mêmes n'avons-nous pas un cachet particulier ? Ici à Turin nous formons une tribu à part, nous avons, sans le vouloir, une homogénéité étrange. Chaque valdôtain est accueilli par les autres valdôtains comme un frère. Il semble que nous ayons des liens de sang, qui nous unissent. Ici dans une grande ville, nous nous trouvons, nous nous aimons : nous ne connaissons pas tout ce monde qui va, qui vient, comme des fourmis, mais nous valdôtains nous sommes comme dans un village : nous nous connaissons tous.

Il semble vraiment que nous ayons une marque, un signe distinctif qui nous caractérise. Il semble que nous sommes d'une race spéciale. Et moi-même je crois que nous le sommes réellement. L'habitant du Canavais sent qu'il est piémontais : nous ne le sentons pas. Il nous

---

<sup>12</sup> Soit *repens*.

<sup>13</sup> Soit *Sciences Commerciales*.

semble que Pont-Saint-Martin est un confin tout comme le Grand et le Petit-Saint-Bernard. J'ai entendu rire, et j'avais ri moi aussi, quand un de nos vieillards avait dit que nous ne faisons pas partie du Piémont. J'avais souri et maintenant il me semble que je ne sourirais plus. Il me semble que ce vieillard avait dit une bien grande vérité. Il me semble que ce vieillard avait l'intuition assez claire que la race valdôtaine n'est pas la race piémontaise, ni italienne : qu'elle est ni Française, ni Savoyarde : qu'elle est Valdôtaine.

Ét. Comm. - Je suis obligé moi aussi de sourire devant tes observations, ne t'offense pas. Ne sommes-nous pas Italiens ?

Ét. Droit - Et qu'importe, crois-tu que les italiens soient tous taillés de la même manière ? Qu'ils soient tous italiens d'un [seul] morceau, sans avoir rien, supposons, du piémontais, du lombard, du sarde ? Crois-tu, par exemple, qu'il y ait une plus grande différence entre un valdôtain et un savoyard, qu'entre un valdôtain et un sicilien ? Pourtant on veut faire croire que, passé le Petit-St-Bernard, on trouve un autre peuple, presque une autre espèce d'homme.

Ét. Comm. - Alors tu ne veux pas être italien !?

Ét. Droit - Oui, je suis italien, mais ces sortes d'idées stupides m'agacent. J'ai entendu dire : les valdôtains parlent français, pourtant ils sont italiens. Et que signifie ce pourtant : être italien et parler français, sont, ces deux termes, antithétiques ? Ils le seraient si les valdôtains refusaient d'étudier l'italien, mais ils veulent simplement qu'à côté de l'italien, qui est la langue de la Patrie, il y ait aussi le français qui est la langue du terroir.

Ét. Méd. - Écoute, j'aime le français, mais il me semble que cette idée de région et de race valdôtaine est exagérée.

Ét. Droit - Exagérée ! Écoute, regarde cette carte ethnographique de l'Italie : tu verras toujours que la Vallée d'Aoste est taillée hors de cette région habitée par la race italienne et qu'elle est constamment jugée [de] race française.

Je ne veux pas exagérer quand je dis que nous sommes d'une autre race, puisque tout le monde le reconnaît ; je ne veux (...) <sup>14</sup> que nous sommes pour cela français, mais il me semble bien ridicule de vouloir nous italianiser par force.

Ét. Méd. - Je sais bien que quand on parle de cette question tu sautes comme un pétard : mais je ne m'épouvante pas pour cela : tu es trop bon enfant pour faire du mal. Quant à moi, je le reconnais, j'ai une sympathie pour le français, je le parle en famille, j'aimerais qu'il reste, mais n'en faisons pas une raison "sine qua non".

Ét. Droit - Je ne suis pas un fanatique du français comme on a accusé quelqu'un de l'être. Je reconnais que bien des choses nobles et utiles viennent de l'Italie et peuvent même venir en Vallée d'Aoste telles qu'elles sont, mais ce serait bien mieux aussi que, venant en Vallée d'Aoste, elles prennent l'habit valdôtain. Et il me semble que ce serait bien plus utile pour elles de se présenter en habits valdôtains.

Ét. Méd. - Tu as toujours cette parole "valdôtain" à la bouche. Tu es catholique, tu sembles ne pas être chauviniste, tu sembles condamner quelques catholiques français qui ne voient que la France, et certains patriotes d'Italie qui croient que l'Italie est une nation plus noble et supérieure aux autres, qu'elle a le droit de s'asseoir en reine dans les congrès des peuples et de faire peser sur les autres sa main romaine, armée de l'épée. Et voilà maintenant que tu sembles être devenu un valdôtain chauviniste : il semble que tu ne voies que la Vallée d'Aoste.

---

<sup>14</sup> Mots illisibles.



Ét. Droit - Je ne crains pas les mots, je ne crains pas d'être appelé chauviniste. Mais ne déplaçons pas la question. La Vallée d'Aoste doit garder ses caractères, mais toujours dans le cercle de la nation : elle doit avoir une vie administrative à part, mais elle ne doit jamais cesser d'être italienne.

Ét. Comm. - Finalement tu reconnais que tu es italien.

Ét. Droit - Italien. Italie. Mais est-ce un fétiche ? J'entends autour de moi, toujours ces paroles : patrie, patrie. Mais qu'est-ce la patrie ? Est[-elle] un Dieu à qui l'on doit tout sacrifier ? Du reste, qu'est la patrie si ce n'est ses habitants ? L'Italie n'est-elle pas les Italiens, la France n'est-elle pas les Français ?

Il me semble que vous confondez, car, quand vous parlez de patrie, il me semble que vous parliez d'un quelque chose qui est étranger à vous, à une espèce de divinité de qui vous avez tout et à laquelle vous sacrifiez tout. Et alors le gouvernement ? (...) <sup>15</sup> Qu'est-ce la Patrie si ce n'est nous-mêmes ? Ne sommes-nous pas une cellule de ce corps qu'est l'Italie ? Et alors la cellule n'a-t-elle pas le droit de recevoir du corps tout ce dont elle a besoin en récompense du travail qu'elle a fait ? Et pourquoi nous-mêmes ne aurions-nous pas le droit de recevoir de la patrie autant que nous lui donnons ? Et nous valdôtains nous avons donné beaucoup à la patrie, nous avons le droit d'en recevoir beaucoup.

Et bien regardez. Les eaux qui étaient [les] nôtres, on nous les a prises et que nous a-t-on donné ? Les écoles que nous avons fondées on nous les a volées, ou plutôt fraudées en disant qu'on nous les ferait meilleures tandis que, regardez, on les a supprimées. Nous avons donné la fleur de notre jeunesse dans les guerres d'indépendance, Novare a vu le poète valdôtain blessé <sup>16</sup>, Goito a vu les (...) <sup>17</sup> du Val d'Aoste faire des miracles, la Crimée en a vu mourir, comme l'Éthiopie et la Libye ont absorbé du sang valdôtain, et le Monte Nero, le Pasubio, le Solarolo, ont vu la valeur des alpins valdôtains. Et bien quoi ? Que nous a-t-elle donné l'Italie ? Nous avons un tribunal, qui tenait son origine des origines de la maison de Savoie, dans lequel les aïeux de Victor-Emmanuel III venaient rendre justice à leur peuple. Qu'importe ? Que nous a-t-elle donné l'Italie que quelque (...) <sup>18</sup> à condamner ?

## 2 Texte manuscrit, sans date - *Le Cri de l'Âme*<sup>19</sup>

### Pourquoi ?

Pourquoi ces quelques lignes tracées d'une main nerveuse, dictées d'une pensée fiévreuse, guidées par un Idéal qui ne doit pas mourir, réchauffées par un feu qui ne doit jamais cesser de brûler ? Pourquoi ces cris répétés, ces appels pressants, ces larmes brûlantes, que vous verrez de temps en temps au milieu de ces quelques pages. Ô jeunes valdôtains, vous qui êtes, à l'âge des espérances et des idéals, qui sentez dans votre poitrine un cœur qui voudrait que tout fût aimable, que tout fût beau, que tout fût juste, que tout fût noble, tout ce qui est sur

<sup>15</sup> Phrase illisible.

<sup>16</sup> La référence est à l'abbé Jean-Baptiste Cerlogne (1826-1910), poète dialectal valdôtain.

<sup>17</sup> Mot illisible.

<sup>18</sup> Mot illisible.

<sup>19</sup> L'essai est précédé de l'index suivant, que l'auteur a suivi et développé en partie : "Pourquoi ? ; Le Valdôtain ; ur le seuil de la Vallée d'Aoste ; Ô Émigrés ; La patrie c'est l'âme du Peuple ; Région et patrie ; Patrie envers région ; Région envers patrie ; Pourtant ; Eh bien ! ; Le français avant ; Le français maintenant ; Le français demain ; L'École ; La plainte du mourant ; Le cri d'espoir ; Le Pourquoi".

cette terre et au moins dans cette vallée, [vous] qui avez une âme qui voudrait tout savoir, tout connaître, tout juger, écoutez ce cri d'un jeune comme vous, qui aime comme vous tout ce qui est beau et grand et juste, qui cherche de tout côté la vérité et la justice ; et écoutez ces réflexions solitaires. Et ne dites pas comme des vieux savants qui vont promenant leur sagesse comme la jeune coquette promène ses habits voyants ; et qui concluent toujours : " Tu es un enfant " ; mais dites plutôt : « Tu es jeune et tu vois clair parce que tes yeux n'ont pas encore été obscurcis par les préjugés et les haines. » Écoutez au moins la voix du cœur, d'un cœur qui a battu solitaire sans jamais trouver un autre cœur qui eût battu comme le sien si ce n'est celui d'un vieux prêtre inconnu, que le monde appelait peut-être arriéré et qui, au contraire, voyait plus clair que les oracles qui dictent la pensée aux hommes d'aujourd'hui, ces oracles sans lesquels l'homme moderne n'est plus capable de penser.

Il avait regardé dans le monde, bien jeune encore, trop jeune peut-être, et il avait regardé sa Vallée d'Aoste et n'y avait vu que des tares, il en voyait de d'innombrables vides partout : vides moraux et physiques, religieux et sociaux. Et il ne voyait rien qui eût pu les remplir. Puis il avait grandi un petit peu, il avait bien ouvert ses yeux, il avait plongé ses regards dans ces vides et y avait vu des vers qui rongeaient, rongeaient toujours laissant derrière eux les excréments. Et puis il s'était mis à pleurer, à pleurer longtemps en voyant les maux de sa Vallée, de cette Vallée qu'il n'avait pas encore appris à appeler sa patrie, mais dont il savait les confins et dont il avait tâché d'étudier et la géographie et l'histoire et qu'il aimait de tout son cœur comme une seconde mère. Et il avait vécu ainsi quelques années encore, dans une incertitude troublante, sans savoir si cette Vallée était morte ou mourante, ou bien si elle n'était que blessée et que tout le reste était encore florissant de vie. Ainsi il avait vécu au milieu des autres jeunes de son âge, sans laisser apercevoir la flamme qui le dévorait, parce qu'il voyait qu'ils ne voyaient même pas : Et ainsi il grandit et, tout à coup, il se trouva à habiter dans une chambre solitaire, où personne ne venait le trouver, à y étudier, à y lire, à y penser. Et il lut, il lut longtemps un peu de tout, sans base fixe, sans buts précis. Et bien souvent au milieu de sa lecture il s'arrêta et les yeux larges ouverts, il pensa. Il passa ainsi des heures, sans lire et se laissant emporter [là] où sa fantaisie le poussait, mais toujours, toujours sa pensée retournait au même point : et [il] regardait autour de lui, les maisons blanches, les rochers abruptes, les noires forêts de sapin, et surtout les clochers pointus, les églises anciennes et les vieilles maisons noires, dont les toits mouffis<sup>20</sup> indiquaient l'ancienneté. Puis il regardait les hommes qui marchaient sur la route blanche, là au fond de la vallée, qui entraient dans ces maisons anciennes, et ne s'y plaisaient pas, il voyait des jeunes filles, ornées d'habits soyeux et qui entraient elles aussi dans ces maisons et ne s'y reconnaissaient pas, il voyait des jeunes hommes qui venaient des champs fatigués, non pour le travail qu'ils accomplissaient, mais par la "nausea" du travail, du travail des champs. Et alors il pensait à ce qui se passait dans beaucoup de ménages valdôtains où la foi n'existe plus : l'homme, trop souvent l'étranger qui avait réussi à violer la femme, l'avait ensuite épousée. Et dans ces ménages nés du péché le père n'était plus aimé, la mère n'était plus vénérée, les enfants n'étaient plus chéris.

Et puis il pensa à l'Église vide de sa Paroisse, au vieux curé qui se mourait dans la froideur<sup>21</sup> de cette Église toujours muette. Alors il commença à connaître le pourquoi de ces tares. Alors il connut que le mal qui existe en Vallée d'Aoste a des origines, qui cependant se réduisent à une seule : le valdôtain n'a plus assez le culte de sa Religion et celui de sa patrie, de sa maison, de sa famille. Et alors sa volonté se tourna énergiquement vers un même but : relever

<sup>20</sup> Soit *moisis*.

<sup>21</sup> Soit *désolation*.

les foyers chrétiens, leur redonner la religion et leur inculquer l'amour pour la maison et pour la terre ancestrale.

Et alors il interrogea les bons, ceux qui voulaient le bien du Pays. Il interrogea les paysans, et il vit en eux une froideur extrême quand il leur parla de Foi, de Patrie ; il sentit qu'ils ne sentaient pas comme lui, que leurs pensées étaient toutes tournées vers la terre, vers la richesse, vers l'intérêt matériel ; il vit que leurs cœurs étaient tournés vers les affections de la terre, que leurs âmes n'aspiraient pas à des buts plus élevés ; qu'ils pataugeaient dans la boue. Seules quelques âmes çà et là le comprirent. Seules quelques âmes étaient encore tournées vers Dieu et la Patrie. Et alors il connut le milieu des ouvriers des fabriques. Il ne vit que des étrangers, il n'entendit que des blasphèmes. Et il n'eut pas même le courage d'en interroger quelqu'un. Il connut alors le milieu des étudiants, des hommes instruits. Et il trouva aussi quelques âmes qui le comprirent. Et il se noua en amitié avec quelques-uns de ces jeunes. Et alors un nouveau courage lui vint, une nouvelle volonté d'agir, de lutter, de vaincre. Il vit que si la vieille génération était passée presque complètement, la nouvelle génération avait beaucoup de germes de vie et de prospérité. Il vit qu'elle sentait le besoin d'un idéal supérieur à la terre, il vit que sur la terre elle sentait le besoin de lutter pour le bien, et non pour le mal, pour la vérité et non pour le mensonge, il sentit, qu'elle savait distinguer entre justice et injustice.

Alors il connut que la Vallée d'Aoste n'était pas morte : qu'elle était blessée seulement, et qu'elle pouvait, qu'elle devait guérir ; qu'elle pouvait vivre une vie à elle, prospérer et lutter encore pour son existence, parce qu'elle avait encore des énergies morales et matérielles immenses, dans les jeunes vies qui préparaient l'avenir.

Et alors il prit la plume dans un de ces moments où la volonté sent qu'elle peut tout faire fléchir ; et il écrivit longtemps ainsi sans s'[en] apercevoir. Et puis il continua, par moments sans un vrai plan déterminé. Et maintenant il se tourne vers ceux qui déjà l'ont compris et leur dit, amicalement comme le cœur le lui dicte, qu'ils doivent tous s'unir, pour mieux se comprendre, pour mieux s'aimer, pour mieux se former, pour mieux se préparer à lutter. Car l'avenir réserve des luttes terribles, des défaites, peut-être, et des victoires, où notre volonté doit être trempée, où le cœur ne doit pas connaître le découragement. Et, se mêlant à eux comme un camarade et un frère, il se prépare à lutter avec eux pour l'autel et la patrie, "Pro aris et focis".

Et en même temps il se tourne vers ceux qui ne sont pas avec lui, mais qui ne sont pas contre lui, et leur dit en chrétien et en valdôtain : « Étudiez nos idées, regardez notre Idéal, observez notre conduite : et puis jugez, si c'est mieux de combattre pour que la famille soit telle quelle doit l'être, pour que les citoyens puissent jouir de tous leurs droits, pour que les hommes puissent penser et agir comme le dicte leur âme et non comme leur dicte le corps. »

Et à ceux qui le combattent loyalement il leur dit avec la même loyauté : les jours d'idées, selon l'utilité et la convenance. La haine nous fait honneur, la bassesse est un gage de notre noblesse, et la victoire ne sera pas dans leurs mains, car le mal ne peut vaincre que partiellement ».

### Les Valdôtains<sup>22</sup>

Ils étaient deux étudiants universitaires, à Turin, qui causaient un soir dans un petit café, autour d'une petite table, avec de beaux petits verres de vin pétillant devant. Et leur

---

<sup>22</sup> "Les Valdôtains" a été publié dans *La Vallée d'Aoste* du 24 mai 1924, avec le titre "Valdôtains !".

conversation courait d'un côté à l'autre, des études, aux théâtres, des promenades à la Vallée d'Aoste.

Et quand leur discours arriva à ce point un jeune homme entra dans ce café et entendit ce mot : allée d'Aoste. Or, il était lui aussi valdôtain, et il s'approcha d'eux immédiatement et leur parla, avec affection, avec amour, comme quand on trouve un frère. Ils ne se connaissaient pas : mais il les aima tout de suite parce qu'ils étaient valdôtains. Pourquoi cette affection qui s'éclot comme une douce fleur du printemps entre ces quatre<sup>23</sup> jeunes hommes ? Certes parce qu'ils étaient tous valdôtains, parce qu'en se trouvant ils croyaient trouver un lambeau de la patrie ; parce qu'en se trouvant ils pouvaient parler ensemble de la patrie, et dire qu'elle était belle, et dire qu'elle était riche, et répéter cent mille fois les mêmes choses, mais qui semblaient toujours plus belles. Certes, quand on a posé un moment le regard sur ce petit coin de terre qui nous a vus naître et croître, qui est nôtre dans toutes ses plus petites parties, on doit faire un effort pour s'en détourner. Et quand le cœur saigne et que l'âme est accablée, le valdôtain n'a qu'à penser à son village natal et tout de suite son cœur cesse de pleurer, et son âme est soulagée, et son front s'ouvre, et ses regards se font doux et joyeux, comme l'amoureux qui pense à celle que son cœur aime. Et puis qu'on vienne me dire que le sentiment d'attachement au sol natal n'est que des poètes et des femmes : qu'on vienne me dire que l'homme vit heureux partout, pourvu que son ventre le soit, comme si l'homme n'avait que le ventre et non la tête. *Et puis qu'on vienne me répéter que je suis en Italie.* Oh je sens bien que je suis avant tout valdôtain ! ; que ce village blotti au pied des sapins et des mélèzes, cerné de rochers abrupts, entouré des prairies qui rient au soleil, égayé par le murmure du torrent qui fredonne sa chanson toujours la même et pourtant toujours plus belle, tient la première place dans mon cœur et que je l'aime tel qu'il est, petit, pauvre, mais "mien" en toute manière.

Et je sais que ce sentiment n'est pas particulier à moi-même<sup>24</sup>, mais que tout valdôtain l'a éprouvé sans le vouloir, sans même s'en apercevoir [autrement] que par une gaieté indéfinissable, quand il s'en approche après une absence plus ou moins longue.

Et je sais bien aussi que ce sentiment s'étend à toute la Vallée quand on vit à l'étranger ; je sais bien que la Vallée d'Aoste est dans le cœur des Valdôtains, sans qu'ils s'en aperçoivent, même s'ils n'en sont pas dignes. Et cet homme, ce montagnard à l'allure nonchalante, sent réveiller en lui-même le sang de sa race, et l'orgueil de sa patrie, quand quelqu'un ose l'insulter ; et cet homme qui ne parle presque rien<sup>25</sup>, qui chante peu, qui pense toujours à je ne sais quoi, cet homme qui semble quelquefois un faible et un lâche, *mais qui est toujours un héros quand le devoir le lui ordonne*, a en lui-même des particularités si frappantes qui l'ont toujours fait regarder comme un homme à part. Le valdôtain porte son essence partout : dans l'École, dans l'armée, dans la vie. Il est valdôtain partout et ne peut se dépouiller de caractère.

Qu'ont-ils dit les officiers qui ont commandé à nos soldats valdôtains pendant la Grande guerre ? Ils ont dit que le valdôtain avait une mentalité à lui, un caractère bien différent de celui des autres soldats. Ils ont dit que quand le devoir le leur ordonnait ils l'accomplissaient sans mot dire, comme s'ils n'avaient fait qu'une chose bien ordinaire, ils ont dit que quand ils disaient « je veux » on pouvait être sûr que seule la mort pouvait briser cette volonté ; ils ont dit qu'il fallait longtemps et une grande expérience pour sonder ces cœurs solitaires, qui ne démontraient jamais leur émotion que par quelques rudes paroles. Et maintenant dites-moi si ces hommes ne sont pas bien meilleurs que les autres sous leur rude écorce. Et puis dites-moi,

<sup>23</sup> Il s'agit évidemment de trois jeunes hommes.

<sup>24</sup> Soit à moi seul.

<sup>25</sup> Soit presque jamais.

ô savants défenseurs d'un patriotisme de parade : Non, non, leur patriotisme est bien plus noble que le vôtre : il est dans le cœur ; le vôtre n'est que dans la bouche. Et apprenez désormais à vous taire devant ces hommes et à confesser au moins dans vous-mêmes qu'ils sont bien meilleurs que vous.

Et si au milieu d'eux il y a eu quelqu'un qui a manqué à l'appel, s'il y a eu quelqu'un qui a oublié ses devoirs, qui a trahi la patrie ou bien a vécu comme un parasite sur elle, oh ! soyez-en sûrs que celui-là est aujourd'hui votre ami, qu'il court par nos villages criant : patrie, patrie, qui s'incline devant le plus fort, pour opprimer les faibles.

Et ces valdôtains oublieux de leurs devoirs et de leur essence même sont les seuls qui vous aiment, sont les seuls qui vous vénèrent. Il y en a quelques-uns par-ci par-là et c'est vous qui les avez formés, par l'incroyance et la débauche, par le péché et la haine. Et maintenant oseriez-vous encore parler, ô minorités hurlantes, guidées par l'intérêt, par la haine, au nom de tous les valdôtains qui vous méprisent parce qu'ils ne sont pas capables de haïr ? Oseriez-vous répéter encore votre refrain à ces hommes qui ne vous répondront rien, qui ne vous feront aucun mal, mais qui disent de vous quand ils seront rassemblés dans leurs étables : « Ils sont des bêtes » ? Oh ! retirez-vous dans vos villes et vos plaines, allez ailleurs, bien loin d'ici, car vous êtes jugés. Et laissez les valdôtains travailler et vivre et ne venez pas vous introduire dans les foyers valdôtains et y jeter le désarroi, ne pénétrez pas dans le temple de la famille valdôtaine, car ce serait un sacrilège. Vous, ouvriers, qui êtes venus chez nous pour y chercher le travail et la vie, ne prétendez pas y dominer en maîtres, car vous n'êtes pas chez vous. Et remerciez le sol qui vous hospite<sup>26</sup>, la population qui vous respecte, et écrivez à votre pays que les hommes qui habitent le pays où vous travaillez sont des hommes de foi et d'honneur, de travail et d'économie.

Et quand vous retournerez à votre foyer, bénissez la terre qui vous a nourris.

Et vous, chers habitants de la terre valdôtaine, vous que l'on a quelquefois obligés (...) <sup>27</sup>, pensez bien de n'être pas inférieurs à votre renommée, car ce sont vos pères et vos frères aînés qui l'ont faite, et vous seriez indignes d'eux si vous ne valez pas comme eux. Pensez bien que c'est par votre travail, votre intelligence et vos vertus que cette vieille terre valdôtaine, que vos pères ont cultivée avec amour avant vous, sera toujours la perle des Alpes. Pensez que l'orage gronde sur vos campagnes fleuries, sur vos maisons ancestrales ; et que seule votre force d'âme et de travail pourront [le] faire détourner. Pensez que là-bas l'on nous hait parce que nous sommes bons. Étouffons leur haine à force d'être bons. Combien de fois avez-vous vu ces hommes à l'allure hautaine, à l'habillement savant<sup>28</sup> et qui vous regardent et disent de vous : « Ce sont [des] vils campagnards. » Et vous démontrez leur que ces vils campagnards ont un cœur capable de battre pour bien d'autres affections que les leurs, une âme capable de voir de horizons bien plus larges que les leurs, des bras qui sont capables de produire mille fois plus que les leurs. Et vous, ô montagnards de la Vallée d'Aoste, si la lutte pour la liberté de la petite patrie était engagée, descendriez-vous de vos vallées, semblables à vos pères les Salasses, et de vos instruments de travail ne vous feriez-vous pas une barrière contre ce flot envahisseur des ennemis qui s'avance. Ou bien êtes-vous décidés à courber votre front, qui ne connut jamais la honte, sous le joug de l'oppression ?

Oh non, non, vos pères sortiraient de leurs tombeaux et vous crieraient : « Lâches ! »

---

<sup>26</sup> Soit *accueille*.

<sup>27</sup> Mots illisibles.

<sup>28</sup> Soit *recherché*.

## Ô Émigrés<sup>29</sup>

Et vous, ô émigrés, qui êtes sortis du pays natal pour trouver le pain que celui-ci ne pouvait vous donner, ô émigrés partis pour tous les coins du monde, le cœur serré par une angoisse indicible, et ayant dans l'esprit, toujours, toujours, la figure du pays natal, resterez-vous à ne rien faire, les mains dans les mains, à regarder les flots du mal qui avancent ravageant tout ? Non, non, ô émigrés, votre âme est plus noble, votre cœur est plus sensible.

Pourquoi lorsque la patrie lance un cri d'appel, quand un mal l'a endeillée ou quand le bien doit se faire, pourquoi êtes-vous toujours les premiers, à donner, donner toujours une partie de vos sueurs à la patrie ? Pourquoi, lorsque la patrie crie au loin et appelle tous les enfants, êtes-vous les premiers à arriver, vous qui êtes les plus éloignés ? Pourquoi tant d'œuvres utiles à la patrie ne doivent leur existence qu'à vous, ne doivent leur soutien qu'à votre générosité ? Pourquoi votre voix est-elle toujours la première et la plus forte à dire aux valdôtains leurs devoirs ? Certes, c'est parce que vous vous sentez plus valdôtains que ceux qui sont restés à la maison. C'est parce que vous comprenez mieux qu'eux combien est belle la patrie, combien est belle la maison paternelle, comme [ils] sont beaux nos vallons et nos coteaux ensoleillés, qu'une blanche ligne de neiges éternelles couronnent dans leurs sommets. C'est bien parce que jetés dans le monde mouvant incessamment, vous aspirez à la tranquillité de notre solitude alpestre. C'est bien parce que tournant vous-mêmes par ce monde toujours nouveau, mais pour vous toujours homogène, vous ne trouvez jamais un angle de la terre qui puisse ressembler à celui qui vous a vus naître. Sous le ciel gris du Nord, ou sous celui ardent du Midi, toujours vous pensez à celui de la patrie, toujours serein et toujours doux et frais. Sur le balancement du bateau vous pensez à l'immobilité de nos montagnes, au milieu des commodités citadines, vous pensez à la joyeuse simplicité montagnarde, dans les fumeuses salles des fabriques, vous pensez à l'air pur et sain de nos montagnes.

Et qui pourrait alors s'étonner que votre âme est toujours tournée vers le Pays natal ? Ô émigrés, ô émigrés vous êtes la partie la plus laborieuse et la plus économe du peuple valdôtain ! Vous êtes la partie vitale et agissante de la patrie, éparpillée dans le monde, vous êtes la force toujours jeune du peuple valdôtain qui ne vieillit jamais. Honneur à vous, ô émigrés. Honneur à vous qui faites grande et riche et belle la Vallée d'Aoste. Par vous elle est connue et aimée au loin, par vous son nom est prononcé dans tous les coins du globe, par vous elle est respectée dans toutes les capitales du monde, par vos vertus et votre oeuvre, elle est honorée partout.

Oh, qu'elles sont rares vos défections, qu'elles sont rares vos trahisons ! Vous allez au loin peut-être jeunes encore, et vous travaillez pour pouvoir fonder une famille et lorsque vos sueurs vous ont gagné<sup>30</sup> un petit patrimoine, alors vous retournez au pays et vous cherchez une jeune valdôtaine qui vous aime et unis ensemble vous repartez par le monde, pour y vivre et y travailler ensemble et élever des enfants grands et forts et valdôtains comme vous. Et lorsque vos sueurs vous ont assuré la paye et la tranquillité, vous retournez au pays, à la maison de votre père, et vous la restaurez et vous la cultivez. Et vos mains manient la pioche et la faux comme si elles n'avaient été habituées qu'à cela. Et vous cultivez cette vieille terre valdôtaine, toujours jeune, qui se colle à vos pieds comme si elle vous aimait. Voilà votre vie, ô émigrés, vous la connaissez, elle est la vôtre. Une vie de travail et de privation, mais aussi de joies et de satisfactions que rien ne peut égaler. Et ces vieux prés, qui chaque année rajeunissent et qui ondulent au vent comme le blé qui mûrit, ces prés où vous voudriez vous jeter et dont vous voudriez toujours aspirer le doux parfum ; et ce foin qu'on recueille et dans

<sup>29</sup> "Ô Émigrés" a été publié dans *La Vallée d'Aoste* du 31 mai 1924, avec le titre "Oh ! Émigrés".

<sup>30</sup> Soit *procuré*.

lequel vous voudriez sauter et jouer comme quand vous étiez enfants, et ces vaches, ces belles vaches intelligentes, sœurs à l'homme de la montagne, tout cela qu'est-ce si ce n'est la patrie ?

Ô Vallée d'Aoste, ô Vallée d'Aoste, que ta voix est douce, que ton charme est attrayant. Ô Vallée d'Aoste douce patrie, qui accompagnes ton enfant au loin, au loin ; ô Vallée d'Aoste, qui fais signe à ton enfant qui s'en va : « Retourne, retourne, en mon sein », que tu es belle ! que tu es bonne ! Tu es bien une mère. Tu as le cœur d'une mère ! Ô Vallée d'Aoste, que l'on bafoue et l'on meurtrit, ô Vallée d'Aoste, que l'on honore que pour humilier, as-tu dans ton sein des enfants qui surgissent pour te venger ? Et à ces enfants dis-leur, comme peut le dire une mère : « Défendez votre mère si vous ne voulez mourir. » Et à ces enfants dégénérés qui te renient, dis-leur, comme peut le dire une mère : « Ô mes enfants, ô mes enfants. » Et embrasse-les et fais-leur sentir les battements de ton cœur et fais-leur sentir l'amour qui brûle ton cœur, afin que la glace qui endurci le leur se "sciolga"<sup>31</sup>. Et puis, quand tous tes enfants se seront embrassés, et que tu les auras tous embrassés, appelle-les par la cloche d'une Église à s'agenouiller ensemble et à prier ensemble afin que la patrie ne connaisse jamais le mal et la pourriture des villes, afin qu'ils ne connaissent que la pureté de nos Montagnes !

### L'Âme de la Terre<sup>32</sup>

En tournant par un de nos beaux villages, nichés au pied des châtaigniers et tranquillement étendu dans un pittoresque vallon, où l'eau tiède des fontaines calcaires de la colline tombe doucement en douces petites cascades que ses dépôts ont formées, un villégiateur<sup>33</sup> trouva un enfant, un enfant valdôtain, vêtu de drap ancien, les pieds et la tête nus, beau comme un enfant Jésus dans le visage, et il se pencha pour lui donner un bonbon. Puis il lui fait cette demande :

- Sais-tu ce que c'est la Vallée d'Aoste ? Et l'enfant le regarda longtemps, les yeux larges ouverts, puis il lui répondit : - Non.

- Et toi qui es-tu ?

- Oh, moi je suis un valdôtain, et il le regarda longtemps, encore émerveillé d'avoir tant su.

Et le villégiateur s'en alla tout pensif, car cet enfant lui avait donné une terrible leçon sans le vouloir. Cet enfant, à qui l'on avait enseigné à l'École qu'il était italien, avait su connaître en son discernement enfantin qu'il avait un autre nom, lui : qu'il était avant tout valdôtain. Et cette petite patrie il avait su la discerner, car il la sentait dans son âme. Et plus loin encore ce même villégiateur entendit le père de cet enfant fredonner une louche chanson italienne.

Et alors il comprit pourquoi la Vallée d'Aoste souffrait ces souffrances terribles, car elle recevait bien d'impuretés des autres régions, parce que son corps jadis si pur était souillé par bien des contacts ignobles avec quelques restes<sup>34</sup> de la ville.

Oh oui, l'âme du valdôtain est bonne, elle est bien honnête, bien forte, bien courageuse, mais elle est quelquefois bien sujette aussi à pourrir, pourrir misérablement et hideusement quand il est mise en contact avec quelque pourriture. Alors il comprit que l'âme du valdôtain pouvait devenir pire que toute autre parce qu'elle était naturellement meilleure. Et alors il s'expliqua pourquoi il y avait bien de mal dans la vie valdôtaine d'aujourd'hui, il s'expliqua pourquoi l'on voyait quelquefois, oh ! rarement, parmi les valdôtains des meurtriers et des concubins, des

<sup>31</sup> Soit *fonde*.

<sup>32</sup> "L'Âme de la Terre" a été publié dans *La Vallée d'Aoste* du 21 juin 1924.

<sup>33</sup> Dans l'original Chanoux a écrit : " celui qui écrit ces lignes". Expression qu'il changea en : "un villégiateur".

<sup>34</sup> Soit *rebut*s.

lâches adorateurs de la brute et des plus lâches adorateurs du puissant. Il s'expliqua pourquoi le valdôtain a connu la plus dégradante misère après la plus ignoble richesse.

Oh ! Rstez, restez valdôtains au travail des champs, car il n'en est nul qui soit plus sain et plus utile, nul qui soit plus moderne et plus rémunérateur. N'abandonnez pas la campagne, car la campagne c'est la vie, c'est la joie, c'est l'honnêteté, c'est la santé. N'abandonnez pas ces prés et ces champs, car ils peuvent encore vous faire vivre utilement, pourvu que vous sachiez les cultiver. N'abandonnez pas le foyer paternel, car il n'en est nul de plus chaud et de plus doux. Plutôt appliquez-vous à vous instruire, plutôt appliquez-vous à vous former. Et abandonnez toutes ces mesquines idées de routine, et cherchez de toutes vos forces afin que nos produits soient connus au loin, qu'ils soient aimés au loin, car ils le méritent. Et alors, soyez-en sûrs, la terre vous rendra vos fatigues au centuple. Pourquoi êtes-vous si nonchalants à défendre vos intérêts les plus vitaux, pourquoi ne vous mouvez-vous pas quand il y aurait la possibilité d'ouvrir de nouveaux marchés à nos produits ? Oh ! valdôtains, vous avez encore beaucoup à apprendre là-dessus. Voilà pourquoi vous dites quelquefois dans un moment d'accablement : « Maudite soit la terre ingrate, mieux vaut courir dans les villes y trouver un pain plus facile. » Mais pensez que ce pain plus facile n'est pas aussi sain, n'est pas aussi savoureux, car il ne sent plus la terre. Et si vous vous en allez malgré cela, n'oubliez pas la terre.

La terre : et ici je ne parle pas de beautés de la nature, dont cette terre valdôtaine est si prodigue ; je ne parle pas de nos glaciers, ni de nos vallons délicieux, ni de nos forêts ombragées, ni de nos eaux minérales. Après tout, pour nous qui y sommes nés, sont-elles plus belles nos montagnes, qui étincellent au soleil, où les maisons blotties à l'ombre d'un mont ; sont-ils plus beaux nos vallons abrupts ou le coin de terre qui est [le] nôtre en toute manière et qui ne le serait plus si nous lui enlevions quelque chose ? Pour moi franchement, j'aime mieux nos racards valdôtains, que de familles d'humbles travailleurs peuplent et égayent, que toutes nos beautés naturelles. Je préfère l'âme de la Vallée à ses beautés extérieures. Et si l'on chasse de nos maisons et de nos familles le culte de la religion et de la patrie, que leur reste-t-il de l'âme ? Rien. Si nous chassons du valdôtain toute trace de sa patrie, que lui reste-t-il ? Rien, rien c'est un des tant<sup>35</sup> qui peuplent la terre, qui y végètent, qui y meurent sans laisser aucune trace. Alors pourquoi nous Valdôtains sommes-nous fiers de l'être ? : pour les beautés naturelles de notre pays ? Mais c'est Dieu qui nous les a données, et non pas nous[-mêmes], nous n'en avons aucun mérite. Pour nos richesses minières ? Mais elles sont dans le sol : et non en nous. C'est bien parce que nous sentons que nos pères ont été des hommes, et des hommes croyants, et des hommes vêtus peut-être de laine grossière, mais ornés des vertus les plus rares et des mérites les plus grands. Nos pères: et dans cette longue suite d'aïeux qui se sont succédés, toujours identiques par leur foi et leur attachement au sol, il y a quelque chose de bien mystérieux et de bien grand. Et cette maison et ces campagnes, qui ont toujours été [les] nôtres, ne parlent-elles pas à une âme plus que nos villas et nos hôtels, nos ferrières et nos usines ? Et bien, vous tous qui avez un culte particulier pour la famille, base de toute vie sociale, cellule vivante et agissante des nations, réserve inépuisable d'énergies morales et physiques des individus, oseriez-vous toucher à ces foyers séculaires sur lesquels est gravée une croix ? Et si vous ne le voulez même pas, pourquoi combattez-vous ceux qui luttent pour les conserver ? Allez partout chercher le travail et la foi et l'honnêteté, vous ne le trouverez en aucun endroit comme dans les pays de la montagne, ces pays, qui tout en n'étant ni citadins, ni savants, ne sont ni arriérés, ni ignorants. Et puis qu'on n'ose pas venir ici parler de civilisation des nations les plus modernes, civilisation qui ne s'appuie que sur les syllogismes des faux philosophes et les formules algébriques des nouveaux savants et les longues suites de signatures des nouveaux administrateurs des peuples. Je ne suis pas de ceux qui chantent le

---

<sup>35</sup> Soit ce n'est qu'un des êtres.



bien du passé et ne voient que le mal du présent et de l'avenir. Non. Mais je suis convaincu que ce n'est pas celle-là la vraie civilisation : ce n'en est que la boue.

La vraie civilisation est dans le peuple qui travaille et s'instruit, dans les quelques écoles où l'on étudie pour savoir, dans les églises et quelques cénacles de savants où l'on raisonne guidés par une foi qui guide et une charité qui enflamme. Et soyez sûrs que la civilisation du XXe siècle est bien une barbarie élégante, cette civilisation qui apparaît et n'agit que pour faire le mal et détruire pour ne rien reconstruire et qui appelle cela avoir élargi les cercles des connaissances, parce qu'elle a couvert de décombres une grande surface de terrain.

Et vous valdôtains, prenez une poignée de terre grise valdôtaine et voyez si elle n'a pas une meilleure odeur.

Et alors une envie terrible lui vint de crier à tous les instituteurs valdôtains : « Sauvez, sauvez la jeunesse de la débauche et il n'y a qu'un seul moyen pour la sauver : couvrir dans leurs petites âmes les germes de l'amour de leur pays natal. »

Et pendant qu'il entra chez lui, la tête agitée par mille pensées douloureuses, il entendit tout à coup des voix enfantines descendre des fenêtres d'une école et les voix cadencées disaient ensemble : « Notre Père qui êtes aux Cieux. » Et il resta là muet à écouter cette Prière jusqu'à ce que ces voix se turent et tous ces enfants sortirent bruyamment de l'École et s'éparpillèrent autour de lui sur la place. Et il rentra chez lui comprenant que c'était la seule manière d'empêcher que cet enfant devînt comme son père.

\*\*\*

Un autre jour il était assis dans une étable, au milieu d'un cercle de montagnards qui causaient. Mais il se taisait [en] écoutant leurs discours, et voulant étudier leur âme. Ainsi il resta quelque temps cherchant à connaître la psychologie des montagnards. Et il y réussit, car seulement dans l'intimité de la famille et de la maison le valdôtain dévoile son âme. Non pas qu'il soit faux, mais il sent que tout le monde n'a pas besoin de savoir toutes les pensées qui passent dans sa tête pendant la journée. Et il crut alors avoir compris le valdôtain.

Le valdôtain est bon parce qu'il sent qu'il peut avoir tous les moments besoin de son frère, il est courageux parce que de tous les côtés la mort le menace, surtout dans ces vallées étroites que le soleil n'ose presque pas regarder pendant l'hiver. Les avalanches et les pierres menacent continuellement sa vie et ses campagnes, la Doire fertilisatrice<sup>36</sup> fait cependant bien souvent connaître son courroux et sa force. Il a bien de nobles et de belles qualités, le valdôtain, mais quand il est seul, quand il n'est pas mêlé avec ceux [de] hors, car alors il pourrit aussi lui. Et quand il est pourri, il est pire que les autres. On l'a vu patauger dans la boue comme un vil pourceau, on l'a [vu] s'engouffrer dans une humble vie de dévergondage, on l'a vu verser le sang valdôtain. Et il a connu le plus révoltant concubinage, la plus dégradante misère, après la plus ignoble richesse. Mais toujours après [qu']il a touché quelque partie étrangère à la Vallée, jamais quand il est resté toujours au village natal. Et puis ce ne sont que des exceptions, des cas sporadiques, des excréments d'un corps naturellement sain, car le valdôtain est sain et noble et fort, car le valdôtain connaît toutes les vertus civiques et militaires, car le valdôtain quand il reste attaché à l'Église connaît dans toute la force du terme ce que c'est qu'être religieux. J'ai vu bien avant l'aube un paysan dire sa prière du matin en allant au champ.

---

<sup>36</sup> Soit *fertilisante*.

---

Sur le seuil de la Vallée d'Aoste<sup>37</sup>

Combien de fois en descendant à Turin j'ai énuméré une après l'autre les stations<sup>38</sup> du chemin de fer que je parcourais et pendant un long parcours toujours des noms français résonnaient à mon oreille, des noms qui sentaient la patrie et qui plaisaient malgré leur monotonie, parce qu'ils étaient valdôtains. Et combien de fois alors a résonné à mon oreille comme le dernier adieu de la patrie celui de Pont-St-Martin. Combien de fois il m'a fait penser, ce dernier lambeau de la terre valdôtaine déjà italianisé sauf dans le nom. Et combien de fois j'ai pleuré de ce contre-sens. Puis c'étaient des stations aux noms italiens, avant ils étaient tous français les noms des stations. Et alors j'ai pensé que c'était une bien simple démonstration contre les idolâtres de l'unité de la patrie, contre ceux qui voudraient que la Vallée d'Aoste fût comme une autre partie quelconque de l'Italie, cette simple réflexion : que pas un nom de commune valdôtaine pouvait se traduire en langue italienne, qu'il y avait une distinction bien nette entre le Canavais et la Vallée d'Aoste dans ces noms des communes. Et alors il m'a semblé que Pont-St-Martin était un confin bien semblable au Grand et au Petit-St-Bernard, qu'il était la porte de la Vallée d'Aoste comme ils en étaient les fenêtres, et que la porte délimitait la maison autant que les fenêtres. J'ai souri et j'ai vu rire en entendant un vieillard de la Vallée dire que la Vallée d'Aoste était nettement distincte du Piémont. J'avais souri en pensant que ce vieillard ne connaissait pas la géographie. Je dois reconnaître maintenant que si ce vieillard ne connaissait pas les confins tortueux et incertains des hommes, il connaissait très bien les confins ineffaçables que Dieu lui avait donnés ; que si ce vieillard n'avait jamais regardé la carte politique de la Vallée d'Aoste, il en connaissait la carte naturelle ; et que si même il ne connaissait pas la géographie, il connaissait très bien son âme de valdôtain, qui n'était pas du tout l'âme d'un piémontais. Non, ce n'est pas la même chose.

Et que si quelqu'un, en lisant ces lignes, pensera que c'est bien inutile de faire certaines distinctions et de tracer certains confins, je lui répondrai que ce n'est pas du tout oisif de connaître combien est grand le champ que nos ancêtres nous ont laissé et si ce quelqu'un me dira encore que j'ai la vue trop courte et que je ne vois que ces quelques mètres de terre autour de moi, je lui répondrai que je ne suis pas presbyte et que je regarde au loin comme à côté de moi, car je dois voir tout et surtout ce qui m'intéresse en plus : ma petite patrie.

Et à ces petits hommes qui ne voient au-delà des Alpes que des ennemis je leur dirai simplement et carrément que je les méprise. Non pas eux personnellement, car je ne peux ni ne dois mépriser personne, mais leurs idées qui sont stupides.

Et de ce seuil de la Vallée d'Aoste je regarderai en bas, où la Vallée s'élargit en plaine et en haut où la Vallée s'étreint en gouffres. Et j'observais les habitants. Et je voyais qu'ils n'avaient pas le même dialecte : l'un français en haut, l'autre piémontais en bas ; j'en observais les habitudes et je voyais qu'ici le système d'habitation et de cultivation est radicalement changé. J'observais leur caractère et je les vis plus joviaux, plus bruyants, plus éhontés, que les valdôtains. Et je conclus que ces deux peuples n'étaient pas identiques et qu'ils avaient le droit de vivre leur vie à part, sans que personne [ne] vînt leur dire simpliciter<sup>39</sup> : " Vous devez penser de la même manière, travailler de la même manière, être identiques en tout et partout. " Et ces personnes sont bien nombreuses, non pas tant parmi les valdôtains, comme parmi ceux qui vivent hors de la Vallée d'Aoste et qui, arrivés à un moment où leur manière de penser est formée, apprennent tout à coup que là-haut au milieu des Alpes il y a une poignée d'hommes qui parlent le français et ne veulent pas céder. Et chacun de ceux-là, selon son influence et sa

---

<sup>37</sup> "Sur le seuil de la Vallée d'Aoste" a été publié dans *La Vallée d'Aoste* du 12 juillet 1924.

<sup>38</sup> Soit gares.

<sup>39</sup> Soit de façon simpliste.

culture, fait la proposition d'exterminer ce petit peuple que ne veut pas lâcher prise. Et pendant cinquante ans voilà que ces hommes se sont succédé au pouvoir avec cette [même] mentalité et [mêmes] ces désirs. Et voilà qu'après cinquante ans cette poignée d'homme est toujours là et ne bouge pas.

Ils ont tout dans leurs mains, la richesse, le préjugé, la force, ces montagnards n'ont que leur force de volonté, et pendant cinquante ans ils se sont tirillés, les uns n'osant pas dire carrément : " Nous ne voulons pas de votre langue. " ; les autres réclamant, protestant, armés du droit et de l'équité. Mais il arrivera un moment où les parties devront se toucher et venir au moment décisif. Ils ont combattu jusqu'ici, l'un fuyant l'autre ; il arrivera un moment où ils devront se rencontrer et se donner le coup décisif. Quand arrivera-t-il ce moment-là ? Nous ne le savons pas, parce que l'adversaire, comme un vil traître, n'attaque jamais en face, mais toujours de derrière le dos. Il n'ose pas jeter le masque parce qu'il serait trop hideux.

Et voilà que de cette porte de la Vallée d'Aoste on peut voir souvent passer des hommes portant les oukases de ces petits seigneurs de la bureaucratie, fiers de leur puissance et plus orgueilleux que les petits seigneurs féodaux. Et de là je les voyais retourner tous ébahis de trouver un tel peuple et de tels caractères. Ils s'étaient cru avoir en face un peuple ignorant et analphabète, et voilà au milieu de ces montagnes ils ne réussissent presque pas à en trouver ; ils croyaient trouver des pauvres ignorants faibles et impuissants et ils ont trouvé des hommes instruits et courageux, qui leur ont barré le passage et leur ont dit : halte-là.

Et ils sont retournés au milieu de leurs châteaux de paperasses, couvant dans leur cœur une sourde rage et une volonté décidée à nuire en quelconque manière à ces têtus de montagnards. Et alors voilà pourquoi de temps en temps l'on voit sur les journaux d'une des grandes villes de l'Italie, des plaintes, des menaces, des injures ; et voilà pourquoi on a mis en mouvement la fable de l'antipatriotisme valdôtain, de la pénétration française et que sais-je. Voilà pourquoi ils ont jeté de la boue sur tous les journaux valdôtains qui défendent les droits des valdôtains avec amour et sérieux<sup>40</sup>. Voilà pourquoi ils ont cherché à pénétrer en Vallée d'Aoste petit à petit ; ils y ont emmené des ouvriers qui ne connaissent rien de français, ils ont emmené des maîtresses qui ne savent pas même combien est grande la Vallée d'Aoste ; ils ont cherché à faire pénétrer en tout l'élément italien avec le but de remplacer celui valdôtain. Et puis raisonnant hautement et orgueilleusement (...) <sup>41</sup>, comme des philosophes du dix-huitième siècle, ils ont débité avec aplomb incroyable, et une sérieux ridicule, la suprême, grande découverte de la bureaucratie italienne, empaillée de patriotisme : « Vous devez être comme tous les autres italiens d'un morceau, italiens simplement », donnant à ce mot "italien" le sens le plus large et le plus déraisonnable qu'on puisse lui donner. Ils ont débité, sans craindre d'être ridicules, qu'être italiens excluait radicalement tout usage d'une langue différente de l'italien, toute habitude différente de celles du peuple italien, tout amour au pays natal parce qu'il détruirait l'amour à la patrie.

#### Région et Patrie<sup>42</sup>

Et quoi l'amour au pays natal exclut[-il] l'amour à la Grande Patrie ? Ô soldats qui êtes retournés de la Grande guerre, ô mères et veuves auxquelles ce fléau terrible ravit un fils adoré et l'époux chéri et vous petits orphelins, dont on fait des moyens pour fomenter la haine contre les valdôtains, criez-leur tout l'immense sacrifice que la Vallée d'Aoste a donné pour

<sup>40</sup> Soit *sérieux*.

<sup>41</sup> Mot illisible.

<sup>42</sup> "Région et Patrie" a été partiellement publié dans *La Vallée d'Aoste* du 9 août 1924. Dans cet article Chanoux introduit aussi des parties des deux documents qui suivent celui-ci.

l'Italie ; montrez-leur vos plaies et vos larmes et puis criez-leur de toute la force de vos poumons : " Lâches, lâches. " Quoi ! L'amour du pays natal exclut celui de la patrie ; l'amour de cette belle et noble vallée, que jamais personne n'a pu calomnier sans que leurs calomnies tombassent sur le calomniateur, que toujours les hommes loyaux et francs de toutes les nations ont été obligés de louer ; l'amour de ce valdôtain qui est notre peuple, exclurait l'amour à l'Italie ! Et qui jamais a osé douter sincèrement du patriotisme des valdôtains, ou au moins de ce groupe de valdôtains qui ne veulent pas s'incliner devant les puissants du jour et conservent intacte leur foi et leur patriotisme, qui désirent rester tels qu'ils sont, avec leurs langues et leurs habitudes et leurs caractères ?

Et voilà alors que voyant toute l'énorme injustice de leurs accusations, ils se sont tus, ils suivent une route qui n'offense personne en particulier, [mais qui] blesse et détruit ce fondement de notre raison d'être comme peuple ayant le droit d'avoir une vie à part, quoique liée à celle de la patrie. Et ouvertement ils disent que l'État est tout, que l'État doit être tout, doit faire tout, doit agir pour tout et pour tous. C'est socialiste<sup>43</sup>, simplement. Mais, fait étrange, ceux qui prétendent être les destructeurs du socialisme débitent cette vérité, et l'appliquent dans toutes leurs actions : Gentile en cela n'est-il pas frère à Turati ?

Pour eux être italien, exclut être valdôtain. Et vous montrant ce dilemme, ils vous disent en souriant : « Choisissez. » Et vous, vous valdôtains, à qui l'on fait cette demande, croyez-vous que tous les italiens qui parlent l'italien soient taillés d'une même manière, qu'ils soient tous italiens d'un même morceau, sans avoir rien du sarde, du sicilien, du piémontais ? Croyez-vous qu'il y ait une plus grande différence entre un valdôtain et un savoyard, qu'entre un valdôtain et un sarde ? Pourtant on veut faire croire que ceux qui sont dans les confins de la Patrie sont tous identiques et que tous ceux qui sont hors de ces confins ne sont plus des mêmes hommes, qu'ils sont d'une autre espèce d'hommes. Il faut avoir des idées bien étroites et la vue bien courte pour ne voir que ce petit coin du globe qui se nomme la Patrie, qu'elle soit grande et riche et noble autant que vous voudrez. Il faut être d'autre part bien âgés et avoir les yeux bien troublés par des préjugés stupides pour raisonner sur ces bases, et déduire tout droit et tout devoir que ces assertions qui veulent être des axiomes : qu'il n'y a hors de la patrie que des étrangers, qu'il n'y a dans la patrie que des hommes identiques. J'en suis sûr : les hommes de demain devront bien rire de nous et nous appeler stupides, comme nous appelons pleins de préjugés et de superstitions les hommes du moyen-âge.

Et puis ces patriotes qui parlent de la patrie comme d'une divinité abstraite devant laquelle on doit tous plier les genoux ; ces philosophes savants qui proclament que l'État est la plus noble et l'unique source de vie sociale, ont-ils jamais pensé qu'avant la patrie, il y a la famille, il y a la région, que chacune a des droits et des devoirs particuliers envers l'individu, que l'État ne pourra jamais lui enlever sans se suicider. Et puis savent-ils que l'État n'est pas un amalgame monstrueux où tous les individus sont jetés pêle-mêle et qui tous doit les façonner d'une même manière. Et puis savent-ils que l'État a des devoirs envers l'individu comme l'individu a des devoirs envers l'État ; que la cellule a le droit de réclamer du corps, dont il fait partie, autant qu'elle lui donne en le faisant vivre ? Et puis qu'est-ce [que] la patrie si ce n'est nous-mêmes qui la formons ? Et qu'elle ne doit exister que pour organiser et faciliter la vie et perfectionner les individus qui la forment. Et qu'elle n'existe que pour cela. Et qu'elle existe naturellement parce que les individus sont portés par leur nature-même d'homme à s'unir et à s'organiser. Qu'on ne vienne pas me parler des droits de la Patrie quand ces droits tuent le citoyen. Qu'on ne vienne pas me parler de droits de la Patrie quand ces droits détruisent tout ce qu'il y a de vital en elle, et qui vit sa vie à part, et ne la tient pas de la patrie, mais la donne à la patrie. Qu'on ne vienne donc pas me parler de droits sacrés de l'Italie quand ces droits

---

<sup>43</sup> Soit *C'est du socialisme*.

tuent la Vallée d'Aoste, qui vit sa vie indépendamment de celle de l'Italie, qui est un corps vital, dont l'Italie a besoin et qu'elle a appelé maintes fois à son secours.

Qu'est-ce [que] cette adoration de la patrie, si ce n'est un nouveau paganisme identique à celui de Rome et de Sparte, le paganisme qui a fait reculer le monde d'horreur pour les maux et les crimes qu'il a engendrés, le paganisme que seulement la fantaisie réchauffée d'un poète italien, devenu fou de haine a fait chanter et auquel cependant des valdôtains ont élevé un monument<sup>44</sup>.

Et vous ne serez pas vous, chers jeunes valdôtains, à vous incliner devant la Patrie avant de vous incliner devant votre mère et votre père et devant cette réunion de tant de familles sœurs qu'est la région. On a toujours cherché à nier l'existence de la région, et pourtant son existence est si claire qu'il faut vraiment se fourrer<sup>45</sup> les yeux pour ne pas la voir. Quoi ! Après un demi-siècle d'unité, que dis-je, de nivellement, voilà que ces régions restent en Italie distinctes entre elles comme si elles n'avaient jamais été unies. Dans l'unité de la nation elles ont chacune un langage à part, des intérêts à part, des sentiments à part. Et personne [ne] trouve que cela nuit à l'unité de la patrie et au patriotisme des habitants.

Alors pourquoi la Vallée d'Aoste ne peut-elle pas former une région ? Elle est trop petite. Qu'importe ? Ce n'est pas dans la grandeur que se mesure une région et un pays, c'est à ses conditions topographiques, ethnographiques, linguistiques. Une plaine très vaste peut avoir tous ces points identiques, avoir les mêmes intérêts, les mêmes cultures, le même langage ; sa vie peut se concentrer autour d'un centre. Et cette vaste plaine ne forme qu'une région. Une Vallée, totalement cernée de montagnes, n'ayant de communications avec l'extérieur que par un étroit gouffre au fond et deux cols très hauts au sommet, une Vallée ayant une langue à elle, une histoire à elle, des traditions à elle, un peuple à elle, des intérêts à elle qui peuvent être même en contraste avec ceux de la plaine, qui veut d'autre part vivre une vie à elle, ne forme-t-elle pas une région ? Et quels caractères voulez-vous qu'une région ait plus nombreux et plus distincts que ceux-ci ? N'a-t-elle pas un centre, n'est-elle pas la Vallée d'Aoste ? N'a-t-elle pas toujours vécu avec ce nom glorieux ? Et n'a-t-elle pas regardé Aoste comme sa capitale ? N'est-ce pas là que s'est installé le chef religieux de la Vallée, l'Évêque d'Aoste ? N'est-ce pas là que se sont réunis les représentants du peuple valdôtain, n'est-ce pas de là que partaient les ordres et les lois, au nom des ducs et des rois de la Maison de Savoie pour la tranquillité et la prospérité de la Vallée ?

Elle [ne] peut pas vivre une vie à elle. Mais quel peuple, si grand et si riche qu'il soit, peut dire qu'il se suffit, qu'il n'a pas besoin d'un autre peuple pour écouler ses produits et pour en importer d'autres ; quel peuple peut dire qu'il produit tout ce dont il a besoin et qu'il ne manque de rien ? Et pourtant j'ai entendu des personnes qui se piquaient d'être cultivées et qui débitaient ces absurdités. Et maintenant pourquoi voudrait-on nous nier la liberté d'agir comme nous voulons, de parler la langue que nous voulons, pourvu que cela ne nuise pas aux intérêts généraux de la patrie.

Pourquoi voudrait-on nous faire courir à Ivree, à Turin, à Rome pour administrer nos intérêts, que nous avons toujours démontré de savoir administrer à Aoste depuis des siècles ? Pourquoi voudrait-on nous administrer comme des enfants en tutelle, tandis que nous sommes capables de nous administrer de nous-mêmes, sans les conseils et les ordres de ces étrangers ? Et puis la Vallée d'Aoste a toujours donné, donné à la Patrie autant que la Patrie lui demandait, qu'a-t-elle reçu de la Patrie ?

<sup>44</sup> La référence est à Giosuè Carducci.

<sup>45</sup> Soit *se bander*.

Voyons, messieurs, venons à un inventaire.

### Région à la Patrie<sup>46</sup>

Et avant tout le sacrifice du sang, de son sang le plus pur et le plus vigoureux, du sang de ses fils les plus beaux et dans lesquels il contait pour l'avenir. Toujours, toujours la Vallée d'Aoste a été la première, ou une des premières à verser son sang partout où la voix de ses souverains et de la patrie l'a appelée. Et ce premier fleuron de l'antique couronne de la Maison de Savoie a toujours brillé, surtout par le vermeil de son sang. Goito, Palestro, San Martino ont vu les soldats valdôtains bien dignement à côté de leurs frères, pour former l'Italie, pour en faire une nation grande, honorée, puissante. Pourtant alors ils ne connaissaient même pas la langue italienne ! Et Novare a vu le bon poète de la Vallée d'Aoste blessé et récompensé<sup>47</sup>. Et la Cernaia et Custoza, et Adua et (...) <sup>48</sup> partout, partout on a vu les fils obscurs de cette obscure vallée des Alpes partir pour mourir pour le salut de la Patrie. Et vous, ô soldats de la Grande guerre, dont le mérite a été pourtant reconnu, ô morts, ô invalides, ô mutilés, répondez et montrez la grandeur de votre sacrifice ! Et vous, ô mères, ô veuves pourquoi pleurez-vous en vain quelqu'un qui ne [re]vient plus. Et vous, ô petits orphelins, auxquels la patrie n'a laissé que un frêle corps pour souffrir et des larmes à verser, et dont on fait des moyens pour fomenter la haine entre valdôtains, criez-leur, à ces ennemis de la Vallée d'Aoste, criez-leur : « Lâches, lâches ! », car c'est être lâches que oser atteindre à la vie d'un peuple qui a tant donné à la patrie. Si aujourd'hui encore nous accompagnons à la tombe tant de jeunes vies [que] la guerre n'a pas tranchées, mais flétries, si aujourd'hui encore nous pleurons la mort d'un brave, serait-ce pour entendre de la part de ceux qui n'ont rien fait : « Vous avez besoin que l'on vous enseigne le nom de la patrie ? » et [s'entendre] couvrir de menaces, d'insultes, de paroles de haine.

Non, non, laissons nos morts et ne faisons pas de leur tombe un champs de bataille où la haine et l'infamie sont ensemencées à pleines mains, plutôt recueillons-nous et prions pour leurs âmes, et apprenons à être aussi grands qu'eux : à mourir pour le salut de leurs frères, et non à les tuer. Et ne laissons pas ces pauvres orphelins et soulageons leur malheur. Et vous tous qui aimez la patrie sincèrement apprenez à la servir sans penser à vos intérêts et à votre personne et vous tous qui criez que vous aimez la patrie ne vous traînez pas, (...) <sup>49</sup> moins hideusement et traîtreusement au milieu de la boue des intrigues et des ambitions, car la patrie se sert loyalement, avec honnêteté et le désintéressement. Et quand quelques maux affligent quelques fils de la patrie et qu'elle appelle ses autres fils au secours de leurs frères, les valdôtains ont toujours été les premiers à donner. Et quand la patrie a besoin de leur concours matériel pour sortir de quelque malaise, que trop souvent elle s'est causé, ils sont les premiers à donner sans dire un mot et sans attendre [ni] des louanges ni de récompenses.

Et si nous descendons au matériel, nous devons constater que trop souvent les millions payés par les campagnards valdôtains sortent de la Vallée d'Aoste [pour finir] dans les caisses gouvernementales, qui les expédiera peut-être dans le Midi "per il miglioramento del Mezzogiorno". Ce n'est pas que les campagnards regrettent cet argent, car ils espèrent être utiles à leurs semblables, mais ils protestent et avec raison qu'on les dépouille de tout, de tout ce qu'eux et leurs pères avaient construit, pour le bien-être des autres. Ils protestent qu'ils sont considérés par l'État que comme des débiteurs et des serfs, qui n'ont pas le droit d'avoir des

<sup>46</sup> Voir la note nr. 24.

<sup>47</sup> La référence est à l'abbé Jean-Baptiste Cerlogne (1826-1910), poète dialectal valdôtain.

<sup>48</sup> Mot illisible.

<sup>49</sup> Mot illisible.

institutions à eux, du moins pour eux. Ils protestent que la périphérie est appelée à contribuer de sa part pour le bien-être du centre, sans que le centre contribue au bien-être de la périphérie. Et ils regardent tomber sous les coups du pic démolisseur de l'État centralisateur, détruire peu à peu tout ce qui a fait la vie et la grandeur de leurs temps passés, tout ce qui a contribué à faire de la Vallée d'Aoste cette oasis de civilisation et de vie au milieu des Alpes. Et ils pleurent des larmes bien amères en voyant tout détruire et rien construire.

### Patrie à Région<sup>50</sup>

Voilà ce qu'a fait l'Italie à la Vallée d'Aoste. Elle a tout détruit et elle continue à détruire sans rien reconstruire. Elle avait tout le nécessaire à la vie d'un peuple moderne : elle n'a plus rien. Rien, absolument rien. Nous avons vu dernièrement les derniers vestiges de nos franchises d'autrefois s'en aller.

Nous avons un tribunal ancien comme les libertés valdôtaines. Un tribunal dans les salles duquel ont passé des générations et des générations pour y rendre et y avoir justice, un tribunal aussi ancien que la Vallée elle-même, où les ducs-mêmes de Savoie venaient rendre justice à leur peuple<sup>51</sup>.

Pour un vil prétexte d'économie on détruit une institution presque millénaire et que personne jamais n'avait osé toucher, on la détruit d'un coup de plume avec la même tranquillité et la même froideur [avec laquelle] on établirait la mort d'un chat ou d'un chien. Peut-être même ces gens-là sont-ils plus affligés de la mort de leur chien ou de leur cheval que de la destruction de tant d'institutions anciennes. Et l'on décrète cette mort comme l'on décrétrait la mort d'un homme dans l'ancienne vie de Rome.

Et l'on a détruit sans écouter les protestations de tout un peuple. Du reste qu'est-ce le peuple ? C'est le vil troupeau de pourceaux, disait Nietzsche. Eux seuls, les prophètes des temps nouveaux sont des surhommes.

Et pourquoi le peuple a-t-il besoin de l'instruction ? Il s'était fondé des écoles, il les avait construites à pierre à pierre à force de sueurs et de privations, aidé par la munificence d'un prêtre. Qu'importe ? Qu'importe ce pauvre peuple de hameaux qui ne sait que travailler rudement et honnêtement, mourir quand il le faut et vivre pour nourrir tout le monde. Qu'importe ? Les écoles qu'il avait eues la force de fonder au milieu de sa pauvreté et ces écoles dans lesquelles peut-être de générations entières avaient appris à aimer Dieu et la vérité, où elles avaient appris le travail et l'économie [et] le savoir sans le dévergondage et l'impureté et la malice qui trop souvent accompagnent le savoir ; ces écoles, devant lesquelles était plantée une croix, on les rafle simplement, purement, au milieu d'une année scolaire. Qu'importe si ces petits montagnards resteront ignorants ? Qu'importe s'ils devront rester à cause de leur ignorance renfermés en eux-mêmes, sans pouvoir employer les dons que Dieu leur a donnés ? Qu'importe ?

On les leurre en leur promettant le savoir, on les scandalise en leur donnant l'immoralité de bien de jeunes maîtresses citadines, puis on leur dit : assez, assez, pourvu que vous sachiez

---

<sup>50</sup> Voir la note nr. 24.

<sup>51</sup> Autre rédaction de ce passage : *Nous avons un tribunal, ancien comme la vie sociale valdôtaine. Il se perdait dans le passé et les premiers juges qui y jugèrent furent les premiers ducs de la maison de Savoie qui a toujours connu et aimé et récompensé la fidélité valdôtaine et le tribunal qui a été la sanction de nos antiques lois de liberté et de justice. On l'a réduit à ne plus pouvoir vivre puis d'un seul coup pour l'exclure de quelques milliers de francs on le supprime. On a protesté de tout côté : ' Beh, laissons-les crier, ils se tairont bien vite.*

travailler et au besoin mourir, assez, assez, car alors vous ouvririez les yeux et vous verriez quel hideux spectacle montreraient les soi-disant sauveurs de la patrie. Assez, assez, car vous seriez capables de penser que vous avez le droit d'être respectés et honorés et récompensés de vos mérites et de vos peines. Et muettement on nous déshabille et on nous bande les yeux pour pouvoir faire filer le peuple « qui est toujours bête » et pour le faire devenir plus bête encore.

Nous avons une langue, muettement et hâtivement on cherche à la chasser, on cherche à polir et à souffler cette tache noire qui [est] la langue française et qui fait la richesse du peuple valdôtain. La patrie en "bonne" mère cherche à délivrer ses fils de cette richesse qui l'accuse qu'elle n'est qu'une marâtre pour eux.

Nous avons le droit à nos eaux. C'était une de nos richesses. [On nous les] prend, toujours pour l'intérêt général de la patrie. Et quand ces eaux causent des dommages et appauvrissent les habitants, alors elle n'en est plus [la] maîtresse et elle ne les paye pas. [Pourtant] ne serait-ce pas juste que chacun paie les maux que fait quelqu'un ou quelque chose dont il est maître ? Mon chien mord, je suis pris, (...) <sup>52</sup>, condamné, car c'est moi qui suis responsable des actes de mon chien. Mon cheval en courant blesse un pauvre vieillard ou un jeune enfant, je dois payer et c'est juste, car mon cheval est une partie de moi-même : c'est mon bien. L'État a volé les eaux, il s'en considère donc [le] maître. Il les vend bien cher pendant que nos campagnes brûlent au soleil. Et quand ces eaux font du mal : « C'est une disgrâce, c'est un malheur, allez-vous [en] prendre à l'eau. » « Mais tu en es [le] maître. » « Qu'importe ? je n'en suis pas responsable. » Belle logique vraiment... "statale". De vastes régions souffrent toutes les années de la sécheresse ? « Vous êtes bien à plaindre, mais l'eau est à moi et les campagnes sont à vous. Allez-vous [en] prendre au soleil qui vient en trop grande quantité, non pas à l'eau qui vient en trop petite quantité. » Et les valdôtains ont supporté cela et n'ont rien dit.

Ainsi on nous a dépouillé de tout. Oh, c'est une bien triste énumération ! Et une [considération] bien plus triste accompagne cette énumération, car à côté de ces ruines je ne vois rien qui puisse végéter et croître si ce n'est quelques orties maudites. Il n'y a rien qui puisse compenser et contrebalancer cette perte et ces ruines. Quelle institution a-t-elle eu la Vallée d'Aoste dans ce dernier demi-siècle ? Oh, dites-moi faciles loueurs <sup>53</sup> de la patrie qu'avons-nous reçu d'elle ? Tout son travail s'est réduit à démolir, démolir tout ce qui formait l'édifice de la vie sociale valdôtaine. Avec ces décombres espère-t-on pouvoir reconstruire quelque chose ou bien transportera-t-on tous ces restes bien loin pour construire l'édifice national ?

Oh, je sais bien que c'est ce dernier le bout du gouvernement italien de quelconque couleur qu'il se pare ? Mais nous valdôtains nous n'aurons plus rien, rien, et nous devons tout reconstruire. Le pourrons-nous ? Nous le pourrons si nous le voudrons, si nous serons décidés et unis à travailler pour reconstruire notre vie valdôtaine.

*Première ébauche, inachevée, de "Et maintenant ?" <sup>54</sup>*

Et maintenant ?

---

<sup>52</sup> Mot illisible.

<sup>53</sup> Soit *louangeurs*.

<sup>54</sup> "Et maintenant ?" a été publié dans *La Vallée d'Aoste* du 26 juillet 1924, en utilisant en partie ce texte et en partie l'autre rédaction de "Et maintenant ?", qui suit.

On le publie à l'intérieur du "Cri de l'Âme" vu qu'il pourrait être l'ébauche, sous un titre différent, du chapitre "Pourtant", prévu par Chanoux dans l'index, dont à la note nr. 1.



Et maintenant qu'est-elle la Vallée d'Aoste ? Administrativement, politiquement c'est un membre mort. C'est un appendice de Ivree ou de Turin ou de Rome. Un appendice qui n'a ni un cerveau pour penser ni un cœur capable de battre. C'est bien là le moyen dont ils espèrent finalement de désagréger ce corps qui défiait les siècles et les "millenni". Enlever la vie à notre Vallée pour pouvoir la greffer sur la vie nationale et lui faire pénétrer presque dans les profondeurs cette sève étrangère. Il en sortira un fruit hybride, incapable de reproduire. Qu'importe ? Et le valdôtain ne sentira peut-être plus (...) <sup>55</sup> cette union avec les autres valdôtains et cet amour pour la Vallée qui est sa patrie. Isolé dans son propre pays, étranger à sa propre maison, il se détachera alors de la terre qui l'a fait naître et ira ainsi à la dérive comme un point sans appuis dans le monde et il ne sentira pour la patrie cet attrait et cet amour qu'il sent encore, maintenant. Il sera un déplacé et un déclassé, car il ne sera plus ni de corps ni d'âme à sa place de cultivateur et d'agriculteur, ni dans sa classe de cultivateur de la montagne. Et alors les vraies sources de la vie sociale valdôtaine se tariront et la vie morale et sociale de l'individu en souffrira beaucoup. Nous le sentons déjà maintenant. Pourquoi il y a tant de valdôtains qui ne sentent plus ni l'amour au foyer, ni l'amour à la campagne, ni l'amour à la patrie ? S'ils restent au foyer ancestral c'est parce qu'il est plus commode, s'ils cultivent la terre c'est parce qu'elle rend, leur patrie est là où ils restent bien. Sécheresse morale : et on dirait que bien d'âmes valdôtaines sont arides comme nos collines exposées au midi, dures autant, incapables de produire sans le continuel ménagement de l'eau bienfaisante. Elles ne donnent qu'autant qu'on leur donne. Tel sera le peuple valdôtain de demain. Incapable de produire, incapable de vivre et surtout incapable de penser. Cette pensée qui vit de l'amour au pays natal, qui vit du culte de la patrie, cette pensée valdôtaine qui se répercute en diverses manières dans tous les ouvrages valdôtains ; cette pensée qui a fait de grands valdôtains et de bons chrétiens se tarira.

Tout sortira de la Vallée d'Aoste, elle aura besoin de tout, car elle ne sera plus rien. Elle devra même emprunter une pensée, car elle n'en aura plus d'elle-même. Et les grands journaux de Turin et d'ailleurs, chroniques noires des faits et des maux qui se font, remplaceront sur la table des familles ces bons journaux valdôtains, qui sentent en eux une pensée et cherchent à la communiquer aux lecteurs, qui ont un idéal et l'indiquent aux lecteurs.

Les faits sociaux, religieux, moraux et économiques se rattachent entre eux et se produisent et plasment les uns les autres. Et le valdôtain porté de cette manière hors de son milieu social et moral oubliera-t-il, peut-être, aussi ses devoirs religieux. Oh !, ne croyez pas que je pense qu'être catholique et être valdôtain soient la même chose.

Telles seront les conséquences logiques de cette œuvre de destruction et de déplacement. Mais il faut résister, il faut défendre nos droits, relever nos institutions et les adapter aux nouvelles conditions sociales, mais...

*Autre rédaction de "Et maintenant ?"*

Et maintenant ?

Et maintenant qu'est-elle la Vallée d'Aoste, si ce n'est un membre mort, un appendice de Turin ou de Rome ? Un appendice sans intelligence et sans cœur. Privée de tout ce qu'il en était la partie vitale, privée de tout centre à elle, elle peut devenir incapable d'avoir une pensée à elle, un idéal à elle, un cœur à elle, capable de battre et de sentir, capable de souffrir et d'espérer.

---

<sup>55</sup> Mot illisible.

C'est bien là le but des destructeurs de nos institutions : priver la Vallée d'Aoste de tout ce qui pouvait encore en faire un "ens" à part, lui enlever tout reste de vie particulière, pour y respecter la vie de la nation, lui sucer tout son sang à elle, pour y faire pénétrer un sang, le sang de la nation. Il en sortira un fruit hybride, incapable d'avoir une pensée à lui. Le valdôtain deviendra incapable de penser, d'avoir sa mentalité à lui, son but à lui, son idéal à lui. Toute pensée, une quelconque mentalité surgira dans la nation ; par force, elle se reflètera dans le valdôtain, qui suivra tous les degrés du thermomètre de la nation, comme un corps qui se laisse entraîner, sans opposer autre résistance que celle brute de son poids, par le liquide dans lequel il est immergé.

Et ainsi toutes ses sources si abondantes jadis et si nobles qui ont produit tant de nobles intelligences, et de grands (...) <sup>56</sup>, ces sources, qui ont produit ces docteurs, ces historiens, ces poètes, ces hommes d'action valdôtains, se trouveront taries. Y aura-t-il encore une littérature valdôtaine ? Non. Tout ce qui conserve le cachet particulier du terroir sera lavé par les flots de la pensée et de la littérature nationale. Le mot valdôtain deviendra vide (...) <sup>57</sup> parce qu'il n'aura plus rien à signifier de réel.

Simple, douloureuses prédictions que celles-ci, qui malheureusement sont déjà en partie des constatations. Privés d'une pensée les voyons-nous, ces hommes même valdôtains, qui s'attendent tout verbe d'en bas, les voyez-vous ? Ils attendent impatiemment les journaux qui étaleront devant eux toute la pourriture des jours précédents, qui leur indiqueront comment ils doivent juger tel homme et tel événement, qui leur diront comment ils devront agir et ce qu'ils devront penser.

Centaures monstrueux, les pieds collés à la terre et à l'argent, ils auront la tête d'un autre, la manière de penser d'un autre, les yeux d'un autre, comme les oreilles d'un autre. Et se regardant il leur semblera de regarder un autre et non soi-même, car ils auront le regard d'un autre et les yeux d'autre ; et étonnés alors ils se demanderont : Au lieu d'entendre en eux-mêmes la voix impérieuse de l'ego qui leur ordonne d'agir, ils devront par force s'arrêter à chercher cet ego pensant et agissant en eux-mêmes, sans pouvoir le trouver. Ainsi ils ne pourront pas travailler et produire car ils sentiront en eux-mêmes une dualité étrange : le corps qui est resté en Vallée d'Aoste, la tête qui regarde la Vallée d'Aoste comme si elle en était dehors.

Ô jeunes valdôtains, ô jeunes valdôtains êtes-vous de ceux-là, voulez-vous devenir comme ceux-là ? Ou plutôt vous sentez en vous-mêmes un impérieux besoin de penser et d'agir, comme le dicte votre intelligence et votre cœur, ce cœur et cette intelligence qui sont encore [les] vôtres et non ceux de plusieurs millions d'hommes identiques ? Êtes-vous capables de dire encore : "moi", de dire encore : « je veux », sans besoin de dire : « ils veulent » comprenant dans cette dénomination indéfinie avant tout soi-même ?

Dans ces temps de libre pensée, nous voyons bien que les hommes sont incapables d'avoir une pensée à eux, que ces hommes qui ont un caractère à eux sont bien rares. Et pourtant il nous faut des caractères, des caractères solides et inébranlables qui ont devant eux une ligne de pensée droite et logique, qui la suivent sans détours et sinuosités, que rien ne peut arrêter et vaincre. Il nous faut des hommes. C'est le cri de bien de cœurs. Il nous faut des hommes, et des hommes vraiment libres de penser et d'agir, libres d'aimer et de juger.

---

<sup>56</sup> Mot illisible.

<sup>57</sup> Mot illisible.

## Et bien

Et bien jeunes hommes valdôtains, concluez. Concluez qu'il nous faut agir pour ne pas laisser devenir les valdôtains sans caractère et sans âme. Nos aïeux nous ont laissé le précieux héritage d'hommes forts et travailleurs et courageux, nos frères ont formé le type du valdôtain que tout le monde admire. C'est à nous à ne pas dégénérer. C'est à nous de nous démontrer aussi forts qu'eux, aussi travailleurs qu'eux, aussi courageux qu'eux. C'est à nous de nous démontrer de vrais valdôtains conservant le caractère du peuple et de la race. Nous formons un peuple ayant un caractère à part, nous habitons une région ayant des caractères bien distincts ; nous protestons que l'on nous prive de tout ce qui a fait notre grandeur d'autrefois. Mais à quoi bon ces plaintes et ces constatations ? Nous devons pousser la volonté à agir, le cœur à espérer, l'intelligence à établir les moyens de renaissance et de vie. A quoi bon gémir et protester et pleurer, si ensuite nous restons là, avec nos divergences d'opinion et nos antipathies personnelles, si nous ne sommes pas capables de dire : et puis nous unir, nous unir étroitement entre nous valdôtains pour la défense sacrée de nos êtres. Logiquement on devrait au moins (...) <sup>58</sup> et appuyer ces hommes qui sentent cela, qui agissent pour ce but, avec constance, et vaillance, quels qu'ils soient. S'ils se trompent sur les moyens, les corriger, mais non les combattre. Logiquement on devra en venir à se regrouper, à s'organiser : à grouper, à organiser tous les valdôtains qui sont encore valdôtains, qui aiment le pays natal d'un amour factif et utile. Il nous faut être une armée, car nous devons lutter, et lutter longuement contre [quelqu'un] qui est beaucoup plus fort que nous, et cette lutte agaçante et fatigante, faite d'escarmouches et d'assauts traîtres <sup>59</sup>, requiert que nous soyons bien vaillants et bien unis. Que jamais, jamais il y ait des luttes entre valdôtains, que jamais, jamais il y ait de ces luttes entre frères, qui fatiguent et tuent les familles et la société.

Vous tous qui voulez que le caractère de notre patrie reste intact, que nos richesses comme notre pensée soient [les] nôtres, qui voulez que la Vallée d'Aoste soit toujours la région de ces caractères forts et constants qui sont devenus légendaires, unissez-vous.

Quand nos voisins les Suisses secouèrent le joug de l'oppression, ils s'unirent, et ils se rangèrent à côté de leurs héros légendaires, les Tell, les ... pour la défense sacrée de leurs droits. Ils étaient pauvres comme nous, nés et vivants au milieu des montagnes plus pauvres que les nôtres et ils avaient un ennemi aussi puissant que le nôtre. Et pourtant ils furent vainqueurs.

## La langue française en Vallée d'Aoste

L'aspect le plus caractéristique et le plus important de notre lutte est sans contredit la question du français. La Vallée d'Aoste unie constamment politiquement et ethnographiquement à la Savoie et par là à la France a toujours parlé le langage qu'ont parlé nos frères d'outre-Alpes.

Les Salasses et les Allobroges étaient d'un même peuple, ensemble ils furent conquis et latinisés par les Romains, ensemble ils reçurent la Foi du Christ, ensemble ils supportèrent les invasions des Barbares. Ensemble ils furent assimilés par les Burgondes et les Francs et ensemble [ils] commencèrent à bégayer la langue de France. Et quand les Ducs de Savoie commencèrent à exister, tout de suite ils furent aussi Ducs d'Aoste. Et quoique divisés par les montagnes les deux duchés de Savoie et d'Aoste pensèrent toujours former un seul peuple sous la direction de leurs Ducs. Et jamais dans ces temps-là les valdôtains [ne] pensèrent qu'ils étaient italiens, comme jamais ils [ne] pensèrent qu'ils étaient français.

<sup>58</sup> Mot illisible.

<sup>59</sup> Soit de traîtres assauts.

Ils étaient eux-[mêmes], un peuple libre de ses destinés, mais unis étroitement à la Savoie et à la France. Et quand en Savoie et en France la langue française naquit, se forma et se perfectionna, contemporanément en Vallée d'Aoste elle apparut et se perfectionna. Ce ne fut donc pas une importation et d'autant moins [une] imposition de quelque gouvernement et de quelque prince, mais un fruit sorti de la terre valdôtaine, fécondée par les modèls étrangers. Et ainsi peu à peu la Vallée d'Aoste parla français. Et des siècles se passèrent et la langue de Bossuet trônait dans nos chaires et dans nos Écoles. Dans cette langue fut écrite notre histoire dans les parchemins et les livres que prêtres et laïques écrivaient, dans les rudes monuments de la piété [que le] peuple éparpilla partout jusque dans les recoins les plus reculés de nos vallées, dans la merveilleuse organisation de notre vie sociale et politique de ces temps et dans les règlements de nos rus d'arrosage. Et tout cela se fit spontanément sans que personne [ne] s'aperçut que ce n'était pas (...) <sup>60</sup>.

Et quand la maison de Savoie devient italienne et plaça sa capitale à Turin, quand cette maison, suivant le courant qui préparait la Révolution française et moderne, détruisit nos franchises et libertés régionales, il y eut tant des <sup>61</sup> hommes qui protestèrent. La question valdôtaine date d'alors. Détruire nos libertés ce n'était que le premier pas, détruire notre langue ce fut le second. Comme Charles-Emmanuel III détruisit nos libertés, sous le royaume de Humbert Premier de Savoie on chercha de donner un dernier coup décisif à tout reste de vie régionale, à la langue que représentait et conservait et alimentait cette vie régionale : et voilà alors que l'on boycotte chez nous le français. Suivant un procédé et une logique l'État moderne tenta et tente toujours d'assimiler, de niveler, d'égaliser. Contre ce courant surgirent des hommes qui tentèrent de l'arrêter, qui durent confesser que la région ne pouvait, ne devait être détruite.

Et voilà que la tendance de l'État, tout puissant qui voulait et semblait être à l'avant-garde de la civilisation, se trouva à l'arrière-garde.

Mais voilà que peu à peu la lutte pour la défense régionale s'est concentrée presque uniquement sur un point. Non pas que ce soit la seule aspiration que nous ayons, mais c'est la plus importante et la plus tangible. La langue française est pour nous aussi un symbole, le symbole d'unité et de fraternité des valdôtains, le signe le plus clair de nos droits et la preuve la plus manifeste de notre essence. Voilà pourquoi autour de cette question capitale les autres se sont effacées. Et cette langue française, qui fut la langue de nos pères et que nous voulons [qu'elle] soit la langue de nos fils, cette langue française est [la] nôtre de toute manière et est pour nous surtout "valdôtaine".

Car sachez-le bien, si nous parlions l'allemand ou le romand, ou une autre langue quelconque, ce serait celle-là que nous défendrions et non pas le français et nous la défendrions non pas parce qu'elle serait ou allemande ou romane, mais bien parce qu'elle serait notre langue. Le français de même n'est pas un signe d'union avec la France, quoique cela apparaisse de prime abord, mais bien un signe de distinction d'avec le reste de l'Italie. Nous sommes différents des autres italiens par notre langue, nos habitudes, notre race et notre histoire, et nous voulons conserver cette différence qui est pour nous une richesse morale et matérielle. Comme nous admettons que tout autre peuple grand ou petit, englobé dans l'unité de la patrie, a le droit de garder son cachet et ses particularités, pour le bien même de la patrie, qui voit ainsi surgir de tout côté des centres de vie spontanée et ne voit pas concentré toute sa vie dans la capitale, tandis que tout le reste devient un membre mort, ainsi la nôtre est [une] lutte régionale. Et si pour nous la défense de la région s'unit à la défense de notre langue, c'est tant mieux, ce sont

<sup>60</sup> Phrase illisible.

<sup>61</sup> Soit *bien des*.

deux causes qui s'amalgament et s'unissent entre elles et s'entraident. La lutte régionale doit...<sup>62</sup>

### Aux saules pleureurs<sup>63</sup>

On entend tant souvent répéter la vieille rengaine sur tous les tons de la gamme musicale : le français s'en va, les traditions s'en vont, tout le passé s'en va de chez nous. Vieux grognons qui ne savent que pleurer et prophétiser des malheurs et s'arracher les cheveux comme des désespérés "mentecatti" et qui voient tout noir autour d'eux et qui aiment à décrire les choses plus noires encore que ce qu'elles sont réellement, pourquoi répétez-vous toujours votre refrain de malheur ? A quoi bon ce pleurnichement inutile, ces "maugréments"<sup>64</sup> ridicules ? Pourquoi jetez-vous loin de vous les armes criant à tous la débandade ? Croyez-vous la bataille pour le français perdue inexorablement ? Si vous sentez votre âme s'épuiser, et votre cœur cesser de battre retirez-vous de côté et laissez-vous y choir pesamment à terre. Mais ne venez pas fatiguer par vos plaintes et vos pleurs, tous ceux qui combattent sur la brèche.

Avez-vous donc perdu tout espoir dans la force de caractère des valdôtains ? Pourtant voilà cinquante ans qu'ils combattent, pauvres, peu nombreux, trop souvent divisés par les chicaneries personnelles et les haines de partis contre des ennemis tout puissants, dans l'énorme disproportion de un contre deux, trois mille.

Vous croyez l'italianisation de la Vallée d'Aoste un fait inexorable, comme un destin fatal ? Et pourtant ce peuple de 100 [mille] âmes à peine a eu assez de sang dans ses veines pour ne pas se laisser engloutir par un peuple de près de 40 millions d'habitants. Citez-moi un fait dans l'histoire aussi étonnant et étrange.

Moi, je conserve intacte et complète ma Foi dans le français et dans les destinées de la Vallée d'Aoste. Ce qui m'étonne ce ne sont pas les progrès de l'italien, c'est au contraire et surtout la lenteur de ces progrès. La Vallée de Suse, les vallées de Pignerol ont été italianisées en un clin d'œil, sans aucune résistance. La Vallée d'Aoste privée de tout ce qui avait servi à sa vie, de toutes ses franchises, de toutes ses institutions, de toutes ses écoles résiste et résistera longtemps encore. Mais pour qu'elle résiste il ne faut pas pleurnicher comme vous le faites, oh saules pleureurs, il faut agir, il faut s'unir, il faut agiter l'idée régionaliste valdôtaine, par la presse, par la parole, par l'organisation.

Il ne faut pas se plier sous sa propre faiblesse et se laisser ensevelir, sous [le] limon transporté par les flots des éléments et de la culture italienne. Mais produire et écrire et travailler et étudier et ne jamais cesser un seul moment de nous agiter, car l'action c'est la vie.

L'État maître de tout, nous prive de tout, et tâche de nous fabriquer à sa façon ? A l'État niveleur nous opposerons notre mentalité régionaliste, mentalité qui doit [s']étendre, se développer, prendre non seulement le sens de conservation de nos traditions anciennes, mais être pour nous comme elle est pour beaucoup d'autres, une conception même de vie sociale et politique. Croyez-vous inutile peut-être la défense du français ? Non, certes. Et alors pourquoi restez-vous-là les mains dans les poches à bouder et peut-être à critiquer ? Etes-vous de ceux que Xavier de Maistre a définis « la foule des indifférents qui pèsent sur le globe » ?

---

<sup>62</sup> Le texte est inachevé.

<sup>63</sup> Nous publions ici cet écrit vu que, vraisemblablement, il est, sous un titre analogue, le chapitre "La plainte du mourant" de l'essai "Le Cri de l'Âme", prévu par Chanoux dans l'index, dont à la note nr. 1.

<sup>64</sup> Mot librement tiré du verbe maugréer.

Je ne le crois pas puisque vous n'êtes pas indifférents au duel qui dure depuis cinquante ans en Vallée d'Aoste entre l'italien et le français. Mais vous êtes pires que des indifférents qui n'ont que leur poids mort : car vous êtes une force négative, car vous aidez inconsciemment les ennemis du français.

Vous voyez l'avenir tout noir, sans aucune lueur de salut ? Ne voyons l'avenir ni noir ni rose. L'avenir comme le présent, comme le passé aura ses moments noirs et ses moments roses, il nous réserve des surprises bonnes et mauvaises. Contentons-nous de lutter dans le présent et attendons d'un pied ferme l'avenir, quel qu'il soit. Et ne désespérons jamais. Qui peut prévoir l'avenir, qui peut prévoir ce qu'il nous réserve ? Il dépend pourtant du présent et de notre action présente. Pensons-y bien. Le sort d'une bataille et peut-être d'une guerre et peut-être d'un peuple dépend quelque fois d'un moment imperceptible de leur vie. Le sort du peuple valdôtain est entre les mains de nous tous valdôtains. Nous sommes les artisans de notre avenir. Certes les moments sont noirs, certes la tempête gronde lugubre et froide sur notre Vallée et nos institutions, semant partout le ravage.

On s'épouvante parce que la langue instrumentale des valdôtains devient la langue italienne. Mais demandez à beaucoup de ces valdôtains s'ils veulent renoncer au français : ils vous répondront fièrement non.

Certes, nous voyons dans trop de valdôtains une lassitude morale fruit de nos désastreuses conditions politiques et sociales présentes. Qui oserait désespérer, pourtant, d'un demain meilleur ?

Il faudrait être des mégalomanes et des loueurs<sup>65</sup> impénitents du temps passé, ce que personne de nous ne veut être, pour désespérer.

### *3 Ébauche manuscrite, sans date, d'un aperçu sur la nécessité d'une réforme démocratique de l'État, écrite au verso d'un calendrier de l'année 1924*

Quelques notes jetées à la hâte sur un bout de papier et publiées par *La Vallée d'Aoste* du 29 décembre 1923 [en réalité 27 décembre 1924, ndr] sous le titre de "Qu'est-ce que la patrie ?" m'avaient porté à une conclusion qui à quelques-uns parut absurde, à d'autres exagérée. J'écrivais : ...<sup>66</sup>, [ne] les croyant ni absurdes ni exagérées ; mais une conclusion logique de ce qui les précédait ; j'ai voulu retourner sur ce point pour mieux éclaircir mon idée, espérant ne pas faire œuvre complètement inutile, [pour] former une solide mentalité régionaliste parmi le public valdôtain, trop imbu des idées de statolâtrie libérale et centralisatrice.

Pour cela j'ai voulu amplifier mon champ d'études et porter dans la discussion d'autres principes encore, outre ceux énoncés dans ce court article. Mon âge, ma culture trop limitée, m'ont empêché de traiter avec l'ampleur qu'elle méritait la matière très vaste que j'avais devant moi. Mon but est simplement de divulguer quelques petites idées que je crois logiques et utiles. Je prie le lecteur de me pardonner ce qu'il y a d'imparfait et d'accepter quand même les idées qu'il croit bonnes.

Mettons-nous sur des bases fixes

---

<sup>65</sup> Soit *louangeurs*.

<sup>66</sup> L'auteur n'a pas transcrit ici le passage de l'article auquel il fait référence. Voir, dans la section «Articles 1924», le texte de l'article en question.

Et avant tout mettons-nous sur des bases solides. Avant de parler des diverses formes de la société, des divers groupements sociaux, nous devons résoudre les problèmes de la société elle-même.

La société humaine existe. Elle existe naturellement par le fait même que l'homme détaché complètement de tout autre homme ne peut même pas être conçu. Elle existe naturellement parce que tout homme sent le besoin d'aider les autres hommes et d'en être aidé, d'aimer son frère et d'en être aimé. Laissons de côté les sophismes géniaux des Rousseau d'une part, qui ont fait leur temps, et des Nietzsche de l'autre, qui sont plus absurdes encore. Ils ne nous intéressent pas. Constatons le fait que la société existe et qu'elle existe pour l'individu et par l'individu.

Toutes les formes sociales, de la famille conjugale à la grande famille humaine, ne sont pas un but, ce sont des moyens, de (...) <sup>67</sup> donnés à l'homme par Dieu pour s'élever jusqu'à lui par l'amour de ses frères, pour se perfectionner lui-même avec l'aide de ses frères, en une union intime d'efforts entre homme et homme qui forme une vraie communion des hommes. Par une merveilleuse conséquence d'effet et de cause chaque homme influe dans la vie sociale et chaque homme est influé <sup>68</sup> par la vie sociale. Mais toutes les formes sociales de vie ont un but unique et un moyen unique d'existence : l'homme.

\*\*\*

Ceci placé comme théorème premier reconnu par tout le monde, déduisons ; et, sans nous épouvanter de conséquences qui pourraient choquer notre mentalité formée différemment, mais non notre raison logique, tirons les conséquences.

La société étant formée pour l'individu, elle aura essentiellement ce but : aider l'individu, l'homme à développer toutes ses facultés.

Regardons maintenant froidement chaque forme sociale qui groupe l'individu à l'individu. Devant ce centre du monde social qu'est le moi, pour chacun de nous gravitent d'autres individus les uns immédiatement à côté de nous, les autres un peu plus loin, d'autres plus loin encore. Immédiatement autour de nous il y a ceux à qui nous sommes liés par les liens du sang, nos parents, nos épouses, nos enfants avec lesquels nous formons le premier groupement social basilaire : la famille. Elle s'est formée pour nous mettre au monde, pour nous élever. Nous la formons pour mettre au monde et élever d'autres individus qui seront nos fils. Tel est le but de la famille, tel but est donc aussi notre devoir. Les diverses familles se touchent, se mêlent dans leur vie. Voilà la Commune, résultante de l'union des familles. Elle a aussi ses buts bien précis. Les diverses familles dans l'explication <sup>69</sup> de leur activité sociale et matérielle ont des intérêts communs. C'est la Commune à prendre [soin de] ces intérêts communs, qui s'appelleront instruction, viabilité, hygiène, etc.

Les Communes se touchent à leur tour et étant placées sur un territoire elles formeront avec les autres Communes, situées aussi dans ce territoire délimité par des caractères communs à toutes ces Communes et distincts de toutes les autres Communes, un quelque chose qui a pris plusieurs noms, mais que nous appelons région. Cette région, qui peut être très vaste ou très restreinte selon que ces caractères spéciaux sont communs à un nombre plus au moins grand de Communes, est essentiellement différente de la province, du département, qui ne sont que des organes de l'État centralisé et des contrepoids que l'État centralisé a tâché de mettre pour remplacer la région. Leur marche est appesantie par la bureaucratie qu'ils font vivre, leur

---

<sup>67</sup> Mot illisible.

<sup>68</sup> Soit *influencé*.

<sup>69</sup> Soit *exercice*.

fonctionnement est irrégulier parce qu'il n'est pas naturel. Groupement de toutes ces régions, que les intérêts matériels et spirituels tiennent unies, sera à son tour l'État, qui aura sa plus haute expression spirituelle dans le sentiment patriotique.

La Nation comme expression de toutes ces régions ayant une même langue et les mêmes caractères ethniques, [ce] nom qui fit frémir d'émotion nos aïeux, peut oui ou non correspondre à l'État, comme il peut oui ou non correspondre à la patrie. Nous tâcherons ailleurs d'expliquer mieux notre idée là-dessus, dans un chapitre à part.

\*\*\*

Les patries (nous emploierons ce terme-ci) à leur tour ne sont pas quelque chose de fermé par une muraille chinoise, n'ayant aucune communication avec l'extérieur. Comme le sang coule dans les veines de tout le corps, toutes les manifestations de vie économique, morale, donnent un reflet et des conséquences entre patrie et patrie, et État et État. Les pensées comme les richesses courent de l'un à l'autre, les joignant dans un tout organique qui est la grande famille humaine. Il pourra se faire que les divers États demain se groupent entre eux formant une confédération d'États qui compléterait et donnerait organicité à la Société des Nations, assemblée où tous les peuples de la terre viendront s'asseoir pour y discuter leurs droits et leurs nécessités sans recourir à l'expédient de l'épée, qui résout les problèmes en tranchant.

Dans ce coup d'œil général de la société, telle que je la conçois dans mes rêveries solitaires et que je crois logique, nous passons de l'individu à l'Humanité, par degrés : son activité s'exerce graduellement, son activité a des conséquences grandes, immédiates, apparaissant immédiatement, directement autour de lui. Plus loin, elles sont plus faibles, moins visibles, plus tardives, plus loin encore, elles sont plus faibles encore, plus tardives encore, mais elles ne sont pas moins réelles. Tout comme le mouvement de l'eau tranquille d'un étang déplacée par la chute d'un caillou que nous y jetons, se répercute de loin en loin en ondes toujours moins visibles, mais non moins réelles, jusqu'au bord, où l'eau va se briser contre l'immobilité de la terre ; ainsi les sentiments d'attachement qui lient l'homme à l'homme se manifestent graduellement, d'une manière plus intense dans la famille, moins intense dans la Commune, diminuant d'intensité à mesure qu'ils embrassent un plus grand nombre d'hommes. L'amour de la patrie, tel que le conçoivent les nationalistes de nos temps, cet amour qui voudrait accaparer pour lui toutes les forces je dirais aimantes de l'homme ne laissant rien à la famille, rien à la Commune, rien à la région, rien à l'humanité est, disons-le, sans peur de remuer trop de consciences, une aberration<sup>70</sup>.

### Deux mots d'histoire

L'on pensera que ces quelques idées ne sont qu'une élucubration de solitaire et ont dans la politique un démenti ou au moins ne puisent<sup>71</sup> pas dans le sol de la réalité leurs racines profondes pour un idéal acceptable. Dans cette course très véloce à travers le passé que je veux entreprendre, j'ai tâché d'étudier pour mon compte avant tout la formation de beaucoup d'États modernes dans leur forme pourtant bien illogique de centralisation, d'un côté, et la formation de ce sentiment exagéré de patrie qu'on appelle patriotisme et que je voudrais appeler patriotardisme, sans avec ce mot insulter absolument aux sacrifices de ceux qui ont donné leur vie et leur santé pour lui, car le sacrifice - cet anéantissement du moi pour les autres, qui contrebalance l'égoïsme affamé insatiablement - est toujours grand.

<sup>70</sup> La phrase continue dans le manuscrit autographe, mais sa transcription résulte impossible à cause de la déchirure du papier.

<sup>71</sup> Soit *n'implantent*.



## Centralisation

Le mouvement de la centralisation dans nos États continentaux européens a commencé, selon moi, dès que la glorieuse période communale a commencé à décliner. Les Communes italiennes, françaises, flamandes enrichies par le commerce et l'industrie, élevées à un haut niveau de culture par les universités qui fleurissaient dans chacune d'elles, furent prises d'assaut par quelques riches marchands ou quelques puissants seigneurs qui en firent leur patrimoine et leur (...) <sup>72</sup> En Italie ce fait s'étant vérifié presque dans toutes les villes en même temps, il fut impossible à un de ces Seigneurs d'élargir peu à peu son domaine et de se rendre maître de toute la région. En France, en Espagne au contraire les puissantes familles qui dominaient Paris et la Castille absorbèrent peu à peu les autres.

Les deux Royaumes de France et d'Espagne devenus les plus puissants de l'Europe luttèrent longtemps entre eux pour l'hégémonie jusqu'à ce que la France sortit victorieuse de cette lutte qui dura plusieurs siècles, lorsqu'elle réussit à placer sur le trône de Charles-Quint un de sa famille, Philippe V. Dans cette lutte les souverains rivaux recueillirent graduellement dans leurs mains les pouvoirs de l'État, jusqu'à pouvoir faire dire à l'orgueilleux Louis XIV, " l'État, c'est moi. " : expression qui résume toute une époque. Ce fut là la cause de la grandeur de ces deux nations, ce fut cela qui donna à l'une la décadence misérable, à l'autre la révolution française.

Ce principe centralisateur que tous les petits rois, y compris ceux de la maison de Savoie, adoptèrent, ne laissa indemne que cette partie de l'Allemagne qui forma avant le Sacré Empire d'Allemagne, ayant à sa tête la maison d'Autriche, et, depuis l'année 1870, l'Empire allemand, ayant à sa tête la Prusse et pendant la période napoléonienne la confédération du Rhin ; la Suisse qui librement et seule tint haut le principe républicain et fédéral, en partie l'Angleterre où les Communes aujourd'hui encore sont des organismes vivants et puissants qui ont fait et font sa force, qui lui ont épargné les secousses de la Révolution française et les révolutions de l'an 1820, 1848 qui en furent les conséquences, et l'ont placée à la première place des nations européennes.

La Prusse, au contraire, sous l'impulsion pesamment autocrate de Frédéric II s'organisa en État centralisé.

De ce court aperçu nous pouvons déduire que l'État centralisé n'est pas une forme plus perfectionnée que l'État décentralisé ; qu'au contraire, les nations qui ont su se garder de cette manie qui dura longtemps dans trop d'États se sont trouvées et se trouvent à un degré de civilisation et de richesse de beaucoup supérieure aux autres. Ce qui vient à confondre nos statolâtres, prêchant que notre régionalisme et tout régionalisme est un reste du passé à détruire et à ensevelir à jamais.

\*\*\*

Le sentiment patriotique outré, au contraire, qu'on appelle nationalisme est de date plus récente. Notons en passant que notre nationalisme dévorant est essentiellement différent de cet amour à la patrie qui fit les soldats des Thermopyles et qu'il est beaucoup plus semblable à celui des Romains qui voulaient tout envahir et tout abattre.

Il n'est pas si vieux qu'on ne le croit généralement, car, beaucoup d'autres l'ont admis, il est un fruit de la Révolution française. Broyée et détruite par l'ouragan terrible, l'ancienne société avait perdu tous ses organes et toute son organisation. Tombée du haut de son trône trop élevé

---

<sup>72</sup> Mots illisibles.

la royauté omnipuissante<sup>73</sup> et absolue ne se releva plus, elle fut anéantie par le choc. Il en sortit la monarchie constitutionnelle, qui a beaucoup plus de la république que de la royauté, car au bout du compte le roi n'est que le premier des sujets à la Loi qui domine sur tous, tandis qu'avant le roi était supérieur à la Loi qu'il faisait lui-même. Détruite à jamais, la noblesse ne conserva de son ancienne puissance que les noms pompeux. Ensevelie à jamais la conception de distinction entre Roi et sujet, le peuple devint Roi, car il fit les lois, il resta sujet, comme les Rois, aux lois qu'il se faisait.

Après ce choc formidable l'État moderne s'organisa hâtivement. Et les centres, qui avaient les éléments plus cultivés, formèrent eux-mêmes les gouvernements en concentrant tous les pouvoirs en eux. Paris devint la France, lui donna et détruisit les gouvernements, absorba toute sa vie intellectuelle et économique.

La centralisation préparée par l'ancien régime devint plus accentuée encore, elle fut poussée jusqu'aux plus extrêmes conséquences. Mais les États gigantesques de 30, 40, 50 millions d'habitants, comprenant maintenant chacun sa force et sachant chacun de compter pour une unité qui peut peser dans les destinées de l'État, eurent besoin d'un ciment qui tînt unies ces unités multiples, car [il] leur manquait des membres qui les eussent groupées. Un souffle de sentiment patriotique qu'avait produit toute une littérature qui, oubliant tout le moyen-âge, voulait rattacher le XIX<sup>me</sup> siècle aux temps de Sparte et de Rome, en passant sur 18 siècles de Christianisme, fut ce ciment qui amalgama en une unité étonnante chaque peuple et les jeta les uns contre les autres avec une furie jamais connue jusqu'alors.

Et pendant que les communications facilitées diminuaient les distances et unissaient les peuples entre eux, tandis que la presse perfectionnée portait à tous les hommes de la terre et à toutes les classes sociales la même science devenue patrimoine de tous les peuples et de toutes les classes, des murailles morales épaisses et insurmontables furent dressées entre un peuple et l'autre, de derrière lesquelles chaque peuple regardait l'autre comme un ennemi. L'ancienne mentalité antichrétienne et pré-chrétienne qui faisait l'homme loup à l'homme renaissait dans toute sa terrible nudité dans la théorie des peuples devenus à leur tour loups l'un à l'autre.

Perdue l'idée maîtresse de la fraternité humaine enseignée par le Christianisme, [ayant] faussé le sentiment d'amour que chaque homme sent au fond de son âme et dirigé uniquement vers la patrie, l'homme moderne a perdu cette vue large de l'humanité à laquelle il appartient et l'amour à tout ce qui l'entoure immédiatement, la famille, la commune, la région.

Le centralisme des États et le patriotisme outré ressortirent et ne formèrent qu'une seule chose, qui est la ruine de notre société présente. Les conservateurs peureux, qui aiment l'organisation présente des peuples, parce qu'elle signifie [la] conservation de leurs conditions de bien-être, voilà les défenseurs les plus acharnés du nationalisme et du centralisme. Regardons et analysons leur mentalité et nous verrons où est l'idéal de ces hommes vivant de la boue de leurs richesses.

La jeunesse d'aujourd'hui, celle qui pense et aime, est bien loin de ces hommes. Pour elle les confins ne sont plus des murailles, et la mentalité fédéraliste et décentralisatrice va se formant dans l'organisation des partis nouveaux, faite précisément avec ces critères de sections, de fédérations des sections. Le sang, qu'on avait voulu concentrer dans le cœur, reflue dans les veines, redevenues ainsi artères de sang pur<sup>74</sup>.

---

<sup>73</sup> Soit *omnipotente*.

## Patrie - Nation - État

Il est une étrange confusion dans la tête de certains hommes à l'égard de ces trois mots. Les uns en font des synonymes, d'autres distinguent entre Nation et État et non entre Patrie et Nation.

Pour nous entendre, définissons les mots non [pas] avec la prétention de dire tout en peu de mots, comme tâchent de le faire les "définiteurs" "ex cathedra", mais simplement, [en] tâchant d'expliquer simplement notre idée et de la rendre vivante.

Qu'est-ce que l'État ? L'État se sont avant tout les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, militaires, et toute l'organisation qui en émane.

Dans nos pays centralisés l'État ce n'est que cela. Le peuple élit ses représentants, ces représentants nomment, de fait, les ministres, qui gouvernent eux-mêmes. Tous les pouvoirs sont concentrés dans les ministères qui font tout, qui règlent tout, jusqu'au plus petit détail de la vie administrative<sup>75</sup>.

La Commune dépouillée de toutes les prérogatives est devenue une servante de l'État, qui peut lui donner et [lui] enlever son chef et son conseil communal, qui surveille jusqu'aux moindres détails ses actes comme un tuteur jaloux.

La Région est niée et détruite et on lui a substitué l'Arrondissement et la Province, dont le Conseil provincial n'est presque plus rien. Ce sont les Ministères ou plutôt les bureaucrates des ministères qui sont les vrais maîtres, les vrais législateurs, les vrais gouverneurs du peuple. Les ministres se succèdent avec des intentions plus ou moins bonnes. Ils ne peuvent rien faire sans l'intermédiaire de leurs chefs [du] cabinet, des chefs [de] section et des divers ministères. Voilà les vrais maîtres de l'État.

Quand [le peuple] secouera-il ce joug et deviendra-t-il maître de ses destinées ? Lorsque toute cette immense armée d'intrigants gratte-papier et d'orgueilleux et [de] pédants n'aura plus sa raison d'être ; lorsque ces hommes qui sont nos maîtres et qui rient de nos droits, qui rient de nos demandes, qui rient des réformes que le peuple demande à travers ses représentants, auront perdu leur puissance.

La réforme de la bureaucratie, qui fit tant de bruit, reste précisément lettre morte parce qu'on ne compris pas, qu'avant de réformer la bureaucratie il fallait réformer l'organisation même de l'État. Tant que tout se fera au nom des ministres, tant que tout devra aller à Rome pour être ratifié, tant que le moindre acte qui regarde le moindre citoyen aura besoin de faire le tour de tous les bureaux du Royaume, la bureaucratie restera la maîtresse affamée et dévorante de toute la vie statale<sup>76</sup>. Elle sera l'État même, car tout le peuple gouverné par elle restera ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il fut hier, un sujet fait pour obéir, pour payer les impôts, pour payer sa dette d'hommes et au besoin de sang à l'État.

Seulement lorsque le peuple se gouvernera lui-même, par le moyen des conseils communaux et régionaux, chargés eux-mêmes de tous les actes ordinaires d'administration,

---

<sup>74</sup> La dernière partie de ce chapitre (de " Le centralisme... " à " ...sang pur. ") a été par Chanoux barrée par des traits de plume verticaux, par lesquels, généralement, il a marqué des passages qu'il estimait bon de reprendre pour d'autres communications.

<sup>75</sup> " Anciennement les ministres gouvernaient le peuple au nom du Roi, aujourd'hui ils gouvernent le peuple au nom du peuple. Mais le peuple aujourd'hui comme alors est un gouverné. Le seul acte de souveraineté qu'il exerce de temps en temps, celui de nommer ses représentants, est encore trop incompris." (Note de l'auteur)

<sup>76</sup> Soit de l'État.

lorsque, seulement lorsque les ministères s'occuperont effectivement des besoins généraux de l'État et non des besoins particuliers de chaque citoyen pris individuellement comme il arrive aujourd'hui, les lois que le parlement redevenu l'expression de la volonté populaire votera, auront la possibilité d'être appliquées et le peuple pourra dire : c'est moi qui me gouverne, c'est moi qui suis l'État ; alors seulement l'État sera effectivement le peuple organisé.

L'autonomie communale et régionale n'est donc pas seulement une forme non contraire aux besoins présents des peuples et un reste de passé ; mais c'est essentiellement une condition essentielle de vie moderne. Lorsque les Rois gouvernaient [en monarchies] absolus la centralisation était, je dirais logique, car tous les pouvoirs étaient par principe dans les mains du souverain, qui les exerçait par le moyen des ministres, qui à leur tour avaient leurs employés. Aujourd'hui, transportée la souveraineté des Rois au peuple, cette organisation est un criant contraste avec ce principe.

### La Nation

Dans ce dernier siècle à côté de l'État pris dans le sens de corps organisé, s'est formée l'idée de nation, c'est-à-dire cette union de tous les individus ayant une même langue et un même sang.

Naturellement les nations tendaient à devenir des États, et les États devaient être des nations. C'est au nom de ce principe que l'Italie s'est formée en un seul État, que l'Empire Austro-Hongrois s'est divisé en plusieurs États. Cette idée domina encore au Traité de Versailles, où l'on tâcha de tracer les confins des États nouveaux, en suivant les confins ethnographiques et linguistiques des peuples. Il en sortit l'angoissant problème des minorités allogènes, dans presque tous les États nouveaux, en Italie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Yougoslavie, [un problème] qui est loin d'être résolu et qui pèsera longtemps sur les destinées de ces peuples.

Disons, franchement, que nous croyons ce principe, que l'État doit coïncider à la Nation, absolument illogique. Selon ce principe l'Italie devrait englober le Ticino, Malte, la Corse, la Dalmatie, Nice et abandonner la Vallée d'Aoste, le Haut-Adige, la province de Gorizia ; la Suisse, la Belgique n'auraient pas leur raison d'être. C'est au fond l'idée des divers nationalismes, ce fut l'idée du pangermanisme et du panslavisme, l'un et l'autre détruits seulement à moitié. C'est au fond la source de nouvelles guerres entre un État et l'autre.

Que disaient les pangermanistes ? : toutes les populations de langue allemande doivent former un seul État. Que veulent les panslavistes ? : toutes les populations slaves doivent s'unir et s'entraider. Que disent les nationalistes italiens ? : toutes les populations de langue italienne doivent faire partie de l'Italie. Ce fut du reste en bonne partie la source de la Guerre Européenne.

*4 Considérations sur les raisons du prestige d'un peuple, développées dans deux pages manuscrites, inachevées, d'un essai aujourd'hui perdu*

...

Ce sont des petits États qui ne peuvent pas faire la voix grosse dans les Congrès des Nations, parce qu'ils n'ont pas d'armée pour appuyer leurs raisons.

Si le bien-être économique était toujours directement proportionnel à la puissance militaire d'un peuple ce serait le contraire qui arrive : les petits peuples, faibles et sans armée, devraient être dans des conditions pitoyables tandis que les grands peuples devraient être très riches.

Comment expliquer ce fait ? C'est simple.

L'importance d'un peuple, son poids dans la balance internationale, son prestige devant les autres peuples ne dépend pas de sa force guerrière, mais de sa force économique et morale.

Les peuples sont respectés autant qu'ils travaillent, qu'ils produisent, qu'ils sont à la tête de la civilisation. Là et uniquement là est la source de leur grandeur.

Lorsqu'on a vaincu une guerre on est bien mieux. C'est ce qu'on disait pendant la Grande guerre, c'est ce que l'on répète aujourd'hui. C'est l'éternelle illusion des peuples qui croient qu'il faut ruiner leurs frères pour être bien.

Mais regardons bien autour de nous : la France victorieuse, l'Angleterre triomphante dans quelles conditions sont-elles vis-à-vis de l'Allemagne vaincue ?

Après une crise assez grave, celle-ci se ressaisit en ce moment d'une manière merveilleuse tandis [que] les deux vainqueurs se débattent au milieu de difficultés très nombreuses et très graves.

Ce fait s'est vérifié d'une manière identique en 1870. La France vaincue après quelques années de crise, reprit son développement économique avec une intensité plus grande tandis que l'Allemagne victorieuse voyait son industrie se débattre dans une crise d'une gravité exceptionnelle. Bismarck, le grand chancelier, ne pouvait s'expliquer ce fait et se demandait plein de perplexité si la victoire sur la France n'avait été qu'un leurre. Certes, ce n'avait...

*5 Texte dactylographié, sans date, d'un essai sur le thème du régionalisme, que la "Jeune Vallée d'Aoste" avait envisagé de publier\* - Le Régionalisme<sup>77</sup>*

### Introduction

La "Jeune Vallée d'Aoste" a voulu, par une petite étude sur le Régionalisme, porter devant le public Valdôtain cette question si importante, si grave et si intéressante pour notre pays.<sup>78</sup>

Les Valdôtains ont prouvé par leur conduite que leur droit de parler la langue française s'harmonisait parfaitement avec leur patriotisme italien. Ils ont prouvé que les noms de valdôtain et d'italien ne sont pas en contraste et tout le monde a été enfin obligé de le reconnaître.

---

\* Parmi les documents Chanoux il y a l'ébauche manuscrite de cet essai. On a cru bon de signaler dans les notes de bas de page les différences les plus remarquables entre les deux textes.

<sup>77</sup> Le texte de l'essai manuscrit est précédé par le plan de travail suivant : " Introduction ; Quelques considérations générales ; La Centralisation ; Le Nationalisme ; Le Régionalisme ; Avantages économiques du Régionalisme ; Avantages politiques du Régionalisme ; Le Régionalisme et les Minorités Allogènes ; La Commune ; Aperçu historique des doctrines régionalistes ; Aux Valdôtains. "

<sup>78</sup> Dans le texte manuscrit suit ce paragraphe : " Que nous sachions, cette question a été souvent effleurée dans les discussions vives qui ont eu lieu maintes fois pour la défense de notre langue française, mais elle n'a jamais été étudiée en elle-même comme idée politique, comme conception de l'État. "

Nous voulons prouver plus encore : que la défense de nos droits de valdôtains non seulement n'est pas un acte d'antipatriotisme, mais que c'est un acte éminemment patriotique ; qu'on ne peut mieux défendre les intérêts de notre patrie qu'en défendant les intérêts de notre Région Valdôtaine.

Ceci du point de vue valdôtain.

Mais on ne peut étudier le régionalisme valdôtain indépendamment du régionalisme en général, comme idée politique, comme conception de l'État. C'est donc avant tout une petite étude sur le régionalisme, indépendamment de notre Vallée, que nous avons voulu faire.

Les applications viennent d'elles-mêmes.

Le plan de notre petit travail qui était essentiellement de vulgarisation nous a empêché de traiter avec l'ampleur qu'elle méritait la matière très vaste que nous avons devant nous.

Nous prions le lecteur de nous pardonner ce qu'il a d'imparfait et d'accepter les idées qu'il croit bonnes.

### Quelques considérations générales

Avant de parler de la Commune et de la Région, disons deux mots sur la manière dont la Société est organisée et comment les diverses formes de vie sociale sont groupées entre elles.<sup>79</sup>

Autour de ce centre du monde social qu'est, pour chacun de nous notre moi, gravitent d'autres individus les uns immédiatement à côté de nous, les autres un peu plus loin, les autres plus loin encore.

Immédiatement autour de nous, il y a ceux auxquels nous sommes liés par les liens du sang, nos parents, nos épouses, nos enfants, qui forment avec nous le premier groupement basilaire : la famille. Elle s'est formée pour nous mettre au monde, pour nous élever. Nous la formons pour mettre au monde et élever d'autres individus, nos fils.

Les diverses familles se touchent, se mêlent dans un territoire délimité. Voilà la Commune, résultant de l'union des familles. Elle aura aussi ses buts bien précis. Les diverses familles, dans l'explication<sup>80</sup> de leur activité ont des intérêts communs, qui s'appellent instruction, viabilité, hygiène, etc. Voilà la fonction de la Commune. Elle doit faire tout ce qu'elle peut

---

<sup>79</sup> Dans le texte manuscrit Chanoux a développé plus largement ces considérations, comme on peut constater dans le texte qui suit : « Avant tout mettons-nous sur des bases solides. Avant de parler de la Commune et de la Région étudions la base même de la société, la manière dont elle est organisée, comment les diverses formes de vie sociale se groupent entre elles.

La société humaine existe. Elle existe naturellement, par le fait même que l'homme détaché complètement de tout autre homme ne peut même pas être conçu, parce que tout homme sent le besoin d'aider son frère et d'en être aidé, d'aimer son frère et d'en être aimé.

Toutes les forces sociales, de la famille conjugale à la grande famille humaine, ne sont pas un but, mais des moyens qui nous ont été donnés par Dieu pour nous élever jusqu'à lui, pour vivre nous-mêmes notre vie d'une manière utile à nous et aux autres, pour nous perfectionner nous-mêmes avec l'aide des autres, en une union intime d'efforts entre homme et homme qui forme une vraie communion des hommes. Si on considère attentivement la société, qui de prime abord ne semble qu'une somme d'égoïsmes, nous voyons une harmonie qui fait d'elle un organisme vivant où toutes les parties vivent si elle fonctionne et qui de leur côté lui donnent la vie. La société existe donc pour l'individu et par l'individu.

Ceci posé comme une vérité première, reconnue par tout le monde, déduisons, sans peur de tirer des conséquences qui pourraient choquer notre mentalité formée différemment, mais non notre froide raison. Regardons maintenant froidement chaque forme sociale, qui groupe l'individu à l'individu. "

<sup>80</sup> Soit *pour la réalisation*.

pour le développement des individus et des familles qui sont en elle et aucun autre organisme social plus éloigné des individus et des familles [ne] peut s'arroger ses fonctions.

Les Communes se touchent, se mêlent à leur tour et étant placées sur un territoire particulier elles forment avec les autres Communes placées dans ce territoire un organisme social, que l'on appelle région. La région peut être très vaste ou très restreinte selon que ses caractères spéciaux sont propres à un nombre plus ou moins grand de Communes.

Distinguons dès maintenant entre la région et la province telle qu'elle est en Italie ou le département français, qui sont des organes de l'État centralisé, et que l'État a cherché de former pour remplacer la région. Celle-ci a des caractères ethnographiques, sociaux, économiques, voire même linguistiques, qui lui sont particuliers. La province au contraire est organisée de manière à ne tenir [en] aucun compte ces caractères. Dans leur rage de tout uniformiser nos législateurs ont fait de la province un organisme absurde, chargé tout au plus de la manutention<sup>81</sup> des routes et de l'administration des Hôpitaux<sup>82</sup> des fous.

Groupement de toutes les régions, qu'un intérêt moral et matériel tient unies, est à son tour l'État. Lui aussi a ses fonctions particulières, importantes. C'est l'État qui est chargé de maintenir l'ordre dans le peuple, de le représenter devant les autres peuples, de lui donner les grandes lois générales.

Les États à leur tour ne sont pas quelque chose de fermé par une muraille chinoise, n'ayant aucune communication avec l'extérieur. Toutes les manifestations de la vie morale, économique, sociale d'un État ont des répercussions dans les autres États. Les idées comme les richesses courent de l'un à l'autre, les joignant tous dans un tout organique. Demain, il peut se faire que les divers États se groupent entre eux pour former des confédérations d'États, ce qui complèterait et donnerait organicité à la Société des Nations, qui telle qu'elle est organisée actuellement est un organisme en partie impuissant.<sup>83</sup>

Dans ce coup d'œil général, que nous croyons logique, nous passons de l'individu à l'Humanité, graduellement.

On ne peut annuler une partie de l'organisation sociale sans que la vie de la Société ne devienne plus difficile et ne s'arrête même.

Ainsi il a été impossible de détruire la famille sans causer des perturbations très graves dans la société. Il a été impossible de détruire la Commune, car elle est la base de la Société.

Dans quelques pays on a détruit la Région, mais avec des conséquences désastreuses.

---

<sup>81</sup> Soit de l'entretien.

<sup>82</sup> Soit Asiles.

<sup>83</sup> Dans le texte manuscrit on trouve en plus les considérations qui suivent : " Si on médite un peu sur la formation de la société humaine on voit qu'elle est un organisme formé de plusieurs parties qui se groupent entre elles graduellement. On passe de l'individu à l'humanité par degrés.

L'activité de chacun de nous a des répercussions et des conséquences grandes, immédiatement perçues autour de lui ; plus loin, elles sont plus faibles, moins visibles, plus tardives ; plus loin encore, elles sont plus faibles, moins visibles encore mais non moins réelles.

Ainsi le sentiment d'attachement qui lie l'homme à l'homme se manifeste graduellement, d'une manière plus intense dans la famille, moins intense dans la Commune, diminuant d'intensité à mesure qu'il embrasse un plus grand nombre d'hommes. L'amour de la Patrie, tel que le conçoivent les nationalistes de nos temps, cet amour qui voudrait accaparer pour lui je dirais toutes les forces aimantes de l'homme, ne laissant rien à la famille, rien à la Commune, rien à la Région, rien à l'Humanité est, disons-le sans peur de remuer trop de consciences, une aberration qui enlève à l'homme cet équilibre absolument nécessaire dans toute sa vie morale et matérielle afin qu'il puisse pleinement développer toutes ses facultés. "

Passer de l'individu à l'État, sans aucun organe intermédiaire, c'est vouloir construire une maison avec du sable.

Pourtant c'est ce qui a été fait dans quelques pays de l'Europe et en particulier dans le nôtre.

En Italie chacun de nous est détaché de tout ce qui l'entoure, de sa famille elle-même.

Dans l'État gigantesque nous sommes dispersés, isolés comme des gouttes d'eau dans la mer. Aussi sentons-nous notre profonde faiblesse devant ce géant et nous laissons-nous imposer quelconque fardeau, quelque pesant, quelque déraisonnable qu'il soit.

Il arrive maintenant ceci : l'État absorbe toute la richesse produite par chacun de nous et ne nous laisse que ce qu'est strictement nécessaire pour vivre.<sup>84</sup> Pourquoi l'État est-il arrivé jusqu'à ce point qui est profondément délétère au développement de l'économie nationale ? C'est parce qu'il a des dépenses énormes à couvrir, c'est parce que son organisation, qui n'est pas naturelle, consume une quantité énorme de richesse.

Délivrer l'État d'une quantité d'attributions qui ne lui appartiennent pas, lui donner par conséquent une liberté de mouvements plus grande, afin qu'il puisse remplir complètement le rôle qui lui est propre et qu'il doit maintenant négliger en partie, l'organiser rationnellement en donnant à chacune de ses parties ses attributions, tel est le but des régionalistes de tous les pays.

#### Deux mots d'histoire<sup>85</sup>

Le mouvement centralisateur a des origines très anciennes. C'est de la décadence des Communes et de la formation des principautés et des grandes Monarchies absolues qu'a eu son origine le mouvement centralisateur des États.

Les Communes italiennes, françaises, flamandes, enrichies par le commerce et l'industrie, élevées à un haut degré de culture par les Universités qui fleurissaient en elles, furent peu à peu soumises à leur puissance par quelques riches marchands ou quelques puissants Seigneurs. En Italie, ce fait s'étant vérifié presque en même temps dans toutes les Communes, il fut impossible à un de ces Seigneurs de devenir le maître de toute la péninsule, car il trouva partout un autre Seigneur qui le repoussa. Mais dans chaque État tous les pouvoirs et toutes les attributions étaient dans les mains des Seigneurs, maîtres de la vie, de la liberté et de la richesse de leurs sujets.

En France et en Allemagne<sup>86</sup> les puissantes maisons qui dominaient Paris et la Castille, au contraire réussirent à former ces deux grandes Monarchies qui se disputèrent le domaine du monde pendant deux siècles avec une suite de victoires et de revers. Pendant cette lutte gigantesque les Rois recueillirent peu à peu dans leurs mains tous les pouvoirs de l'État. La célèbre phrase de Louis XIV : " L'État, c'est moi. " n'était pas du tout l'expression d'un orgueil enflé par les adulations, mais représentait réellement les conditions politiques de l'époque.

---

<sup>84</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Ceci d'après des calculs faits par les hommes qui sont à la tête de notre finance. "

<sup>85</sup> Sous le titre "Deux mots d'histoire" Chanoux développe les thèmes de la centralisation et du nationalisme prévus dans le plan de travail rédigé dans le texte manuscrit.

<sup>86</sup> En réalité, Espagne.



C'est donc des anciens Régimes absolus et totalitaires que nous avons hérité la centralisation. Cela est si vrai que les Pays qui n'ont pas eu à subir un Régime absolu et qui ont toujours conservé leurs libres institutions n'ont pas eu la centralisation.<sup>87</sup>

Telle l'Angleterre, tels enfin les États-Unis de l'Amérique, la terre classique de la liberté.

La révolution française qui avait abattu toute l'ancienne société et toute son organisation, conserva la centralisation et la poussa même à ses plus extrêmes conséquences.<sup>88</sup>

Cela est dû au fait que les villes, qui avaient les éléments plus cultivés et ceux qui avaient fait la révolution et partant étaient les maîtres de l'État, concentrèrent en elles tous les pouvoirs. Paris devint la France, lui donna et détruisit les gouvernements, absorba toute sa vie intellectuelle et économique.

Cette centralisation moderne prit un caractère bureaucratique et paperassier, particulièrement ennuyeux et ridicule. Cela toujours [grâce] aux hommes des villes, qui devenus les maîtres absolus de l'État, l'organisèrent selon leur mode d'étudier et de résoudre tous les problèmes, c'est-à-dire sans se mouvoir des étroites parois d'une salle.

En Italie le fait est encore plus intéressant. Ayant obtenu son unité il s'agissait de cimenter les membres à peine réunis de la Nation. On crut que rien ne servait plus à obtenir cette unité qu'une centralisation niveleuse et destructrice de toute vie locale. Des hommes d'une haute valeur, tels que Minghetti, s'opposèrent résolument à cette conception ; mais la soif d'unité était telle que les centralisateurs emportèrent la pièce. L'organisation de l'Italie fut copiée exactement à celle de la France, avec tous les défauts des mauvaises copies.

Mais la manie de tout centraliser ne fut pas générale.

Comme nous l'avons dit, la Suisse, les États-Unis, l'Angleterre ont conservé intactes leurs autonomies. Sous des formes diverses, sous des aspects particuliers, l'Allemagne elle-même est un État autonomiste. Sauf la Prusse, les autres États de l'Empire allemand sont généralement petits, la vie locale y est très développée et tout le monde est d'accord à reconnaître sa valeur et son utilité, tellement qu'après la défaite de l'an 1918, lorsque tout le monde guillaumiste tombait,<sup>89</sup> la formation fédérale du Reich fut conservée intacte.

Mais l'on dira que l'organisation autonomiste a des origines très anciennes et que c'est par force d'inertie qu'elle [s]est conservée ; qu'il serait par conséquent impossible de transformer un État unitaire en un État décentralisé et même fédéraliste.

Cette assertion est cependant démentie par les faits. Du grand incendie de la guerre deux États sont sortis transformés en États fédéraux : l'Autriche et la Russie.

---

<sup>87</sup> En plus, à ce point dans le texte manuscrit : " Telle est la Suisse, telle cette portion de l'Allemagne qui ayant à sa tête l'Autriche forma le Sacré Empire d'Allemagne, ayant à sa tête Napoléon I forma la Confédération du Rhin et puis, s'unissant à la Prusse, forma l'Empire allemand, telle enfin l'Angleterre qui après la domination despotique des Tudor et des Stuart, après les révolutions de l'an 1645, la dictature de Cromwell et la révolution de 1668, a retrouvé la liberté sous la dynastie des Hanovre. Tels enfin les États-Unis, le plus grand peuple du monde, la patrie de la liberté, dont chaque État formant l'Union est formé sur un pied de liberté et d'autonomie communale qui sont sa force et sa grandeur. "

Dans le texte dactylographié Chanoux garde de tous ces exemples uniquement ceux concernant l'Angleterre et les États-Unis.

<sup>88</sup> En plus dans le texte manuscrit, inachevé : " Tombée du haut de son trône trop élevé, la royauté absolue ne se releva plus, elle fut anéantie par le choc. Elle fut remplacée par la Monarchie constitutionnelle qui a beaucoup plus de la république que de la Royauté, car au bout des comptes le Roi n'est que le premier sujet à la Loi qui domine sur tous.

Après ce choc formidable l'État moderne s'organisa hâtivement et les villes... "

<sup>89</sup> En plus dans le texte manuscrit : " où plus de 20 couronnes tombaient à terre ".

Ce sont deux exemples caractéristiques.

L'une, devenue un État de second ordre, un pauvre petit État ayant une grande tête et un corps minuscule n'a pas, cependant, concentré dans son immense capitale la vie étatique. Elle s'est organisée d'une manière fédérale. Chaque région a sa Diète, qui fonctionne régulièrement comme un parlement en petit.

Cette organisation fédéraliste n'a peut-être pas été une des dernières causes de la renaissance actuelle et de la prospérité de ce petit État.

L'autre, le plus grand Empire du monde, a été tourmenté par le terrible incendie de la Révolution. De cette révolution épouvantable, qui a cherché à appliquer les théories les plus absurdes, sort maintenant un monde nouveau. Le Communisme Russe n'est plus qu'en partie minime communisme. C'est un régime petit bourgeois, qui tend de plus en plus à devenir démocratique. Le mouvement qui a [à] sa tête Staline<sup>90</sup> et Rykoff, qui domine dans la vie russe, en est un indice très clair.

Cette Russie si bouleversée, qui s'achemine maintenant vers une vie nouvelle est un État fédéral. Et cette forme fédérale est déjà si ancrée dans la mentalité du peuple russe que, dit Dimitrieff, lorsque le Bolchevisme tombera, lorsqu'un autre gouvernement lui succèdera, fût-ce même le Tsarisme, la forme fédérale de l'Empire restera.<sup>91</sup>

De ces quelques considérations générales nous pouvons déduire que la centralisation n'est pas la forme la plus perfectionnée de l'État moderne, qu'elle n'est nullement nécessaire au développement de l'industrie, du commerce, de la civilisation moderne. Nous pouvons conclure au contraire que les États qui ont une large autonomie locale sont de beaucoup plus florissants que les États centralisés.

Ce qui vient à confondre nos statolâtres prêchant que notre régionalisme et tout régionalisme est un reste de passé à détruire et à ensevelir à jamais.

### Le Régionalisme est-il contraire à l'unité de la patrie ?

C'est une question, celle-ci, qui a été déjà envisagée de tous les points de vue et ennemis et défenseurs du régionalisme sont maintenant là-dessus en un parfait accord.

Non seulement le régionalisme ne brise pas l'unité de la patrie, mais il lui donne une cohésion merveilleuse.

Qu'est-ce qui cause la désunion dans les États ? Ce sont les contrastes d'intérêts. Or, les difficultés données par ces contrastes d'intérêts entre une partie et l'autre de l'État seraient éliminées car chacune réglerait ses affaires d'elle-même. D'autre part, la législation correspondrait beaucoup plus aux nécessités des diverses parties de la Nation,<sup>92</sup> et on n'aurait

---

<sup>90</sup> Le nom de Staline, que l'on retrouve aussi dans le manuscrit, a été ensuite effacé par un trait de plume dans le texte dactylographié.

<sup>91</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Ces quelques considérations pour démontrer que les Nations libres, celles qui n'ont jamais subi le joug d'un pouvoir absolu, qui en conséquence n'ont jamais dû souffrir une révolution, ont conservé intactes leurs institutions régionalistes et autonomistes. La Suisse brisée en cantons complètement autonomes est sur ce point un modèle. Dans les États-Unis d'Amérique la décentralisation est peut-être plus intéressante encore. Les divers États qui forment la Grande Confédération sont à leur tour composés de comtés, ces comtés sont formés de Communes qui ont une organisation extrêmement autonome.

L'Angleterre elle aussi a accordé aux Communes la plus ample liberté. "

<sup>92</sup> En plus dans le texte manuscrit : " car les besoins des diverses parties étant différents, les lois des diverses régions y pourraient clairement... "

plus à constater ces contrastes<sup>93</sup> entre Nord et Midi, par exemple, qui a été le ver rongeur de tous les Parlements et de tous les gouvernements italiens.

Du reste pas n'est besoin de raisonner longtemps : nous avons dans la Suisse un exemple vivant palpable d'un État profondément décentralisé, formé par divers peuples parlant diverses langues, appartenant à diverses religions, et pourtant un, d'une unité infrangible. Cette unité étonnante est due à la profonde liberté locale qui règne dans toute son organisation.<sup>94</sup>

Ceci nous porte à une autre considération d'une importance exceptionnelle. La formation ou l'agrandissement de plusieurs États, causés par la guerre, a soulevé un des problèmes de notre vie internationale : la question des minorités allogènes. Pour l'Italie le problème, quoique grave, n'est pas essentiel à sa vie de Nation, mais pour certains États c'est une question de vie ou de mort. Pour la Tchéco-Slovaquie, pour la Roumanie, pour la Pologne, pour la Yougoslavie, pour tous les Pays Balkaniques en général, la question est exceptionnellement importante. Mosaïques de peuples autour d'un centre plus au moins solide, leur vie politique est bien souvent arrêtée par ces questions de races qui deviennent de plus en plus aiguës et graves.

L'uniformité avec laquelle ils<sup>95</sup> sont organisés, pousse les minorités allogènes opprimées et vexées par les gouvernements qui veulent à tout prix les dénaturiser, à se révolter, à haïr les peuples qui les oppriment. Ce n'est pas sans raison que le problème des minorités allogènes a été défini " le ver qui ronge le flanc des peuples ".<sup>96</sup>

Une organisation régionaliste laissant à chaque peuple allogène la liberté de vivre et de prospérer, de s'administrer lui-même selon sa mentalité et ses besoins, dans les confins de l'État, assoupirait merveilleusement ces contrastes de peuples. La Suisse enseigne.<sup>97</sup>

Quand on voit la solution que l'on cherche à donner à ce problème des minorités allogènes aujourd'hui, en les transportant d'un État à l'autre<sup>98</sup>, en arrachant de leur foyer, de leur maison, ces pauvres gens coupables seulement de parler une autre langue et d'avoir un autre sang dans les veines, quand on voit des milliers et des centaines de milliers [d'êtres humains] traités de cette façon, un cri d'indignation s'élève de nos lèvres. Est-ce possible que dans ces temps-ci aient lieu ces transvasements de peuples, qui ont quelque point de ressemblance avec la traite des noirs sur les côtes de l'Afrique ?

---

<sup>93</sup> Dans le texte manuscrit : " cette concurrence " .

<sup>94</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Non seulement le régionalisme n'est pas contraire à l'unité de la patrie, mais c'est un des coefficients les plus importants de cette unité. "

<sup>95</sup> Dans le texte manuscrit : " ces États " .

<sup>96</sup> Dans le texte manuscrit : " Ce n'est pas sans raison que le problème des minorités allogènes a été défini 'le cancer ulcéreux qui ronge les flancs des peuples ' . Regardons, par ex., la situation de la Macédoine. Les Serbes veulent assimiler les Macédoniens. "

<sup>97</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Le régionalisme est pour certains pays l'unique moyen de salut, c'est l'unique forme qui permette leur existence. "

Ceux qui suivent avec un peu d'attention les faits internationaux ont observé en Europe centrale et les Balkans un nervosisme épouvantable. Au moindre petit fait, une étincelle brille. Et les lecteurs de ces lignes savent très bien que c'est une de ces étincelles qui a allumé l'immense incendie de la guerre mondiale.

Mais si pour ces peuples une organisation régionaliste est une nécessité absolue, pour nous elle est un besoin...

Le problème régionaliste n'est donc pas limité à notre pays. C'est un besoin général, [commun] à tous les peuples. "

Suit une phrase inachevée.

<sup>98</sup> À ce point Chanoux a noté en marge du texte dactylographié le rappel manuscrit suivant : " traité de Lausanne regardant l'émigration réciproque forcée entre Grèce et Turquie. "

Au nom de la Nation on commet aujourd'hui des crimes épouvantables. On payera bien cher dans l'avenir ces actes de sauvage brutalité, car ces masses traînées loin de leur patrie seront toujours une cause de désordre, de luttes<sup>99</sup>.

### Du Régionalisme au point de vue économique

" Un pouvoir central, quelque éclairé, quelque savant qu'on l'imagine, ne peut embrasser à lui seul tous les détails de la vie d'un grand peuple. Il ne le peut parce qu'un pareil travail excède les forces humaines. "

Ainsi parlait de Tocqueville, il y a plus d'un demi-siècle. Ces paroles deviennent de plus en plus d'actualité, car l'État moderne devient de plus en plus gigantesque, de plus en plus les nécessités sociales augmentent, de plus en plus par conséquent le champ réservé à l'activité des pouvoirs sociaux s'élargit.

Aujourd'hui c'est la grande lutte entre le Capital et le travail qui entre dans le droit public : demain ce champ s'élargira encore.

Or qu'arrivera-t-il ? L'État obsédé par les occupations innombrables qu'il s'est assumées perd de vue les nécessités générales du pays. Obligé à s'occuper de tout, il finit par ne s'occuper plus de rien d'une manière complète. Il devient ainsi cet être pesant, pachydermique, insensible à tout, souvent tracassier dans son incapacité et dans son impotence.<sup>100</sup> Pour accomplir tant bien que mal ses fonctions il a été obligé à mettre sur pied cette énorme armée de bureaucrates, qui vivent aux dépens de la société qui, formés eux-mêmes au milieu de cette bureaucratie formaliste et ignorante, deviennent des rouages sans intelligence, sans ouverture, bien souvent sans capacité, de la pesante machine bureaucratique.

Comment faire pour alléger l'État de cette quantité énorme d'attributions, dont la plus grande partie ne lui appartient pas ? Une organisation autonomiste, divisant le travail, dirions-nous, de l'organisation sociale entre l'État, la Région et la Commune réaliserait cette énorme économie de temps et d'énergies.<sup>101</sup>

---

<sup>99</sup> Les deux derniers paragraphes n'apparaissent pas dans le texte manuscrit.

<sup>100</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Tel est l'État moderne centralisé. "

<sup>101</sup> En plus dans une autre rédaction manuscrite de ce paragraphe : " C'est ainsi que l'État devient toujours plus incapable de remplir sa tâche gigantesque et, malgré des tentatives récentes de reconstruction, est transporté par les divers courants qui agitent la vie de la nation, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre comme une énorme carcasse de navire est ballottée par les flots de la mer. De plus en plus l'État donne l'impression d'un corps énorme, pesant, mais sans vie, sans intelligence.

Ce fait a blessé tout le monde et si l'on excepte les libéraux qui l'ont fabriqué, tous les hommes politiques ont cherché à lui donner une nouvelle vie par des réformes plus au moins audacieuses et plus au moins utiles.

Parmi ces réformes, la décentralisation basée sur une conception régionaliste de la société, est une de celles qui ont le plus agité les esprits des hommes de tous les partis politiques, de toutes les mentalités politiques. Ont paru dans tous les pays centralisés des études nombreuses et intéressantes soutenant la nécessité de briser cette centralisation excessive, d'organiser l'État sur un pied d'égalité, de liberté et d'organicité.

Parmi ces études il y en a de celles qui parlent d'une simple réforme de la bureaucratie, d'autres qui veulent donner aux Communes une liberté plus large, sans considérer la région, d'autres enfin qui embrassant le problème dans toute son ampleur proposent une réforme régionale et communale qui donne à la Région et à la Commune la plus large autonomie.

Partant de notre conception organique de la société nous soutenons que seule une large autonomie communale et régionale peut donner à l'État cette liberté qui lui est nécessaire pour résoudre les graves problèmes nationaux et surtout internationaux qui se présentent en ce moment.

Nous avons mis en tête de notre programme ces paroles : ... [l'auteur n'a pas transcrit ces mots d'introduction] ". Ce n'est pas sans raison. Elles sont l'expression de notre mentalité.

Aujourd'hui une grande partie des entrées de l'État est absorbée par les traitements des employés de la bureaucratie étatique ? Qu'on imagine l'économie extraordinaire que donnerait la réduction de celle-ci.

D'autre part une partie de ces mêmes employés pourrait travailler ailleurs et produire de la richesse au lieu d'en consommer.

Il y aurait un double avantage économique pour l'État de se décharger d'une partie de ses attributions. Avantage économique dans la dépense moindre, avantage dans la production de richesse majeure.

\*\*\*

Mais il y a une autre raison de beaucoup plus importante en faveur du régionalisme.

Chaque région a des besoins économiques et moraux, une organisation économique qui lui est propre, elle a par conséquent besoin de lois qui lui soient particulières.

Citons un seul exemple caractéristique : en Italie centrale et surtout en Italie méridionale la grande plaie de l'agriculture c'est la grande propriété : le *latifondo*. En Italie du nord, en particulier dans la zone alpine et préalpine, c'est le contraire qui arrive : la propriété est trop brisée<sup>102</sup>.

Il faudrait dans une partie de l'Italie diviser la propriété, il faudrait dans une autre partie l'agrandir. Comment organiser la législation dans un sens et dans l'autre, en même temps de Rome ? C'est matériellement impossible.

Ainsi en est-il des autres questions. Les intérêts d'une partie de l'État sont en contraste avec ceux d'une autre partie de l'État. Comment les accorder dans une seule et même législation ? Qu'on laisse à chaque partie le pouvoir de légiférer selon ses besoins et sa mentalité et l'on aura des lois vraiment justes, répondant exactement aux nécessités sociales.

Une telle législation aurait comme conséquence immédiate un développement merveilleux de l'économie du pays laquelle serait guidée dans sa direction naturelle, au lieu d'être, comme elle l'est actuellement, entravée par une série de lois et de *provvedimenti* tracassiers et nuisibles.

Car, notons-le bien, les nécessités des peuples changent, tout comme leurs idées. La législation doit suivre pas à pas un développement économique du peuple, elle doit continuellement s'adapter aux besoins qui changent continuellement, les canaliser dans ses règles, afin qu'ils ne débordent pas, et les conduire à leur débouché logique et fatal sans qu'ils ne soient entravés et partant ne causent des crises aiguës et graves. Si on laisse les pouvoirs légiférer à côté du peuple et non dans l'Olympe d'un Parlement ou plutôt encore dans la "sancta sanctorum" d'un ministère, on pourra suivre dans la législation la marche des peuples et on pourra ainsi passer d'une période à l'autre de l'histoire sans ces bouleversements révolutionnaires qui laissent toujours des plaies dans leurs corps.

#### L'utilité du Régionalisme au point de vue politique

C'est une question particulièrement intéressante. On clame et avec raison contre le désintéressement du peuple à la cause publique et on est étonné de voir la plupart des citoyens laisser faire, laisser passer tout ce qui est d'administration gouvernementale communale<sup>103</sup>.

---

Ce n'est donc pas par antipatriotisme que nous sommes régionalistes, mais c'est par un patriotisme éclairé, ouvert, inquiet des graves conditions nationales, et désirant y pourvoir par une action profonde et utile. "

<sup>102</sup> Soit *morcelée*.

Les gouvernements se succèdent, les partis ont des hausses et des baisses brusques et violentes, le navire de l'État va d'un côté, puis tourne violemment de l'autre, des minorités unies et décidées tentent continuellement l'assaut du pouvoir.

Pourquoi ce désintéressement si général à la chose publique<sup>104</sup> ? Il en est de ceux qui jouissent de ce fait. Pour notre compte nous en souffrons profondément. Car cela dénote un manque de formation dans le peuple qui en fait un esclave et un pupille.<sup>105</sup>

Le gouvernement, ce pouvoir lointain et insaisissable, qui fait tout, qui règle tout, jusqu'aux plus petits actes de la vie administrative, voilà le seul maître de l'État. La Commune dépouillée de toutes ses prérogatives est devenue une servante de l'État<sup>106</sup>. La région est niée. L'arrondissement et la province sont des organismes presque morts. Ce sont les Ministres, ou plutôt les bureaucrates des Ministères qui sont les vrais maîtres, les vrais législateurs, les vrais gouverneurs des peuples.<sup>107</sup>

Quand les peuples secoueront-ils ce joug qui les opprime et les humilie ? Ce n'est que lorsque le peuple se gouvernera de lui-même par le moyen des conseils communaux et régionaux, lorsque le gouvernement central s'occupera effectivement des intérêts généraux de la nation et non des intérêts particuliers de chaque citoyen pris séparément. Alors seulement le peuple pourra dire : " C'est moi qui suis l'État ".<sup>108</sup>

Mais il y a un autre avantage politique d'une organisation régionaliste de l'État. C'est la formation d'une élite d'hommes politiques d'action, capables de gouverner. On constate généralement que bon nombre de nos chefs de gouvernement sont des studieux<sup>109</sup>, des professeurs d'Université. Ces hommes d'une haute valeur, d'une rare érudition ont cependant un grave défaut : c'est d'être des théoriciens, bien souvent incapables de comprendre certaines nécessités des peuples et du reste éloignés du peuple par leur érudition même. Les membres mêmes des Parlements vivent généralement éloignés de la vie et des nécessités du peuple. Ils n'en sentent par conséquent nullement les besoins, les aspirations et les pulsations. Ce manque de sensibilité les rend inaptes à leurs graves devoirs. Plus que des conducteurs des peuples ils en sont des conduits, ils en subissent les mouvements et les luttes, ils n'en sentent que par reflet les haines, les amours, les frémissements. Cela cause entre le peuple et ses représentants un hiatus qui quelquefois devient criant<sup>110</sup>.

Si au contraire l'État était organisé par régions, ayant chacune son petit parlement, et par Communes, ayant chacune son Conseil communal qui ne soit pas sous tutelle, il arriverait ceci : les hommes politiques se forment dans les Assemblées communales et régionales, s'y

---

<sup>103</sup> Dans le texte manuscrit : " ...d'administration gouvernementale et administrative, tellement qu'on est arrivé à la nomination des 'podestà'. "

<sup>104</sup> En plus dans le texte manuscrit : " ...et partant à la politique ? "

<sup>105</sup> En plus dans le texte manuscrit, apparaît cette phrase inachevée : " On a défini l'État, le peuple organisé. Si cette inaptitude à se gouverner était réelle on devrait au contraire le définir un troupeau de moutons guidé par quelques... ".

<sup>106</sup> En plus dans le texte manuscrit et inachevé : " qui lui donne et enlève son chef et un Conseil communal qui surveille ses actions comme celles des... ".

<sup>107</sup> En plus dans le texte manuscrit, effacé par Chanoux en un second moment : " Eux, ils sont sujets, comme avant, plus qu'avant la Révolution française. Alors il y avait le Roi, maintenant il y a plusieurs Rois, invisibles, irresponsables qui commandent, qui gouvernent. À la souveraineté d'un seul, qui avait en plus la légitimité de son pouvoir, on a échangé [soit *substitué*] la souveraineté des hauts scribes des Ministères. "

<sup>108</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Alors seulement on pourra définir l'État : le peuple organisé. "

<sup>109</sup> Soit *des hommes d'études*.

<sup>110</sup> En plus dans le texte manuscrit : " et qui nous pose devant la grave question : est-ce que les membres du Parlement représentent réellement le peuple ? "

préparent à l'action et de là les plus capables d'entre eux passent dans les Assemblées nationales.<sup>111</sup>

Aujourd'hui<sup>112</sup> il arrive que les hommes des Communes et des petites villes de la Province sont toujours des méconnus, des oubliés, malgré leur capacité, tandis que ceux qui vivent dans les grandes villes et surtout à la Capitale ont tous les moyens pour dominer, malgré quelquefois leur incapacité. Cela ne pourra pas arriver demain si les idées régionalistes viendront à dominer.

Les vrais hommes d'État viennent presque tous de la province et de la campagne. Qu'on ne fasse pas tarir cette source vraie d'hommes de capacité par la destruction de toute vie locale. Qu'on la vivifie au contraire par l'augmentation de cette vie locale.

Enfin notons un autre avantage politique du régionalisme.

Si l'on observe avec un peu d'attention les causes qui ont préparé les grandes révolutions, si surtout on observe la cause de ces revirements de régimes, si fréquents dans certains peuples depuis quelques siècles, on trouvera qu'une des causes est l'organisation trop centralisée de ces États. Prenons la France.

Dans le dernier siècle elle a été république, puis Empire, puis royaume, puis de nouveau république, puis de nouveau Empire, enfin république. On se demande si le peuple français a pu changer de tête et de mentalité autant de fois qu'il a changé de régime. Certes non. Pourquoi alors cette série de revirements de régimes ? C'est très simple. La France est un des États les plus centralisés de l'Europe. Paris est la France, toute la vie étatique y est centralisée. Comme c'est le gouvernement central qui fait tout, c'est lui aussi qui est responsable de toutes les erreurs qui sont commises : c'est par conséquent contre lui que se dirigent toutes les haines des victimes de ces erreurs.

Donc, pour la moindre chose : à bas le gouvernement ! Or, ce n'est pas une révolution qui peut donner le bien-être à un peuple. Certes, quelquefois une révolution est nécessaire : c'est quand pour une cause quelconque on veut entraver la marche des peuples vers de nouvelles formes de vie sociale. Mais une évolution lente et sûre des lois d'un pays dérivant du contact intime et continu du gouvernement et des peuples vaut mille fois mieux qu'une révolution, car elle en a tous les avantages, sans en avoir les dommages.

Pour suivre la marche du peuple il faut donc que les gouvernements vivent toujours en contact direct avec lui, il faut que tous les besoins, sans cesse renaissants, des peuples soient toujours satisfaits.

Alors toute cause de révolution est éliminée.

Pour maintenir continuellement ce contact avec le peuple rien n'est plus utile qu'une organisation régionaliste. C'est intuitif.

D'autre part les erreurs commises par les gouvernements...<sup>113</sup>

## La Commune

---

<sup>111</sup> En plus dans le texte manuscrit: " Tout le monde peut voir l'utilité d'une telle formation des hommes dirigeants de la Nation. "

<sup>112</sup> Dans le texte manuscrit on ne retrouve pas les paragraphes de " Aujourd'hui..." jusqu'à la fin du chapitre.

<sup>113</sup> Dans le texte dactylographié Chanoux a écrit à ce point :

"etc. ". Dans le Fonds Chanoux on ne trouve nulle part la suite de ce paragraphe.

La Commune est après la famille le premier organisme social qui lie l'homme à l'homme et qui lui fait sentir sa nature d'être sociable.

Regardons avec beaucoup d'attention cet organisme vénérable, qui nous rappelle toute l'histoire de notre pays, qui nous redit nos gloires anciennes. C'était un petit État qui avait toutes les fonctions de l'État. Qui ne rappelle les Communes du Moyen-Age ? Qui n'a pas médité sur les causes de leur grandeur et de leur prospérité ? Et sans penser à ces grandes Communes, que n'ont-elles pas été nos petites Communes valdôtaines qui avaient tout ce dont elles avaient besoin, l'Église qui était la maison commune, l'école à laquelle tous concourraient et que tous aimaient, les Rectories qui donnaient aux jeunes gens plus intelligents une instruction énormément supérieure à celle que l'on donne aujourd'hui à nos enfants. Que ne pensons-nous à ces réunions où toute la paroisse s'assemblait pour discuter des intérêts communs, ces réunions où le peuple démontrait réellement une capacité de raisonner et d'agir dont aujourd'hui, habitué comme il l'est à être un gouverné, il est incapable ?<sup>114</sup>

Faut-il énumérer les maux de la Commune actuelle<sup>115</sup> ? Ils sont graves, terriblement graves. Ils sont de deux sortes, ceux qui viennent des relations de la Commune avec l'État et la Province et ceux qui viennent de l'organisation même interne de la Commune.

La Commune est considérée aujourd'hui par les pouvoirs supérieurs comme un être irresponsable dont il faut contrôler tous les actes et guider tous les mouvements, auquel il faut laisser le moins de pouvoirs possibles. Ainsi on a enlevé à la Commune beaucoup de ses attributions. L'École lui a été enlevée, il n'y a pas très longtemps malgré les protestations de tout un peuple, malgré les résultats épouvantables de l'École gouvernementale. Maintenant ce n'est plus qu'une ombre, car la dernière de ses libertés, le Conseil communal et le syndic électif, lui ont été enlevées.

La Commune n'est maintenant plus rien. C'est une subdivision de l'État qui lui donne et [lui] enlève son chef quand cela lui semble bon.

La Commune est ensuite très mal organisée intérieurement. Avant les nouvelles réformes, nous avions un Conseil communal et à sa tête un syndic. Or, il arrivait ceci : les membres de la Commune après avoir nommé les conseillers se désintéressaient complètement des affaires de la Commune. Ce désintéressement à la vie communale et aux besoins communaux causait des dommages très graves, car il manquait à l'activité du Conseil communal ce contrôle des personnes intéressées et cet aiguillon à leur activité, qui en est la conséquence.

Aujourd'hui sous le régime des "podestà" ces maux [se] sont encore plus accentués, car d'une part les liens d'esclavage de la Commune [par rapport] à l'État [se] sont encore plus resserrés et le désintéressement des habitants aux affaires de la Commune est augmenté.

### Les remèdes

À chaque mal son remède. Selon notre conception de la société, par laquelle il faut laisser le plus de liberté et le plus de responsabilité possible aux individus<sup>116</sup>, nous soutenons que le

<sup>114</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Pourtant n'est-ce pas juste que tout ce qui peut être fait par la Commune, dans l'intérêt des habitants, doive être fait directement par elle, sans qu'un organe plus éloigné vienne s'y intromettre [soit *mêler*], en arrêter l'exécution et le faire passer au crible de son incapacité prétentieuse ? ".

<sup>115</sup> Dans le texte manuscrit ce paragraphe est précédé par le titre : " Les maux de la Commune actuelle ".

<sup>116</sup> En plus dans le texte manuscrit: " aux organismes qui sont les plus proches de l'individu ".



"communiste", c'est-à-dire le membre de la Commune, doit avoir plus d'autorité dans la Commune et que la Commune doit avoir plus d'autorité<sup>117</sup> dans l'État.

Ainsi dans les Communes nous soutenons qu'il faut non seulement reconstituer le Conseil communal et redonner un syndic<sup>118</sup>, mais que les membres de la Commune doivent avoir le droit de délibérer eux-mêmes directement dans les affaires les plus importantes. Pour les actes ordinaires de l'administration communale ce serait le Conseil communal à délibérer, pour les actes extraordinaires il faudrait interroger directement les membres de la Commune<sup>119</sup>.

Ainsi lorsqu'il s'agit de construire une route, un édifice scolaire, d'aliéner une propriété communale ou d'acquérir une propriété privée, etc., il faudrait un référendum.

Cette organisation, qu'on le croie [ou non], est très naturelle, car toute société de quelconque genre des plus grandes aux plus petites est organisée de telle façon.

Ce n'est qu'[à] l'Assemblée générale des membres [d']accomplir les actes extraordinaires et [d']accomplir les transformations qu'elle croit opportunes<sup>120</sup>.

D'autre part la Commune doit être délivrée des liens et du contrôle pesant de l'État qui en entravent toute activité et tout développement. Ce contrôle théoriquement aurait le but de surveiller l'activité des hommes qui sont à la tête de la Commune, afin que par leur incapacité ou par leur mauvaise volonté ils ne commettent des actes contraires aux intérêts de la Commune<sup>121</sup>, ou gouvernent arbitrairement pour leur intérêt personnel. Mais ces buts sont-ils obtenus par le contrôle étatique ? Non, car il est fait par des personnes absolument incompétentes. Généralement c'est un fonctionnaire de la Préfecture qui approuve ou désapprouve les bilans, qui juge les actes des administrateurs, qui au nom de l'État leur met le *veto* ou les sanctionne. Mais que peut-il savoir des besoins d'un pays cet homme qui a toujours été enfermé entre quatre murailles d'une étude ? Comment peut-il contrôler les actes des administrateurs d'une Commune qui ont mille moyens pour lui faire voir blanc pour noir ?<sup>122</sup> Un contrôle, certes, doit exister, mais de la part des personnes intéressées, c'est-à-dire des membres de la Commune.

Eux seuls peuvent juger de leurs intérêts.

On dira qu'ils en sont incapables. Mais alors où allons-nous ? Ou l'on admet dans le citoyen la capacité de s'administrer et de juger,<sup>123</sup> et alors tout acte de volonté collective a sa raison d'être et sa valeur ; ou on le nie et alors on doit accepter complètement et absolument un régime absolu.

Ou l'on admet dans l'homme un citoyen. Ou l'on voit en lui un sujet. Il n'y a pas de milieu.

Pour notre compte nous reconnaissons dans l'homme quelqu'un qui est capable de penser, de vouloir et de raisonner, quelqu'un capable en somme de se gouverner. Nous reconnaissons que l'homme est dans la société non un sujet mais un citoyen.

Voilà notre principe. Nous croyons que quiconque part de ce principe doit arriver à ces conclusions et doit approuver notre autonomisme.

---

<sup>117</sup> En plus dans le texte manuscrit : " dans la Région et partant... ".

<sup>118</sup> En plus dans le texte manuscrit : " éligible ".

<sup>119</sup> En plus dans le texte manuscrit : " par un référendum. "

<sup>120</sup> En plus dans le texte manuscrit : " D'autre part qu'on ne croie pas que cela soit impossible, puisque cela a été possible dans certains pays, aux États-Unis par exemple. "

<sup>121</sup> En plus dans le texte manuscrit : " [et] à ceux de l'État ".

<sup>122</sup> En plus dans le texte manuscrit : " Ce contrôle se résout en une parodie. "

<sup>123</sup> En plus dans le texte manuscrit : " et alors toute élection de quelconque genre... ".

## Le Régionalisme et l'avenir

La société actuelle est en pleine crise. Le Parlementarisme est à son déclin, un monde nouveau s'élabore lentement, une société nouvelle se forme. Les diverses tendances révolutionnaires ou quasi révolutionnaires qui se manifestent partout, sous des formes différentes, avec des caractères quelquefois étranges, en sont un indice très clair. Dans bon nombre d'États on parle de dictature, de pouvoirs absolus. On espère le salut d'un homme, ou d'un régime de quelques hommes.

Ce fait a une valeur d'indice très grande. Tous les temps de dictature ont couvé des bouleversements sociaux. La dictature est le dernier refuge d'une société qui n'a pas la force de résoudre certains problèmes, qui en sent cependant la force écrasante, ou bien le premier refuge d'une société nouvelle qui n'a pas encore la force de se tenir debout.

Le libéralisme, qui depuis cent ans domine en maître dans la vie des peuples, a porté deux graves inconvénients : l'isolement des individus et la toute puissance de l'État.

À l'un des inconvénients la législation actuelle de tous les pays tendant au régime corporatif tâche d'apporter un remède. Quelque chose a été déjà faite. Quelque chose le sera dans l'avenir.

L'autre est peu à peu éliminé par les nouvelles doctrines, la nouvelle mentalité décentralisatrice et fédéraliste se formant peu à peu dans tous les champs et dans tous les pays. Les grands États centralisés sentent qu'ils ne peuvent plus vivre avec l'organisation actuelle : plus ils s'agrandissent, plus ils sentent le besoin de la décentralisation, plus leur vie devient intense, plus ils sentent la nécessité de ne pas l'absorber<sup>124</sup> sur un seul point. Ils sentent qu'ils ne doivent pas mourir d'apoplexie. Ils veulent donc respirer, avoir de l'air, se mouvoir librement pour pouvoir travailler et produire.

De ce besoin de respiration et d'équilibre est né et s'est développé le mouvement régionaliste. Les jeunes de tous les pays, ceux qui pensent et qui méditent, ceux qui savent avoir une idée et des convictions mûries par le raisonnement et l'étude et le travail sentent profondément ce besoin de vie et de liberté.<sup>125</sup>

---

<sup>124</sup> Soit la concentrer.

<sup>125</sup> Dans le texte manuscrit on retrouve des considérations qui peuvent représenter une conclusion de l'essai et un morceau qui en constitue une sorte de prémisse. Nous les publions de suite, en les regroupant selon le sujet :

### *Notre Régionalisme*

Les quelques brèves considérations que nous avons faites démontrent que ce n'est pas au nom d'un passé, d'une tradition, que nous sommes régionalistes.

Certes, nous sommes traditionalistes dans [le sens] que nous reconnaissons que l'on ne peut renier l'expérience des siècles, sans tomber dans le vague, l'incertain, le chimérique. Mais le passé est pour nous aussi un passé : nous regardons à l'avenir. Or, cet avenir nous voulons l'avoir, nous voulons le préparer, cet avenir nous voulons qu'il soit digne du passé et même meilleur que le passé.

### *Le Passé et l'Avenir*

Dans ces quelques pages très générales sur un sujet si vaste, nous avons tâché de considérer notre sujet avec froideur, abandonnant tout rappel à la tradition et à son importance.

Nous l'avons fait expressément.

Car si nous sommes régionalistes ce n'est pas au nom d'un passé si noble soit-il et d'une tradition si digne soit-elle d'être continuée. Certes, nous n'avons nullement l'orgueil stupide de croire que ce qui est passé a été mal et que ce qui doit venir est un bien, et de refuser les enseignements de l'histoire.

Mais les peuples marchent continuellement, car ils ont toujours de nouveaux besoins moraux et matériels à satisfaire ; les moyens qu'ils emploient pour les satisfaire changent aussi continuellement.

### *Le Régionalisme et l'avenir*

---

## 6 Trois notes manuscrites, sans date, en vue de causeries sur le thème du régionalisme

Dans nos temps, nous observons un phénomène à double direction : dans un sens les États, malgré leur nationalisme farouche et exagéré, par la nécessité même du commerce, de l'industrie, des communications, s'amalgament, perdent leurs caractères particuliers, se standardisent, je dirais, se placent sous un même modèle. Ce qui était orgueil et particularité de chaque soi-disant nation va se perdant graduellement sous les flux et reflux des relations internationales. De là le nouvel internationalisme, qui est aussi accompagné théoriquement et guidé pratiquement par l'internationalisme de l'Église catholique, par celui de l'Internationale socialiste et par celui plus prononcé encore de la III<sup>e</sup> Internationale communiste.

À côté de ce mouvement internationaliste il est un autre mouvement : le mouvement régionaliste, qui va graduellement prenant force, conscience et volonté, dans presque tous les pays de l'Europe, qui ont une organisation centralisée, et qui a déjà donné ses fruits dans la formation fédérale de la Russie, de l'Autriche et récemment de l'Espagne. Il est le résultat de la réaction à la centralisation absurde que les monarchies absolues antérieures à la Révolution française avaient favorisée et que celle-ci a porté au paroxysme. Il est le résultat de la nouvelle conscience de leur être que tous les petits peuples, ensevelis sous le flot niveleur des grands États, ont acquise. Il est le résultat enfin des nouvelles nécessités sociales et politiques des États.

Retournons un moment en arrière dans l'histoire et jetons un coup d'œil sur l'organisation des États vers l'an 1700, dans la période, c'est-à-dire, où les monarchies absolues avaient terminé leur travail de formation des États modernes par la destruction des libertés communales et par la dévirilisation de la noblesse campagnarde. En Espagne les royaumes de Léon, des Asturies, de la Galice, englobés dans la monarchie espagnole, n'existaient plus. Les Généralités de la Catalogne et de l'Andalousie n'avaient plus de vie, l'ancien royaume d'Aragón, parmi les plus puissants de la péninsule ibérique, n'était plus même une expression géographique. En France le règne de Louis XIV avait détruit la noblesse en l'asservissant, il avait détruit les dernières libertés des communes, il avait ébloui la France et l'Europe par le luxe et la grandeur de la Cour de Versailles, donnant l'impression au monde que tout ce qui existait aurait dû passer par

---

Ce n'est donc pas seulement au nom du passé que nous sommes régionalistes, c'est aussi au nom de l'avenir. Nous le savons positivement : les grands États centralisés n'ont plus leur raison d'être ; plus ils s'agrandissent, plus ils ont besoin de la décentralisation : plus leur vie devient intense, plus ils sentent la nécessité de ne pas absorber dans un seul point toute cette vie.

Ils sentent qu'ils ne doivent pas mourir d'apoplexie. Et alors ils sentent absolument la nécessité de respirer, d'avoir de l'air, de se mouvoir assez librement pour pouvoir travailler et agir.

### *Le Nationalisme*

La grande plaie de nos temps modernes c'est le nationalisme.

Qu'est-ce que le nationalisme ? Il [y a] une étrange confusion d'idées et de principes dans ces temps-ci. Chacun a une patrie, chacun aime sa patrie, tout comme chacun aime sa famille et s'aime soi-même. Or l'amour de la patrie est arrivé dans certains moments, et par certains endroits, jusqu'au paroxysme.

Chaque peuple croit aujourd'hui être le peuple élu, le peuple supérieur à tous les autres par intelligence, par capacité, chaque peuple croit avoir la destinée lumineuse, être le guide du monde, être le *super-peuple*. Alors ce n'est plus l'amour de la patrie et de son peuple qui domine, c'est l'orgueil de la patrie et de son peuple.

Voilà le nationalisme : aberration du patriotisme. Or c'est le fils de la révolution française et du libéralisme : (...). Heureusement le nationalisme, arrivé dans ces temps-ci au paroxysme, démontre dans son corps les risques de sa dissolution. Trop d'organismes internationaux existent en ce temps-ci perçant les frontières qu'on voudrait rendre insurmontables. Toute l'organisation de l'industrie a désormais dépassé les confins des États, par les grands organismes des "trusts" et des cartels internationaux, les organisations ouvrières pensent et agissent désormais d'une manière internationale aussi. Tout ce qui est le substratum de l'organisation sociale de demain a une forme internationale. "

le moule de Paris. Dans la Prusse et dans la Russie, allaient se formant ces deux puissantes monarchies absolues, qui, depuis, ont régné despotiquement jusqu'à la guerre européenne, malgré les quelques concessions apparentes au libéralisme niveleur. L'Autriche commençait avec Joseph II sa politique de domination germanique sur les divers peuples considérés inférieurs, politique qui la conduira à la révolution hongroise de 1848 et à la débandade générale de 1918. L'Angleterre avait uni toutes les parties de l'Île Britannique, par la réunion des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse et par l'écrasement du peuple irlandais.

1789-1793 - La Révolution Française.

Les trônes tremblent, la vieille noblesse usée tombe, le Tiers État donne l'assaut au Pouvoir.

1789 - C'est la France qui veut devenir maîtresse d'elle-même, c'est tout le peuple français, surtout celui des provinces, qui veut acquérir à nouveau son droit à la vie. Un moment il semble que la Province française prenne le dessus et redonne à la France son organisation la plus logique, une organisation fédérale. Ce fédéralisme débouche dans la Gironde, qui l'a [réduite à rien] faute d'énergie et d'hommes.

1793 - Les fédéralistes Girondins sont vaincus et dispersés. Paris, avec sa canaille énergique, domine.

C'est la France centralisée, c'est la France de Paris et des départements qui naît, c'est la France d'aujourd'hui, arriérée et sujette à l'apoplexie, qui se forme. Napoléon surviendra et il ne fera que continuer l'œuvre de 1793.

La Restauration. 1830, 1848, 1851, 1870 se suivront faits par Paris, acceptés par la France, qui ne feront que continuer l'œuvre de 1793.

Et les autres nations, dans le courant du XIXe siècle, devenant libérales (non libres) copient la France.

Et les nations nouvelles, les nations jeunes, les nations nouvellement formées s'organisent en faisant de mauvaises copies de l'organisation française.

L'Italie, plus que toutes les nations, a copié.

Elle a surtout copié après 1878, quand les gauches radicales sont allées au pouvoir.

Et c'est la France de 1793 qu'elle a copiée, matériellement, stupidement, sans intelligence, sans aucune originalité et habileté.

Et nous avons eu cette merveille d'organisation qu'est l'Italie d'aujourd'hui, avec une bureaucratie pesante et stupide, avec une capitale parasite, avec un peuple mouton, avec la belle plaie du méridionalisme dans les administrations publiques, avec enfin le Fascisme au pouvoir. Car, notons-le bien, le fascisme est le produit logique de l'organisation centralisée libérale italienne.

Le fascisme est au pouvoir parce qu'il a suffi d'occuper 4 ministères à Rome pour devenir le maître d'un peuple de 40 millions d'individus.

\*\*\*

Comme réaction à la situation illogique et anormale d'organisation des États, est né le régionalisme, ou plutôt sont nés les divers régionalismes.

Car chaque partie de l'Europe a vu surgir des courants régionalistes, qui ont acquis des formes très différentes les uns des autres. Dans certains pays le régionalisme est devenu même programme d'État pour certains partis politiques. Dans certains autres il est resté à l'état d'épisode, mais toujours il a repris force et, ce qui plus est, conscience de ses droits.

Il est un mot qui est venu se formant peu à peu, dans la société moderne : le régionalisme. Il est une doctrine politique, qui est en élaboration et qui est née de la réaction contre la centralisation absurde des États européens à forme française : le fédéralisme.

Deux faits qui naissent d'une même cause et qui ont un même but, mais dont les manifestations diffèrent.

Disons aujourd'hui deux mots du régionalisme.

Nous donnerons demain un petit aperçu de la doctrine fédéraliste.

Le régionalisme.

La société moderne s'uniformise, se standardise. Grâce à la facilité des communications entre les hommes, tous les hommes ont tendance à devenir égaux. Même mentalité, même culture superficielle, même mode d'habillement et de conception de la vie, mêmes passions et mêmes corruptions, en un mot même civilisation.

Les inventions de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont préparé ce mouvement niveleur, que les dernières inventions du siècle vingtième n'ont fait qu'accentuer : tandis que ce processus d'uniformisation universelle de la culture et de la pensée avait lieu dans le monde, il se vérifiait dans le champ politique un phénomène inverse. En 1793, quelques années avant l'utilisation de la locomotive, en France les Jacobins abattaient les Girondins et donnaient à la nation qui, alors, avait les yeux du monde tournés<sup>126</sup> sur elle et qui en semblait le prophète, ils lui donnaient, dis-je, la constitution centralisée actuelle. Abattus les Girondins, les fédéralistes, Paris devint la France.

Il n'y eut plus rien en France d'autre que Paris. Il devint le cerveau et le ventre de la France.

Napoléon survint, la Restauration, 1830, 1848, 1851 survinrent. Mais la France resta telle qu'elle avait été faite dans la terrible année 1793.

Le libéralisme, fils et père de la révolution française, se répandait dans ce laps de temps dans le monde. Et le monde pour être libéral, copiait, copiait stupidement la France.

Et l'Italie, devenue un État unique, se mit à copier plus stupidement que les autres.

Avec l'avènement des gauches radicales au pouvoir, après la chute du Ministère Minghetti, le seul qui eût une vision plus claire de la réalité, cette manie de copier arriva au paroxysme. Tout devait être fait en suivant le modèle français.

Et nous eûmes la belle organisation administrative actuelle de l'Italie.

À côté de ce processus de centralisation de toutes choses dans les capitales des États, à côté de la formation de l'immense armée bureaucratique qui s'alourdit sur<sup>127</sup> la société moderne, il se vérifia un autre phénomène. Chaque État, chacun des prétendus grands modernes, chacun même des...<sup>128</sup>

Dans le monde social il y a deux forces généralement en antagonisme : les forces conservatrices et les forces réformatrices.

---

<sup>126</sup> Soit *fixés*.

<sup>127</sup> Soit *qui pèse lourdement*.

<sup>128</sup> Phrase non terminée.

Chacune des formations successives de la société, chacun de ses mouvements, porte nécessairement comme conséquence des changements : changements dans les mœurs, changements dans les situations économiques, changements dans les situations intellectuelles. Il est dans l'ordre naturel des choses qu'il y ait des individus dont ces changements lèsent les intérêts ou dont ils heurtent les idées, et qui voudraient maintenir le "statu quo" ; et qu'il y ait d'autres individus qui désirent ces changements précisément parce qu'ils sentent que de ces changements est née et est en voie de formation une nouvelle situation plus conforme à la justice et au bien social.

Dans l'autre petite conférence j'avais traité du régionalisme et nous avons vu ensemble qu'il est essentiellement cette force plus ou moins consciente qui fermente dans les petits peuples qui risquent d'être submergés par les plus grandes formations ethniques, les peuples nationaux, les nationalités, dont ils font partie.

Or, nous constatons ceci : les conservateurs actuels sont en général des nationalistes.

Ils veulent maintenir l'esprit actuel de nationalisme outré, ils veulent relever de plus en plus les barrières entre les peuples, ils veulent absorber dans l'État, conçu comme un être supérieur, qui (...) <sup>129</sup> tout et dont tout vient et où tout va, l'État éthique de Hegel, toutes les énergies du peuple. Ils veulent étouffer la vie des petits peuples dans l'espoir que cela donne [une] plus grande cohésion et unité aux peuples-État, aux peuples-nation, aux grands peuples.

Ils veulent en somme que tout reste dans l'état actuel, dans cet État que le libéralisme jacobin a créé et dont le fascisme, quoi qu'il veuille en dire, est l'héritier et le continuateur.

Mais les peuples marchent, les mentalités se modifient, les besoins sociaux se transforment.

Et voilà que le régionalisme, qui semblait un reste de passé à détruire et à ensevelir à jamais, force de conservation des petits peuples, devient force de renaissance, force de réformation, force d'avenir.

Et voilà que sur le régionalisme se greffe le fédéralisme.

Le fédéralisme naît avant tout d'une conception plus claire des réalités.

Examinons brièvement les cartes ethnographiques du monde. On nous a toujours dit que les éléments constitutifs de la nationalité sont la langue, la race, le territoire. Et de cette conception nationaliste sont nées les idéologies panlatines, pangermaniques, panslavistes, idéologies que la guerre a définitivement détruites.

On a toujours dit que le principal élément de la nation c'est la langue.

Et nous avons pourtant vu ceci : d'un côté des pays, des nations, qui parlent plusieurs langues telles la Suisse, la Belgique, l'Angleterre.

D'un autre côté plusieurs pays, plusieurs nations qui parlent une seule langue, telles l'Angleterre et les États-Unis, l'Espagne et les Républiques de l'Amérique centrale et méridionale, la France, la Belgique et le Canada.

Ce n'est donc pas la langue l'élément déterminateur <sup>130</sup> de la nationalité.

On a toujours dit que l'autre élément principal était la race : mais alors comment expliquer la formation de la nation des États-Unis, vrai croisement de races, comment expliquer les successives migrations et superpositions des peuples qui ont eu lieu en tout temps et en tous lieux, sans que le concept de nationalité en ait été modifié. Comment expliquer la formation,

---

<sup>129</sup> Mot illisible.

<sup>130</sup> Soit *déterminant*.

par exemple, de certaine mentalité nationaliste dans des individus originaires de d'autres pays ? Tels les Italiens immigrés en France et devenus plus Français que les Français ?

*7 Texte dactylographié, sans date, du discours tenu par Émile Chanoux à l'occasion de sa réception dans l'Académie Saint-Anselme, 1936 - Le Ru de Champlong-sur-Villeneuve*

En acceptant l'honneur de faire partie de l'Académie de Saint-Anselme, je sentais aussi le devoir de m'acquitter de ma dette d'entrée.

Et pendant que je cherchais l'argument pour m'acquitter de cette dette, celui-ci vint à moi.

Depuis longtemps je cherchais, sans le trouver, le règlement du Ru de Champlong-sur-Villeneuve.

On m'avait dit sur l'organisation de ce ru des choses intéressantes et je voulais mettre la main sur le document écrit qui codifie cette organisation.

Or, le hasard me conduisit un des descendants d'une des plus vieilles familles du pays désirant obtenir une copie de ce même règlement, devant servir à la documentation de la pratique regardant la reconnaissance du droit de dérivant d'eau du canal.

Je fis cette copie et me gardai une autre copie comme souvenir<sup>131</sup>.

C'est de cette copie que je vais extraire les passages que je vais soumettre à votre attention.

Il s'agit d'un règlement qui est daté du 25 février 1708, mais qui est bien plus vieux parce que, dans le verbal d'approbation fait en cette date, il est dit que tous les intéressés :

" disent attestent et approuvent que de tout tems de leur mémoire les dits Statuts, règlements et ordonnances ont été introduits, observés et régulièrement exécutés pour regard du dit ruz de Champlong et comme tels doivent estre régulièrement observés par tous les parts ayants au dit ruz ainsy qu'ils répètent avoir esté observé jusques à présent et jusques au dernier débordement du dit ruz et lesquels règlements, statuts et ordonnances ils confirment et renouvellent et veullent estre observés à perpétuité selon leur forme et teneur. "

La Paroisse de Villeneuve occupe, comme l'on sait, le fond de la Vallée centrale d'Aoste, au débouché des Vallées de Rhêmes, Valsavaranche et Cogne, s'étendant sur le versant gauche de la Doire par les coteaux ensoleillés de La Crête, Montovert et Cumiod et sur le versant droit, par les vastes coteaux de Champlong, comprenant la plus grande partie de la paroisse.

C'est ce coteau qui est arrosé par le ru qui nous intéresse.

En montant à Valsavaranche on l'a, bon compagnon, pendant plus d'une heure, le long de la route solitaire.

" (Il) se prend - je continue à citer mon texte - et se lève dans les flous<sup>132</sup> et dans la paroisse de Valsavaranche et se conduit jusques aux pertinences de Champlong par des lieux précipiteux et soumis à plusieurs ravines et allavanches, ce qui fait que ce ruisseau est de grosse dépense pour la levée et la conduite jusques à l'endroit que l'eau se partage appelé la Grand-Cherietty, laquelle eau depuis le dit lieu se distribue sur tous les parts ayants de la Coste de Champlong jusques aux pertinences d'Issogne là où il finit. "

<sup>131</sup> En effet, parmi les documents du Fonds Chanoux, on retrouve la copie du règlement, manuscrite par Chanoux lui-même, qu'on peut consulter de suite.

<sup>132</sup> Il s'agit probablement d'une lecture erronée.

Notons que cette Issogne est la ferme que l'on voit en face en montant dans la Vallée de Cogne, appartenant maintenant au Comm. Bombrini du Château d'Aymavilles.

J'ai admiré deux choses dans le règlement que je Vous illustre : avant tout l'organisation de la distribution de l'eau, ensuite l'administration du ru.

Notons avant tout l'organisation de la distribution de l'eau.

Je continue à citer :

" Le ruisseau étant levé et conduit jusques à la Grand-Cherietty, il s'y partage par moitié et à quelque trait plus bas les deux branches par un autre guichet soit éclosoir, se partagent de nouveau par moitié ce qui fait que toute l'eau du ruisseau se partage en quatre quartiers, c'est-à-dire la quatrième part de l'eau pour chaque quartier, et le quartier se divise en quatre huitains chacun.

Les poses<sup>133</sup> sont la première depuis l'abergeure<sup>134</sup>, qui se prend aux quatre heures du soir du jour devant jusques à la nuit.

La seconde pose toute la nuit jusques à l'aube. La troisième pose depuis l'aube jusques aux sept heures environ.

La quatrième jusques à midy. Et la cinquième jusques à l'abergeure.

À cette distinction que les dimanches et les festes de l'Ascension, la première de Pentecoste, la feste-Dieu, Saint Jean Baptiste, la Visitation de Nostre Dame, Saint Jacques, Saint Christophe, l'Assomption et la nativité de Nostre Dame, qu'on appelle vulgairement festes nées, ne concourent en rien à la levée ny manutention du ruisseau mais doivent payer les gardes du ruisseau, c'est-à-dire un pain, un quarteron de vin et quatre sols pour chaque pose, le quartier du ruz et à proportion par ceux qui possèdent la ditte eau. "

Mais il peut y avoir des interruptions du Canal, dues à des alluvions, des avalanches, ou à la rupture du Ru.

Et alors :

" L'usage ou coutume invétérée de ce ruisseau a esté de tous tems que l'on conte le cours de l'eau par les jours de la semaine et s'il arrive quelque rupture par l'un d'iceux, le cours du ruz est aussi interrompu et pourvu que la rupture n'arrive à deux ou trois heures de l'abergeure suivante le même journal recommence de prendre son cours pour continuer aux autres suivants, et allhors les régeurs (du ru) sont aussi obligés de notifier l'heure du réalberger à qui doit commencer. "

L'organisation du réalbage, soit du renvoi de la pose d'eau de celui qui arrosait au moment de la rupture du ruisseau au moment où celui-ci vient à être réactivé, est une institution que je n'ai vue nulle part ailleurs. Il se base sur un principe d'équité incontestable, car il réduit les dommages des interruptions de canal.

---

<sup>133</sup> La pose est une unité de temps de l'érogation de l'eau d'un ru, distribuée aux usagers pour l'arrosage des terres, suivant les "égances", répartition de l'eau calculée, par la communauté de village, selon le temps nécessaire pour arroser la superficie de leurs propriétés.

<sup>134</sup> Comme ça dans le texte et aussi : albergeure.

Expression, tirée de l'expression " à la belle bergère " (en patois franco-provençal : " à la bella berdzère " ), signifiant la période cyclique d'un jour de la semaine, en principe le samedi ou le dimanche, libre d'"égances", au cours duquel l'eau du ru était à la disposition du premier qui la prenait ; ceux qui voulaient prendre l'eau à la première écluse en amont, étaient obligés de contrôler si personne ne l'avait déjà prise des écluses en aval.



## L'Administration du Ru :

Dans l'administration du ru est appliqué un principe original, que l'on voit appliqué dans les anciens temps, et aujourd'hui encore en certains pays à civilisation arriérée.

C'est cependant un principe qui a beaucoup de parenté à celui moderne de "l'appalto", quoiqu'il ne soit pas identique.

C'est le principe de l'encant de la charge de directeur ou régeur du ru.

Ce n'est pas le principe démocratique de la nomination par élection.

Ce n'est pas non plus le principe autoritaire de la désignation d'en haut.

C'est à qui fait plus à bon marché le service de direction et administration et manutention du ru.

Ce n'est pas que le régeur soit un entrepreneur de la manutention du canal. Comme il résultera du passage assez long que je vais citer, le régeur est simplement celui qui ayant calculé que les réparations ordinaires, soit la manutention du ru, nécessitent un nombre X de journées, et l'ayant déclaré dans l'Assemblée Générale des usagers, assume la responsabilité de ses paroles et s'oblige à faire exécuter tous les travaux pour ce nombre de journées qu'il a fixées.

C'est un principe particulièrement éducateur des masses, car il enseigne à méditer et à assumer les responsabilités de tout ce que l'on dit.

En effet - je continue à citer mon texte - :

" Pour les grandes difficultés et variétés des travaux nécessaires pour la ditte levée (de l'eau) et manutention, l'une année plus que l'autre de tout tems invétéré au delà de la mémoire de l'homme, il y a eu deux hommes ou plusieurs qui s'en prennent le soin qu'on appelle régeurs. Ces régeurs leur année estant révolue doivent, au commencement de l'année suivante à proportion que la saison se conduit et pour l'ordinaire par un samedi à l'entrée du mois d'avril, avertir ou faire avertir les possesseurs des plus grosses eaux, comme d'Issogne la principale, Carmagne, La-Croix-Blanche, Les Rosaires et autres semblables de se trouver un tel samedi aux sept heures du matin sur le dit ruz et l'on y procède de cette manière.

On commence de visiter le ruz depuis la Grand-Cherietty et suivant de long en long jusques à la source, chacun remarque à part soy les réparations nécessaires, puis à leur retour depuis la source en bas les assistants déterminent les réparations pour la future campagne et arrivés au lieu de Perréaz la troupe s'arrête à un berriex en quelque façon entallié en façon de tribunal existant sur le dit ruz, qu'on appelle le Tribunal du ruz, à l'éminence duquel se mettent un ou deux régeurs de l'année précédente qui mettent les travaux du ruz à un certain nombre de journaux, par exemple de mille ou moins ou plus. Là-dessus on fait l'encant à la renverse ; qui le mettra à huit cents, un autre à six, un autre à cinq, ainsy plus bas à des offrants s'il y en a à meilleur marché et celui ou ceux qui encanteront plus bas sont nommés et publiés régeurs de cette année et à proportion des journaux relevants de l'encant, la taxe est pour une pose du quartier, pour deux cent et cinquante journaux, à un journal de travail pour chaque pose qui fait deux journaux chaque pour cinq cent journaux de l'encant et le reste en rate et à proportion, et se publie le lendemain aux paroisses de La Villeneuve, de Saint-Pierre, de Saint-Léger et de Saint-Martin-d'Aymavilles et non ailleurs sans que personne soit reconnu à contredire l'encant.

À cette distinction que les petites eaux ne sont pas reçues à encanter et les régeurs doivent estre habitants de La Villeneuve et non autres sinon que l'assemblée y consente expressément, deux et non plus.

L'obligation des régeurs est de procurer les dittes publications du beau lendemain et d'y travailler incessamment aux réparations ordinaires et jusques à ce que le ruisseau soit levé et apporte l'eau en suffisance et même selon la marque observée à un rocher au fond d'iceluy au dit lieu de Perréaz qu'on appelle la marque du ruz que l'on renouvellera. (...)

Depuis que le ruisseau est mis en estant, auparavant que d'envoyer l'eau, ils doivent faire célébrer la messe à leurs dépens au village du Chèvrery et faire avertir ceux qui ont assisté à l'encant de le venir visiter pour voir et sçavoir si les travaux accoutumés et les réparations ordonnées sont faites et accomplies en bon et dheu état et en ce cas on lève le ruisseau si moins il faut encore travailler jusques à ce que les réparations soient accomplies.

Pour faire les dits travaux chacun sçait le nombre de ses poses et des journaux qu'ils doivent et sont obligés immédiatement à la première ou seconde semaine d'y mettre la main et d'y travailler jusques au nombre de leurs journaux, tous lesquels estant finis et parfaits les régeurs sont obligés d'y mettre des ouvriers à leurs dépens et en diligence, et ainsi les défaillants doivent payer les jours de la manquance selon ce qu'ils seront taxés et évalués au même tems de l'encant à vingt, vingt-cinq ou trente sols pour journal. "

J'ai voulu citer toute la page car elle m'a paru trop belle.

N'est-il pas particulièrement beau cet examen des travaux faits "à part soy" dans le voyage d'aller à la source, puis la discussion collective de chaque travail dans le retour, puis la délibération dans les lieux de l'assemblée, dans ce tribunal où vont s'asseoir les régeurs sur les sièges entaillés dans la roche ?

N'est-il pas particulièrement riche en enseignements ce système ni démocratique ni autoritaire, où tout le monde a le droit de faire ses observations et de peser, partant, sur les délibérations de la masse et où cependant deux seuls finissent par avoir le droit d'agir parce qu'ils ont assumé aussi la responsabilité de l'action ?

N'est-il pas surtout sérieux ce contrôle des publications de la délibération des travaux et de la nomination des régeurs, et ce contrôle de l'œuvre des régeurs par ceux-là mêmes qui les ont nommés et qui ont concouru à l'encant ?

Quand je vois le bon sens profond, l'intelligence claire de nos ancêtres, je me demande si nous sommes dignes d'eux.

Car, ce sont eux qui ont fait ce règlement qui existe depuis tous les temps, disent les bons compilateurs du règlement, et qui en tous cas dure depuis trois cents ans, sans subir aucune modification.

Ce sont eux qui ont fixé ces règles immuables, dont la valeur et l'adhérence à la réalité ont été prouvées par cette immuabilité même.

Quand je pense que nous, en notre siècle intelligent et progressé, avons besoin d'un Ministère pour la compilation et l'approbation d'une simple concession d'eau, tandis que nos vieux faisaient leurs règlements eux-mêmes et probablement mieux que nous, je me demande si nous ne sommes des "minus habentes".

Au moins j'ai eu moi-même cette impression en lisant pour la première fois le petit règlement que j'ai osé commenter devant Vous.

Ébauche de la transcription manuscrite faite par Émile Chanoux de l'acte notarial utilisé pour sa communication à l'Académie Saint-Anselme

### Conduite du Ru de Champlong de Villeneuve

Le grand ruz de Champlong se prend et se lève dans les flous et dans la paroisse de Valsavaranche et se conduit jusques aux pertinences de Champlong par des lieux précipiteux et soumis à plusieurs ravines et allavanches, ce qui fait que ce ruisseau est de grosse dépense pour la levée et la conduite jusques à l'endroit que l'eau se partage appelé la Grand-Cherietty, laquelle eau depuis le dit lieu se distribue sur tous les parts ayants de la Coste de Champlong jusques aux pertinences d'Issogne là où il finit.

Le ruisseau étant levé et conduit jusques à la Grand-Cherietty, il s'y partage par moitié et à quelque trait plus bas les deux branches par un autre guichet soit éclosoir, se partagent de nouveau par moitié ce qui fait que toute l'eau du ruisseau se partage en quatre quartiers, c'est-à-dire la quatrième part de l'eau pour chaque quartier, et le quartier se divise en quatre huitains chacun.

Les poses sont la première depuis l'abergeure, qui se prend aux quatre heures du soir du jour devant jusques à la nuit.

La seconde pose toute la nuit jusques à l'aube. La troisième pose depuis l'aube jusques aux sept heures environ.

La quatrième jusques à midy. Et la cinquième jusques à l'abergeure.

À cette distinction que les dimanches et les festes de l'Ascension, la première de Pentecoste, la feste-Dieu, Saint Jean Baptiste, la Visitation de Nostre Dame, Saint Jacques, Saint Christophe, l'Assomption et la nativité de Nostre Dame, qu'on appelle vulgairement festes nées, ne concourent en rien à la levée ny manutention du ruisseau mais doivent payer les gardes du ruisseau, c'est-à-dire un pain, un quarteron de vin et quatre sols pour chaque pose, le quartier du ruz et à proportion par ceux qui possèdent la ditte eau. Les dittes festes, sauf un quartier d'eau du dimanche de quinzaine depuis l'une des albergeures et l'autre qui sert à la grange de Chavonne provenue du Château et semblable pose d'un quartier d'eau qui sert à la grange de Bruil de Cossard, pour lesquelles les possesseurs doivent faire en rate des journaux du grand ruz, tout le reste concourt aux travaux nécessaires pour la levée, conduite et manutention du ruisseau jusques à la ditte Grand-Cherietty.

Pour les grandes difficultés et variétés des travaux nécessaires pour la ditte levée et manutention, l'une année plus que l'autre de tout tems invétéré au delà de la mémoire de l'homme, il y a eu deux hommes ou plusieurs qui s'en prennent le soin qu'on appelle régeurs. Ces régeurs leur année estant révolue doivent, au commencement de l'année suivante à proportion que la saison se conduit et pour l'ordinaire par un samedy à l'entrée du mois d'avril, avertir ou faire avertir les possesseurs des plus grosses eaux, comme d'Issogne la principale, Carmagne, La-Croix-Blanche, Les Rosaires et autres semblables de se trouver un tel samedy aux sept heures du matin sur le dit ruz et l'on y procède de cette manière.

On commence de visiter le ruz depuis la Grand-Cherietty et suivant de long en long jusques à la source, chacun remarque à part soy les réparations nécessaires, puis à leur retour depuis la source en bas les assistants déterminent les réparations pour la future campagne et arrivés au lieu de Perréaz la troupe s'arrête à un berriex en quelque façon entallié en façon de tribunal existant sur le dit ruz, qu'on appelle le Tribunal du ruz, à l'éminence duquel se mettent un ou deux régeurs de l'année précédente qui mettent les travaux du ruz à un certain nombre de journaux, par exemple de mille ou moins ou plus. Là-dessus on fait l'encant à la renverse ; qui

le mettra à huit cents, un autre à six, un autre à cinq, ainsy plus bas à des offrants s'il y en a à meilleur marché et celui ou ceux qui encanteront plus bas sont nommés et publiés régeurs de cette année et à proportion des journaux relevants de l'encant, la taxe est pour une pose du quartier, pour deux cent et cinquante journaux, à un journal de travail pour chaque pose qui fait deux journaux chaque pour cinq cent journaux de l'encant et le reste en rate et à proportion, et se publie le lendemain aux paroisses de La Villeneuve, de Saint-Pierre, de Saint-Léger et de Saint-Martin-d'Aymavilles et non ailleurs sans que personne soit reconnu à contredire l'encant.

À cette distinction que les petites eaux ne sont pas reçues à encanter et les régeurs doivent estre des habitants de La Villeneuve et non autres sinon que l'assemblée y consente expressément, deux et non plus.

L'obligation des régeurs est de procurer les dittes publications du beau lendemain et d'y travailler incessamment aux réparations ordinaires et jusques à ce que le ruisseau soit levé et apporte de l'eau en suffisance et même selon la marque observée à un rocher au fond d'iceluy au dit lieu de Perréaz qu'on appelle la marque du ruz que l'on renouvellera.

Les réparations se font en sorte que les matériaux qui en sortiront ne restent au chemin public qui descend de Valsavaranche, mais doivent estre exportés en lieu non préjudiciable, au compte des régeurs.

Depuis que le ruisseau est mis en estant, auparavant que d'envoyer l'eau, ils doivent faire célébrer la messe à leurs dépens au village du Chevrèry et faire avertir ceux qui ont assisté à l'encant de le venir visiter pour voir et sçavoir si les travaux accoutumés et les réparations ordonnées sont faites et accomplies en bon et dheu état et en ce cas on lève le ruisseau si moins il faut encore travailler jusques à ce que les réparations soient accomplies.

Pour faire les dits travaux chacun sçait le nombre de ses poses et des journaux qu'ils doivent et sont obligés immédiatement à la première ou seconde semaine d'y mettre la main et d'y travailler jusques au nombre de leurs journaux, tous lesquels estant finis et parfaits les régeurs sont obligés d'y mettre des ouvriers à leurs dépens et en diligence, et ainsi les défailants doivent payer les jours de la manquance selon ce qu'ils seront taxés et évalués au même tems de l'encant à vingt, vingt-cinq ou trente sols pour journal. Les régeurs en outre sont obligés de gratifier en journaux les gardes qu'ils doivent mettre pour la conduite de l'eau et conservation du ruisseau pendant l'été jusques au dit lieu de la Grand-Cherietty outre la rate que payent les dimanches et festes nées. Arrivant quelque déroutte du ruisseau les régeurs sont obligés d'avertir ceux qui doivent avoir de l'eau le même jour pour y aller travailler et eux-mêmes d'y mettre des ouvriers pour la restauration et établissement du dégât du lieu auquel est arrivé la déroutte sans aucun nouvel encant si non que le dégât soit trouvé estre de cinquante journaux et au delà et allhors on ajoute à tous les parts ayants du ruisseau à proportion du nouvel encant ; arrivant que les dérouttes soient fort fréquentes et que l'on n'ajoute rien au premier encant, de sorte que les régeurs sont en risque de gagner ou perdre une leur entreprise.

Et lhorsque les ruptures excèderont cinquante journaux seront appelés six ou huit des possesseurs des meilleures eaux pour voir les dégâts et en faire la taxe, soit nouvel encant auxquels il faut se tenir.

Que s'il y a des défailants à fournir les ouvriers selon leur contingeant les régeurs sont en droit et en usage de se faire payer les journaux manquants selon la taxe faite des journaux au Tribunal du dit ruz lors du premier encant sans aucun procès ny appellation jusques à present ny autres publications à voix de Cry et même peuvent retenir l'eau du défailant jusques au payement.

Que si les régeurs sont négligeants à la première réparation et aux autres survenantes (parce que toute cette coste est fort stérile et sujette à la sècheresse si la levée se fait trop tard), les régeurs constant de leur coulpe et négligeance, sont obligés à la réparation des dommages des parts ayants sauf y à eux leur recours envers les défailants à faire leurs journaux dans le tems.

Il faut aussi ajouter que sur le premier et autres encants les régeurs sont tenus de préconter un journal à ceux qui assistent et qui interviennent à la visite et aux encants du ruz pourvu qu'ils ayent des eaux considérables ou médiocres.

L'usage ou coutume invétérée de ce ruisseau a esté de tous tems que l'on conte le cours de l'eau par les jours de la semaine et s'il arrive quelque rupture par l'un d'iceux, le cours du ruz est aussi interrompu et pourvu que la rupture n'arrive à deux ou trois heures de l'albergeure suivante le même journal recommence de prendre son cours pour continuer aux autres suivants, et allhors les régeurs sont aussi obligés de notifier l'heure du réalberger à qui doit commencer.

Depuis le second guichet inhibitions et deffences sont faites sans autres publications à toutes personnes de quelle qualité et conditions qu'ils soient de prendre plus grosse portion de l'eau qui ne leur appartient soit en la partageant en la grande et seconde Cherietty ou autrement de même d'en prendre plus bas, de s'en attribuer de celle d'authry sous peyne de demy-écu d'or pour la première et d'un écu d'or pour la seconde fois, ensemble aux dommages et intérêts des parties lésées, applicables les dittes peynes le tiers à l'accusateur, tiers aux régeurs et tiers à partie lésée.

Depuis le dit second guichet de l'une et de l'autre branche les parts ayants sont obligés de maintenir les ruisseaux chacun en droit de soy en telle façon que les ruisseaux puissent contenir avantageusement toute l'eau qui doit passer par cet endroit, fût-il de la moitié, soit des trois quartiers de l'eau selon le compartiment du ruz, sous peyne qui sera imposée le jour de l'encant. Chacun est obligé de tenir les cherietty serrées dans les propriétés après avoir arrosé sous peyne de dix sols pour cherietty.

Les ammandes encourues, dommages et intérêts pourront estre déclarés par quatre ou six des meilleures eaux et pourront estre contraints les défailants au payement par la levée de la prise, rétention de l'eau et autres moyens plus faciles, sans recours en justice ny appel et sans aucune peyne encourir sauf en cas de malversation.

Sur les narrations sus faites et règlements supposés il est à sçavoir que de tout tems immémorial et sans conteste, les possesseurs de la grange d'Issogne de quelle qualité et condition qu'ils soient, sont taxés à quatorze journaux pour chaque cent journaux de l'encant, ainsy pour mille journaux, cent et quarante plus ou moins selon les encants, de cette manière sont en usage et possession immémoriale de jouir des eaux, fournir les ouvriers ou payer les journaux manquants sans aucune formalité de procès ny recours.

Finalement, pour la conduite de ce ruisseau et la manutention de l'eau d'iceluy les régeurs doivent convenir d'une garde (...) <sup>135</sup> et capable et suffisante qui soit du village de Chevrèry, s'il se peut, lequel exigera ses portions ordinaires de pain, vin et argent deus par les dits possesseurs des eaux des dimanches et festes nées, exceptées les poses de la ditte grange de Chavonne et Cossard comme sus est dit, et outre ce les régeurs lui consigneront à exiger dix ou plus de journaux du ruz comme ils conviendront entre eux.

L'obligation de cette garde est de surveiller jour et nuit que l'eau du dit ruz soit continuée à la mesure ordinaire, d'empêcher que le ruz ne soit pas trop chargé, crainte des ravages qui en

---

<sup>135</sup> Mot illisible.

arrivent fort souvent et pour ce il est obligé de charger l'eau à la source s'il est besoin pour en maintenir en suffisance, le décharger au grand guichet dessus Chevrèry appelé Chenail des grangers si elle est trop abondante de tems en tems comme le cas arrivera, il est obligé de surveiller de long en long du dit ruz les endroits qui commencent de crevasser et s'il arrive l'occasion de la rupture la garde doit incontinent décharger le ruz à l'endroit le plus commode plus haut que la rupture et avertir les régeurs tant de jour que de nuit pour l'observance de quoy il doit prêter serment entre les mains des régeurs de bien et fidèlement verser, plus il sera cru à son simple serment.

Il n'a été ny sera permis aux régeurs de convenir des journaux des particuliers auparavant que le ruz soit levé sous peyne du prix qu'ils en auront reçu.

Et parce que dessous le même ruisseau il y a le village de Chevrèry et diverses propriétés qui s'arrosent uniquement de l'eau du dit ruisseau il a été de tout tems déterminé, introduit et observé que pour diverses incommodités que le ruisseau leur porte, ils seront exempts des dépenses de la levée d'iceluy et néanmoins qu'ils en pourront profiter de la manière qui s'ensuit, sçavoir est que les habitants de Chevrèry feront et maintiendront par le tout, le dit ruisseau depuis la moitié du Chenail de Rossagelinaz jusques au rocher noir, à peyne de tous champs, dépens, dommages et intérêts du reste du ruz et se fera le dit ruz de telle contenance qu'il puisse porter deux bons huitains, soit un bon quartier d'eau à la mesure du dit ruz, plus que tout le reste du ruz.

Sçavoir toute l'eau nécessaire pour iceluy à la marque ci-dessus mentionnée et les dits deux huitains qui sont pour l'usage des propriétés de Chevrèry qui est la portion qui se peut et doit prendre pour l'arrosement des dites propriétés que les dits habitants de Chevrèry doivent prendre au grand gorgex et non ailleurs avec cette condition que s'il tiendra plus grande quantité d'eau jusques au dit grand gorgex, la garde de Chevrèry et les habitants du dit lieu doivent décharger telle plus grosse quantité d'eau pour la faire dévaler au fleuve afin d'éviter que cette plus grosse quantité d'eau ne cause des dommages le long de la course d'iceluy sous même peyne estant par ce ordonné à la dite garde du dit ruz et aux dits particuliers et habitants du dit Chevrèry de surveiller journallièremment pour éviter tel surcroît d'eau sous même peyne, comme aussi de ne prendre dans un même tems autre eau que la dite seule Cherietty de deux huitains sous la peyne de dix livres contre chaque contrevenant.

Faisant de même exprès commandement et injonctions aux possesseurs des propriétés dessous le dit ruz de tenir les tuyaux et cherriettes de leur possession bien et dûment serrées qu'il ne puisse arriver aucun devoyement de l'eau et causes des dégâts au dit ruisseau sous la même peyne, avec inhibitions et deffences à tous allants et venants passants et repassants le long du ruz d'envoyer et bailler course à quelque partie de la dite eau pour les dites charriettes sous quel prétexte que ce soit sous peyne de cinquante livres fortes et autres arbitraires, avec déclaration que les pères et les maistres seront responsables pour leurs enfants, vallets et domestiques.

Il est enfin établi en fait que de tout tems immémorial de toute la longueur du dit ruisseau où il y a des propriétés d'en haut, les possesseurs d'icelles sont obligés de rellever et maintenir les murailles d'en haut du dit ruisseau en bas et d'heu état et les rellever, repareiller pendant que l'on procède aux autres réparations du dit ruz sous la peyne que sus, confiscation de la propriété, dommages et intérêts en procédant et à doiture des propriétés d'en bas si les possesseurs d'icelles veullent en éviter la perte par le rejet des matériaux du ruz en procédant aux réparations, doivent prendre pour emporter ces dits matériaux là où bon leur semblera sans permettre que le grand passage soit en rien incommodé.

Faisant aussy expresses inhibitions et deffences aux dits propriétaires de laisser tomber et dévaller dans le dit ruz des matériaux en travaillant leurs dites possessions comme terre, callious, bois et autres qu'ils ne les relèvent tout d'un tems et les exportent en des endroits non nuisibles à l'usage du dit chemin soubs pareilles peines, même d'y estre contraints par prise de corps.

\*\*\*\*\*

Du jour vingt cinquiesme du mois de février de l'an mille sept cent et huit et dans la poille des domicilles du très illustre Seigneur Arnod d'Entrèves à trois heures après midy ensuite de l'assignation pendante à ce jourd'huy lieu et heure se sont assemblés le Révérend Sieur Michel Rochon Curé du présent de Villeneuve, le très illustre Seigneur Philibert Amédée Arnod, discret Vincent Rosaire faisant la fonction de Syndic moderne, honnestes Pierre-Gaspard Curiat et Jean-Jacques Charance régeurs des deux années dernières du dit ruz de Champlong, honneste Nicolas-Philibert Montovert, le sire Jean-François Rosaire, Joconde Jourrioz, Jean-Maurice et Jean-Claude frères fils de Jean Chenevier, Joconde Chenevier, Nicolas Vallion, Jean-Antoine Portaz, tous en présence et assistance de Provide Jean-Pierre Curgoz, magistrat en la présente baronie auxquels ayant esté faite lecture intelligible des Statuts, règlements et usages du grand ruz de Champlong de la présente paroisse cy-dessus écrits et publiés de long en long à voix de Cry publicq en la présente paroisse avec notification aux paroisses de Saint-Pierre-Chastel-Argeant, Saint-Léger et Saint-Martin-d'Aymavilles des jours doujiesme et dix-neufviesme de ce mois et icelle lecture bien entendue, vu et examiné leur contenu, ils sont tous demeuré convenant de la vérité des usages et coutumes portés par la ditte escritture, mais pour n'estre pas en nombre suffisant pour la déterminer et autoriser ils sont esté d'avis de sursoyer à la délibération et que les régeurs procureront de faire une autre assignation demain le matin, de s'assembler le même jour à heure de midy et autres suivantes pour la conclusion d'icelles, avec ordre de se présenter soubs peyne de demy-ducaton pour chaque rénitent et d'estre passé outre leur absence non obstant et de ce suis esté requis moy notaire Soubsigné d'en faire dresser et expédier ce présent testimonialles et acte.

Et du jour vingt-sixiesme du dit mois de février, ensuite de l'assignation balliée à ce jourd'huy, se sont assemblés les mêmes Révérend Sieur Curé Mochon, le Révérend messire Antoine Duloup preste recteur de l'Hospital de Villeneuve, le dit Seigneur Arnod D'Entrèves, le dit dist. Vincent fils de Melchior Rosaire, moderne Syndic de Villeneuve, Jean-Antoine Brix Syndic de la Creste, dist. Pierre-Gaspard d'Aymé Curiat et Jean-Jacques du discret Jean-Barthelley Charance régeurs du dit ruz de ces deux années dernières, honneste Nicolas-Philibert Montovert, le Sire Jean- François de Jean-Antoine Rosaire, dist. Jean-Pierre d'autre Jean- Antoine Rosaire, dist. Jean-Barthelley de Nicolas Rosaire, Maurice et Jean-Jacques frères divis fils d'Hugonnet Rosaire, dist. Jean- Pierre, fils de Claude Montovert, Nicolas de Jean-Léonard Vaillon, dist. Estienne-Philibert Charance, Jean-Antoine de Jean-Michel Charance, Pierre d'Odonin Pellein, Jean-Antoine et Nicolas, frères divis fils de dist. Jean-Joconde Berthollin, Blaise de Pierre Chenevier, Claude de Jean Chenevier, Joconde Marché, Blaise d'Antoine Marché, Jean-Gaspard et dist. Joconde frères fils de Jean-Antoine Brunet et Jean-François leur père, André de Pierre Jourrioz, à son nom et de Joconde son oncle, Amédée de Jean-François Chenevier, Pierre-Gaspard de Philibert, (...) <sup>136</sup> Curiat, Nicolas de Jean-Claude Curiat, Gaspard de Jean-Pierre D'Aynex dit Bertolle, et Nicolas son neveu fils de Jean-Aymoz D'Aynex, maistre Philibert de Joconde Curgoz m.re Maréchal à son nom et de Jean-François et Pierre Gaspard ses frères, Jean-Léonard des Aymoz, m.re Michel Charance, François Bonel, Cassian Brun, Jean-Barthelley Vauthier, Jean-Antoine Portaz, Antoine

<sup>136</sup> Prénom illisible.

Buillet, Jean-Baptiste de feu Jean-Gaspard Rosaire à son nom et de Jean-Léonard et Jacques ses frères, Joconde Chenevier, Jean Marché, Paul Pellissier, Pierre-François Charance, Jean-Nicolas Bois, dist. Joconde Charréry, François Penez, Jean-Claude Collin, Jean-Antoine de Louys Domaynes à son nom et de ses frères et Jean-Antoine Lavy, tous bourgeois et communiens de la ditte paroisse de La Villeneuve, disants et affermans avoir tous esté évocqués depuis hyer par le métral Jean-Pierre Curgoz icy présent ce avoir fait présentement référant, et que tous ceux qui ne sont pas présents en la présente assemblée sont presque tous absents du pays, que néantmoins les sus constitués composent les deux-tiers pour le moins des habitants de la ditte paroisse et parts ayants du dit ruz, lesquels de leur bon gré, spontanée volonté, pour eux les sus nommés et autres absents et les leurs hoirs successeurs et cause ayants à l'advenir quelconque par leur serment par un chacun d'eux presté sur les escritures touchées entre les mains de moy dit Notaire publicq Ducal Royal Soubsigné, ayant entendu la lecture veu et considéré la teneur des Statuts, règlements, ordonnances et usages du dit grand ruz de Champlong, comme dessus publiés de long en long à voix de Cry publicq rière la paroissiale du présent lieu, avec notifications aux dittes paroisses de Saint-Pierre-Chastel-Argeant, Saint-Léger et Saint-Martin-d'Aymavilles des dits jours douze et dix-neuviesme de ce mois, nul à ce contredisant ny contrevenant, disent attestent et approuvent que de tout tems de leur mémoire les dits Statuts, règlements et ordonnances ont été introduits, observés et régulièrement exécutés pour regard du dit ruz de Champlong et comme tels doivent estre régulièrement observés par tous les parts ayants au dit ruz ainsy qu'ils répètent avoir esté observé jusques à présent et jusques au dernier débordement du dit ruz et lesquels règlements, statuts et ordonnances ils confirment et renouvellent et veuillent estre observés à perpétuité selon leur forme et teneur promettants même tous les dits hommes et communiens, parts ayants au dit ruz sus écrits en général et un chacun d'eux en particulier par leur dit serment et soubz l'obligation de leurs biens d'observer eux-mêmes, de faire observer à ceux qui sont en leur pouvoir tous les dits Statuts de point en point comme de les avoir chef par chef pour fermes, stables, valides et agréables, sans jamais y contrevenir ny aux contrevenants consentir directement ny indirectement par paroles, oeuvre de fait ny en aucune autre manière que ce soit en jugement ny dehors, même de tenir main à ce qu'ils soient observés, empêcher et hayder à réprimer les contrevenants, autant que faire se pourra, aux peynes portées comme dessus dans iceux, renonçants enfin à tous droits, loix, us, statuts, coutumes, privilèges, tant de droit que de ce pays et à tous autres règlements à ce que dessus contraires.

Le tout ainsy conclu, établi, confirmé et arrêté en bonne foy et sans fraude et la ditte assemblée m'en a requis acte et testimonialles et deux instruments de présent levés, signés et authenticqués d'une même forme et teneur à l'oeuvre et dépens de la ditte communauté l'un pour mettre dans l'archive et l'autre pour y recourir au besoin et plusieurs s'ils seront requis. Au dit bourg de Villeneuve fait, stipulé et prononcé à la place au devant les domicilles d'habitation du dit Seigneur Arnod D'Entrèves présents Germain fils de François Bessoz et Jean-Jacques d'Antoine Bocquet de Saint-Germain, comte de Montjovet témoins *cognens*, requis et signés sur l'original du présent - Michel Mochon Curé part ayant - Antoine Duloup recteur - Arnod- Vincent Rosaire Sindic - Jean-Pierre Rosaire assistant.

La présente copie est conforme à son dit original inséré dans les minutaires de feu Notaire Cavagnet de Brissogne existants dans les archives du Bureau de l'Insinuation de la Cité d'Aoste. Ainsi vérifié par due collation faite pour foi de quoi l'avons munie de sceau Royal du dit bureau signé et expédié à la réquisition du noble Seigneur François-Gaspard Detillier Citoyen d'Aoste.

Signé sur ditte copie avec paraphe Derriard Secrétaire Insinuateur.



Pour copie conforme faite le vingt-sept may mil huit cent dix-sept par le Notaire Lanier Soussigné demeurant à Villeneuve sur la copie signée Derriard et qui lui a été présentée par Jean-Joconde Chenevier et qui a été faite à la réquisition de ce dernier, en foi

Nicolas-Joseph-François Lanier Notaire

\*\*\*\*\*

Le Secrétaire de la Commune de Villeneuve Soussigné certifie avoir publié lui-même rière de dite Commune au lieu et de la manière y usités le dimanche dix-sept may mois courant le règlement ci-joint du Ruisseau de Champlong rière dite Commune des jours 25 et 26 février 1708 reçu Cavagnet du Issogne et que le dit Règlement a été exposé en vision à la Chambre consulaire du dit lieu pendant le délai de dix jours sans qu'aucune opposition ait été formé à son contenu.

Villeneuve le 28 mars 1835

Nicolas-Philibert Gerbore Secrétaire

#### Publication

Le Secrétaire de la Commune de Villeneuve Soussigné certifie avoir publié rière dite Commune au lieu et de la manière y usités le dimanche quinze may mois courant au sortir des divins offices le Règlement qui précède du Ruisseau de Champlong sus énoncé et ce en présence de deux témoins requis, savoir des sieurs Pierre-Antoine Morge de feu Jean-Antoine et de Joconde Chenevier de feu Pantaléon.

Villeneuve le 15 mars 1836

En foi Nicolas-Philibert Gerbore Secrétaire

#### Publication

Le Secrétaire de la Commune de Villeneuve Soussigné certifie avoir publié rière cette Commune au lieu et de la manière y usités le règlement ci-joint du ruisseau de Champlong, le dimanche dix- huit juin mil huit cent trente-sept en assistance de deux témoins, l'un Paul-Joseph Valle et l'autre Pierre Fournier.

En foi Gerbore Secrétaire

#### Publication

Le Secrétaire de la Commune de Villeneuve Soussigné certifie avoir fait publier rière la dite Commune au lieu et de la manière usités le présent règlement du ruisseau de Champlong le dimanche vingt et un juillet 1839 après les offices Paroissiaux en présence de Joseph-François Cachin et Jean-Pierre Marché du dit lieu, témoins requis.

En foi Gerbore Secrétaire

8 *Ébauche manuscrite, sans date, inachevée, d'un aperçu sur le fédéralisme - Du fédéralisme*<sup>137</sup>

L'homme social

Je vis dans le vaste monde, je suis une parcelle de l'humanité. Je suis mieux que cela. Pour moi, je suis le centre du monde.

Chacun d'entre nous voit l'humanité à travers soi-même. Qui niera l'individu ? Qui niera que l'humanité est la somme des individus hommes ?

Et voilà l'homme.

Qu'est-il ? Tous ceux qui ont pensé à travers les siècles, tous ceux qui penseront à travers les siècles, l'ont demandé à leur conscience.

Et chaque conscience a répondu d'une manière différente l'une de l'autre, mais elle a répondu.

Et quelle qu'ait été la réponse, toute conscience a reconnu que l'homme était dans le monde, avec une fonction, avec un but, avec une destinée, selon une loi.

Et chaque homme, comme chaque être de la création, a eu une fonction dans le nombre, ne fût-ce que pour former ce nombre, il a eu un but ou il a été porté vers un but, il a été soumis à une loi qui l'a fait naître tel qu'il est, qui l'a fait vivre comme il est, qui l'a fait mourir selon la règle éternelle de l'humanité.

Mais chaque homme est différent des autres hommes, quoique les différences soient tellement coordonnées entre elles qu'elles forment un tout organique, qui permet à chaque individu de vivre en communion avec les autres, de se reproduire en communion avec d'autres, de penser et d'agir en communion avec d'autres.

Il est différent, et voilà l'attribut de la personnalité.

Si les hommes sont faits différents entre eux cela prouve qu'ils doivent être différents, que la loi première, normale de l'humanité est la diversité entre les hommes.

Et voilà un premier élément. L'homme doit rester personne, c'est-à-dire garder les différences qui le distinguent des autres hommes.

Le corps social a-t-il le droit de s'imposer à l'individu ?

Il s'impose, mais seulement dans les limites de la nécessité de la convivence<sup>138</sup> entre eux des individus dans les buts que chaque collectivité poursuit et qui se réunissent en un seul : le développement des individus.

Il est des doctrines qui assignent à la collectivité, qu'elles croient représentée uniquement par l'État, des buts en dehors des individus, des buts transcendants.

Je n'ai jamais pu me rendre compte de ce fait : que des hommes ont pu croire dans ces choses et les enseigner.

Qu'est-ce que l'État ? C'est un ensemble d'hommes. De tout temps l'État a été cela : un ensemble d'hommes, vivant sur un territoire, soumis à une loi. Un ensemble d'hommes

<sup>137</sup> Cet essai est précédé de l'index suivant : " 1 La patrie ; 2 L'État ; 3 La région ; 4 L'homme social ; 5 Le centralisme ; 6 Le Fédéralisme économique ; 7 Le Fédéralisme politique ; 8 Les divers fédéralismes qui sont ; 9 Les fédéralismes qui devraient être".

De cet index il nous reste les pages relatives aux paragraphes *L'homme social*, *La patrie*, *L'État*.

<sup>138</sup> Soit *cohabitation*.

auxquels la vie sur un territoire commun crée des rapports communs d'intérêts, et qu'une loi tient unis organiquement afin que ces intérêts puissent être sauvegardés contre le désordre des appétits individuels.

De tout temps, quelle qu'ait été la forme du gouvernement, l'État a été cela. Ces mêmes États sont tombés quand les motifs d'intérêt commun ont diminué et quand d'autres intérêts se sont créés. L'élément "force militaire", qui est la base apparente de la formation et de la destruction des États, n'est peut-être pas la base essentielle de ces revirements. Elle est la manifestation d'une autre force bien plus réelle et plus profonde, la force sociale<sup>139</sup>, y compris dans ce terme les forces spirituelles des individus.

Or la force sociale dans le sens très ample que je lui donne n'est que la résultante des intérêts moraux et matériels des individus. Et nous voilà retournés à l'individu.

Or, qu'est-ce [que] l'individu ?

À son tour il est la résultante d'un fait social. Physiologiquement il est né d'un père et d'une mère portant tous les deux, à leur tour, dans leur "moi" moral et physique les traces de leurs devanciers.

Il a vécu sous un certain climat, sur un terrain ayant des caractères particuliers, il a reçu là où il a vécu des idées particulières conformes à son genre de vie, une langue qui désormais le distinguera des autres hommes, une foi religieuse ou des idées que d'autres ont eues avant lui.

Et cependant, malgré toutes ces forces convergentes, il garde sa personnalité, il est différent des autres hommes qui l'entourent, il est encore un "moi".

Pourquoi n'y a-t-il pas deux hommes identiques ? C'est parce que l'humanité est faite d'autant de "moi".

Pourquoi les hommes ont-ils des ressemblances ? C'est parce que les facteurs sociaux ont influé sur chacun d'entre nous d'une certaine manière qui a fait que nous sommes aussi peu semblables à nos proches, moins semblables à ceux qui sont plus éloignés de nous, très dissemblables de ceux qui habitent un autre continent.

Les continuels mélanges entre les hommes - et peut-être une loi supérieure d'unité de la race humaine<sup>140</sup> - font que ces dissemblances ne dépassent pas une certaine limite.

Les mélanges, plus fréquents encore entre hommes habitant tel endroit, font que certains caractères deviennent communs entre un certain nombre d'hommes vivant sur un certain territoire.

Et voilà la race, terme qui maintenant est à la mode, mais qu'il faut considérer uniquement en relation à l'individu et non comme un terme absolu, extra-humain.

La nier c'est absurde, l'idéaliser c'est plus absurde encore.

Il y a une loi au-dessus de nous, à laquelle nous sommes tous soumis, dont nous connaissons des manifestations, mais qu'il nous est impossible de modifier.

C'est la loi qui a fait l'homme, qui l'a fait social, qui l'a poussé à se mélanger, et qui en même temps l'a fait en "un" distinct différent de tous les autres.

---

<sup>139</sup> Dans le texte manuscrit, l'adjectif "économique" a été effacé par l'auteur au cours d'une relecture d'un trait de crayon et remplacé par "sociale".

<sup>140</sup> Cette proposition a été insérée par l'auteur au cours d'une relecture du texte.

L'homme semblable aux autres hommes et en même temps dissemblable des autres hommes vit sur un territoire déterminé, il est fixé économiquement et matériellement à une parcelle de la superficie<sup>141</sup> terrestre.

Il y est né, portant dans son sang le sang des deux individus qui y sont nés et y ont vécu, et qui à leur tour descendent d'autres individus.

Il y est né recevant une éducation, une formation morale, intellectuelle, sociale, qui sont la résultante de la formation morale, intellectuelle, sociale de ses devanciers. Il y a reçu un nom, qui l'accompagnera dans sa vie et qui sera son signe distinctif, il y a appris un langage qui sera l'instrument avec lequel sa pensée communiquera avec la pensée des autres hommes.

Il y a absorbé les sentiments de ses devanciers et de ses proches.

Parmi tous les hommes du globe il est venu par le fait de sa naissance dans tel endroit plutôt que dans tel autre et de tels parents plutôt que des tels autres, à être<sup>142</sup> d'un certain groupement d'hommes, auquel groupement a été donné un nom.

### La patrie

La formation des patries est la résultante d'un nombre immense de facteurs, bien souvent impondérables, bien souvent inconnus, quelquefois examinés et étudiés par les historiens, mais sous certains aspects seulement.

La patrie d'aujourd'hui n'est pas toujours la patrie de demain.

Les patries changent à travers les siècles de nom et de forme. Elles se forment et puis disparaissent, elles s'étendent et se rétrécissent, par des phénomènes et peut-être même des lois, que l'individu, dont la vie est trop courte et dont les moyens d'examen des problèmes sociaux sont trop restreints, n'est presque jamais en degré<sup>143</sup> de connaître exactement.

La patrie de Périclès c'était Athènes, celle d'Alexandre le Grand c'était son empire.

Celle de Romulus était le carré de Rome ou mieux encore les collines des Latins et des Sabins, celle de Jules César allait de la Manche à l'Égée, celle de Trajan de l'Écosse à la Sarmatie.

La patrie de Tell était le petit canton suisse qu'il contribua à libérer, la patrie de Napoléon était peut-être toute l'Europe française.

Les patries meurent, comme est morte l'ancienne Grèce et l'ancienne Rome, elles naissent, comme sont nés et la nouvelle Italie et les nouveaux peuples d'Amérique.

Tous les impondérables de l'histoire contribuent à cette éternelle modification des patries.

Notre but n'est pas une étude sur ce sujet.

Il n'y a rien d'éternel, rien de surhumain dans la patrie. Elle est un fait. Un fait social qui est la conséquence de la nature de l'homme.

Sa formation, sa destruction, sont soumises à des *lois*, tout comme sont soumis à des lois tous les faits humains.

---

<sup>141</sup> Soit *surface*.

<sup>142</sup> Soit à *appartenir* à.

<sup>143</sup> Soit *en mesure*.

Dans toutes ces choses l'homme a perçu une partie de la vérité, mais il n'a jamais pu connaître toute la vérité.

Et c'est pour cela que les patries se forment et disparaissent, sans que l'homme puisse arrêter les événements. Essayons cependant d'examiner quelques éléments.

Il faut avant tout que nous puissions contrôler le fait qu'une patrie existe en tant qu'elle a un esprit commun, qu'elle a une conscience, une âme, qu'elle crée une mystique.

L'Empire de Habsbourg, tout comme celui des Sultans, tout comme celui de Charles-Quint, sont tombés parce qu'il leur manquait cette âme, parce que la classe dominante n'avait pas pu s'identifier à tout le peuple et lui transmettre son âme : c'étaient des États, dont les motifs même économiques étaient profonds, mais qui n'étaient pas des patries.

La Pologne est restée "patrie", même après la destruction de l'État polonais.

Cette conscience commune qui est à la base de la patrie a un moyen de formation formidable dans la langue. Je le répète : la langue n'est pas un élément de la patrie, mais c'est un moyen de formation de cette conscience commune qui est l'élément primordial du sentiment de patrie.

Ce n'est pas un élément essentiel, parce qu'il y a des patries parlant plusieurs langues et il est des langues qui sont parlées dans plusieurs patries.

La Suisse a trois langues, la Belgique deux, le Canada deux, l'Afrique du Sud deux, la Tchécoslovaquie deux. L'anglais est la langue de l'Angleterre et des États-Unis, du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud. Le français est la langue de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Canada.

Cependant la langue est un moyen formidable de communication des idées et par son identité elle est le moyen par lequel se communique le plus souvent aussi la conscience commune de la patrie.

### L'État

La communauté de convivence<sup>144</sup>, de race, de langage, est bien souvent accompagnée par l'organisation de cette communauté, soit par l'État. L'État est essentiellement basé sur un élément : la force. La force qui oblige les membres de l'organisation étatique à vivre selon des règles, soit des lois, que l'État a fixées pour la réglementation des appétits individuels et pour leur coordination dans les intérêts collectifs. L'élément droit, loi, vient ensuite. Hitler dans son "Mein Kampf" l'a assez bien deviné : (...)<sup>145</sup>.

La loi est en effet la codification d'une organisation spéciale des intérêts moraux et économiques d'un pays à un moment donné de l'Histoire. La loi est faite par une classe : celle qui domine à ce moment-là le pays. Elle est aussi faite pour cette classe.

Qu'on ne se fasse pas des d'illusions : la loi n'est jamais complètement juste, "aequa". Elle ne peut jamais l'être, parce que l'homme lui-même n'est jamais juste complètement. Il y eut un seul juste dans l'Histoire et il a été crucifié.

Cela n'empêche pas à tout homme de constater que toutes les lois peuvent être améliorées, non pas dans le sens absolu mais relativement à un moment donné de l'Histoire d'un peuple.

---

<sup>144</sup> Soit *cohabitation*.

<sup>145</sup> Chanoux n'a pas cité le passage qu'il avait envisagé de proposer.

Et toute la fermentation des peuples de tout temps et en tout lieu, toutes les révolutions ont constamment ce but : transformer les lois afin qu'elles deviennent plus conformes aux intérêts contingents, momentanés de ces peuples.

Qu'on ne se fasse donc pas d'illusions.

À tout moment il faut changer la "loi".

Cela n'empêche pas une constatation : une constitution, une organisation d'un peuple sera d'autant plus parfaite qu'elle sera plus "souple", qu'elle permettra le plus rapidement possible et avec le moins de heurts possibles la transformation graduelle des lois, leur adéquation aux réalités contingentes de la société.

Ainsi les constitutions les plus souples ont été les plus viables, celles qui ont garanti à un pays le plus de prospérité possible, celles qui ont donné à ce pays le plus de stabilité politique.

La constitution de l'ancienne Rome n'a jamais été complètement réformée et elle a duré 1200 ans. La constitution anglaise dure depuis 8 siècles et elle assure encore à ce peuple la plus grande stabilité politique. La constitution belge de 1830 dure inchangée depuis un siècle.

La grandeur d'un législateur consiste à faire le moins de lois possible et à les faire de telle façon qu'elles puissent être appliquées le plus longtemps possible.

De cet axiome il en suit un autre.

Une législation pour être souple doit avoir le plus d'adhérence possible à la vie d'un peuple, elle doit être le plus possible proche du peuple.

La loi ne doit pas être comme ces grands codes minutieux qui réglementent jusqu'aux plus petits détails de la vie d'un peuple et pour la modification desquels, même minime, il faut mettre en mouvement les plus grands mécanismes législatifs des peuples centralisés.

Quand Sieyès méditait les grandes constitutions de la nouvelle société républicaine qui sortirent de sa tête toutes faites, il ne pensait pas qu'il aurait régalié la France du plus grand nombre de révolutions<sup>146</sup> qu'un peuple ait eu dans un siècle. Pourtant c'est ce qu'il fit et la cause de toutes ces révolutions a été la rigidité législative du Système que Sieyès songea, que Napoléon réalisa et qui reste depuis un siècle comme la chape de plomb qui écrase le grand peuple de France.

La vraie loi, au contraire, doit être comme le commandement du Sinaï, comme les tables de Rome, comme la déclaration des droits de l'homme, ou la déclaration de Lénine au moment de la révolution russe du [1917]. Quelque chose de général, quelques principes que localement les autorités constituées doivent appliquer selon les besoins contingents du peuple et de chaque partie du peuple. Voilà la "loi". Tout le reste ne devrait être que "règlement".

L'État a ensuite des fonctions, lesquelles aussi ont changé et changeront à travers les siècles. Toujours est-il que les fonctions de l'État sont appuyées sur la force qui est la base de l'État, elles sont réglées par les lois de l'État. Elles sont les moyens par lesquels l'État explique<sup>147</sup> sa mission ou si l'on veut, mieux, obtient ses buts, qui sont aussi des buts contingents, le but ultime unique de l'État étant toujours le même : le développement et le bien-être des individus.

---

<sup>146</sup> Soir refilé (donné) à la France le plus grand...

<sup>147</sup> Soit exerce.

Or, ici aussi l'État doit être souple, et pour être souple avoir *directement* le moins de fonctions possible. L'État moderne devient énorme, pachydermique. En voulant faire tout, il a besoin de telle quantité d'organes de coordination qu'il ne reste plus rien pour la production.

Il y a une masse telle, dans l'État moderne, de militaires, de fonctionnaires, de gens qui ne produisent rien, des gens qui se contrôlent réciproquement sans rien faire d'utile, qu'on est étonné qu'il existe encore une classe de producteurs laquelle soit encore en degré<sup>148</sup> de maintenir tous ces parasites.

Jusqu'à quand irons-nous ? Où irons-nous ? Irons-nous comme l'Empire Romain de la décadence, qui lui aussi était un État de fonctionnaires au devant d'une invasion de barbares ?

Car les barbares, alors, ont vaincu parce que chacun d'eux avait de l'initiative.

Les Romains, alors, ont été asservis parce que l'État bureaucrate leur avait enlevé la capacité et l'habitude de l'initiative.

Quelles sont donc les fonctions de l'État ? On ne peut pas les indiquer avec précision. Il faut avoir une [seule] règle : telle fonction peut-elle être remplie par un organe plus proche de l'individu ? Si oui, ce n'est pas une fonction d'État. Si non, c'est une fonction d'État.

À moins que ce soit un de ces grands problèmes universels qui dépassent l'État lui-même. Il est évidemment absurde de faire remplir une fonction à un organe supérieur, plus compliqué, plus lent, plus coûteux, si cette fonction peut être remplie par un organe inférieur plus simple et par conséquent moins coûteux et plus svelte.

### *9 Écrit dactylographié, sans titre et sans date, destiné à une causerie, sur le rôle de la Suisse dans la renaissance de l'Europe<sup>149</sup>*

Il y a des peuples qui sont comme des flambeaux : ils sont faits pour illuminer le monde.

En général ce ne sont pas de grands peuples par le nombre : ils le sont parce qu'ils portent en eux la vérité et l'avenir.

Ainsi, dans les temps anciens, une tribu de Sémites, petite, vivant sur un sol pauvre, a porté dans son sein l'idée du Dieu unique et incorporel, l'idée de la justice, de l'égalité entre les hommes.

Quand cette tribu a été sur le point de disparaître comme unité sociale, il se produisit en elle le fait capital dans l'histoire de l'humanité, le fait d'où sortit la nouvelle civilisation : la naissance du Christ.

Dans les temps modernes sauvages, durs, haineux, un petit pays semble avoir une mission qui a quelque ressemblance avec la mission du peuple juif : la Suisse.

Elle est, par son existence, la négation des principes qui dominent dans le monde.

Elle est, par son existence, la preuve vivante de la fausseté de ces principes.

Dans cette Europe sur laquelle souffle un vent de folie, elle reste le seul point où les hommes n'ont pas totalement perdu la raison.

---

<sup>148</sup> Soit *en mesure*.

<sup>149</sup> Ce texte a été publié posthume dans le journal *L'Union Valdôtaine* le 14 juillet 1947 et partiellement reproduit dans *l'Anthologie littéraire valdôtaine*, par Joseph Bréan, 1948.

Dans cette Europe où l'on s'entretue, qui est trop petite pour soutenir la violence de ces haines, il reste un point où l'on ne tue pas, où l'on ne hait pas : la Suisse.

Dans cette Europe où les peuples sont devenus du matériel humain pour les guerres, où l'homme n'est plus qu'une unité dans le nombre, où il est dénombré, catalogué, selon ses aptitudes en relation à la boucherie gigantesque que l'on a organisée, un seul pays a encore respecté l'homme dans l'homme : la Suisse.

Dans cette Europe où l'on massacre les faibles, uniquement parce qu'ils sont faibles, où la force non seulement prime le droit, mais où elle est le droit lui-même, où le principe du super-État, du super-peuple, de la super-race, a pu se former, un seul pays aide le faible, respecte le droit, admet l'égalité entre ses cantons grands et petits et entre ses races : la Suisse.

Dans cette Europe où les États sont centralisés par une machine administrative qui écrase tout, un seul pays est resté décentralisé, un seul pays est resté fédératif : la Suisse.

Qu'elle ait pu rester, au milieu de la tourmente, au-dessus de la tourmente, telle qu'elle est, comme une cime illuminée par le soleil contre les flancs de laquelle vont se heurter les tempêtes, voilà qui est merveilleux, voilà qui a du miraculeux.

Voilà qui fait de la Suisse comme une prédestinée.

Car il faut bien croire que l'humanité ne sombrera pas.

Il faut bien croire qu'après avoir détruit des millions de jeunes vies humaines, de millions de jeunes hommes parmi les meilleurs, qu'après avoir détruit par centaines de milliards les richesses qui sont le fruit du travail et de la civilisation du grand siècle qui nous [a] précédés, il faut bien croire que l'humanité se ressaisisse, qu'elle rentre en elle-même, comme cela a eu lieu après d'autres convulsions, qu'elle s'aperçoive qu'elle a eu le délire.

Il faut bien croire que cela aura lieu, car si cela n'avait pas lieu, l'humanité serait finie. Si cela n'avait pas lieu l'espèce humaine sombrerait dans la bestialité pour s'éteindre dans une fureur de suicide.

Alors... alors les hommes, les yeux hagards, éperdus, meurtris, se lèveront, assis sur la terre ensanglantée, et regarderont autour d'eux.

Il n'y aura plus rien autour d'eux que la tourmente n'aura épargné. Il n'y aura plus que des décombres, des misères, des morts.

Tout ce à quoi ils avaient cru ne sera plus, car la tourmente aura démontré son inanité.

Tout ce que leurs pères et eux-mêmes avaient construit ne sera plus, car il aura été ou brûlé, ou brisé, ou coulé au fond des mers.

Et voilà qu'ils s'apercevront, tout à coup, qu'au milieu de l'Europe, de cette petite et vieille Europe qui avait communiqué sa folie au monde, ils s'apercevront qu'un petit peuple, par un miracle sans pareil, avait été en dehors de la folie et de la destruction.

Ils s'apercevront que ce petit peuple était resté juste quand la justice avait les risées du monde, qu'il était resté libre quand la liberté n'avait plus de sens pour les consciences du monde, qu'il était resté, par conséquent, uni, quand tous les autres peuples s'entredéchiraient.

Ils s'apercevront, alors, que l'humanité ne se relèvera pas jusqu'à ce que les hommes n'aient pas acquis l'esprit suisse, c'est-à-dire l'esprit de justice, l'esprit de liberté, l'esprit d'égalité entre les hommes, l'esprit de sérieux et de discipline dans la liberté, qui sont à la base de la vie suisse.

Alors l'humanité sera sauvée.



\*\*\*

Comment cela pourra-t-il avoir lieu ?

La Suisse est petite, elle n'a rien de ce qui, ordinairement, sert à la conquête du monde.

Non plus le peuple juif n'avait rien pour conquérir le monde : c'est-à-dire, oui... il avait quelque chose, il avait l'esprit, l'esprit de conquête spirituelle, la conscience d'avoir une grande mission à accomplir. Le Christianisme est un fait surnaturel, mais il se greffe sur le fait naturel de l'esprit juif, du peuple juif.

Est-ce que le peuple suisse a la conscience de sa mission ?

Je ne sais pas.

Il est peut-être encore trop occupé au travail de son sauvetage dans l'Europe en tourmente.

Il pense, peut-être, encore trop à lui-même et pas assez aux peuples qui l'entourent, aux vieux peuples de la vieille Europe, si nombreux dans leur vieille civilisation et si faibles sous la férule de deux ou trois castes dominantes qui ont jeté l'Europe dans le fol incendie qui la dévore.

Pour cette poussière de vieux petits peuples, vivant en deçà comme au-delà des Alpes, au sud comme à l'est et au nord de la grande chaîne de montagnes, la Suisse est pourtant le centre idéal, le point de jonction et d'union.

Elle est la terre promise des hommes restés libres dans leur [esprit].

Que le peuple suisse comprenne cela, qu'il sente d'être ce pôle d'attraction, voilà qui suffira pour que ce processus de formation, d'amalgamation des autres peuples, suisses par leur esprit, ait lieu.

Car la Suisse est née d'un processus semblable entre les premiers cantons des montagnes.

Elle s'est développée, par un même processus et dans une période de folie semblable à la nôtre, c'est-à-dire quand l'Europe était déchirée par les guerres de religion.

Qu'elle comprenne cela, qu'elle comprenne que sa mission de sauvetage dans cette nouvelle guerre de religions raciales, consiste précisément à regrouper autour d'elle les autres peuples de l'Europe centrale, à les libérer de l'oppression des peuples qui les tiennent subjugués, et voilà que le grand œuvre de la grande Suisse pourra être réalisé.

La Suisse se justifiait, dans l'Europe d'hier, comme le terrain neutre, sur lequel, se rencontraient les grands peuples et contre lequel se heurtaient leurs haines.

Dans l'Europe de demain, qui aura perdu, par ses folies, la domination du monde, la mission de la Suisse, nécessairement, sera modifiée.

Il n'y aura plus, dans la péninsule européenne, de grands peuples luttant pour la domination mondiale : il n'y aura plus que des peuples fatigués, appauvris, ne gardant de leur ancienne grandeur que le souvenir et cette capacité de se haïr, qui est le propre des déçus.

Alors la Suisse pourra aspirer à la primauté.

Non pas à une primauté matérielle, mais à une primauté spirituelle.

Elle pourra enseigner aux autres peuples de la vieille Europe qu'il n'y a pas de différences essentielles entre eux et que c'est seulement l'esprit mégalomane et aveugle des hommes vivant dans les zones périphériques de cette Europe, qui a pu faire croire le contraire. Rome,

Berlin et même Paris, ne sont pas précisément au centre de l'Europe. Et voilà pourquoi celle-ci n'a jamais trouvé son unité.

La Suisse, elle, est au centre.

Elle a, dans son sein, des peuples parlant les trois principales langues de la péninsule européenne.

Elle ne connaît par la haine des races.

Elle est, en petit, l'Europe.

L'Europe devra, en grand, être la Suisse.

Faute de quoi elle mourra, comme la Grèce ancienne est morte.

Ce processus d'unification ne pourra cependant pas avoir lieu d'un seul coup.

Une Suisse de trois millions d'hommes ne pourra pas opérer cette fusion dans l'Europe.

Une Suisse de vingt millions d'hommes pourra la réaliser.

Voilà pourquoi, de cette guerre fratricide entre Européens, doit naître la nouvelle Suisse : c'est-à-dire une Suisse réunissant les peuples de la Chaîne des Alpes, dont les mœurs, la race et les langages sont identiques à ceux des peuples suisses.

Cette nouvelle grande Suisse aura une puissance suffisante dans l'Europe, pour pouvoir empêcher que des peuples, dans son sein, aspirent à la primauté contre d'autres peuples européens, et elle aura un pouvoir d'attraction suffisant pour que tous les peuples périphériques de l'Europe sentent le besoin d'entrer dans la communauté suisse, c'est-à-dire dans la communauté européenne.

Tout cela est-il chimérique ?

Hier on aurait pu le croire.

Mais la guerre brûle les idées faites, les constructions mentales, comme elle brûle les villes.

Elle accélère les processus historiques.

Elle détruit des États qui avaient duré pendant des siècles, avec tout ce que cela comportait d'intérêts, d'idées et de préjugés.

Elle bouleverse tout, les hommes comme les choses.

Voilà pourquoi ce qui aurait semblé une utopie avant la guerre, peut devenir une réalité après la guerre.

Il suffit que des hommes sachent vouloir cela.

Et il faut que des hommes, et surtout des Suisses, sachent vouloir cela.

---

*10 Ébauche manuscrite, sans date, d'un aperçu sur le futur de l'économie valdôtaine<sup>150</sup> -  
Regard sur l'avenir des problèmes économiques valdôtains*

### Idées générales

Il est utile d'examiner brièvement les problèmes de demain. Ce sera une contribution pourtant bien limitée, dans les moyens et dans l'espace, mais utile à la renaissance du pays.

Donnons avant tout, un coup d'œil à ce qu'a été la Vallée d'Aoste au point de vue économique dans l'histoire, jusqu'à ce jour. Ce groupe de Vallées dans les Alpes, strictement séparées des autres régions par de hautes chaînes de montagnes et séparées entre elles par d'autres chaînes, a toujours eu une économie fermée. Ce n'est qu'en 1886, après la construction du chemin de fer Ivree-Aoste, que cette économie s'est greffée partiellement sur celle de la région piémontaise.

Région strictement agricole, l'industrie y a eu des manifestations sporadiques, aux temps des Salasses et pendant le siècle dernier avec les hauts fourneaux de Villeneuve, Aymavilles, Châtillon. Le grand commerce a toujours suivi d'autres voies que celles de cette longue vallée des Alpes, hormis, peut-être, la période romaine.

L'agriculture valdôtaine, jusqu'à l'ouverture de la voie ferrée, a toujours eu un caractère autarchique, c'est-à-dire qu'elle a suffi à elle-même et à l'alimentation du pays : produits laitiers dans les hautes vallées, foins, grains et vins dans la partie basse de la Vallée centrale.

Dans ces cultures, poussées jusqu'à l'extrême utilisation du sol, sans aucune épargne de fatigues humaines, le pré a cependant toujours prévalu.

C'est-à-dire que l'élevage du bétail et la production laitière ont été à la base de notre économie.

Le peuple valdôtain a toujours été un peuple de paysans, mais de paysans vachers.

Avec l'ouverture du chemin de fer et jusqu'à la dernière guerre, l'économie de notre pays est restée strictement agricole. Mais cette agriculture s'est spécialisée. Les cultures du grain (froment, maïs) et si l'on excepte un peu de blé, ont presque disparu, devant la concurrence des produits de la plaine du Piémont, qui arrivaient sur nos marchés à des prix inférieurs en étant de qualité supérieure. En même temps la vigne disparaissait en grande partie, emportée par le phylloxéra.

Restait le pré, qui a été augmenté, soigné et organisé. Le cheptel bovin, soit le gros bétail, se développait dans le nombre et augmentait dans la qualité. L'organisation des laiteries sociales, où le principe coopératif était appliqué dans son essence, augmentait la production des produits laitiers et particulièrement de la fontine en quantité et en qualité.

Ainsi l'agriculture valdôtaine est devenue strictement basée sur une seule culture, toutes les autres étant placées en marge.

\*\*\*

Avec la guerre 1914-1918 l'économie valdôtaine a subi une seconde transformation.

Le pays est très riche en chutes d'eaux. Le pays contient la mine de fer de Cogne. Ces deux éléments ont porté de fait dans la Vallée d'Aoste la grande industrie, c'est-à-dire l'industrie de la houille blanche, soit des forces électriques, et l'industrie sidérurgique.

---

<sup>150</sup> Chanoux rédige ce manuscrit sur les pages d'un agenda de 1942.

---

Ainsi un second élément était intervenu dans l'économie valdôtaine : l'industrie.

\*\*\*

Dans la période 1918-1939 et pendant cette guerre, la Vallée d'Aoste a, donc, eu deux économies :

- a) une économie agricole, qui continuait, en la spécialisant toujours plus dans le sens de la production laitière, la vieille organisation du pays ;
- b) une économie industrielle, qui naissait à côté de la précédente.

\*\*\*

De ces constatations du passé, il résulte avec évidence que l'économie à venir de notre Vallée va avoir deux directions :

- a) l'agriculture
- b) la grande industrie.

\*\*\*

Il est vrai qu'à côté de ces deux éléments de notre économie était intervenu un troisième élément : l'industrie hôtelière. Mais celle-ci, tout en étant très importante pour certaines communes de la Vallée, ne touchait pas, dans son essence, *toute* l'économie du pays.

### L'agriculture

Nous avons dit que l'agriculture a été, dans le passé, la base de notre vie économique.

Elle l'est encore, car la majorité du pays vit de cela.

Nous avons dit qu'elle s'est graduellement spécialisée dans la production caséaire.

Il faut qu'elle s'y spécialise de plus en plus.

L'économie de demain sera de plus en plus à base de spécialisation.

Dans une économie, enfin ouverte aux grands courants internationaux, avec la facilité des transports que cette guerre n'aura fait qu'augmenter par les perfectionnements qu'elle a apportés aux moyens de communication, étant abolies ces murailles de Chine qu'étaient les barrières douanières, chaque pays du monde devra, en agriculture, comme en industrie, se spécialiser dans ces produits, dont les coûts de revient sont, *pour lui*, inférieurs, et dont la qualité est, *par la nature de son sol*, supérieure.

Notre Vallée, dont le sol apte aux cultures céréalicole est restreint, et dont la production en vins tend toujours à diminuer, à cause des maladies de la vigne et du climat déjà trop froid, aura son avenir assuré et prospère, en organisant ses cultures en foins et herbes, en développant son gros bétail et en perfectionnant comme qualité ses produits laitiers.

Trois points :

- 1) augmenter encore la superficie des terrains à cultures fourragères et augmenter la qualité de ces terrains par l'irrigation et les engrais ;
- 2) augmenter la quantité du gros bétail et surtout sa qualité, par l'organisation et le perfectionnement du service de reproduction par des taureaux de qualité ;

3) augmenter la quantité et qualité de la production laitière, par un développement encore plus grand des laiteries sociales dans les villages et les "alpes" et par la formation d'un corps de fruitiers spécialisés et sélectionnés.

Premier point.

Nous pourrions augmenter la superficie des terrains à cultures fourragères en :

- a) augmentant la superficie des terrains arrosés ;
- b) bonifiant les plaines marécageuses bordant la Doire et surtout la grande plaine d'Aoste à St-Marcel ;
- c) transformant les "mayens"<sup>151</sup> non arrosables, en pâturages pour le printemps.

a) L'augmentation de la superficie des terrains arrosés ne peut s'obtenir que par l'augmentation du nombre des "rus" d'arrosage et par l'agrandissement et une meilleure organisation des canaux principaux de ceux qui existent déjà.

Notre Vallée est, pendant l'été, dans ses fleuves si riche en eaux qu'il y a de l'eau pour arroser toutes ses terres, sans diminuer en rien la quantité d'eau nécessaire aux industries.

Nous savons les problèmes compliqués que comporte l'arrosage, surtout pour la distribution des eaux. Cependant ce problème a depuis longtemps été résout en maints endroits par les fameuses "égances"<sup>152</sup>, qu'il est périlleux de modifier, chaque ru ayant son "égance", conforme à la nature du sol et à la distribution des terres.

Il suffira donc d'avoir les capitaux nécessaires et n'avoir pas l'opposition, mais l'aide, de la part de la grande industrie.

Les capitaux pourront être obtenus à des prix très bas des instituts d'épargne et moyennant l'intervention des pouvoirs publics. Les vieux "rus" pourront garder leur autonomie, mais les nouveaux "rus" devront être construits directement par les pouvoirs publics. Nous ne savons encore quelle sera la forme définitive de notre organisation politique, car nous sommes dans une période de grandes transformations politiques et sociales.

Mais quelles que soient ces autorités politiques, elles pourront prendre en main ce grand oeuvre de la construction des nouveaux rus. La Vallée d'Aoste vit par ses rus, qui ont été en grande partie construits au moyen-âge par le peuple sous la direction des Seigneurs, soit des pouvoirs publics d'alors.

Nous avons dit d'autre part : ne pas avoir l'opposition, mais l'aide, de la part de la grande industrie. En effet celle-ci a besoin de toute l'eau de nos fleuves, pendant l'hiver, soit pendant la saison des basses eaux. Pendant l'été il y a de l'eau pour tous, et le trop plein des grands réservoirs des conduites forcées, au lieu de retourner dans les fleuves pourra très bien être utilisé par l'agriculture des régions voisines, étant déjà porté, je dirais, à pied d'œuvre.

Voilà en quoi nous voyons, non pas l'opposition mais la collaboration entre l'agriculture et la grande industrie. Cela ouvre de grandes perspectives pour notre agriculture, sans léser en rien l'industrie.

b) La bonification des plaines marécageuses et surtout de la plaine de Quart a été, depuis un demi-siècle, un des problèmes du pays, problèmes que les pouvoirs publics s'étaient renvoyés

<sup>151</sup> Mot tiré du patois franco-provençal désignant les alpages.

<sup>152</sup> Il s'agit de la répartition de l'eau d'un ru calculée, par la communauté de village, selon les temps nécessaires pour arroser la superficie de leurs propriétés.

l'un à l'autre, sans jamais l'aborder. Des difficultés techniques, mais, surtout, l'inertie des pouvoirs publics, privés d'initiative par leur sujétion passive aux pouvoirs du centre, ont été la cause des renvois aux calendes de ce problème.

La solution de ce problème garantira à la ville d'Aoste son ravitaillement en lait en toute saison, sans déranger la production laitière des autres régions autour d'elle.

Elle dépendra des pouvoirs publics d'Aoste qui devront la prendre en main.

c) La transformation des "mayens" arides en pâturages du printemps est, elle aussi, un problème technique. Nos "mayens", à la période autarchique de notre agriculture, produisaient du foin, du blé et des pommes de terre. Ils ont été, ensuite, partiellement abandonnés à cause du manque de main d'œuvre et surtout, après la construction du chemin de fer, à cause des bas prix des produits agricoles venant de la plaine piémontaise. Nous avons, maintenant, cette partie de la mi-montagne, qui est en grande partie inculte. Les maisons y sont réduites à l'état de masures, faute de réparations, les anciens champs à blés y sont devenus des incultes où poussent les buissons et seuls les quelques prés sont utilisés, à la hâte, sans soins, par quelques génissons<sup>153</sup>. En général ces "mayens" sont pauvres en eaux d'arrosage et même en eaux potables. Comment résoudre le problème d'une meilleure utilisation des "mayens" ? Par leur transformation en "premiers tramails"<sup>154</sup> des montagnes supérieures. Plusieurs de nos paysans avisés l'ont déjà fait et ils n'en sont pas mécontents.

### L'industrie

Nous avons dit que la Vallée d'Aoste jusqu'à la première grande guerre a été exclusivement un pays agricole et qu'à cette date, à côté de l'agriculture, l'industrie s'y est développée.

Donnons un coup d'œil aux caractères de cette industrie.

Nous constaterons :

- 1) que c'est de la grande industrie et même de la très grande industrie ;
- 2) qu'elle s'est formée en dehors de la population valdôtaine, soit sans capitaux valdôtains et sans personnel de direction valdôtain.

Ce sont deux faits très importants qu'il faut analyser dans leurs causes et dans leurs effets.

#### 1) *C'est de la très grande industrie*

En effet nous avons en Vallée d'Aoste trois groupes d'industries :

- a) les industries hydroélectriques ;
- b) l'industrie du fer de Cogne et les autres industries minières de moindre importance ;
- c) les industries textiles ou chimiques de Châtillon et de Verrès.

Il faut cependant constater que seuls les deux premiers groupes d'industries, soit celles hydroélectriques et minières sont intimement liées à la Vallée d'Aoste, parce qu'elles en exploitent les richesses naturelles.

---

<sup>153</sup> Forme régionale pour génisses.

<sup>154</sup> Tramail ou tramouail : mot tiré du patois franco-provençal indiquant une station d'alpage, utilisée en général avant de monter vers les pâturages de haute montagne.

Les industries textiles sont moins liées à la nature de notre sol, ne forment<sup>155</sup> qu'un emploi de capitaux à un tel endroit et pourraient exister ailleurs, comme ici.

Les deux autres groupes d'industries sont, au contraire, incontestablement [les] "nôtres", parce qu'elles *devaient inévitablement* naître ici.

Les industries hydroélectriques sont liées à nos eaux, à ces eaux si riches qui naissent de nos glaciers et qui se précipitent en aval dans nos belles vallées. Ces eaux ont été depuis toujours inutilisées et, hormis les dérivations pour l'arrosage et quelques petits moulins ou forges, elles s'en allaient dans la plaine, enrichir le Pô et le renvoyer, doublé, vers d'autres affluents et d'autres pays jusqu'à l'Adriatique.

Nous ne les aimions pas, ces eaux, car elles menaçaient, dans leurs courroux, nos prairies et nos chemins et nos maisons aux saisons des grandes pluies.

Mais il y a quelques années ces eaux ont été maîtrisées, et plus puissantes que le charbon, elles donnent à la civilisation et à l'industrie, de la lumière, de la force et de la chaleur. Ainsi les grandes villes dépendent en partie de nos villages et de leurs eaux pour voir, pour marcher, pour vivre ; elles sont liées à eux par ces liens très solides que sont ces lignes à haute tension qui longent nos vallées : fait capital dont les conséquences sociales et politiques seront énormes.

Les industries minières se groupent autour de la reine d'entre elles : la mine de Cogne. La Vallée d'Aoste a toujours été riche en mines et nos ancêtres, les Salasses, les connaissaient déjà. Le siècle dernier avait vu des hauts fourneaux s'élever un peu partout en Vallée d'Aoste et c'est là que se sont forgés les fers du premier *Risorgimento* italien. Les hauts fourneaux se sont fermés, ensuite, parce que notre Vallée n'avait pas de charbons de pierre et elle avait ravagé ses forêts pour en faire du charbon de bois.

Mais l'utilisation de ce fer, si pur et si abondant, avait toujours hanté les esprits lucides de notre pays.

C'est grâce à nos forces électriques que notre fer est redevenu vivant et a recommencé à couler dans les hauts fourneaux d'Aoste. Ainsi le cycle de nos industries *naturelles* s'est complété et fermé.

Les autres industries et surtout celles textiles se sont formées<sup>156</sup> chez nous pour des motifs dépendant de nos forces motrices, mais en consommant beaucoup moins que les industries minières, elles sont moins liées à notre sol.

Toutes ces industries, cependant sont de *grandes industries*, à grands capitaux. Elles le sont par leur nature même et ne peuvent pas être de petites industries.

Ce fait est capital. Nous ne pouvons pas avoir chez nous cette série de petits et moyens établissements industriels à caractère familial, qui ont fait la richesse du Biellais. L'industrie de la laine de Bielle peut vivre de cette pullulation de petits établissements où la qualité et une technique perfectionnée priment sur la quantité massive des produits des grands établissements.

Nous ne pouvons pas avoir cela, car une centrale hydroélectrique avec les grands frais de captation, conduite des eaux, et achats de grandes machines, requiert des capitaux élevés que notre économie agricole ne pourrait fournir.

---

<sup>155</sup> Soit *représentent*.

<sup>156</sup> Soit *implantées*.

## 2) *C'est une industrie en dehors du peuple valdôtain*

Et cela nous porte au second point, non moins capital, que nous devons toucher.

Les grandes industries qui sont nées en Vallée d'Aoste pendant ces dernières années se sont formées sans capitaux de la Vallée et sans personnel de direction ou même technique de la Vallée.

Elles sont comme étrangères à notre peuple, en ce sens qu'elles n'en sont pas l'œuvre. Elles sont un peu comme les entreprises que les grandes nations modernes ont organisées dans les pays coloniaux.

Ce fait constaté disons que cela était fatal. Notre Vallée n'avait pu extraire de son économie agricole les capitaux suffisants pour organiser ces industries, ni extraire de sa population de paysans les techniciens aptes à construire et à diriger ces établissements.

Il est parfaitement inutile de nous cacher cette vérité, dont les conséquences sociales sont pour nous énormes, comme celles dépendant de nos liens avec les économies des villes.

De ces constatations regardant le passé et le présent, nous ne pouvons cependant déduire qu'il en sera ainsi à l'avenir, de manière identique.

Constatons, en effet, que les liens qui nous unissent aux villes par les lignes de haute tension ne sont pas, pour nous, des liens de sujétion : les villes dépendent de nous, non pas nous des villes. En effet, une grande ville ne pourrait se passer de nos forces pendant plusieurs jours et même une seule journée, sans de graves troubles dans sa vie, tandis que nous pourrions vivre longtemps sans nos forces électriques.

Constatons encore que notre dépendance totale des capitaux non valdôtains tend à être éliminée graduellement, car les capitaux, naissant des épargnes des employés et ouvriers de ces grandes industries, vont augmenter les capitaux, du reste assez hauts, naissant des épargnes des paysans valdôtains et créer une disponibilité locale en argent laquelle pourrait en bonne partie remplacer les capitaux venus du dehors.

Constatons enfin que notre dépendance des techniciens non valdôtains tend également à disparaître par la formation graduelle de techniciens formés dans ces mêmes établissements, nés parmi nous et formés par notre ambiance.

Ainsi, au point de vue industriel, l'avenir de notre petit pays naîtra :

- a) de l'utilisation, dans nos industries, des capitaux naissant de nos épargnes ;
- b) d'une formation, dans nos écoles et mines et dans les grands instituts étrangers et italiens, d'un personnel technique, du pays.

C'est seulement à travers cette transformation graduelle des éléments de l'industrie qui s'est formée dans notre pays, que cette même industrie finira par devenir utile à celui-ci d'une manière organique et à être un élément de perfectionnement de son peuple.

Les moyens restent les mêmes :

- a) une organisation de l'épargne afin qu'elle soit utilisée dans le pays ;
- b) une organisation d'écoles professionnelles pour former les techniciens.

La Vallée d'Aoste ne peut pas rester cette vallée de bergers et de paysans qu'elle a été dans son passé.



Elle doit produire des techniciens qui seront en degré<sup>157</sup> d'utiliser, pour le pays, nos grandes richesses naturelles.

### Les beautés naturelles

La Vallée d'Aoste contient en elle des beautés naturelles remarquables, qui en font une des plus belles régions des Alpes.

C'est, donc, une seconde industrie qui s'y est graduellement organisée ce dernier demi-siècle. Mais elle est loin d'avoir la perfection et l'outillage qu'elle a atteint dans d'autres pays.

Deux éléments lui ont, jusqu'ici, manqué :

- 1) les communications ;
- 2) un personnel techniquement préparé.

1) La Vallée d'Aoste est enfermée dans un cul de sac, sans la possibilité de débouchés commodes vers la France et la Suisse.

Elle est, en plus, éloignée des grands centres italiens.

Elle est encore, en elle-même, divisée en plusieurs vallées, séparées, l'une de l'autre par de hautes chaînes de montagnes.

Ce sont, donc, trois inconvénients auxquels il faut porter remède :

- a) par l'ouverture aux grands trafics français et suisses de voies de communication transalpines et notamment par le percement du mont Blanc, qui porterait notre Vallée à deux pas de Genève, grand carrefour du tourisme international ;
- b) par l'organisation de trains légers et véloces à partir des grandes villes italiennes ;
- c) par l'ouverture au trafic de routes par les cols reliant les différentes vallées latérales, comme il a été fait en Savoie et en Suisse, et par une meilleure organisation des routes déjà existantes.

2) Quant au problème technique de la formation du personnel, il faut des écoles pour tous les hôteliers, leur fournissant les éléments nécessaires à la connaissance et à l'exercice d'un métier qui est loin d'être facile.

Nous le répétons, le problème du tourisme est très important pour notre Vallée, mais il est, quand même, moins important que les deux autres problèmes de notre pays : l'agriculture et la grande industrie, car il touche à certaines parties, seulement, de notre pays.

### Conclusion

C'est un petit aperçu, très superficiel sur notre vie économique, que nous avons voulu fournir.

Il est très limité dans ses données, très imparfait dans son exposé.

En ce tournant de l'histoire de notre pays, il est, cependant, nécessaire que chacun se prépare à examiner sérieusement les problèmes qui s'ouvrent dans notre avenir, devant nous.

Quelle que puisse être la critique aux idées lancées plus haut, quelques faits restent indéniables :

---

<sup>157</sup> Soit à même de.

- a) notre agriculture doit se spécialiser ;
- b) notre grande industrie va s'organisant toujours plus ;
- c) notre tourisme doit se développer davantage encore.

Pour tout cela il faut des hommes et, surtout, des techniciens, des spécialistes :

- a) des spécialistes en agriculture ;
- b) des spécialistes dans les grandes industries ;
- c) des spécialistes dans l'industrie touristique.

Le problème des hommes est donc primordial. Former des hommes, qui pensent et qui agissent, est donc le premier devoir de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du pays.

### *11 Rédaction manuscrite, sans date, des premières pages de la relation "Essai d'organisation administrative de notre pays"*

#### Essai d'organisation administrative de notre pays

Notre ami B.<sup>158</sup> nous a parlé des principes de l'organisation politique que nous devons donner à notre pays en relation à nos besoins et à notre caractère.

J'essayerai de donner, maintenant, quelques idées regardant non pas l'organisation politique, mais bien l'organisation administrative de notre pays.

L'ami B. nous disait que la vraie liberté est dans l'observance stricte des lois. Et dimanche, dans l'après-midi, ce même principe était proclamé de la chaire de Notre-Dame de Paris, dans une conférence sur l'ordre politique.

En effet la liberté est dans l'ordre social.

La vraie liberté est là où tout le monde est à sa place, où tout le monde respecte la loi, laquelle est au-dessus de tout le monde.

Dans une Vallée d'Aoste libérée et réorganisée, la plus large part devra être donnée à l'individu, et à l'individu libre.

Cela n'empêchera pas que l'individu vraiment libre sera celui qui respectera le plus strictement la loi.

Laquelle loi pourra être strictement appliquée seulement dans les cas où elle sera simple, claire, accessible comme intelligibilité à tout le monde.

D'autre part, dans une organisation logique de la société, il ne faut pas faire de sauts.

De l'individu à la société, on doit passer par degrés afin que les rouages sociaux soient les plus simples possibles, qu'ils soient les plus proches qu'il est possible de l'individu auquel ils doivent servir.

C'est pour cela que nous sommes fédéralistes. Mais fédéralistes non pas seulement dans l'organisation politique de l'État, mais aussi dans son organisation administrative.

---

<sup>158</sup> La référence est à M. Lino Binel.

Le principe est celui-ci : toute fonction sociale qui peut être exercée par un organisme inférieur, ne doit pas être déléguée à un organisme supérieur.

Ainsi les fonctions qui peuvent être exercées par le village ne seront pas de compétence de la commune, celles qui pourront être exercées par la commune ne pourront pas être déléguées à un organisme plus éloigné, soit au gouvernement de l'État régional, du canton.

Les fonctions de l'État fédéral résultant de l'union des divers États régionaux, seront limitées aux problèmes généraux des diverses régions.

Enfin les fonctions des continents (États Unis d'Europe) seront limitées aux problèmes généraux du continent. Comme sa défense contre des périls continentaux, par exemple sa défense contre les peuples jaunes.

Cela dit, rentrons dans le petit, notre petit valdôtain.

### Le Village

Il y a des problèmes du village. Il y a le four, le moulin, la pompe à incendie, le bois, le pâturage commun, les chemins vicinaux, il y a l'école du village. Ils doivent dépendre du village, lequel doit avoir une personnalité juridique et un administrateur, nommé à majorité de voix par les hommes du village.

Dans le langage officiel de nos jours le village s'appelle fraction. Il y a une logique des mots comme des choses.

Le mot village dérive du mot ville, il implique une citoyenneté, il implique un organisme social, il implique des droits et des devoirs collectifs aux hommes du village.

Le mot "fraction" implique le concept de "partie". Or, la partie n'est pas organique, elle est morte, elle n'a pas de vie à elle.

Voilà pourquoi nos villages sont morts. Voilà pourquoi nous devons les faire revivre.

Après la famille, dont l'existence et le développement sont à la base de toute société, voilà le premier organisme social valdôtain : le village.

Il doit avoir un chef. Chaque village pourra former ses règlements pour l'administration des biens communs. Et ces règlements, dûment délibérés dans l'Assemblée du village, devront ensuite être strictement observés.

Le chef du village sera responsable de leur observation.

Un seul homme suffit pour ce petit organisme social.

Cependant, l'unité de direction pourrait favoriser les personnalismes qui ont toujours été la plaie de notre vie publique. Pour remédier à cela le principe de la rotation pourra être appliqué.

L'Assemblée générale nommera, donc, pour 3 ans 3 chefs qui exerceront le pouvoir à tour de rôle. Il y aura ainsi une unité de commandement dans la multiplicité des personnes appelées à exercer ce pouvoir.

### La Commune

Actuellement, la Commune est un organisme simple, en ce sens que c'est le plus petit organisme administratif ayant personnalité juridique.

Dans notre conception sociale, la Commune devient le second organisme administratif : il est la fédération des villages. Ses administrateurs seront les délégués des divers chefs de villages, réunis en assemblée.

Ce seront 3 ou 5 administrateurs que les chefs du village nommeront et dont un seul exercera les pouvoirs de chef de la commune à tour de rôle selon le principe de la rotation du pouvoir.

Les fonctions de la commune regarderont la viabilité entre les villages, l'administration des écoles élémentaires supérieures, la bienfaisance, et tous les autres services administratifs qu'à la Commune actuelle, comme le service d'état civil, le service des cimetières, le service de police locale, etc.

Ces services seront assurés par un bureau : le bureau communal, avec ses membres.

### L'État régional

L'État régional, à son tour, est la fédération des communes.

Il peut et doit exercer tous les pouvoirs que la commune et le village ne peuvent pas exercer, parce qu'ils dépassent en importance les limites d'une commune.

Ses pouvoirs seront assez vastes. Ce seront des pouvoirs d'État.

Soit le premier : le pouvoir de justice ; le second : le pouvoir d'ordre public et de surveillance des organismes inférieurs ; le troisième : le pouvoir de défense de la collectivité régionale ; le quatrième : le pouvoir de représentation de la région hors de celle-ci.

L'État régional a ensuite des fonctions sociales. Il doit pourvoir à l'économie régionale, soit à la solution des problèmes économiques d'importance régionale, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la viabilité, au tourisme, à l'instruction supérieure et moyenne, aux finances.

Étant un organisme plus complexe, ses fonctions ne pourront pas être exercées par un seul homme, mais bien par un groupe d'hommes, lequel groupe répartira parmi ses membres la direction des diverses branches de l'administration publique.

Cependant, le pouvoir de représentation, dans le but de lutter contre la tendance aux personnalismes, sera exercé à tour de rôle, selon le principe de la rotation des personnes au pouvoir.

J'ai cité les différentes fonctions de l'État régional. Nous aurons, donc, à Aoste des organismes administratifs pour l'exercice de ces pouvoirs qui, pour le fonctionnement de ces services collectifs, devront être formés.

C'est dans ces organismes que devront trouver et un pain assuré et les moyens pour le développement de leurs capacités les hommes instruits de notre Vallée.

La formation de ces organismes administratifs sera le premier grand travail qui suivra à la libération.

En voyant la masse d'employés que l'État centralisé a déversé dans notre ville pour faire marcher les rouages de sa machine administrative pachydermique, les personnes qui n'ont pas d'expérience administrative pourront être sceptiques sur notre capacité d'organisation administrative de notre Vallée. Ils penseront qu'il nous faut autant d'hommes qu'à l'État centralisé.

Je retiens<sup>159</sup>, au contraire, que nous avons, malgré notre longue déchéance politique, assez d'hommes valdôtains pour l'organisation de tous ces services administratifs. Il...<sup>160</sup>.

*12 Ébauche manuscrite, sans date, d'une relation au sujet d'un projet de reconstruction administrative et économique de la Vallée d'Aoste libérée, selon les principes du fédéralisme intégral*

#### A. Essai sur l'organisation administrative de notre pays

L'ami B.<sup>161</sup> nous a parlé des principes de l'organisation politique que nous devons donner à notre pays, en relation à ses besoins et au caractère de ses habitants.

J'essaierai de donner maintenant quelques idées regardant non pas l'organisation politique, mais l'organisation administrative de notre pays. À vrai dire l'une dépend de l'autre et l'on ne sait pas où finit la politique et où commence l'administration.

On pourrait dire que celle-ci est l'application pratique des principes de la politique, qu'elle en est la forme matérielle.

Voilà pourquoi en examinant les problèmes administratifs nous trouverons les problèmes politiques à leur base et c'est sur des principes politiques que nous baserons notre ordre administratif.

Et avant tout : deux principes politiques. Le premier : le problème de la liberté politique. L'ami B. nous disait que la vraie liberté est dans l'observance stricte de la loi.

Il faut, donc, que la loi puisse être observée, qu'elle soit simple, claire, accessible comme intelligibilité à tout le monde. Un régime sera d'autant plus parfait qu'il aura moins de lois, qu'il fera marcher la machine sociale avec le minimum de dispositions législatives.

Il faut ensuite que la loi soit constante, afin qu'elle devienne une habitude. Il faudra, donc, qu'elle subisse le moins possible de changements. Alors la grande masse du public n'aura pas de difficulté à connaître ce qui est permis et ce qui est défendu, ce qui est socialement bien et ce qui est socialement mal. Elle prendra ensuite l'habitude de faire ce qui est permis et d'omettre ce qui est défendu.

Tandis que de nos jours, la machine législative marche vertigineusement, que les journaux officiels sont devenus des volumes, qu'une loi est à peine publiée qu'une modification la suit pour la rendre moins intelligible, dans une organisation rationnelle de l'État les lois devront être longuement discutées avant d'être publiées et après être publiées elles devront être exécutées sans subir de modifications pendant une longue période de temps. Ensuite elles devront être observées par tout le monde.

Tandis que de nos jours tous les plus petits domestiques de l'État croient être supérieurs à la loi, qu'il suffit qu'ils soient flanqués d'un galon pour qu'ils se croient non pas des serviteurs de l'État, tenus plus que tous les autres à observer la loi, mais des maîtres de l'État, nantis de tous

---

<sup>159</sup> Soit *J'estime*.

<sup>160</sup> Ce texte se termine ainsi. Il a été repris et développé par Émile Chanoux dans l'écrit portant, comme premier titre "Essai sur l'organisation administrative de notre pays".

<sup>161</sup> La référence est à M. Lino Binet, lui aussi engagé à l'époque dans le projet de la reconstruction de la Vallée d'Aoste selon les principes fédéralistes. Cette attribution est confirmée par le fait que le nom de Binet, dans ce même texte, a été cité *in extenso* par l'auteur, qui, pour d'évidentes raisons, l'avait ensuite effacé et remplacé par la seule initiale B.

les pouvoirs, y compris celui de faire leur bon plaisir et de se servir de leur place<sup>162</sup> pour leur utilité personnelle, tandis que de nos jours le concept de devoir social est obscurci par le "camorriste" général, il faut que tout le monde, sans aucune exception, soit soumis à la loi. Pour cela chaque membre de l'administration publique devra avoir des attributions précises et personne ne pourra s'arroger le droit d'interférer dans ces attributions.

Chacun à sa place. Voilà un principe administratif, mais qui a son origine dans le principe politique de la liberté.

Le second principe politique est celui-ci : toute fonction sociale qui peut être exercée par un organe inférieur plus proche de l'individu ne doit pas être exercée par un organe supérieur plus éloigné de celui-ci, plus complexe.

C'est-à-dire que de l'individu à la société on doit passer par degrés, par divers groupements sociaux, afin que les rouages sociaux soient les plus simples possible, qu'ils soient le plus proche possible de l'individu auquel ils doivent servir.

Voilà pourquoi nous sommes fédéralistes.

Et fédéralistes non pas seulement dans l'organisation politique de l'État, mais aussi et, je dirais surtout, dans son organisation administrative.

L'État moderne est devenu de plus en plus pesant, pachydermique. Il a toujours plus d'attributions et par conséquent il embauche toujours plus de personnel.

À mesure qu'il embauche plus du personnel, il lui faut d'autre personnel pour contrôler celui-ci. Et ainsi par un cercle vicieux sa machine devient toujours plus grande et toujours plus lente et à mesure qu'elle grandit il lui faut plus de personnel pour la faire marcher, et ce malgré elle marche toujours moins.

Et encore, à mesure que cette machine grandit ses rouages sont plus nombreux et [ses] bureaux se multiplient et chaque pratique administrative doit passer par plus de mains avant d'arriver à celle du ministre, dont la fonction essentielle consiste à y apposer sa signature, sans rien y connaître.

Ainsi toute pratique devient impersonnelle : celui ou ceux qui ont les décisions de fait n'en assument aucune responsabilité, tandis que le dernier, le ministre qui a toute responsabilité légale, n'a, en fait, rien décidé.

Et ainsi domine le dieu "papier" qui régleme la vie des peuples.

De l'excès du mal doit venir par réaction le bien et de l'excès de la paperasserie doit naître, par réaction, un ordre administratif délié, souple, où chacun assume les responsabilités de ses actes et peut les assumer. Voilà en quoi consiste le fédéralisme administratif.

Chacun à sa place et chaque place ayant des attributions dont seul le titulaire répond.

Autour de l'individu des organes s'éloignant de celui-ci à mesure que ces attributions s'élargissent.

Mais chaque organe étant libre d'agir, sans le contrôle préventif...<sup>163</sup>

## Le Village

---

<sup>162</sup> Soit *charge*.

<sup>163</sup> Chanoux n'a pas terminé cette phrase écrite au commencement d'une page ensuite entièrement inutilisée.

Après la famille, qui est le groupement basilaire de la société, qui est la cellule dont sont formés les tissus de celle-ci, et qu'il sera indispensable de renforcer afin que la vie sociale soit alimentée par la richesse des vies individuelles dont elle se compose, le premier organisme social de notre vie valdôtaine est le village.

De tous temps le village a eu une individualité.

Regroupement des familles qui habitent ensemble, le village est la conséquence de la nature du sol valdôtain.

Ce sol ne permet pas le développement de la ferme partout. Dans les collines pauvres d'eau c'est la rareté de sources qui a obligé les habitants à se regrouper autour des fontaines et d'y construire leur maison.

Dans les vallées de montagne ce sont les avalanches de neige et les chutes de rocs qui ont fait regrouper timidement les maisons au pied d'un tertre protecteur ou sur un mamelon d'isolement.

La vie en commun a créé des problèmes sociaux communs, que le village a dû résoudre en tant que tel : c'est le four à pain et le moulin du village, c'est la laiterie, c'est l'école du village, ce sont les chemins vicinaux, c'est en certains endroits la petite centrale d'énergie électrique.

Dans les temps passés le village a eu la personnalité juridique et une certaine organisation. Puis, quand le libéralisme a instauré le droit romain, parce que ce droit était une arme dans ses mains en faveur de la classe dirigeante qu'il servait, le village a disparu en tant qu'individualité juridique.

De fait, cependant, le village a gardé une figure : et le conseiller du village, qui était un peu le chef et le représentant de la vie villageoise, était resté là, de fait, si ce n'est de droit, à prouver que les choses naturelles ne peuvent être détruites par des dispositions législatives.

En fait le village est le premier groupement social.

Nous devons en restaurer l'individualité juridique, en faire un être vivant.

Le village devra, donc, exister devant la loi, il devra avoir ses organes, ses règlements, ses biens à lui.

Il devra avoir un chef, un seul. Car l'administration du village est simple. Un seul chef nommé par les chefs des familles du village, dans l'assemblée générale, pourra faire marcher ce petit organisme social. Les organes de la vie du village doivent, donc, être deux : 1° l'assemblée des chefs de famille, 2° le chef du village.

La première doit nommer le second et délibérer à majorité de voix sur tous les actes excédant l'administration ordinaire du village.

Le second doit exécuter les délibérations de l'assemblée du village et pourvoir à tous les actes qui n'excèdent pas l'administration ordinaire.

Comme dans les milieux étroits et petits du village les personnalismes peuvent facilement se former et y alimenter les haines et la rancune, les fonctions de chef devront être exercées par rotation. Le principe de la rotation automatique des hommes au pouvoir est un principe politique particulièrement utile dans les sociétés petites, dans les milieux fermés.

Il pourra, donc, être appliqué dans l'organisation politique et administrative de notre pays.

Le village devra avoir ses règlements, délibérés par l'assemblée générale du village, et ratifiés par le pouvoir judiciaire.

Ces règlements auront force de loi pour les hommes du village, ils devront être strictement observés. Étant, du reste, l'émanation directe de la volonté populaire, ils pourront être simples, clairs et facilement exécutés par tout le monde.

Le village aura ses biens à lui : j'ai déjà cité le four, le moulin, l'école, la laiterie, les chemins. Mais le bien le plus important du village ce sont les pâturages et les bois.

Le droit germanique nous a laissé la propriété du village : les consorts, ou communaux, ou consorteries. Ce sont les biens qui ne sont pas susceptibles de la culture intensive qui est le propre de la propriété privée.

Cela, cependant, ne signifie pas que ces biens doivent être laissés à eux-mêmes dans le désordre et le gâchis actuels. Non. Ces biens devront être cultivés pour le plus grand bien de la collectivité villageoise, selon les principes de l'économie rationnelle.

J'ai parlé, il y a quelque temps, de la propriété forestière, de la culture forestière, du bois. La plupart de nos bois appartient aux communes ou aux consorteries.

Ces bois sont maintenant abandonnés. Ils devront être cultivés rationnellement. Le chef du village devra y pourvoir avec du personnel adapté : le bois sec devra être ramassé et distribué, les branches sèches et les plantes tordues devront être coupées, la croissance des plantes devra être favorisée par la lutte contre les parasites, par la distribution régulière des plantes sur la superficie des bois. Enfin des coupes de bois régulières et rationnelles seront pour le village une source de bien-être et même de richesse.

Il en est de même des pâturages : ils devront être, autant que possible, rendus propres<sup>164</sup> des pierres et des buissons par des corvées régulières de réparation. Ils devront être rationnellement distribués à tous les habitants, afin qu'ils puissent être utiles à tout le monde.

Tout cela devra être fixé et réglementé par l'assemblée générale du village.

Dans nos temps on a détruit jusqu'à la parole même de village : on appelle ça "fraction".

Il y a une logique dans les mots : ce mot de fraction indique exactement la situation du village de nos temps. Ce mot implique le concept de partie, soit de partie qui n'a de vie qu'en tant qu'elle la reçoit du corps général.

Ainsi dans la conception actuelle, le village reçoit la vie d'en haut, de la Commune. Ce qui est un contresens, car socialement la seule chose vivante c'est l'homme et c'est lui qui donne la vie à tous les organes sociaux, lesquels ne sont que des instruments dont il se sert pour son propre bien-être et développement.

D'après les principes naturels, c'est l'homme qui donne la vie à la famille, qui la transmet au village, à la Commune, à l'État régional, à l'État national, à la collectivité des hommes.

Il nous faut, donc, revenir au droit naturel en toute chose et pour ce qui regarde le village revenir du concept de fraction au concept de "village" au sens social du mot.

Il nous faut ressusciter "le village".

## La Commune

Dans l'histoire valdôtaine la commune a été l'union des divers villages.

---

<sup>164</sup> Soit *dégagés*.



Ce n'est qu'ensuite, quand nos légistes et surtout les légistes qui ont réglementé les États modernes ont cru trouver dans les "Pandectes" et les "Institutions" du droit romain, la source de toute vérité en matière de droit, ce n'est qu'alors que la commune a graduellement pris la forme actuelle, qu'elle a acquis le caractère juridique de "personne", distincte de celle de ses habitants, qu'elle a graduellement suffoqué la vie et la propriété du village, pour tomber enfin dans l'asservissement au pouvoir central, pour déchoir au rang d'unité administrative faite uniquement pour servir non les intérêts des administrés, mais bien les intérêts de l'État dominateur.

La Commune actuelle est un "monstrum" juridique. Elle n'est plus rien : son chef, le podestat, est nommé d'en haut, quoique théoriquement il doit être là pour gérer les intérêts de la commune et de ses membres, ses organes et surtout le secrétaire communal ne dépendent pas de la commune qui les paye, mais bien du Préfet, qui ne les paye pas, mais les tracasse.

Elle n'est pas là pour que la population en tire un avantage, mais pour que l'État dominateur ou mieux la caste dominante de cet État s'en serve pour mieux extraire des sujets le maximum d'hommes, d'argent et de produits pour le service de cet État.

Il faudra, donc, que la Commune soit restaurée dans sa dignité, dans la liberté, dans l'organicité de son fonctionnement.

Dans ce but le chef de la commune devra recevoir à nouveau son pouvoir d'en bas, des villages et des familles qui en font partie, par le moyen de l'élection publique.

Dans ce but le secrétaire communal retournera à être un serviteur de la commune et du public qui le payent, il devra dépendre uniquement du chef de la commune.

Fédération des villages : voilà la commune.

Et c'est précisément par les chefs des villages que la commune pourra avoir son assemblée délibérante. C'est par la rotation à la charge de chef, automatique comme pour l'administration des villages, que l'on obtiendra les chefs de la commune : les maires, les syndics, comme on voudra les appeler.

Les fonctions de la commune resteront ce qu'elles sont actuellement : la viabilité entre les villages et les transports (tramways, téléphériques), l'organisation touristique, la bienfaisance, la police rurale, les services d'état civil, des cimetières, les services sanitaires (médecin, vétérinaire, abatage), les poids publics, la conciliation.

On y ajoutera l'école élémentaire supérieure et l'assistance des interdits et mineurs. On pourra y ajouter d'autres fonctions de nature patrimoniale, comme la culture des forêts communales, la bonification des terrains incultes et autres.

Dans le cadre de la commune on pourra laisser les instituts de bienfaisance, qui maintenant sont sous la botte de l'État.

Tout cela, cependant, dans la liberté, sans le contrôle de l'État, mais seulement sous vérification de la comptabilité par la chambre des comptes.

## L'État

L'État régional est à son tour la fédération des communes. Ce sont les communes qui pourront lui fournir l'Assemblée délibérante, ou au moins certains éléments de celle-ci.

Il peut et doit exercer la plus grande partie des pouvoirs et fonctions de l'État national actuel, que le village et la commune ne peuvent pas exercer.

Ces pouvoirs et fonctions seront vastes.

Avant tout le pouvoir de représentation (présidence et rapports étrangers).

Ensuite les pouvoirs de justice, d'ordre public, de défense.

Enfin les services sociaux : l'organisation de l'économie régionale, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, du tourisme, des transports, des postes, télégraphes et téléphones, l'organisation de l'instruction moyenne et supérieure et l'organisation des services financiers.

L'État régional étant, donc, un organisme complexe, ses pouvoirs et services seront exercés par un groupe d'hommes, qui se serviront de certains organes administratifs, de bureaux.

C'est dans ces bureaux que trouveront un pain assuré et les moyens de développement de leurs capacités les jeunes hommes instruits de notre Vallée. C'est dans ces organismes administratifs que le premier grand travail de la renaissance valdôtaine devra être exécuté. Former les cadres de la nouvelle administration : voilà le premier grand œuvre qui suivra à la délivrance et qu'il faudra faire vite et bien et dont tout le reste dépendra.

Disons-le franchement : après des siècles de servitude, notre pays n'a plus et [ni] les hommes et [ni] l'esprit pour se diriger.

Cependant, notre peuple a produit et produit encore assez d'hommes instruits pour que nous puissions en extraire les cadres de la nouvelle administration. Nous aurons surtout ce groupe de jeunes gens, maintenant en grand nombre sous les armes, et qui, revenus de la tourmente, auront besoin de se classer vite dans la vie sociale.

Ces hommes fourniront les chefs de service administratif.

Ensuite nous avons, parmi nous, en quantité plus grande encore des hommes n'ayant pas des titres d'étude, mais assez instruits pour faire marcher un bureau : anciens élèves d'écoles moyennes ou du Petit-Séminaire ou des rectories, autodidactes, diplômés d'écoles élémentaires supérieures ou des cours d'écoles techniques. Ce sont en général des déclassés : nous en ferons des hommes en place.

Les écoles élémentaires inférieures, les bureaux administratifs des communes et de l'État fourniront à ces individus des emplois suffisamment rémunérateurs pour qu'ils puissent vivre équitablement et former leur famille.

Ils devront tout à notre action : ce seront nos meilleurs soutiens.

Les titres d'étude sont nécessaires, ne fût-ce que pour créer une sélection, mais au commencement il nous faudra placer même des hommes sans vrai titre d'étude, pourvu qu'ils démontrent leur capacité par un examen d'admission dans la carrière.

Et venons à l'examen des organes administratifs en détail.

I - Au centre : un bureau de présidence ou de direction, dont dépendraient aussi les services des relations étrangères et les services supérieurs de contrôle (cour des comptes, services supérieurs de la justice et justice administrative).

Nous ne savons pas exactement quelle sera la situation réservée à notre pays, s'il aura une indépendance absolue, ou s'il fera partie fédérativement d'un autre État constitué.

Dans le premier cas les services des rapports étrangers seraient plus développés, dans le second cas ces services seraient absorbés par ceux qui regarderaient les rapports de l'État régional avec l'État fédératif dont celui-ci ferait partie.

En tous cas il faudra avoir les services de la présidence, dont la fonction principale est précisément celle de coordonner tous les autres services.

Comme notre pays est petit ces services devront avoir d'autres fonctions qui, dans des organismes plus grands, sont exercées par des bureaux spéciaux. Nous aurons en particulier les services de la justice supérieure administrative, soit de l'organisme dont la fonction consiste à réviser les comptes de toutes les institutions publiques, à décider en dernier essor sur toutes les questions en matière administrative et financière.

Nous aurons les services de la justice ordinaire avec les organes qui en dépendent.

Nous aurons enfin les services des relations étrangères dont le développement dépendra de l'organisation politique générale de notre pays, comme j'ai dit plus haut.

II - Il faudra ensuite les services de la force publique : organisation de la force armée et en particulier de la gendarmerie dans ses sections spécialisées de police, surveillance financière, police forestière et routière.

Organisation de l'armée nationale sur le type suisse, dont les cadres seraient formés par des officiers et sous-officiers de réserve, fonctionnant comme instructeurs dans chaque pays, et dont les services (magasins, manutentions des armes, coordinations des divers corps) seront assurés par la gendarmerie.

Dans un pays petit et dont les frais publics doivent être limités au minimum indispensable, l'armée devrait être formée au centre par un petit groupe d'officiers ayant une bonne culture militaire et un esprit absolu du devoir, dont la fonction consisterait à surveiller l'organisation de l'armée de réserve, et, à la périphérie, par des instructeurs de réserve donnant l'enseignement militaire sous la direction de ces officiers de carrière.

Tous les services administratifs de l'armée seraient au contraire assurés par la gendarmerie, un corps professionnel composé par trois officiers des sous-officiers et des militaires instruits et sérieux, dont les conditions économiques seraient bonnes et dont on pourrait prétendre beaucoup.

Les gendarmes (officiers, sous-officiers et soldats) après la période de vie active d'une vingtaine d'année, passeraient à la période de vie des bureaux. Au lieu de la pension on les réduirait<sup>165</sup> aux services administratifs de l'armée, où ils porteraient le sérieux d'un âge déjà mûr et l'expérience acquise dans la vie active.

III - Il faudra encore assurer les services de l'instruction publique.

Nous avons déjà dit que l'école élémentaire inférieure dépendrait du village et l'école élémentaire supérieure dépendrait de la commune.

Les autres écoles (post-élémentaires, moyennes et supérieures) dépendraient au contraire d'un bureau de l'instruction publique de l'État régional.

Les différentes écoles auraient une autonomie administrative, mais elles seraient subventionnées et surveillées par le bureau central de l'instruction publique.

Chaque chef d'institut post-élémentaire et moyen serait [le] chef de chaque école, il l'administrerait, en tiendrait la comptabilité. Il dépendrait seulement didactiquement et administrativement du bureau central. Nous aurons ainsi très peu de bureaucratie et chaque administration serait souple et déliée de tout formalisme paperassier.

IV - Nous aurons ensuite les bureaux économiques.

---

<sup>165</sup> Soit Au lieu de les mettre à la retraite on les destinerait...

Ce sont les services les plus complexes de l'État.

Les bureaux économiques comprendront, avant tout, les services d'État ayant un caractère économique, comme les transports, les postes, les télégraphes et téléphones, la télégraphie sans fil, les routes intercommunales, les services d'hygiène, l'organisation touristique et sportive.

Ces bureaux économiques auraient un caractère strictement technique et seraient composés par du personnel de carrière.

Les bureaux économiques comprendraient ensuite les services pour le développement de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme. Chacune de ces branches serait, cependant, dirigée par des représentants de chaque catégorie des quatre grandes professions, soit des personnes qui ne seraient pas de carrière, quoique les services soient assurés par du personnel de carrière. Et chaque branche aurait un organe consultatif formé par des délégués de chaque corporation professionnelle.

Ainsi dans le cadre général de l'État chaque profession pourrait améliorer ses conditions par le moyen d'un organisme administratif. Dans les petites chambres professionnelles chacun pourrait faire valoir ses droits, exposer ses projets, fixer les contrats collectifs de travail, vivre en somme la vie corporative.

V - Nous aurons enfin les bureaux financiers. Les services financiers sont moins complexes que les services économiques, mais ils sont très importants pour le fonctionnement de l'État.

Ils seront dirigés par un bureau central des finances, réglant les rapports entre les différents bureaux financiers inférieurs, soit la Trésorerie et les bureaux des impôts directs et indirects (actuellement divisés entre perception et bureaux de l'enregistrement), le bureau des pensions et celui des assurances sociales.

\*\*\*

Dans ce cadre très superficiel et imparfait j'ai essayé de regrouper les services d'État régional selon un principe rationnel.

Il faut, en effet, que nous échappions autant que possible à l'empire de la bureaucratie.

Chaque bureau devra avoir un chef responsable, répondant de tous les actes de ses subordonnés et libre de ses actes dans les limites de ses attributions.

Ainsi, par exemple, le chef des services routiers aura à sa disposition une somme fixée à l'avance par le service de la coordination, à la Présidence. Dans les limites de cette somme il devra dresser son bilan qu'il soumettra au chef de bureaux économiques. Quand ce bilan préventif sera approuvé, il fera marcher son service pendant toute l'année sans être dérangé. À la fin de l'année il présentera son compte à la cour des comptes, qui en contrôlera la régularité administrative (soit sa correspondance avec le bilan préventif) et objective (soit sa correspondance avec la réalité des travaux exécutés).

De l'aperçu des services régionaux que je viens de donner il semblerait que nous devrions créer une bureaucratie assez nombreuse.

Si, cependant, nous la comparons à celle que nous devons maintenir elle est bien moins nombreuse et pesante. Elle sera surtout plus active et productive.

Socialement elle aura aussi l'avantage de créer une classe moyenne en Vallée d'Aoste d'où pourront sortir à l'avenir les dirigeants du pays.

## B. De l'organisation industrielle-commerciale

Je disais précédemment que c'est dans le champ industriel-commercial que la Vallée d'Aoste porte les conséquences de son long état de servitude politique.

Je ne veux pas dire par là que tous les gouvernements centralisés qui, après la perte de nos libertés, nous ont gouvernés, ont *délibérément* voulu que la Vallée d'Aoste restât une région de pure agriculture, empêchassent délibérément la constitution d'une bourgeoisie industrielle en Vallée d'Aoste.

Non.

Je veux même admettre qu'il y eut dans ces 200 ans de servitude des hommes aux gouvernements de nos États patrons, de nos États dominateurs, des hommes qui ont aimé la Vallée d'Aoste et qui ont essayé de l'aider.

Mais c'est l'organisation générale politique des États qui empêchait ce développement de notre Vallée, privée de liberté politique ou mieux encore d'autonomie politique dans le corps de ces États.

Et je le prouve.

Notre Vallée d'Aoste est un pays inalpin<sup>166</sup>. Quoique ses eaux aillent finir à travers les gorges de la basse Vallée dans le Pô, la Vallée d'Aoste est complètement isolée économiquement de la Vallée du Pô ou mieux elle l'était [de] par sa nature avant que le chemin de fer Ivree-Aoste ne l'y eût reliée par une longue ligne, lente et monotone comme la transsibérienne.

Jusqu'en 1886 la Vallée d'Aoste, économiquement, était une île entourée non pas par la mer, mais par les montagnes. Une île, cependant, privée de ports. Une île plus isolée qu'une île naturelle. Depuis l'an 1886 elle est devenue économiquement une presque île, toujours privée de ports, mais avec un long cordon ombilical l'unissant à la plaine du Pô à travers l'isthme de Pont-St-Martin.

Ce manque de communications total en premier temps, partiel mais unilatéral en un second temps, est la cause du fait que de tout temps, jusqu'à nos jours toute initiative individuelle, industrielle et commerciale, a été asphyxiée dès sa naissance.

Faute de communications.

Or, la Vallée d'Aoste a été constamment privée de moyens de communications de propos délibéré, avant tout pour des motifs de stratégie militaire, ensuite parce qu'à son débouché il n'y avait pas, dans la plaine, la grande ville ayant assez d'influence auprès du gouvernement central pour avoir son débouché à travers les Alpes. Ainsi Turin avait eu le Fréjus, Cuneo le Col de Tenda, Milan le Simplon.

Et quand je parle de moyens de communications, je parle essentiellement de moyens de communications transalpins, car ce sont les seuls qui ont une importance essentielle dans l'économie des pays alpins.

Or, si la Vallée d'Aoste avait été autonome que serait-il arrivé ? Au lieu d'avoir une seule voie de communication avec le monde à travers Pont-St-Martin et le chemin de fer qui y passe, ses pouvoirs publics auraient permis (car il s'agissait seulement de permettre) aux grands groupes capitalistes de percer le mont Blanc, de percer le Col Ferret.

Cela aurait porté la Vallée d'Aoste à deux pas de ses grands débouchés naturels et historiques qui furent les grandes villes de la Vallée du Rhône. Aoste aurait été bien plus proche de

---

<sup>166</sup> Soit *intramontain*.

Genève que de Turin et avec toutes les conséquences que cela aurait comportées pour notre économie.

Ce verrouillage<sup>167</sup> de la Vallée d'Aoste sous le mont Blanc dû uniquement à un motif politique est la cause essentielle de notre anémie économique.

Il y a un autre fait.

Si le problème des communications est à la base de toutes les industries plus au moins lourdes, le problème de l'organisation d'une classe de techniciens est à la base de l'industrie légère, des industries textiles et chimiques par exemple.

Or, qu'est-il arrivé ? Tandis que le Biellais, bien plus pauvre que la Vallée d'Aoste en chutes d'eaux, grâce à l'intelligence d'un groupe d'hommes et surtout de Sella, fondait des écoles industrielles à Bielle et par là mettait les bases de la richesse de cette petite région, la Vallée d'Aoste restait avec ses pauvres écoles pour prêtres et notaires, complètement étrangère au développement industriel qui a caractérisé le dernier siècle.

Et notons un fait : Sella put former économiquement le Biellais parce qu'il resta longtemps ministre de l'État centralisé piémontais et italien et il put, ainsi, avec les moyens de l'État centralisé organiser son pays.

La Vallée d'Aoste n'eut pas un Sella, et elle resta la vallée de bergers et de paysans qu'elle était aux temps du moyen-âge. Si à Aoste il y avait eu un gouvernement local, le travail que Sella fit pour son pays eût pu être fait pour notre Vallée.

Et notons un fait plus grave encore.

Avec l'ouverture au trafic du chemin de fer Ivree-Aoste et avec la fermeture totale à tout trafic des confins des Alpes par les douanes, la Vallée d'Aoste fut envahie par les commerçants piémontais, qui s'installèrent dans sa capitale et dans ses bourgades et concentrèrent dans leurs mains tout le commerce.

Et nous voyons de nos jours ce phénomène étrange : le valdôtain qui a des aptitudes presque naturelles pour le commerce et qui le démontre à l'étranger, reste dans son pays tributaire à l'étranger pour son propre commerce.

Et ainsi nous voyons ce fait social : que le piémontais est en Vallée d'Aoste au valdôtain, ce que le juif est en Pologne et en Roumanie au polonais et au roumain : l'intermédiaire que l'on subit, que l'on enrichit, et que l'on n'aime pas.

Cela est dû au fait que la Vallée d'Aoste, par son unique cordon ombilical du chemin de fer de Pont-St-Martin, est tributaire à la plaine du Pô pour son économie, avec exclusion totale de toute autre source économique.

Cette exclusivité, cette domination de notre Vallée par la petite bourgeoisie piémontaise n'est pas une des dernières causes de l'écroulement de notre vie valdôtaine dans les bas fonds de l'asservissement moral et intellectuel, quoiqu'elle soit à son tour la conséquence de notre asservissement politique précédent.

Et de la bourgeoisie piémontaise sont venus les nouveaux maîtres de la Vallée d'Aoste, jusqu'à nos Évêques, ces nouveaux maîtres qui sont maintenant en train d'être supplantés par d'autres maîtres : les méridionaux de Rome et de Naples.

\*\*\*

---

<sup>167</sup> Soit verrouillage.

Notre Vallée a, en elle, dans son sol, dans ses richesses, les éléments pour un grand essor industriel et commercial.

Elle a en elle ce qui fait la richesse et la puissance des plus grandes nations modernes.

Elle a les minerais et surtout le fer, elle a les forces électriques qui sont le plus grand moyen d'actionnement de la nouvelle industrie des temps présents et à venir.

Ces grandes richesses sont en train d'être exploitées, en grande partie, contre nous, en faveur des autres, soit en faveur de la classe dominante de l'État italien.

C'est le fait historique qui se forme en ce moment sous nos yeux, dont nous sommes les spectateurs impuissants et bien souvent aveugles.

Nous sommes en train de devenir une colonie, non pas seulement par la formation de notre esprit de serfs, mais par notre condition de peuple pauvre, d'ilotes, dont les richesses sont faites pour enrichir d'autres peuples.

Notre asservissement économique sera ainsi la conclusion d'une longue période d'anémie économique.

Après avoir été pauvres, mais économiquement libres, nous serons, comme le chien de la fable, plus riches, mais liés par le collier à la porte de notre maison, laquelle appartiendra à d'autres.

### C. De l'organisation économique de la vie valdôtaine

Il est nécessaire que dès maintenant nous examinions, au point de vue valdôtain, tous les problèmes de notre pays. Il est utile que nous cherchions à leur donner une solution équitable et conforme à nos intérêts. Ces intérêts bien défendus sont à la base du développement social de notre peuple.

J'envisagerai ces problèmes sous trois points de vue : le point de vue culturel, le point de vue agricole, le point de vue industriel-commercial.

Et avant tout notons un fait indéniable et très grave : de tous les peuples de l'Europe, le peuple valdôtain, seul avec celui d'Irlande, depuis 200 ans n'a pas augmenté : il a même diminué. La Vallée d'Aoste était plus peuplée au 18<sup>e</sup> siècle que maintenant. Elle était plus peuplée alors que l'unique source de vie était l'agriculture, alors que ni l'industrie, ni le tourisme n'existaient.

Les causes.

Elles sont multiples, mais elles peuvent se réduire à une seule : depuis lors la Vallée d'Aoste, qui avait perdu son autonomie administrative, dont le Conseil des Commis avait perdu toute influence et avait ensuite été dissout, n'a plus été gouvernée selon ses intérêts, mais bien selon les intérêts du Royaume de Sardaigne, ou de l'Empire français, ou du Royaume d'Italie.

La Vallée d'Aoste était un pays soumis, un pays conquis.

Le fait que ses habitants apparemment étaient égaux en droits aux habitants des autres parties de ces États, qu'ils avaient le titre de citoyens, qu'ils avaient droits de vote, ne change rien au fait qu'ils étaient des sujets, des soumis.

Du reste, si l'on observe bien, ces droits étaient exercés par le moyen de députés, c'est-à-dire des "envoyés", des espèces d'ambassadeurs auprès de quelqu'un, soit de quelqu'un [d']"étranger", soit auprès du gouvernement. Or, ce gouvernement faisait les intérêts de l'État

dont il était l'instrument, il était le moyen dont la classe dirigeante de cet État se servait pour faire ses intérêts à elle. Que ce fût l'État piémontais ou l'État français ou l'État italien, toujours la Vallée d'Aoste, comme un pays *conquis*, comme un pays *soumis*, payait son tribut - et bien lourd - en hommes et en impôts, mais ne recevait rien en échange, ou mieux elle recevait uniquement ce qu'il convenait à l'État dominateur de lui donner, dans ses propres intérêts à lui État dominateur.

Ainsi là où les intérêts valdôtains étaient en contraste avec les intérêts de l'État dominateur, de la classe dirigeante dont cet État était l'instrument, ils étaient irrémédiablement comprimés, pour favoriser les intérêts généraux de l'État ou de sa classe dominante.

Ainsi à travers les siècles nous voyons la Vallée d'Aoste, privée pendant longtemps de routes là où l'on retenait que ces routes étaient en contraste avec les intérêts stratégiques, militaires de l'État dominateur, et nous voyons que ces mêmes routes, comme celle de Valgrisanche, ont été construites, ensuite, mais uniquement en fonction et pour le service des intérêts généraux de l'État dominateur.

Ainsi nous voyons la Vallée d'Aoste privée pendant longtemps d'industries et ensuite nous la voyons, comme maintenant, avec de grandes industries qui existent uniquement parce que cela est dans l'intérêt général de l'État dominateur, et ici encore, en foulant aux pieds tous les intérêts locaux, du pays.

Ainsi nous voyons la Vallée d'Aoste privée de tout débouché vers la France et vers la Suisse, parce que cela convenait aux gros bonnets de Turin et de Rome. Nous voyons la percée du mont Blanc empêchée pour favoriser, avant le Fréjus, soit Turin et ensuite le Simplon, soit Milan.

Nous voyons le projet d'endiguement de la Doire foulé [aux pieds] en 1901 (ce me semble) parce que la Société qui faisait ce travail était une société anglaise, soit étrangère à la classe dominante.

Nous voyons les grandes forces hydroélectriques produites dans les centrales uniquement pour les intérêts des industries de la Vallée du Pô, avec du personnel non valdôtain et en ne donnant rien aux communes pour les droits d'eau.

Tout cela pourquoi ?

Parce que le pouvoir politique, administratif, n'existait plus en Vallée d'Aoste, ou s'il existait il était l'émanation du pouvoir central et, évidemment, il était là pour servir ce pouvoir.

Ainsi la population valdôtaine dut, pendant le siècle dernier, s'expatrier, faute de pain.

Ainsi la bourgeoisie valdôtaine ne put se développer et former une classe dirigeante capable, faute de champ d'action.

Nous pûmes conserver pendant quelque temps encore une culture valdôtaine grâce au seul organisme resté autonome et libre en Vallée d'Aoste : le clergé. Nous perdîmes cette culture ou mieux les restes de cette culture quand ce dernier organisme perdit son autonomie avec le Concordat.

Voilà notre histoire de deux cents ans : histoire de peuple vaincu, déchu, devenu serf.

Voilà pourquoi je retiens<sup>168</sup> que l'autonomie politique, administrative du pays, doive être mise à la base de toute étude sur le développement économique de la Vallée d'Aoste.

---

<sup>168</sup> Soit *j'estime* (ici et par la suite).



Sans la liberté politique la Vallée d'Aoste ne pourra pas se développer économiquement et socialement.

Cela posé, voyons un peu les trois faces du problème social valdôtain : la face culturelle, la face agricole, la face industrielle-commerciale.

### La Culture

Le valdôtain est un peuple cultivé : quoique déchu, quoique serf, le valdôtain lit, il étudie, il pense, il écrit.

Le valdôtain a le sens juridique très développé. Cela est dû au fait que dans son immense majorité, il est petit propriétaire et ainsi il doit pourvoir à tous ses besoins, y compris la défense de ses droits.

Le valdôtain lit : cela est dû au fait qu'il a le temps de lire pendant les longues veillées de l'hiver et surtout parce que le clergé valdôtain, qui vient exclusivement du peuple valdôtain et a en moyenne une bonne culture, garde ses attaches avec les familles dont il sort et il est ainsi le ferment de la culture et de l'instruction valdôtaine.

Le valdôtain pense : dans la solitude de la montagne, dans les longues journées de dur labeur, il a le temps de méditer. Il est ainsi taciturne, mais en revanche sa tête est bien outillée et s'il parle ce n'est pas pour dire des mots, mais des paroles, dont chacune a un sens.

Le valdôtain écrit : c'est une conséquence de son aptitude à penser plus qu'à parler. Toute notre littérature, extrêmement riche pour un peuple de quatre-vingt mille âmes, en est le résultat. Et, en général, notre littérature est sobre, dense de pensées, mais un peu dure dans sa forme.

Cependant, ici encore elle porte les traces de sa condition de servitude.

Comme pour tout peuple déchu, qui se réfugie dans le passé lequel est meilleur que le présent, une bonne partie de sa littérature a un caractère historique. Continuellement, instinctivement, sans que nous nous [en] fussions aperçus, nos pères et nous-mêmes avons regardé vers notre passé. Notre passé est beau, bien meilleur que notre présent. Voilà pourquoi nous écrivons de l'histoire.

Je suis bien loin de condamner le fait : l'étude du passé nous pousse à améliorer le présent, mais je constate le fait : le besoin de l'histoire passée prouve que notre peuple sent son esclavage présent.

Nous constatons un autre fait : notre littérature a un caractère qui n'est pas scientifique, mais littéraire : cela est dû au fait qu'elle est produite par deux classes sociales : les prêtres et les "professionnistes" : soit deux classes sociales dont les études et la vie sont portées plus vers les problèmes de la pensée, je dirai, pure, que vers les problèmes de la pensée appliquée.

Et tout cela est la conséquence de ce que le peuple valdôtain n'a jamais eu d'industries et d'écoles industrielles, malgré la richesse minière de son sous-sol et l'abondance de ses eaux.

Dans une Vallée d'Aoste ressuscitée il nous faudra, donc, d'après mon point de vue, donner à notre culture un caractère plus conforme à nos besoins de peuple libre et réorganisé.

Toute culture naît de l'école.

Ici encore l'école porte l'empreinte de la servitude valdôtaine. D'après ses maîtres le peuple valdôtain devait fournir des paysans, ou des prêtres, ou des avocats et des notaires, mais il ne

devait pas fournir de techniciens. Or, la vie valdôtaine ne pouvait se développer sans le développement technique de son agriculture, de son industrie, de son commerce.

Nous avons un lycée, nous n'avons jamais eu une école technique supérieure, nous avons une école pour maîtres d'école, où se forment les instruments de notre servitude culturelle, mais nous n'avons jamais eu, sauf dans la brève parenthèse du professeur Argentier<sup>169</sup>, une école d'agriculture, une école des arts et métiers, une école de mécaniciens et d'électriciens, une école d'aubergistes.

Et pourtant notre avenir est là : la Vallée d'Aoste ne peut pas rester un pays d'agriculteurs, car ses possibilités agricoles sont limitées quoique encore vastes. Elle doit devenir un pays dont l'économie est basée sur l'agriculture, mais dont le développement dépend d'une industrialisation de l'agriculture, par la production et la vente industrialisée de ses fruits et de ses fontines, et d'une industrialisation intensive de ses centres les plus importants par la création dans ces centres d'industries actionnées par nos forces motrices si riches, et d'une organisation de ses petits centres et de ses villages les plus reculés par le développement intensif de l'artisanat qui y remédierait à la pauvreté de l'agriculture pure.

Toute notre organisation scolaire devrait ainsi être adressée dans ce sens :

Au centre, à Aoste, une école de lettres et d'études scientifiques et agricoles supérieures, pour la formation des classes dirigeantes.

Dans les centres les plus importants de la Vallée des écoles post-élémentaires pour la formation des techniciens de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Dans les chefs-lieux de commune une ou des écoles élémentaires supérieures (4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup>).

Dans tous les villages, même reculés, des écoles élémentaires inférieures.

Tout cela devra avoir une organisation autant que possible autonome.

Chacune des écoles post-élémentaires doit avoir un caractère particulier : par exemple l'école post-élémentaire de Courmayeur, où il y a des hôtels, doit enseigner aussi à être hôtelier, celle de Cogne, où il y a le fer, doit enseigner à être forgeron, celle de Morgex, où il y a du bois, à être menuisier, celle de Gressoney, où il y a déjà une tradition en ce sens, à être sculpteur en bois, celle de Brusson, où il y a du bétail, à être, je suppose, cordonnier, celle de Gignod ou d'Étroubles à être fruitier. Chaque école post-élémentaire aura ensuite l'enseignement de l'agriculture, car tout valdôtain de demain doit connaître l'agriculture.

C'est des écoles post-élémentaires que j'attends la formation de ces petits industriels, de ces agriculteurs spécialisés, de ces artisans spécialisés qui doivent former la masse du peuple valdôtain de demain, de ce peuple qui continuera à travailler dur, comme cela est dans son caractère, mais dont les possibilités économiques seront multipliées.

Les écoles supérieures d'Aoste doivent recevoir des écoles post-élémentaires les meilleurs éléments et leur donner une culture supérieure littéraire ou scientifique, selon les aptitudes de chacun.

De ces écoles devront sortir les avocats, les notaires, les ingénieurs, les géomètres, les professeurs, les enseignants des écoles élémentaires supérieures et post-élémentaires, dont les meilleurs dirigeront les destinées de notre peuple.

Ainsi la culture sera à la base du développement de notre peuple.

---

<sup>169</sup> La référence est au professeur Laurent Argentier (1845-1915), vice-président du Comice agricole, enseignant à l'École d'agriculture d'Aoste, fondée en 1884.

---

## L'agriculture

Mère nourricière de l'humanité, l'agriculture est la base de la vie économique de notre peuple. Elle le sera aussi à l'avenir.

Plusieurs problèmes devront être étudiés et avoir une solution.

- 1° - L'organisation de l'irrigation, surtout dans la partie centrale de la Vallée d'Aoste.
- 2° - La transformation de la culture des vignobles.
- 3° - L'organisation de la production du lait et autres produits du [lait].
- 4° - L'organisation pour l'écoulement des produits agricoles.
- 5° - La réorganisation de la petite propriété.
- 6° - L'organisation de la forêt.

1° - Notons avant tout que depuis qu'elle est habitée et cultivée, la Vallée d'Aoste a une forme d'agriculture fixe : la petite propriété. Dans le monde les régimes politiques et économiques ont pu changer et ils pourront changer à l'avenir. Mais dans notre Vallée il sera impossible de modifier la base de notre agriculture qui a été, est, et restera la petite propriété. Cela est la conséquence de la nature de notre sol montagneux, où seule la forme de culture directe de l'homme sur la terre est possible.

Notre terre est fertile, mais elle a besoin de la main du maître qui la laboure, qui la cultive, qui la façonne à son image. Dans les grandes plaines où la terre est égale comme les hommes, où les horizons sont uniformes, la machine peut en partie remplacer la main de l'homme. La petite propriété peut, peut-être, être remplacée par la grande propriété, qu'elle soit privée ou collective.

Chez nous non.

La terre est variée, parce que nous avons toutes les cultures, tous les climats, tous les genres de sol. Elle est variée parce qu'elle repose sur les flancs de la montagne où elle assume des formes toujours différentes. Elle est variée dans toutes ses parties, dans tous ses détails, dans tous ses coins. Elle est si variée qu'il n'y a pas en Vallée d'Aoste deux prés, deux champs, d'égale forme et dimension.

Comment la machine brute pourrait-elle travailler sur un sol si varié ?

Seul le bras de l'homme guidé constamment par son intelligence peut la cultiver.

Et cette terre, labourée par l'intelligence de l'homme autant que par son bras, acquiert un caractère quasi humain, tant elle reflète en elle-même son maître.

Ainsi un champ est plus au moins nivelé et fertile, selon le degré de laboriosité de son maître, un pré est plus au moins vert, plus au moins productif, selon le degré de ses fumures, de son arrosage, soit du degré de capacité agricole de son maître.

Un verger, une vigne, sont plus au moins gracieux et riches selon le goût de leur maître.

Et ainsi se forme entre l'homme et la terre cette communion, cette fraternité comme entre deux êtres.

Ainsi l'homme aime sa terre, et sa terre aime, dirais-je, son maître : elle se fait belle pour lui, elle produit pour lui.

Tel est le poème de la terre valdôtaine.

Mais revenons au raisonnement.

Je ne veux, donc, pas toucher à ce qui est le caractère de notre terre et, partant, de notre agriculture.

Dans une réorganisation de notre Vallée il nous faudra, donc, avant tout tenir compte du fait que la petite propriété est et sera la base de notre agriculture.

Cependant, plusieurs problèmes se posent en Vallée d'Aoste que l'individu seul, isolé, ne peut pas résoudre.

Si ces problèmes avaient pu se résoudre avec du travail individuel notre paysan les aurait résolus, sous quelconque régime politique et, je dirais même, *contre* quelconque régime politique.

Mais ces problèmes doivent être résolus uniquement à travers la collectivité, soit à travers les organes administratifs de la collectivité, de l'État.

Et ici encore nous constatons que l'économie est liée à la politique.

La Vallée d'Aoste est fille des ses eaux.

Notre sol, fils des glaciers, est sablonneux : il donne beaucoup, mais il a besoin de beaucoup d'engrais et de beaucoup d'eau.

Notre Vallée s'est peuplée à mesure que nos ancêtres ont construit des rus d'irrigation. Elle s'est dépeuplée à mesure que ces rus d'irrigation ont été démolis par le temps, faute de réparations et je dirais dans les mêmes proportions.

Le premier problème valdôtain en relation à notre agriculture est, donc, celui des rus.

Et ici encore nous constatons un fait : depuis près de 200 ans, on n'a plus *construit* de grands rus d'irrigation, si l'on excepte le Ru de St-Pierre, tandis que tous les autres grands rus valdôtains datent des temps où la Vallée d'Aoste était libre.

Dans ces temps-là, les pouvoirs publics ont guidé et même forcé l'initiative individuelle. Ils ont réuni les énergies individuelles pour édifier ces œuvres, dont la portée économique est immense pour notre Vallée.

Combien de rus avons-nous ? Je ne saurais le dire. Tous les coins de la Vallée ont leur ru, tous les prés ont leur pose d'eau, qui est là pour garantir la fertilité du sol.

Il y a une zone de la Vallée, cependant, qui est plus pauvre d'eau et de rus : c'est la bande de terre qui forme l'*adret*, le versant le plus ensoleillé de la Vallée centrale, qui va d'Arvier à Émarèse.

Dans une Vallée d'Aoste réorganisée cette bande de terre, la mieux exposée comme climat, la plus salubre, devra être l'objet de soins tout particuliers.

Cette bande de terre a été jadis cultivée dans la partie basse en vignobles, aujourd'hui phylloxérés, dans la partie haute en champs de blés, aujourd'hui en partie transformés en incultes.

Avec les moyens de la technique moderne, avec des galeries traversant les montagnes, avec des lacs artificiels captant les eaux pour les mois de sécheresse, avec le ciment qui défend les rus, dont le parcours est particulièrement long, contre les pertes par infiltration, il sera possible d'arroser cette bande de terre et, partant, de la fertiliser.

D'autres zones ont aussi besoin de cette politique d'irrigation, mais je cite cette bande dont l'importance est primordiale.

Dans une Vallée d'Aoste réorganisée avec les épargnes des paysans valdôtains nous constituerons des Sociétés, des "Consortes", pour la construction de nouveaux rus et pour le développement des rus qui existent déjà.

Après la construction des rus, l'administration ou la Société pourra vendre l'eau à chaque propriétaire tant de l'heure, comme cela est fait pour le Canal Cavour. Graduellement, avec les contributions des propriétaires des terrains de la zone, ceux-ci pourront racheter les rus des Sociétés constructrices ou "Consortes" constructeurs, et en devenir maîtres, après un temps plus ou moins long, 50 ans par exemple.

Je retiens que ce soit une forme d'emploi de capitaux particulièrement recommandable et sûre et une manière de valoriser notre pays et notre agriculture, de lui donner un nouvel essor.

Je fais ici des noms de grands canaux d'arrosage et de régions qui pourraient en bénéficier. Sans prétendre de pouvoir faire une liste complète ni précise.

1° - Un grand ru qui partant de Courmayeur arroserait la zone entre Pallaissieux (Pré-St-Didier), par l'adret de Morgex, jusqu'au-dessus de Villaret-sur-La Salle, y compris la zone très belle du bas de La Salle, et de Échallod.

2° - Un grand ru, ramassant les restes de l'eau de la Doire de Vertosan, après les canaux supérieurs de Vens et de Cerlogne-Clavel et arrosant toute la zone entre le chef-lieu de St-Nicolas et de St-Pierre.

Ce ru pourrait être alimenté par un petit lac artificiel au bas de Vertosan, captant le trop d'eau des mois de mai, juin et juillet en faveur du mois d'août et [de] septembre.

3° - Le Ru de Pamperdu, existant anciennement, et allant de Valgrisanche à la zone de Combes d'Introd et Grand et Petit-Aury-sur-Arvier.

4° - L'agrandissement des rus "Ru neuf" et "Prévot", pour arroser les collines d'Aoste et de Sarre.

5° - Un grand ru par tubation à siphon, portant l'eau de Cogne à la colline de Gressan et Charvensod à travers la galerie d'Eau-Froide.

6° - La prolongation des Rus Prévot et Baudin, jusqu'à Quart et Nus.

7° - La percée de la Becca d'Avert entre St-Barthélemy et Grand-Ville-sur-Verrayes, et l'agrandissement du ru venant de Torgnon, pour arroser tout l'adret de Diémoz et de Verrayes.

8° - La prolongation et l'agrandissement du ru passant au-dessus de Chaméran, pour l'arrosage de toute la zone de Chambave et le bas de Diémoz et Verrayes.

9° - Un grand canal, prenant à St-Marcel, à la Digue, pour arroser toute la plaine de Fénis, l'"envers"<sup>170</sup> de Chambave et la zone basse de Pontey.

10° - Le développement des rus de Châtillon pour arroser toute la partie haute de St-Vincent jusqu'à la colline de Montjovet.

11° - Le développement du Ru du Col du Joux, par une galerie sous la direction de Extrepiéra, pour l'arrosage de toute la colline haute de St-Vincent, d'Émarèse et de Challant.

Je répète : ce sont des exemples et des noms. Mais de là nous voyons l'œuvre immense qui nous reste à faire en ce champ : œuvre qui, je le répète, ne pourra être exécutée sans l'intervention directe des pouvoirs publics, sans, j'insiste, l'intervention directe d'un pouvoir valdôtain, local, libre, n'ayant pas besoin d'aller à Rome pour bouger un doigt.

---

<sup>170</sup> Mot du patois franco-provençal désignant le versant d'une montagne exposé à nord.

Ce problème de l'irrigation est si grave et sa solution aura de telles conséquences dans l'économie valdôtaine que j'ose l'appeler le problème numéro un de l'agriculture valdôtaine.

Je retiens que la zone arrosée par ces nouveaux rus pourra nourrir plus de 50.000 habitants en plus.

Évidemment il faudra réviser toute la législation sur les eaux publiques, empêcher que l'industrie hydroélectrique avec ses concessions d'eau n'entrave la construction des nouveaux rus, ce qui est parfaitement possible.

Ici encore l'économie est liée à la politique.

2° - De la solution du problème de l'irrigation dépend un autre problème : celui de la transformation de l'agriculture dans ces zones.

Je disais que la partie basse était une zone de vignobles, la partie haute une zone de champs à seigle. Avec l'eau, tout cela devra se transformer en prés, et dans la partie basse en prés vergers.

En Vallée d'Aoste le bétail est la première richesse. Les fruits du bétail priment sur tous les autres, par leur quantité, par leur valeur économique.

Je retiens, au contraire, que la culture du vignoble a toujours été un poids que l'agriculture valdôtaine a traîné à ses pieds, depuis des siècles.

La vallée centrale a toujours eu trop de vignes et on y a toujours trop bu de vin.

Une famille de paysans valdôtains de la vallée centrale travaille du mois de mars au mois d'octobre pour produire 10-15-20 hectolitres de vin, elle y sacrifie ses meilleures énergies, des capitaux, une grande partie de son temps. Et après ce long et dur travail elle produit un peu de vin, qu'elle ne vend pas, mais qu'elle boit bien souvent à tort et à travers, dans les jours de loisir plus que dans les temps de travail, entre amis de la "grolla"<sup>171</sup> plus qu'entre compagnons de travail.

Je ne suis pas un ennemi du vin, j'aime mon petit verre à chaque repas, et je retiens qu'il est bon de ne pas faire l'abstinence absolue du vin, comme notre toujours regretté et tant aimé Abbé Trèves l'enseignait : mais je retiens qu'en Vallée d'Aoste on boit trop, et que ce trop de vin bu est tout de la richesse perdue pour l'économie valdôtaine et tant de santé en moins pour les hommes valdôtains.

Je retiens, par conséquent, qu'il faut réduire la culture de la vigne à ces zones où le vin est bon et où une autre culture et surtout la culture à pré n'est pas possible.

Avec le développement de l'irrigation, du reste, cela ira de soi-même, car notre paysan n'est pas bête et en général il sait faire ses comptes.

Il faudra seulement l'encourager, le guider, lui donner les moyens pour procéder à la transformation des cultures.

Cette transformation dans le haut<sup>172</sup> pourra seulement avoir comme conséquence le développement des prés arrosables, c'est-à-dire de ces "novisse", "noveus", que nous trouvons si fréquemment dans la région de Gignod et Excenex en conséquence du développement récent du "Ru neuf".

---

<sup>171</sup> Mot du patois franco-provençal désignant la coupe en bois, symbole valdôtain de l'amitié.

<sup>172</sup> C'est-à-dire dans la moyenne montagne.

Dans le bas<sup>173</sup>, il faudra encourager, en plus de la transformation de terres en prés, la culture des arbres à fruits.

À ce propos, le gros des cultures devra consister en pommes et poires d'hiver, soit en produits pour l'exportation. Mais il ne faudra pas négliger la culture des fruits d'été, soit des cerises, des pommes, des pêches, des poires d'été, des abricots, pour la production de confitures.

Ici l'agriculture sera liée à la petite industrie dont je parlerai ci-après.

3° - Le troisième point où les pouvoirs publics devront intervenir c'est la production du lait et de ses produits.

C'est la principale production de la Vallée d'Aoste : elle le sera plus encore quand le développement de l'irrigation aura augmenté de beaucoup la superficie des prés.

La production de lait en Vallée d'Aoste a toujours été abondante. Cependant, la fabrication des produits du lait, et surtout de la fontine et du beurre, et leur vente industrialisée, ont fait des progrès seulement après la construction du chemin de fer Ivree-Aoste. Depuis lors il a été possible et économiquement convenable d'exporter les produits du lait et d'importer les grains.

Nous devons, donc, continuer en ces sens. Pour ce faire, je retiens qu'il y a du bon travail à faire sur ces trois points :

- a) le développement des laiteries pour la production de la fontine en grande quantité ;
- b) la réorganisation des "mayens", soit fermes de mi-montagne, et leur transformation en pâturages du printemps ;
- c) le développement des hauts pâturages pour la production en été de la fontine.

a) Le développement des laiteries devra être la conséquence des écoles post-élémentaires de fruitiers, dont je parlais dans le chapitre de la culture. On y formera la conscience sociale, collective de laiterie, dont on voit les bénéfices dans certaines communes de la haute Vallée où elle est déjà formée.

On y formera les techniciens de la fontine, les fruitiers, qui devront être l'élite de la population paysanne, par leur instruction et leur capacité professionnelle. Cette catégorie a toujours été laissée à elle-même, sans guides, sans aides. Il y a pourtant des individus d'une capacité exceptionnelle, qui font maintenant, je dirais, des miracles.

Ce sont les fruitiers de demain qui formeront les chefs de la paysannerie valdôtaine.

Ainsi la production de la fontine pourra être augmentée, elle pourra aussi se fixer dans des types précis dont la vente sera organisée partout.

Après la production de la fontine, la production du beurre aura son poids dans notre économie. À ce point de vue je retiens qu'il nous faut soustraire la production de beurre à la fluctuation des saisons. Aujourd'hui le prix du beurre oscille entre un minimum au printemps, période de grande production, et un maximum en automne, période de moindre production. Pour remédier à ce fait nous avons un moyen : le beurre peut être gardé longtemps s'il est fondu. Pourquoi ne pourrait-on pas lancer la vente du beurre fondu dans des petits vases en verre, bien clos ? Et à prix fixe pendant toute l'année.

---

<sup>173</sup> C'est-à-dire dans le fond de la vallée.

Notre paysan fond son beurre et il voit que cela convient et à son estomac et à sa bourse. Pourquoi ne formerait-on dans les milieux des consommateurs la mentalité<sup>174</sup> au beurre fondu ? C'est un détail qui aurait, cependant, son importance dans l'économie valdôtaine.

b) La réorganisation des "mayens" est un problème dont l'importance est assez grande et la solution assez difficile.

Dans la période de plus grand développement de la population valdôtaine le "mayen" produisait du blé et du bois et un peu de lait. Pour cela il fallait, cependant, beaucoup de travail, car la terre cultivée à blé exigeait de la main d'œuvre et ne donnait pas beaucoup de produit, faute d'engrais suffisants.

Ainsi nos "mayens" ont été ces dernières 50 années considérés un peu les cendrillons de l'économie de chaque famille : leurs maisons ont été négligées, leurs cultures abandonnées, leurs prix de vente réduits bien bas.

Il faudra faire tout le possible pour régénérer les "mayens". Après les vignobles transformés en près, il faudra transformer en près les "mayens" aussi.

Cela viendra comme conséquence de l'augmentation du bétail en bas. Le nombre [des têtes] de bétail d'hiver devant presque doubler, il faudra augmenter les pâturages pour la saison d'été. Les hauts pâturages étant insuffisants, les "mayens" pourront donner les pâturages de mai-juin, après quoi les vaches monteraient dans les hauts pâturages.

Cette transformation des "mayens" en pâturages a, du reste, déjà lieu en certaines communes de la Vallée d'Aoste. L'"inalpe"<sup>175</sup> au lieu de se faire, comme maintenant, à la St-Bernard, pourrait être anticipée vers la mi-mai dans les "mayens", qui seraient transformés en bas "tramouails"<sup>176</sup> des alpes.

c) Pour ce qui regarde le développement des hauts pâturages, notons qu'il y a actuellement des inconvénients dans leur organisation : avant tout leur concentration dans peu de mains. Ainsi les familles riches de la Vallée d'Aoste ce sont les familles propriétaires de montagnes<sup>177</sup>. Le phénomène social n'est pas très ancien : il date de quelques siècles. On me dit que les premiers à organiser les montagnes sous cette forme ce furent les Peccozy de Gressoney. En tous cas dans le moyen-âge la plupart des alpes étaient divisées entre plusieurs propriétaires : c'étaient bien souvent des villages de haute montagne où émigraient pendant l'été les femmes et les enfants des familles d'en bas.

Nous ne pourrions pas retourner exactement à cette situation ancienne dont les avantages sociaux, surtout pour le développement des enfants, étaient pourtant bien grands.

Il nous faudrait, cependant, chercher un moyen pour unir l'avantage de la production industrialisée de la fontine, avec l'avantage social du séjour prolongé des enfants en haute montagne.

<sup>174</sup> Soit le goût pour le beurre fondu.

<sup>175</sup> Mot du patois franco-provençal désignant la montée du bétail vers les hauts pâturages.

<sup>176</sup> Tramouail ou tramail : mot du patois franco-provençal désignant une station d'alpage, utilisée en général au début de la saison du pâturage de haute montagne.

<sup>177</sup> Soit alpes.

Dans le patois franco-provençal avec ce terme l'on désigne une alpe composée, en général, de trois sections, basse, moyenne et haute, appartenant toutes à un seul propriétaire, qui en dispose selon les nécessités du pâturage.



Ce moyen pourrait être donné par l'amélioration des constructions de haute montagne afin de les rendre plus commodes surtout dans la partie chambres à coucher des hommes et par l'organisation d'écoles de fruitiers dans chaque montagne.

On pourrait par exemple exiger que chaque fruitier patenté ait plusieurs séjours, soit saisons, en montagne avant d'obtenir son diplôme.

Ce sont des idées, que j'expose, qui ont fermenté dans ma tête, et que je soumets à votre examen.

Pour obvier à la concentration des montagnes dans peu de mains, très riches, il faudrait fixer des impôts très élevés pour les propriétaires des alpes dépassant les 100 vaches ou ayant plusieurs alpes.

Je retiens, cependant, que celui-ci est un problème de moindre importance, car je ne crois pas complètement nuisible à la formation d'une élite intellectuelle valdôtaine la constitution de patrimoines suffisants pour le maintien aux études des enfants.

Un autre problème regardant nos hauts pâturages c'est la transformation des pâturages consortiaux ou indivisés entre plusieurs propriétaires, en alpes proprement dites. Les pâturages des consorceries, susceptibles de culture d'alpe, devraient être transformés.

Pour ce faire il faudra donner la personnalité juridique aux consorceries afin qu'elles puissent avoir une administration régulière et sortir de l'anarchie dans laquelle elles vivent maintenant.

Le problème des consorceries ne regarde pas seulement les montagnes. Il regarde aussi les bois. J'en parle maintenant en passant. J'y retournerai plus tard.

#### 4° - L'organisation de l'écoulement des produits du sol.

Je n'aime pas l'étatisation de l'économie. Je n'aime pas l'État commerçant, industriel. L'État est une grosse machine, lente dans ses mouvements, dépensant quantité d'énergie dans le fonctionnement de ses rouages.

L'État, en économie, arrive toujours en retard, il gâche ce qu'il a en main, il empêche à l'individu de travailler.

Cependant, l'État peut et doit intervenir, là où l'initiative individuelle est insuffisante.

Ainsi dans l'organisation de la vente des produits agricoles, il faut que l'État coordonne les initiatives individuelles.

Notre production agricole, en fontines et en fruits, n'a pas l'écoulement qu'elle pourrait avoir, surtout parce qu'elle manque de grands magasins de dépôt dans les centres d'exportation de notre Vallée et dans les centres d'importation, soit les diverses villes.

Ainsi une partie de la production se détériore avant d'arriver au consommateur. Elle y perd ses qualités de finesse, de parfum, qu'on goûte dans les produits bien conservés. Pour cela, il faudra construire dans les principaux centres valdôtains les grandes caves à fontine, les grands magasins à fruits, ayant toutes les données rationnelles pour la parfaite conservation des produits et où le travail lui-même pour la conservation de ces produits sera plus facile et moins onéreux.

À côté de ces magasins pourraient surgir des petits établissements pour l'utilisation des déchets, afin que rien ne se perde.

Des magasins identiques pourront être construits dans les centres d'importation de manière que quiconque voudra avoir des produits valdôtains de bonne qualité, pourra les avoir à tous moments.

Ces magasins pourront être construits par l'État ou par les "Consortes" des producteurs. Mais en tout cas ce sera un bon placement d'argent pour les capitalistes et du bon travail pour les producteurs.

Ici encore, l'initiative individuelle après avoir été opportunément guidée, suffira ensuite pour faire marcher et développer la machine agricole et commerciale de production et de vente des produits.

Mais ici encore il faut que les pouvoirs publics ne soient pas à Rome ou à Paris, mais bien à Aoste, à la source de la production.

5° - Et je viens à un autre problème de l'agriculture valdôtaine : notre propriété s'est pulvérisée. Si la petite propriété est une bonne chose, si elle est même la manière la plus parfaite d'organisation économique de l'agriculture, car elle fait du petit propriétaire le patron et l'ouvrier, éliminant la grande plaie de l'humanité qui est l'exploitation de l'homme par l'homme, si, j'ai dit, la petite propriété est la seule forme possible d'agriculture dans notre sol si varié, elle devient nuisible quand elle se pulvérise, elle s'émiette.

Ce processus de pulvérisation, d'émiettement est si avancé qu'il n'est pas rare de voir des patrimoines très petits, des patrimoines suffisant à peine pour une ou deux vaches, formés par 100, 150, 200 lambeaux de terre. Et ces lambeaux de terre sont si petits, si nombreux, si éparpillés sur un vaste territoire que le paysan perd une grande partie de son temps sur les chemins, à courir d'un morceau de terre à l'autre, pour le fumer, pour l'arroser, pour y récolter les produits du sol.

Cette quantité de morceaux de terre a plusieurs conséquences délétères pour l'économie valdôtaine. J'en citerai quelques-unes.

1° - Les frais de production sont infiniment plus grands que sur une propriété unique ayant la maison d'habitation et les locaux de conservations tous proches.

2° - La quantité énorme des confins crée quantité d'occasion pour des heurts, pour des procès entre propriétaires confinants, pour les passages, pour les eaux, pour les murs de soutien<sup>178</sup>.

3° - La pulvérisation des propriétés rend impossible quelconque travail un peu important de transformation des cultures et de bonification du sol.

D'autre part il n'est pas possible de créer partout la petite ferme ayant la terre et la maison contiguës, qui est l'idéal de la petite propriété, où le travail devient léger, car il se réduit à ce qui est productif, où la maison est libre des entraves des voisins, où il y a du soleil et de la lumière, où la contamination des vices est plus difficile, où la famille nécessairement se développe mieux.

Ce n'est pas possible, parce qu'il n'y a pas de l'eau potable dans tous les endroits pour qu'une habitation puisse y surgir, parce que la culture des terres ne peut pas être égale partout.

Cependant, il faut que notre agriculture s'organise en ce sens : qu'on forme des fermes uniques là où cela est possible, qu'on regroupe au moins les propriétés dans les autres zones.

Pour cela il faudra que les pouvoirs publics interviennent.

---

<sup>178</sup> Soit de soutènement.

Leur intervention pourra s'exercer en deux sens :

- a) Une organisation des eaux potables, afin de créer la possibilité de construire des maisons hors des centres habités, autour desquelles pourraient se concentrer les terres et former la ferme.
- b) Une organisation des chemins de campagne, afin de rendre commode l'accès à toutes les fermes.
- c) Des lois rendant possible la concentration des propriétés.

Les deux premiers points sont simples à résoudre. Il suffit que les pouvoirs publics interviennent pour exproprier les sources et pour les capter dans un réseau de distribution le plus large possible. Il suffit que les pouvoirs publics interviennent pour organiser la construction des chemins de campagne pour laquelle, du reste, l'initiative personnelle ne manquera pas.

Le troisième point est plus difficile à résoudre. Comment rendre possible la concentration des propriétés ?

Dans mes études de droit il m'est arrivé d'avoir connaissance des principes de "l'ingrossamento" qui existait à Florence au moyen-âge. Ce principe consiste en ceci. Le propriétaire d'une propriété peut obliger son voisin à lui vendre une propriété contiguë en payant le double de sa valeur.

Ce principe n'est pas sympathique en lui-même, car il met le petit propriétaire à la merci du grand propriétaire.

Notons, cependant, ce fait : en Vallée d'Aoste il n'y a pas de grands propriétaires. Dans nos villages il n'y a que de petits propriétaires. Le petit propriétaire en réalisant d'un côté le double prix de son terrain, peut là où il a une propriété plus grande procéder à la même opération contre un voisin. Et ainsi pourraient se réformer ces propriétés de dimensions suffisamment grandes pour pouvoir être facilement travaillées et qui pourraient donner un meilleur produit.

Pour empêcher que ce principe ne devienne une arme des gros propriétaires contre les petits on pourrait en limiter l'application aux propriétés inférieures à une superficie fixée dans chaque commune par une commission "ad hoc".

Je retiens, cependant, que les avantages économiques de ce principe seraient suffisamment importants pour en justifier l'application.

6° - Je touche au dernier point de mon exposé, qui devient déjà long malgré son caractère extrêmement sommaire : au problème de la forêt.

En Vallée d'Aoste il nous manque une conscience forestière. L'œuvre de la "Milizia forestale" d'autre part a été nuisible plus qu'utile à cette conscience. Ici encore la "Milizia forestale" étant un organisme à base militaire, agissant dans des buts particuliers, qui en tout cas ne sont pas ceux du pays valdôtain, ne fait pas nos intérêts forestiers. Loin de là.

Ainsi, après le rigorisme absurde de ces dernières années, nous sommes venus au laisser faire le plus ample de ces années-ci, où l'on détruit nos bois, en les massacrant.

La Vallée d'Aoste a, dans ses forêts, une richesse qui doit non pas diminuer, mais augmenter.

Pour cela il faut que le bois devienne une culture, comme le pré, la vigne et le champ.

L'école professionnelle pourra former la conscience forestière de notre peuple. Mais il faudra aussi que les autorités publiques interviennent, soit pour coordonner les efforts individuels, soit pour organiser l'exploitation rationnelle des forêts, soit pour permettre la reconstruction de grandes forêts là où c'est la seule culture économiquement convenable.

Ainsi il faudra aider le reboisement par la formation de pépinières, par la détermination de limitations à certains droits de pâturage dans la période de croissance des petits plants.

Il faudra organiser des petites industries de la cellulose pour consommer les produits de bois tendre, des établissements de meubles pour la consommation des bois durs.

Il faudra ici encore appliquer le principe de "l'ingrossamento" pour que les forêts puissent avoir des dimensions suffisantes, à ce que le propriétaire puisse y faire les travaux nécessaires, soit pour le reboisement, soit pour l'exploitation.

Et ainsi je termine.

J'ai touché à certains problèmes de notre agriculture.

Je ne prétends pas avoir étudié et même examiné un problème si vaste.

Mon but a été de mettre en relief ce qui pourrait être fait par nous, en faveur de notre agriculture, de nouveau, de différent et même de révolutionnaire.

Tout cela dans le but du développement social de notre peuple, afin de pouvoir regagner le temps perdu en 200 ans d'administration centralisée, en 200 ans de servitude politique et économique.

De ce fait nous pouvons comprendre l'importance capitale du moment historique dans lequel nous vivons.

En ce tournant de l'histoire notre avenir se fixe pour des siècles : nous serons maîtres ou chiens selon le résultat de ce qui va avoir lieu.

\*\*\*

Et j'entre dans les détails.

Notre plus grande richesse minière c'est le fer de Cogne. Cette richesse est maintenant exploitée par l'État italien, contre nous. Elle nourrit une grande industrie que je retiens vitale même en dehors des moments actuels de guerre. Cette industrie est totalement dans des mains étrangères. Les valdôtains y travaillent nombreux, ils y gagnent de l'argent et ils y usent leur santé, mais tous dans la condition de subordonnés, de serviteurs.

Cette grande industrie qui se nourrit de notre richesse est même organisée contre nous : elle est l'instrument dont se sert l'État italien pour nous asservir de plus en plus.

Les chefs de la "Cogne"<sup>179</sup> sont aussi nos chefs ou plutôt nos patrons politiques. Ils dominent en Préfecture, à Aoste, ils dominent dans nos administrations communales. Ils dominent [en] sacrifiant délibérément nos intérêts au profit de ceux de la "Cogne". La première conséquence d'une délivrance politique de la Vallée d'Aoste, ce sera l'entrée en possession de la part des valdôtains des leviers de commande de cette grande industrie.

Je ne me fais pas d'illusions : cette entrée en possession aura lieu à travers des convulsions épouvantables, où beaucoup de valdôtains aveugles regretteront les temps passés, les temps du collier au cou et du plat assuré.

---

<sup>179</sup> La référence est à la "Società Nazionale Cogne", industrie sidérurgique de pointe.

Elle aura lieu à travers une crise de la "Cogne", à travers la fermeture d'une grande partie de ses activités après la guerre.

Mais après cette crise, tout l'outillage industriel restant en fonction, il sera possible de transformer cette grande industrie de guerre en industrie de paix.

Ce sera le moment où les valdôtains devront prendre en main, dans leurs mains, la direction des établissements.

Le fer continuera à sortir des entrailles de Liconi, il continuera à rouler jusqu'à Aoste, il continuera à y être fondu.

Tout cela avec l'outillage qui existe déjà. Ensuite il sera travaillé. Il servira pour la fabrication de parties de machines. A côté de la "Cogne", il faudra, donc, organiser les industries qu'elle alimentera. Ces industries devront être, autant que possible, de petites industries. Des industries de précision. Des industries qui fourniront, aux marchés, des machines qui devront exceller surtout par leur qualité.

Nous devons aspirer à la qualité plus qu'à la quantité, soit parce que notre fer est de qualité supérieure, soit parce qu'il coûte en moyens de transport, enfin parce que c'est dans la nature du valdôtain, qui a dans son sang le sérieux du paysan montagnard, de faire des travaux finis.

L'organisation de ces industries tributaires de la "Cogne" sera le "grand œuvre" de la génération de la résurrection, de nos fils. Notre génération, la génération de la délivrance n'a pas la préparation technique et elle n'aura pas même le temps matériel pour organiser ce grand travail. Nous en jetterons seulement les bases nécessaires.

Nous serons les hommes de la grande crise, les hommes que beaucoup de contemporains maudiront peut-être, les hommes qui porteront l'arrêt de la "Cogne" actuelle, c'est-à-dire la crise économique à Aoste, c'est-à-dire la misère d'un certain groupe de propriétaires de maisons d'Aoste.

Il nous faudra avoir le courage de supporter cela.

Mais il nous faudra aussi tout de suite retenir dans une industrie aux activités limitées ceux des valdôtains qui ont déjà des capacités techniques suffisantes, ceux des valdôtains qui sont déjà dans la "Cogne".

De 6.000 ouvriers la "Cogne" tombera peut-être à 2.000 ouvriers. Mais ces ouvriers seront des valdôtains.

Et les fils de ces ouvriers qu'il faudra instruire, qu'il faudra envoyer en grand nombre dans les écoles industrielles, dans les ateliers de France, de Belgique, d'Angleterre, ces fils fonderont les petites industries spécialisées filles de la "Cogne".

Ainsi se formera la petite bourgeoisie industrielle valdôtaine.

Ainsi Aoste, après la crise économique qui suivra à la guerre et à la délivrance, verra un bien-être économique, un développement qui devra en faire une petite "Essen", un petit "Creusot" des Alpes.

Elle fournira à la Suisse, à l'État des Alpes, le fer dont elle est tributaire aux autres pays.

L'organisation de l'industrie du fer de Cogne est et sera la première source de richesse industrielle de notre Vallée. Mais elle ne sera pas la seule source. Les autres mines, celles qui sont déjà en activité et les autres qui pourront être exploitées, dans tous les coins du pays, devront servir au fonctionnement des petites industries qui seront organisées un peu partout sur notre sol.

Ainsi le cuivre de Bionaz, d'Ollomont, de St-Marcel devront alimenter de petites industries du cuivre à Valpelline et à St-Marcel. Les mines d'amiante d'Émarèse devront fournir la matière [première] à des fabriques de tissus d'amiante à Émarèse ou Brusson ou St-Vincent. Les mines de pyrite de Champdepraz alimenteront une industrie qui pourra être organisée dans les plaines de Champdepraz et transformer ce petit désert en une petite ville.

En plus des industries dépendant directement de nos mines, il faudra maintenir et développer les autres industries dépendant des autres produits de notre Vallée : les industries du bois et celles de la cellulose qui en dépendent, les industries du lait et surtout de la caséine, les industries des fruits et surtout des confitures, les industries des herbes de montagne et surtout des liqueurs et des parfums.

D'autres industries que nous ne pouvons pas prévoir pourront encore se développer en Vallée d'Aoste, grâce au fait capital de notre économie : au fait que notre Vallée est extrêmement riche en chutes d'eaux. La production des forces électriques ne devra pas seulement être une industrie en soi.

Ce sera la condition nécessaire pour le développement des autres industries employant les forces électriques pour leur actionnement. Et nous venons ainsi à parler des forces électriques.

En un premier temps notre Vallée continuera à être exportatrice d'énergie électrique.

Nous vendrons ces forces.

Tandis que maintenant à cause de notre état de servitude politique, les grandes sociétés ont construit chez nous leurs canaux, leurs chutes et leurs centrales, qu'elles emploient, pour les actionner, nos eaux, qui sont notre bien, sans nous dédommager en rien, dès le moment de la libération il faudra que les contributions pour la dérivation des eaux viennent nous aider à faire face à nos obligations financières.

Ce devra être la principale source financière de notre administration publique.

Dans un second temps, cependant, et graduellement, selon les possibilités du moment, il faudra forcer ces énergies à se consumer sur place<sup>180</sup>. Il faudra, si ce n'est faire le bloc des énergies, certainement conditionner l'exportation d'une partie des forces à un emploi en Vallée d'Aoste de l'autre partie de ces mêmes forces.

Enfin en un dernier temps il faudra essayer d'avoir "in loco" l'emploi total de nos forces.

Une politique de ce genre porterait inévitablement à une industrialisation de tous nos centres un peu importants, avec les avantages que cela comporterait pour le développement économique de notre peuple.

Pour tout cela il faudra des hommes, des techniciens. Et ce seront les écoles professionnelles, techniques qui nous les fourniront.

Voilà pourquoi j'insiste à accuser nos gouverneurs qui nous ont toujours arrêtés dans notre développement, en faveur des *autres*, en nous privant d'écoles professionnelles, techniques.

\*\*\*

Jusqu'ici j'ai parlé de l'industrie.

Il faut parler aussi du commerce qui est le poumon de l'industrie.

Le commerce se développera à mesure que les industries se développeront, en relation directe.

---

<sup>180</sup> Soit il faudra faire en sorte que cette énergie soit consommée sur place.

Les pouvoirs publics contribueront au développement du commerce surtout en facilitant l'organisation des transports : par route, par rail, par avion.

Ces transports au lieu d'avoir lieu uniquement à travers la passe de Pont-St-Martin, auront lieu dans plusieurs directions et surtout dans la direction de Genève, sous le mont Blanc.

Nous devons avoir en plus les transports aériens. À cet effet nous aurons des camps d'aviation<sup>181</sup> : à Aoste et dans les principaux hauts plateaux de la Vallée.

\*\*\*

Le développement des communications portera au développement du tourisme.

Et nous venons ainsi à l'industrie touristique.

En réalité ce n'est pas une industrie. C'est plutôt du commerce.

En tout cas, notre pays a tout le nécessaire pour devenir un carrefour du tourisme international. Je laisse à d'autres amis plus compétents que moi l'étude détaillée de cette branche de notre vie économique.

Il me semble, cependant, que le grand tourisme doit se limiter à des grands centres de tourisme, à Courmayeur, au Breuil, au Col du Joux, à Pila.

Les Grands-Hôtels devront être là, non pas ailleurs.

Ailleurs, soit dans nos pays de montagne, il devra y avoir de la villégiature de famille, pour familles.

Le grand tourisme est contaminé et il contamine.

Il faut que notre peuple reste sain.

Pour rester sain, il ne doit pas se mélanger à la crapule gantée internationale.

Il doit rester lui-même avec son caractère, sa culture, son orgueil. Il doit rester lui-même même avec ses défauts.

Ainsi le grand tourisme devra se développer avec ses centres de grand luxe, lesquels autant que possible ne devront pas s'identifier aux centres habités par notre population. Le Grand Tourisme devrait se baser sur les centres comme le Breuil, comme Sestrières, reliés par des routes, où le flot des voyageurs pourrait passer, non pas s'[y] arrêter, non pas [y] vivre.

Nos fils devront être instruits et riches, mais ils ne devront jamais être "des riches".

Et je conclus ce petit travail qui n'est qu'une ébauche d'idées.

Cependant, il restera un point noir sur notre horizon, même après la délivrance, même après la période de reconstruction.

Notre peuple est formé d'hommes. Pour se développer ses fils devront être nombreux.

Notre agriculture s'étiolera, malgré les rus, malgré les fermes.

Nos industries échapperont de nos mains, malgré tout notre travail d'organisation, si nos fils ne seront pas plus nombreux, s'ils ne se multiplieront pas.

La Vallée d'Aoste est un peuple. Ce peuple aura un avenir meilleur que son passé immédiat, s'il sera digne de l'avoir.

---

<sup>181</sup> Soit *des terrains d'aviation*.

Pour avoir cet avenir il devra être sain : sain moralement, dans ses désirs et dans sa vie, dans sa famille et dans ses fils. Sain, en dehors de toute contamination de maladies intellectuelles et matérielles. Sain dans son cœur et dans son âme.

Tout le reste viendra.

Mais tout notre travail sera vain, et nous aurons construit sur du sable si nos fils ne seront pas meilleurs que nous, s'ils ne seront pas plus sains que nous.

Et cette santé morale et physique sera donnée par la formation religieuse, morale et intellectuelle que nos écoles leur fourniront.

Ainsi le cercle se renferme : l'École sera le produit de notre liberté et elle sera à son tour la base de notre vie de peuple libre.

Pour opérer cette transformation dans notre peuple, nos forces sont faibles, mais nous devons avoir la volonté pour la réaliser.

### *13 Ébauche manuscrite, sans date, d'un aperçu sur l'eugénisme - De L'Eugénisme en Vallée d'Aoste*

C'est un mot un peu rébarbatif, qui étonnera quelqu'un. Son étymologie grecque indique sa signification : c'est l'ensemble des moyens que l'on emploie pour améliorer un peuple au point de vue moral et physique. Dans le langage officiel on appelle cela : politique raciale.

Je préfère l'autre terme qui indique un autre esprit dans le même groupe d'œuvres pour l'amélioration du peuple.

Le concept "de politique raciale" implique une idée de race qui est en vogue dans nos temps, mais que je crois contraire à la réalité et à la justice. La race est un fait, mais c'est un fait relatif. On ne peut pas le théoriser, on ne peut pas le considérer comme un concept absolu.

La race n'est que la résultante du fait social qu'un groupe d'hommes ayant des caractères somatiques semblables a vécu sur un sol particulier, sous un climat particulier, avec un régime de cultures et de vies particuliers. Cela a créé dans ce peuple des traits caractéristiques, une mentalité caractéristique, des idées politiques caractéristiques.

Cela a porté ce peuple à concevoir les problèmes sociaux d'une manière plutôt que d'une autre manière.

Ainsi les peuples vivant sur un sol pauvre et au bord de la mer sont devenus des marins, des commerçants, ils ont organisé leur vie sociale conformément à leur vie économique, ils sont devenus individualistes, républicains ou au moins amis des libertés politiques. Ces peuples ont de tout temps porté la civilisation et la liberté. De tout temps ils ont conçu la vie sociale comme la résultante de l'activité individuelle.

Ainsi, au contraire, les peuples vivant dans l'intérieur des terres, et surtout sur des terres plates et uniformes, ont de tout temps organisé plus collectivement leur vie. Vivant sur un vaste territoire homogène, ils ont conçu les problèmes sociaux d'une manière plus uniforme et, partant, leur vie est devenue plus uniforme. Leur organisation politique a ressenti les conséquences de ce fait, et ce sont des régimes plus uniformes, des régimes plus centralisés et plus absolus qui en sont nés. On y a vu les grandes monarchies absolues. On y a vu les grandes expériences sociales des temps anciens et des temps modernes.



Tyr et Sidon, Athènes, Carthage, dans les temps anciens, les républiques italiennes, flamandes et hanséatiques, le Portugal dans le moyen-âge, la Hollande, l'Angleterre, la Norvège dans les temps modernes, ont été les peuples plus particulièrement marins et commerçants et, partant, plus portés que les autres à l'exercice des libertés civiques.

La Chaldée, l'Assyrie, l'Égypte, la Perse, dans les temps anciens, la France, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Allemagne dans le moyen-âge et les temps modernes, ont été au contraire des peuples centralisés, gouvernés par des monarques ou des dictateurs, portés à concevoir les problèmes sociaux avec des concepts uniformes. Ce furent les pays où la liberté de l'homme a été le plus facilement conculquée, où l'on tenta les expériences sociales en grand, d'après des concepts généraux, où eurent lieu les grandes révolutions.

Mais le concept de race en tant que terme distinct du sol et de l'ambiance n'a pas de base dans la réalité.

Qu'on ne vienne pas me dire qu'un peuple porte en lui-même, dans son sang, les motifs de sa supériorité sociale et politique.

Si cela était vrai, toujours le même peuple aurait dû être à la tête du monde et de la civilisation.

Tout peuple, au contraire, peut arriver à la tête de peuples civilisés, car la race humaine est une, malgré des différences apparentes de couleur ou de crâne. Elle est une parce qu'à travers l'histoire du monde le flambeau de la civilisation est passé d'un peuple à l'autre peuple, d'une nation à l'autre nation, pour des motifs sociaux, de santé morale et physique, d'organisation politique plus parfaite, de contingence économique plus fortunée<sup>182</sup>, et non pour des motifs de pureté de race.

Je m'explique : les Grecs dans les temps anciens, les Romains ensuite, ont eu primauté parmi les peuples, non pas parce qu'ils étaient de race plus pure, mais parce qu'ils avaient une organisation politique plus parfaite, parce qu'ils avaient pu extraire de leur sein une aristocratie de l'intelligence, de l'action et même de la richesse qui avait su les guider, et aussi parce que à un moment donné ils s'étaient trouvés au centre de la vie économique du monde. La Grèce au moment de sa grandeur était l'intermédiaire entre l'Orient civilisé et l'Occident arriéré, mais riche en produits. Occident qui s'appelait l'Italie, ou Marseille.

Rome ayant détruit Carthage, à son tour devint l'intermédiaire entre l'Orient civilisé dans lequel la Grèce était glissée, et l'Occident qui s'appelait maintenant les Gaules ou la Bretagne, elles aussi arriérées et riches en produits. Rome ayant fixé par la domination militaire sa primauté, il y eut un coup d'arrêt dans le déplacement du centre du monde.

Ce coup d'arrêt, cependant, tint éloignés les peuples pauvres, soit les Germains, des richesses des peuples civilisés, jusqu'à ce que ce grand mur qui les contenait fût rompu par les invasions et [que] ces peuples se ruèrent en désordre sur le monde romain civilisé et décadent.

Ainsi ces peuples, au lieu d'être absorbés et civilisés par un nouveau peuple appelé à la primauté, qui fut leur intermédiaire avec la civilisation décadente de Rome, détruisirent celle-ci sans lui apporter autre chance que leur élan vital et brut.

Il fallut plus de 700 ans pour que graduellement une nouvelle civilisation sortît de la barbarie.

Et ensuite ce furent les républiques italiennes et flamandes, puis l'Espagne, puis la France, puis l'Angleterre, qui eurent cette fonction de trait d'union entre les vieilles et les nouvelles civilisations et qui émergèrent à la tête des vies des peuples.

---

<sup>182</sup> Soit favorable.

J'ai fait cette série de considérations d'ordre général pour en déduire l'enseignement pour notre cas particulier.

Les faits politiques ont les mêmes causes et portent aux mêmes conséquences, qu'ils regardent soit les grands peuples soit les petits peuples.

Dans les grands peuples ces faits sont vus et peuvent être examinés comme avec une lunette d'agrandissement<sup>183</sup>, qui permet de distinguer plus facilement les détails et, partant, de juger plus facilement et causes et effets.

Ce n'est donc pas à un motif racial qu'un peuple doit son développement, mais à des motifs sociaux et économiques.

Les motifs sociaux peuvent se réduire aux suivants :

1° - La santé morale et physique du peuple.

2° - Son nombre.

3° - Son degré de culture et d'instruction.

Les motifs économiques dépendent des contingences du moment, des produits qui alimentent les industries et les commerces et qui viennent du sol en relation à leur importance dans l'économie mondiale, générale.

Ainsi des pays, jadis misérables et économiquement nuls, se sont improvisément transformés en pays riches et peuplés parce qu'on y a trouvé ou le fer, ou le charbon, ou le pétrole, ou la gomme.

En examinant maintenant notre petit peuple et ses possibilités de développement à la lumière de ces principes nous voyons ce qui suit :

Au point de vue social il y a beaucoup à faire.

Notre peuple de montagnards paysans porte un peu dans son sein les maux des vieux peuples : la famille est en décadence.

Il y a dans beaucoup de familles des défauts physiques, qui sont la conséquence du manque de mélanges entre groupes sanguins, de la pauvreté du régime de nourriture, quelquefois de sang vicié.

Il y a des alcoolisés<sup>184</sup>, des fous, des boîteux.

Il y a beaucoup de mariages stériles. Cependant, la vie au grand air, la sobriété des mœurs, en général, ont sauvé notre peuple de la décadence physique.

Au point de vue moral, quoiqu'il ait les défauts des vieux peuples, quoiqu'il soit extrêmement individualiste, quoique depuis quelque temps il ait acquis cette psychose de la servilité qui nous fait tant souffrir, malgré tout cela notre peuple, dis-je, au point de vue moral est sain. Il est travailleur, sobre, sérieux. Sa passion reste la terre, qu'il aime tout particulièrement, qu'il cultive, à laquelle il sacrifie bien souvent ses heures de repos.

Et cette passion l'a toujours empêché de sombrer.

Sur ces bases solides on pourra tâcher de remédier aux maux.

Au point de vue physique, je retiens<sup>185</sup> que les remèdes à nos maux sont les suivants :

---

<sup>183</sup> Soit verre lentille grossissant.

<sup>184</sup> Soit alcooliques.

1° - Une plus grande assistance sanitaire, non pas par le moyen d'ordonnances inutiles, mais surtout par une meilleure éducation des jeunes.

Ainsi à l'école, même élémentaire, il faudra enseigner les éléments de l'hygiène, faire connaître la cause et les remèdes des principales maladies, donner des leçons précises de puériculture. Ces leçons devront être données par les médecins conduits<sup>186</sup>, les officiers sanitaires, lesquels ne devront plus être des professionnels<sup>187</sup> de maladies, mais des éducateurs, des professeurs de santé.

2° - Une meilleure alimentation.

Je ne crois pas dans la valeur et l'utilité d'une nourriture très nourrissante. Je crois au contraire dans la valeur de la sobriété. Cependant, à l'âge du développement depuis la naissance jusqu'à 20 ans, soit à la fin de la croissance, notre corps a besoin d'une plus grande quantité de substances.

Dans ce but il faut que la nourriture en pommes de terre, qui est à la base de l'alimentation de notre peuple, soit corrigée par une plus grande introduction de gras. Le peuple allemand, les peuples du Nord, à ce point de vue, nous enseignent beaucoup de choses. Il faut que dans chaque famille valdôtaine il y ait le cochon, il faut introduire dans nos familles l'oie, qui est le cochon des pauvres.

3° - Un plus grand soin dans les maladies contagieuses, surtout dans la tuberculose et les maladies vénériennes.

À ce point de vue, on a fait quelque chose dans ces temps-ci pour la lutte contre la tuberculose. Il faudra continuer. Chaque médecin devra avoir la possibilité d'avoir des rayons X pour examiner immédiatement et sans frais tous les cas douteux et chaque médecin devra avoir le droit de faire recouvrer<sup>188</sup> tout malade dans les sanatoriums. La tuberculose doit être éliminée comme la peste : par l'isolement des malades.

Qu'on me permette de dire au contraire qu'on n'a rien fait contre l'autre fléau de l'humanité, contre les maladies vénériennes : au contraire. Une fausse mentalité ne leur donne que peu d'importance, surtout parmi les jeunes. Il faut que dans les écoles et dans les casernes des leçons, tenues aussi par des médecins, fassent connaître les ravages individuels et sociaux de ces maladies, et soient un frein contre les appétits sexuels des jeunes.

Il faut arriver à l'abolition des maisons de prostitution qui sont l'école du vice et qui portent à l'habitude et à l'abus des plaisirs sexuels surtout parmi les très jeunes.

Il faut enfin arriver au certificat de santé physique pour le mariage. Et j'en parlerai plus loin.

4° - Un plus grand développement de la culture physique ou plutôt de la vie au grand air. Je ne suis pas un sportif et je n'aime pas le sport poussé aux excès actuels. Je le crois nuisible à la santé de la race.

Mais je suis très favorable à la culture physique et surtout au ski, conçu avec modération et avec défense des joutes trop fatigantes qui sont nuisibles au cœur, et à l'alpinisme, qui est, de tous les sports, le plus noble.

L'École devra habituer les écoliers au ski et à l'alpinisme. Le maître d'école doit enseigner aussi à skier et à aimer la montagne, car cela est nécessaire comme lire et écrire.

---

<sup>185</sup> Soit *j'estime*.

<sup>186</sup> Soit *municipaux*.

<sup>187</sup> Soit *professionnels*.

<sup>188</sup> Soit *hospitaliser*.

Dans ce champ il faudra aussi organiser les services de travail.

Depuis 15-16 ans le jeune homme devra participer à des camps de travail, il devra, dans les vacances, travailler aussi manuellement.

Les corvées sur les chemins, la construction même des sentiers de montagne devra être le fruit de ce travail.

Cette vie rude, au grand air pendant 20-30 jours, ce travail manuel, ce dormir sur la dure et sous la tente, cette nourriture saine, devront faire pour la santé morale et physique des jeunes plus que tant de sports paresseux et maniaques.

5° - Un régime plus sain dans les habitations.

Je suis un montagnard et par conséquent je sais que, pendant l'hiver, surtout dans les villages où il y a peu de bois, il faut économiser [sur] la chaleur dans les habitations. Il faut même utiliser la chaleur des animaux pour chauffer et les hommes et les bêtes domestiques.

Cependant nous devons tenir compte qu'il est possible d'avoir des locaux sains, même en habitant assez proche des animaux.

Il suffit qu'on ne dorme pas dans les étables et que celles-ci aient un système d'aération pour purifier l'air.

Du reste dans une partie de notre Vallée les habitations sont assez hygiéniques et propres. Il suffit de continuer.

6° - La lutte contre l'alcoolisme.

J'aime le vin. J'en bois en quantité modérée. Il m'est arrivé d'en boire un peu plus pour devenir éloquent. Je constate cependant que nous buvons trop de vin. J'ai exprimé mon opinion à ce sujet, au point de vue économique. Je dirai mon opinion à ce sujet au point de vue eugéniste.

Pourquoi la haute montagne, où l'on boit moins, quoiqu'on s'y soûle quelquefois le dimanche, est supérieure à tout point de vue à la plaine ? Pourquoi voyons-nous la plupart de nos prêtres, de nos professionnels<sup>189</sup>, de nos hommes les meilleurs venir des hautes communes ? Tout simplement parce que l'alcoolisme y fait moins de ravages.

Dans cette lutte contre l'alcoolisme mon opinion est faite : ce n'est pas avec des dispositions législatives que l'on obtiendra quelque chose : c'est par l'éducation. L'école, les camps de travail, la vie militaire devront convaincre les jeunes gens qu'ils doivent être sobres, que c'est déchoir que de se soûler. Au lieu de se glorifier d'une bonne "piorna"<sup>190</sup>, nos jeunes devront être fiers de ne pas boire, ou de boire modérément, ils devront apprendre à mépriser l'homme ivre, à le considérer comme un inférieur, comme un rebut. Et celui-ci devra sentir autour de lui un tel mépris qu'il devra avoir la sensation nette de sa déchéance.

*Et je viens au second point : au nombre.*

Un peuple se développe s'il est nombreux, s'il a beaucoup de jeunes dans son sein. Je suis [originaire] d'un pays de la Vallée d'Aoste où le dépeuplement fait le plus de ravages. J'ai pu constater l'épouvantable tristesse de ces pays de vieux. Il ne faut pas que toute notre Vallée devienne un pays comme mon pays à moi.

---

<sup>189</sup> Soit *cadres*.

<sup>190</sup> Mot franco-provençal signifiant ivresse, cuite.

Si cela avait lieu, il ne nous resterait plus qu'à ouvrir, larger nos portes<sup>191</sup>, aux vénitiens, qui, eux, ont, au moins, la qualité d'être nombreux.

Dans le problème du nombre, il y a un seul problème à résoudre, celui de la natalité, un seul mal à combattre, la limitation des naissances.

Ce mal, qui est le mal des peuples vieux, a un seul remède : obtenir une plus grande natalité.

Disons-le franchement : à la base du problème de la limitation des naissances il y a un problème moral : il faut résoudre ce problème moral, qui est l'égoïsme, la peur de la fatigue et de la souffrance, le petit calcul utilitaire d'empêcher un fractionnement du patrimoine familial.

À côté de ce problème moral qui est primordial, il y a le problème des mariages qui ne sont pas volontairement stériles : il y a un problème sanitaire, lequel peut plus facilement être résolu que le précédent.

Pour ce qui regarde le premier point, on obtiendra quelque chose en enseignant aux jeunes que nous ne sommes pas en ce monde uniquement pour jouir mais pour souffrir, que la loi base de l'humanité est la souffrance et qu'il n'est pas possible de nous y soustraire.

Il faudra surtout que les principes religieux, qui, seuls, justifient une morale, restent à la base de nos croyances. Dans l'intimité du lit conjugal il n'y a que l'œil de Dieu qui peut pénétrer : il doit être là pour guider autant que possible le déchaînement des appétits sexuels selon les règles de la loi naturelle.

On obtiendra aussi quelque chose en faisant toucher du doigt que les stériles ont une vie sans vrais plaisirs et une vieillesse lugubre, hantée par les pressentiments des maladies et des misères qui précèdent la mort.

On obtiendra quelque chose en mettant dans le cœur des âmes nobles le désir de développer la grandeur du pays.

On obtiendra quelque chose aussi par une législation familiale qui empêche le fractionnement des patrimoines, par l'institution des fermes indivisibles, par la facilitation au maintien de l'unité des autres terres.

Pour ce qui regarde le second point il faudra une législation rigoureuse contre les maladies sexuelles. Le malade sexuel, le contaminé, doit être soigné, isolé même et il ne doit pas avoir le droit de fonder une famille avant d'avoir été guéri.

Que de drames secrets dans les familles, pour une légèreté de jeunesse, pour un mariage physiquement malheureux à cause des conséquences de la contamination portée par cette légèreté ! Ces drames dont seuls les prêtres et les médecins arrivent bien souvent à avoir connaissance, contribuent à former dans les gens la mentalité de [la] crainte du mariage, de [la] haine contre cette institution qui est pourtant de droit naturel, et sur laquelle repose tout l'édifice social.

À cet égard qu'on permette que j'exprime mon opinion : il faut arriver à la visite médicale avant le mariage.

Je sais que des considérations d'ordre moral sur la liberté de l'homme et partant sur sa liberté dans le mariage, portent à condamner ce principe.

Je retiens<sup>192</sup> cependant que c'est un remède utile à nos maux. Le mariage n'est pas exclusivement fait pour la procréation. Celle-ci reste cependant son but principal et essentiel.

---

<sup>191</sup> Soit ouvrir nos portes toutes larges.

Un mariage sans enfants n'a pas de sens. Et quand ce mariage est encore contaminé par une déficience physique ou une maladie, ce mariage devient un enfer. C'est surtout de telles unions que naissent ces êtres laids, chétifs, tordus moralement et physiquement qui traînent lamentablement dans leur souffrance le poids des fautes d'autrui, et qui inutiles pour eux et pour les autres, occupent pourtant la place d'un autre être sain et utile.

### *3° Le degré de culture et d'instruction.*

Le montagnard est, maintenant, victime d'une série de faits qui forment pour lui comme un complexe d'infériorité. Il est surtout timide.

Cette timidité morbide est due à des motifs graves. Le premier est que notre paysan sent, par instinct, si ce n'est consciemment, qu'il appartient à un peuple vaincu, à un peuple politiquement inférieur. Il n'a plus de droits, il a des devoirs. Il est soumis à des autorités qui ne parlent pas son langage et il doit s'habituer lui-même à parler le langage des maîtres. La plupart des enseignants de ses enfants sont des citadins, soit des gens qui ont une conception de la vie différente de la sienne. Dans tous les bureaux et par toutes les autorités il est traité de haut comme appartenant à une caste inférieure. Les habits eux-mêmes qu'il porte sont moins chic que ceux qui appartiennent à la caste dominante.

Tout cela contribue à le convaincre qu'il est inférieur.

Ce n'est qu'ensuite, quand il a eu de longs contacts avec ceux qu'il croit ses supérieurs, quand il a pu exactement en mesurer et en peser la valeur et surtout quand il est mis sur le même plan social, qu'il voit que lui-même est supérieur par intelligence, par capacité.

Ce n'est aussi qu'ensuite, quand il a vu la pauvreté morale et intellectuelle de certains milieux qu'il croyait supérieurs, qu'il s'aperçoit de sa richesse d'intelligence.

Mais ce phénomène n'a lieu que dans quelques milieux intellectuels (soit le nôtre) et dans les milieux de guides lesquels ont la possibilité de voir les gens aussi dans leur petitesse égoïste et leur peur devant le péril.

Le reste de la masse subit encore ce réflexe d'infériorité.

Il faut l'en relever en portant notre peuple à un niveau intellectuel tellement supérieur à celui des autres, qu'il ne puisse plus être victime de ce sentiment.

Et pour faire cela, l'école est nécessaire.

Non pas une école quelconque, non pas les collèges d'Aoste, de Turin ou de Cuorné, mais l'école valdôtaine, l'école paysanne, l'école professionnelle, où l'on enseigne l'amour du pays, l'orgueil du pays.

Quand sur ces écoles passera le vent de la renaissance, l'esprit de la vie, nous verrons germer partout abondante la nouvelle moisson, nous verrons surgir<sup>193</sup> nos fils, et parmi ceux-ci les meilleurs, qui, reprenant l'œuvre de reconstruction valdôtaine, que nous aurons commencée, peut-être seulement ébauchée, la continueront, la perfectionneront, la porteront à ce haut degré d'excellence qui a porté les grands peuples à la primauté et qui portera notre peuple à la vraie liberté.

---

<sup>192</sup> Soit *J'estime*.

<sup>193</sup> Soit *s'élever*.

*14 Texte dactylographié, sans date, avec des corrections autographes, proposé par Chanoux en vue de la rédaction de la déclaration des droits des populations alpines*

### Dichiarazione dei diritti delle popolazioni alpine<sup>194</sup>

Noi, a nome delle popolazioni delle Alpi,

Considerato che:

La libertà di lingua e di culto sono condizioni essenziali per la salvaguardia della personalità umana;

questa libertà può essere esercitata e tutelata unicamente mediante istituzioni politico-amministrative autonome dal potere centrale;

che le popolazioni alpine hanno sofferto, più di tutte le popolazioni italiane, dell'accentramento politico ed amministrativo dello stato italiano che ha portato al suo sfacelo attuale;

che una organizzazione a basi federali, o almeno largamente decentrata politicamente ed amministrativamente, dello stato italiano è una condizione essenziale perché tutte le regioni italiane possano svilupparsi spiritualmente ed economicamente e garantire, con il loro armonico sviluppo, la rinascita della Nazione tutta;

che una larga autonomia politico-amministrativa, con principi federalistici, a base regionale e cantonale, è l'unica garanzia contro un ritorno della dittatura, la quale trovò nello stato accentratore italiano lo strumento già pronto per il proprio predominio sul paese;

Fedeli

alle migliori tradizioni del risorgimento,

**DICHIARIAMO CHE**

1° - Il Diritto a parlare pubblicamente, ad insegnare nelle pubbliche scuole e ad usare la propria lingua in tutti gli atti pubblici e privati<sup>195</sup> è un diritto essenziale dell'uomo, il quale deve essere riconosciuto dalle leggi fondamentali dello Stato e garantito dai trattati internazionali;

2° - Le popolazioni Alpine, le quali hanno caratteristiche etniche, linguistiche, culturali e religiose spiccate e una lunga tradizione di autogoverno, rivendicano il diritto di costituirsi, nel quadro generale nello stato italiano, in comunità politico-amministrative autonome, cui siano attribuite le funzioni pubbliche non strettamente competenti del governo centrale. Reclamano, in particolare, una totale autonomia in materia scolastico-culturale, in materia economico-agraria, in materia di lavori pubblici e di ordine pubblico, per le questioni di carattere strettamente locale.

**SUBORDINIAMO**

al riconoscimento di questi nostri diritti basilari, l'adesione a qualunque movimento politico italiano.

---

194 Archives historiques régionales, Fonds Ernest Page, vol. É. Chanoux.

195 L'expression "...negli atti pubblici" a été modifiée par l'auteur, par une notation autographe, de cette manière : "...in tutti gli atti pubblici e privati".

## CI AUGURIAMO

che nella nuova organizzazione dello Stato Italiano, siano accolti questi principi anche nei riguardi delle diverse regioni storiche italiane, ritenendo che la forma federale o largamente decentrata<sup>196</sup> sia, in questo momento storico, la migliore che potrebbe assumere lo Stato Italiano.

*15 Ébauche manuscrite, sans date, de l'introduction à un essai sur le fédéralisme et sur l'opposition entre absolutisme et démocratie*

### Introduzione

Lo spaventoso cataclisma che ha colpito il nostro paese, sconvolgendone le istituzioni, distruggendone le ricchezze, non deve essere passato inutilmente.

Sarebbe un delitto, più grave del precedente, che gettò il paese impreparato, privo di classi dirigenti capaci ed oneste, legato ad un alleato che era già un padrone, in una guerra persa fin dall'inizio; sarebbe un delitto non affrontare tutti i problemi che lo sconvolgimento attuale ha posti.

Né è mia intenzione, evidentemente, esporre tutto un piano messianico di riforme, le quali siano la panacea di tutti i mali presenti e passati.

Voglio semplice[mente] comunicare al pubblico il risultato delle mie lunghe meditazioni.

Ritengo che le conclusioni cui sono giunto possano contribuire alla soluzione di alcuni dei problemi che più assillano le nostre menti.

Nel parlare di federalismo, so di non parlare di cosa nuova anche davanti al pubblico italiano.

Basti che io mi richiami a Carlo Cattaneo, a...<sup>197</sup>

### Alcuni cenni nella storia

Il concetto federalistico della organizzazione politica di un popolo è di tutta evidenza connesso al concetto di libertà politica e di autogoverno da parte delle masse.

Vediamo costantemente, nella storia, l'urto fra le forze di libertà e le forze di asservimento.

Le forze di libertà tendenzialmente e costantemente autonomistiche, di fronte alle forze del potere assoluto tendenzialmente e costantemente accentratrici.

Questo contrasto è nella natura delle cose, perché un vero governo democratico è governo di popolo e si basa su larghissimi strati di popolo, mentre un governo assoluto deve accentrare in poche mani le fila direttive di tutto il meccanismo dello Stato.

È nella natura delle cose che un governo di libertà per essere veramente libero deve appoggiarsi su larghissimi strati di popolo cosciente e volente.

---

<sup>196</sup> L'expression "...la forma federale o largamente decentrata " a été écrite à la main par l'auteur et remplace la précédente : " che una organizzazione a base federale".

<sup>197</sup> L'auteur n'a pas terminé l'introduction et a laissé, dans l'original, à ce point, une demi-page complètement blanche pour des éclaircissements qu'il n'a pas introduits.



È nella natura delle cose che un governo di assolutismo, sia esso monarchia o dittatura, anche se apparente[mente] è riuscito ad avere l'assenso passivo di vaste masse di popolo incosciente, se ne serva unicamente come strumento a favore di poche classi ristrette.

Se noi guardiamo alla storia dei popoli Europei vediamo questo contrasto fra le due concezioni dello Stato determinare le loro lotte interne, e dalla vittoria dell'una o dell'altra concezione il fissarsi dell'organizzazione politica dei popoli in un regime o nell'altro.

Ma sempre vero governo di popolo fu vero regime di libertà, governo di pochi fu governo di tirannide.

Ma il contrasto rimase evidente nel costituirsi in Europa delle monarchie cosiddette moderne sorte dalla decadenza feudale e comunale.

Là ove queste monarchie assolute si costituirono, e si affermarono, gradatamente, per la natura stessa delle cose, eliminarono dal governo dei popoli le forze del popolo, limitandolo in poche mani fidate.

Così in Francia la Monarchia dei Capeti, dei Valois prima, e specialmente quella dei Borboni poi, eseguirono un lavoro lento e costante di disgregazione di tutte le istituzioni libere medioevali, ed un lavoro ugualmente lento e costante di accentramento nelle loro mani di tutta la macchina statale francese. Prima della rivoluzione francese tutta la vita politica francese faceva capo alla persona del Re.

Scoppiò la grande rivoluzione e le forze di libertà cozzarono con questa gran macchina amministrativa dello Stato francese, ma non la distrussero.

La rivoluzione ebbe luogo. Distrusse le classi aristocratiche, ma non portò la libertà. Anzi sfociò in un regime più assoluto di quello reale, nel regime di Napoleone.

Il contrasto, poi la lotta violenta, fra i girondini, veri liberali, detti anche federalisti, ed i giacobini di Parigi è sintomatico.

Si chiuse con la disfatta dei girondini e cioè dei federalisti.

E di là venne alla Francia quel regime strano che fu libero di nome, ma nella realtà ridusse in poche mani, nei capi delle amministrazioni statali, nei principi della burocrazia, tutto il potere statale, e per questo creò una nuova dittatura anonima sul gran corpo della nazione.

Il contrasto rimase fra la città capitale e la provincia, ma mutò apparenza.

Ancor oggi è alla base della crisi di questo popolo che, per altro, noi tanto ammiriamo ed amiamo.

Così nella Spagna la Monarchia castigliana cercò di distruggere le libertà dei baschi e dei catalani ed un certo momento invase anche il Portogallo.

Fu solo per il rapido decadere della potenza castigliana che il Portogallo riacquistò l'indipendenza ed i baschi ed i catalani salvarono qualcuna delle loro istituzioni di popoli liberi.

Il contrasto permane fino ad oggi ed affiorò, durante il breve periodo di vita della repubblica spagnola, nella costituzione degli Stati in Barcellona ed in Bilbao.

Col sorgere della dittatura franchista anche queste due repubbliche libere furono abbattute.

Così in Inghilterra si mantenne il contrasto fra la monarchia assoluta dei Plantageneti e dei Tudor e le libere istituzioni del parlamento.

Quest'ultimo rimase vincitore e questa è certamente la causa principale dello sviluppo gigantesco del popolo inglese.

In Germania ed in Italia, le divisioni in molti Stati, avevano mantenuto una certa vitalità politica nelle diverse capitali dei piccoli Stati, ma in ciascuno di essi l'asservimento ai poteri statali rese sterile questa vita politica locale nell'asservimento del loro potere assoluto, finché gli Stati accentrati di Prussia e di Piemonte non riuscirono a conquistare tutto il paese [a fav]ore di una dinastia.

L'uno e l'altro paese, la Germania e l'Italia, si unificarono nella servitù delle dinastie regnanti e l'uno e l'altro conobbero le spaventose convulsioni che abbiamo vissute.

*16 Essai publié dans les "Quaderni dell'Italia libera", n°26, sans date<sup>198</sup> - Federalismo ed autonomie*

I rappresentanti delle vallate del versante italiano delle Alpi hanno voluto fissare, in un documento-dichiarazione, in un documento-manifesto, ciò che essi ritengono un minimum indispensabile, perché quelle regioni possano rinascere a nuova vita.

Il documento contiene tre parti distinte:

- a) una prima parte di *contestazioni*<sup>199</sup>. È ciò che la centralizzazione politico amministrativa dello stato italiano, culminata col fascismo, ha portato ai piccoli popoli alpini.
- b) una seconda parte di *affermazioni*. Sono affermazioni di principî generali, nei quali essi hanno voluto inquadrare le loro dichiarazioni di dirigenti<sup>200</sup>. +
- c) una terza parte di *dichiarazioni*. È la parte essenziale, costruttiva del documento, e contiene un minimo di richieste.<sup>201</sup>

## I

Il documento ha una portata ideale e, diremo, una ispirazione politica che va oltre ai problemi delle vallate alpine.

Ciò che i rappresentanti di queste valli hanno affermato vale per tutte le regioni italiane, per i piccoli popoli che formano quel tutto che è il popolo italiano.

Essi non potevano parlare a nome di tutte le regioni italiane, non avendo ricevuto alcun mandato per ciò fare. Ma, in fondo, i principî affermati riguardano tutte le regioni.

---

<sup>198</sup> De ce texte nous connaissons une ébauche manuscrite dans le Fonds Émile Chanoux et une copie dactylographiée dans le Fonds Ernest Page, conservée aux Archives historiques régionales. Nous n'avons pas procédé ici à une comparaison philologique entre ces textes: nous nous sommes limités, dans les notes de bas de page, à signaler les passages et phrases du manuscrit et quelques fois aussi de la copie dactylographiée, qu'on ne retrouve pas dans le texte édité en première édition. Nous avons aussi, sur la base des ébauches, signalé les éventuelles erreurs dans la transcription et dans la composition du texte public après la mort de l'auteur.

<sup>199</sup> Dans les ébauches, correctement: *constatazioni*.

<sup>200</sup> Dans les ébauches, correctement: *di diritti*.

<sup>201</sup> Dans les ébauches manuscrites l'auteur introduit le point d): *Infine il documento si chiude con una affermazione di diritti generali a tutti i piccoli popoli, a qualunque stato essi appartengano.*

Forse, i piccoli popoli delle Alpi hanno sofferto più di tutti gli altri della oppressione politico-amministrativa dello stato monarchico-accentrato italiano sorto dalla formazione del Risorgimento.

Piccoli popoli, abituati da secoli a governarsi da sé, popoli ricchi, come i loro fratelli di Svizzera, di tradizioni proprie, sviluppatasi in lunghi secoli di vita politica autonoma, popoli disciplinati nel loro spirito di libertà, fedeli al dovere sociale fino al sacrificio, si sono visti, in nome dello stato italiano, alla cui formazione avevano in parte collaborato, privati di quelle autonomie politiche che avevano custodite attraverso i secoli le loro classi dirigenti, e che non più alimentate dall'esercizio del potere pubblico, politico e amministrativo, si anemizzarono. I figli dei dirigenti di questi popoli passarono nell'amministrazione dello stato italiano, nell'esercito, nella magistratura. Come tali seguirono la loro carriera, si fecero stimare per le loro qualità d'equilibrio e d'intelligenza, ma dopo una generazione, rimasero avulsi dalla vita del loro popolo, persero quasi completamente il contatto spirituale con questo, si standardizzarono nella uniformità dei funzionari statali, scomparvero nel grigiore uguale dei servitori dello stato.

Nelle valli originarie altri funzionari, venuti da altre regioni d'Italia e particolarmente dall'Italia meridionale ed insulare, esercitarono i poteri pubblici. Vennero nelle valli secondo i casi ciechi dei concorsi nazionali e in seguito agli azzardi dei trasferimenti e delle promozioni.<sup>6</sup> Giunsero nelle valli presuntuosamente convinti di rappresentare un potere ed un diritto, sicuri di imporre ai popoli amministrati la loro legge. Nel loro animo, almeno nell'animo dei meno equilibrati fra di loro, si era formata la convinzione che andavano a redimere dei popoli inferiori.

Le valli non offrivano un soggiorno comodo per le loro esigenze di urbanizzati di fresco: i posti amministrativi vennero quindi assegnati ai meno fortunati od ai meno meritevoli nella grande gerarchia. E molte volte gli amministratori se ne andavano, dopo un soggiorno più o meno lungo dalle Valli, scagliando ancora da lontano i loro vituperi alle popolazioni che erano stati chiamati nolenti a dirigere.

In alcune valli, per lunga tradizione di vita autonoma, le popolazioni parlavano una lingua che non era l'italiana: i rappresentanti dello stato italiano si credevano lesi nella loro autorità e credevano lesa la maestà dello stato italiano che rappresentavano, davanti a simili manifestazioni linguistiche. E non era infrequente udire il ritornello iroso: "Ma signori, siamo in Italia!". Così le valli, depauperate dei loro elementi più adatti, asportati dall'amministrazione dello stato centralizzato italiano, si dividevano<sup>202</sup> nella materiale impossibilità di esprimere dal proprio seno altri elementi direttivi. Non solo, ma i montanari perdevano in parte la coscienza della loro capacità, e dei loro diritti, acquistavano gradualmente quel complesso psichico di inferiorità che li rendeva inadatti ad autogovernarsi.

Per fortuna, rimasero però nelle valli dei focolai di cultura e di vita autonoma, separati dalla vita statale e legati, generalmente, alle gerarchie religiose. Questi focolai di cultura agirono come estremo rifugio dello spirito locale e nelle loro scuole modeste, ma libere, nelle loro accademie, nei loro collegi privati, formarono una nuova gioventù, la quale, messa a contatto con la burocrazia dominatrice, si ribellò all'asservimento.

Sopraggiunse il fascismo, il quale è stato, come disse il Lussu, il prodotto naturale della civiltà politica italiana, una malattia del popolo italiano, formatasi nel suo organismo e nel suo sangue. Tutti i mali dell'accentramento si trovarono spinti alle estreme conseguenze. Esso agì nell'organismo sociale, già debilitato, dei popoli alpini come un colpo di mazza. La

---

<sup>202</sup> Dans les ébauches, correctement: *si vedevano*.

oppressione statale diventò capillare, con la soppressione delle ultime parvenze di libertà comunali, I podestà furono docili strumenti del potere centrale ed eseguirono supinamente tutti gli ordini che i prefetti, rimasti gli esecutori strapotenti del volere centrale, trasmettevano loro.

I segretari dei fasci, i capi frazione spinsero la oppressione spirituale ed il terrore morale nell'intimo delle famiglie, sgretolandone la solidità, ed agirono come un dissolvente nell'unità dei villaggi, primi nuclei di vita sociale dell'Alpe.

La scuola media, e specialmente quella elementare, diventò un docile strumento del partito al potere nell'inculcare nei giovani il culto eretico del Duce e dell'Impero, nel far loro dimenticare ogni nozione di libertà e di personalità, nel lasciarli totalmente ignoranti del passato della loro terra e della stessa lingua degli avi.

Così doveva essere distrutta ogni traccia di vita dei piccoli popoli dell'Alpe, nel grande gregge italiano, servo ai voleri di un uomo ed ai capricci di pochi gerarchi.

## II

Nell'asservimento politico crollava ogni iniziativa economica locale.

Le foreste comunali venivano falciate mediante vendite arbitrarie di lotti enormi di legname, avvenute molte volte a trattative o licitazioni private, in modo da lasciare largo adito alla corruzione. Le finanze dei comuni furono sconquassate mediante la esecuzione di opere pubbliche sproporzionate ai bisogni del luogo, se non totalmente inutili, come la sistemazione dei nuovi cimiteri comunali, il cui unico scopo era la cancellazione e la distruzione delle vecchie lapidi mortuarie in lingua locale, la costruzione di edifici scolastici presuntuosamente monumentali a scapito della comodità, adibiti molte volte a case del fascio.

Le economie di alcune valli, basata sull'emigrazione temporanea all'estero, per l'esercizio di speciali professioni, venivano colpite a morte con la chiusura delle frontiere e la limitazione delle professioni, nella subordinazione del loro esercizio a licenze concesse o negate secondo i capricci delle autorità comunali.

Lo sviluppo turistico dei paesi di alta montagna venne inceppato mediante una pressione fiscale enorme sui piccoli albergatori o sui piccoli affittacamere, a tutto favore dei grossi industriali dell'albergo. Con l'appoggio del potere centrale sorsero le grosse speculazioni di Cervinia e del Sestrières, mentre i piccoli alberghi andavano chiudendosi.

L'economia agricola montana riceveva aiuti pomposamente strombazzati come sussidi per la bonifica integrale, ma solo i grossi proprietari, i già ricchi, ricevevano lauti sussidi per miglioramenti od abbellimenti ai loro pascoli alpini, mentre i piccoli poveri proprietari nulla potevano sperare nella congerie delle pratiche occorrenti per ottenere i promessi sussidi.

Così l'economia montana andava gradualmente anemizzandosi, nel prepotente installarsi nelle valli di alcuni grossi industriali e nella totale asportazione dalle valli della loro maggiore ricchezza e cioè delle forze idroelettriche.

Il fascismo portava alle estreme conseguenze la legislazione sulle acque pubbliche, già accennata nella legge del 1919. Lo stato, dichiaratosi proprietario delle acque, aventi la

possibilità di una utilizzazione pubblica, esige da tutti i piccoli utenti lunghe e costose pratiche per vedersi riconosciuta la concessione di derivazione delle acque irrigue e motrici<sup>203</sup>.

Così le valli si sono andate spopolando, malgrado il frastuono delle pretese provvidenze statali per combattere lo spopolamento. Perché nella loro cecità, del resto consequenziale alle loro premesse ideali, i dirigenti e gli amministratori dello stato fascista non compresero che i montanari non domandavano allo stato che una cosa sola: di essere lasciati stare in pace.

### III

Per il decadimento delle classi dirigenti locali, per l'impoverimento delle masse, le ultime tracce della vita intellettuale del luogo vennero distrutte dal fascismo senza incontrare resistenza alcuna.

Vennero eseguite aggregazioni di comuni, secondo i capricci dei gerarchi locali, cancellando secoli di vita e di economie<sup>204</sup> amministrative.

Vennero obliterati nomi storici di comuni e di località e goffamente tradotti dai competenti nella lingua<sup>205</sup> dei dominatori.

Vennero chiuse le scuole private, i collegi, gli istituti di cultura, di svago e di alpinismo a carattere locale.

Venne proibito l'uso della lingua locale negli atti pubblici, nelle iscrizioni anche funerarie, ne venne proibito l'insegnamento, anche privato, come di cosa delittuosa.

Così i popoli alpini dovettero rinnegare il loro passato, la loro storia, la loro stessa vita.

Gli elementi fra di loro più deboli intellettualmente e moralmente accettarono lo spirito dei dominatori, ma le stesse condizioni dolorose in cui i popoli alpini sono venuti a trovarsi hanno spinto i migliori a reagire, a ritornare alle origini della loro gente, a rivendicare ai loro piccoli popoli quelle istituzioni politiche e amministrative senza le quali un popolo non è più popolo, ma è gregge.

### IV

Così, dalla constatazione dei fatti concreti si ritorna ad una affermazione di principi. Ed i principi sono anch'essi delle constatazioni di fatti di ordine generale.

\*\*\*

L'affermazione della libertà di lingua sembra superflua per chi non si è sufficientemente soffermato ad esaminare i problemi concreti di questo periodo storico, ma è necessaria nel pervertimento dei concetti morali e giuridici che si è riscontrato nei moderni stati nazionalistici.<sup>206</sup>

---

<sup>203</sup> Dans l'ébauche manuscrite, et dans la copie dactylographiée quelque peu différente en de moindres détails, suit la phrase: *Ciò per favorire esclusivamente le grandi concessioni idroelettriche. Lo stesso stato rendeva impossibili nuove piccole concessioni per irrigazioni o piccole industrie nel vincolo generale delle concessioni alle grandi società.*

<sup>204</sup> Dans les ébauches, correctement: *di autonomia amministrativa.*

<sup>205</sup> Dans les ébauches: *da incompetenti nella gloriosa ...*

<sup>206</sup> Chanoux ajoute dans l'ébauche manuscrite: *L'umanità ha lottato per secoli sotto bandiere religiose. Per secoli milioni di uomini si sono reciprocamente massacrati in nome del proprio Dio. E le violenze reciprocamente commesse si ispiravano alla idea che, così facendo, si contribuiva al bene generale,*

Il nazionalismo si è presentato in questo periodo storico come una nuova fede, una nuova religione: la religione della patria, della nazione, della razza.

La patria, la nazione, sono concepite come una unità astratta, distinta dai cittadini che la compongono, una divinità cui tutto deve essere sacrificato, e lo spirito e il corpo e i beni dei cittadini.

Con simili concetti il cittadino non è più cittadino, ma diventa una unità di un tutto, anzi una unità che ha vita dal tutto.

Alla luce di simili principî è inutile per l'individuo reclamare dallo stato il riconoscimento di certi suoi diritti: egli ha solo dei doveri, primo fra tutti quello di diventare identico allo stato, alla nazione.

Così è sorta la intolleranza linguistica e razziale in nome della quale le minoranze di un paese sono sacrificate alle maggioranze, le quali identificano se stesse con lo stato.

Così è sorto l'espansionismo nazionalistico, concepito quasi come un proselitismo religioso alla maniera mussulmana, da eseguirsi anche con la violenza e la guerra.

E la croce uncinata è stata opposta alla croce di Cristo.

Ora è evidente che, in simili condizioni spirituali, non vi è più posto per le piccole nazionalità, le quali devono scomparire nel corpo delle grandi nazionalità standardizzate all'interno, ferocemente differenziate all'esterno.

E non vi è più posto per alcun diritto dell'uomo, considerato come unità avente una vita spirituale e morale propria.

Questa nuova religione, dopo avere condotto l'Europa nel baratro di due guerre in cui il vecchio continente è il vero grande vinto, comincia a manifestare agli uomini la sua vera essenza: un perversimento dei sentimenti dell'uomo in uno strano miscuglio di amore e di odio ed in un pazzesco messianismo di pretese razze superiori.

Tutto questo sta crollando nel dolore e nel sangue, dovrà necessariamente comporsi in un equilibrio di tolleranza linguistica e razziale reciproca tra i diversi popoli, grandi e piccoli, in modo da permetterne la convivenza pacifica ed un comune sviluppo.<sup>207</sup>

## V

Nell'equilibrio della reciproca tolleranza la personalità dell'uomo, vero soggetto di diritto, sarà rispettata e salvaguardata. Ma questo diritto a vedere rispettata la propria personalità non

---

*all'allargamento del regno di Dio. Né, per lungo tempo, fu ammesso che, nello stesso stato, sotto le stesse leggi, potessero vivere pacificamente uomini di diverse fedi religiose. La religione del principe doveva essere la religione dei sudditi.*

*Ci vollero secoli di sofferenze per convincere, finalmente, gli uomini che persone di diverse fedi religiose possono benissimo coabitare, rispettandosi e stimandosi.*

*Ma ammesso il principio della tolleranza religiosa, ecco che l'umanità vide sorgere l'intolleranza nazionalistica.*

*Chiusa la religione di Dio nell'intimo delle coscienze, ecco sorgere una nuova religione: la religione della patria, della nazione, della razza.*

*Fu una religione con i suoi dogmi, i suoi riti, i suoi sacerdoti, la sua intolleranza.*

*Ne abbiamo viste le più parossistiche manifestazioni nei nazionalismi di marca fascista e nazional-socialista che hanno spinto l'umanità nell'immane tragedia di questa guerra.*

<sup>207</sup> Dans l'ébauche manuscrite cette phrase est conçue ainsi: *Tutto questo sta crollando nel dolore e nel sangue, e come la intolleranza religiosa si compose nella tolleranza, così la intolleranza linguistica e razziale dovrà trovare il suo equilibrio nella tolleranza linguistica e razziale.*

è solamente dell'uomo individuo, ma anche dell'uomo organizzato nei diversi corpi sociali. Questa è l'essenza del federalismo. Lo stato non è l'unico organismo sociale in cui vive il diritto, ma è uno degli organismi sociali i quali adempiono, per il bene del singolo, a certe funzioni proprie.

Lo stato non è un complesso di individui, di cittadini, ma bensì un complesso di organismi sociali minori, i quali a loro volta raggruppano gli individui. Ed ogni organismo sociale minore non è un organo dello stato, ma un organismo a sé stante, vivente di vita propria, esprimente un proprio diritto, avente diritto al rispetto della propria personalità come vi ha diritto la persona singola, l'uomo, il cittadino.

Quando questo concetto di giusto equilibrio fra le funzioni degli organismi sociali minori e dell'organismo che ha nome stato fosse penetrato nelle coscienze e sanzionato dalle leggi, questo concetto che diremo di larga tolleranza, sarebbero risolti i velenosi conflitti di frontiere fra i diversi stati ed avrebbero semplice soluzione i problemi delle minoranze etniche. Cadrebbero, come un non senso, gli irredentismi e l'Europa, pur nella molteplicità delle lingue e delle storie dei suoi popoli, riacquisterebbe quella unità spirituale che è sicura premessa per l'unità politica. L'Europa ha, nella Svizzera, l'esempio vivente, semplice e tangibile, di ciò che essa potrebbe essere domani se, caduta quella bardatura di ferro e di odi e di orgogli che li tiene separati, i suoi popoli sapessero comprendere che vi è fra di loro una storia comune ed una vita comune ed un comune avvenire.

Ma perché possa avvenire una unione fra i diversi popoli europei è necessario che, nell'interno, quella stessa concezione prevalga: e cioè che tutti i gruppi etnici minori che li compongono vivano nel rispetto reciproco dei diritti e della storia di ognuno. Un regime federale sul tipo svizzero è garanzia di questo reciproco rispetto nell'interno degli stati e nell'interno del continente europeo. Così i piccoli popoli dell'alpe, così simili alla Svizzera, sentono questa loro missione più alta: di richiamare i popoli maggiori a queste verità di pace e di tolleranza.

## VI

Lo stato monarchico può non essere oppressivo, può anche accettare il principio federalistico.

Nel caso dell'Italia però dobbiamo constatare due fatti:

a) Al momento storico del Risorgimento, fu la monarchia sabauda a far confluire a proprio profitto le diverse energie del popolo italiano. Le fece confluire per farne un mezzo al proprio ingrandimento ed al proprio aumento di potere. L'Italia non si fece una mediante secondo un moto spontaneo di unione, ma mediante una serie di annessioni delle diverse regioni allo stato accentrato piemontese. E quando la serie delle annessioni fu compiuta, l'Italia si trovò, senza saperlo, quasi senza accorgersene, a formare uno stato accentrato piemontese aggrandito, con le sue leggi, la sua amministrazione, la sua monarchia. Quando nel 1878, definitivamente scartate le tesi di Cattaneo e Ferrari ed i progetti di Minghetti e di Jacini, lo stato italiano acquistò il suo assetto definitivo di stato unitario accentrato sul tipo francese, praticamente si sanzionò uno stato di fatto costituitosi al momento della unificazione e cioè la organizzazione statale piemontese divenuta la organizzazione statale italiana.

b) Fu la monarchia sabauda a portare, colla sua adesione supina al fascismo, l'accentramento statale italiano alle sue estreme conseguenze: la dittatura.

Le ultime parvenze di libertà furono, senza difficoltà, cancellate dalla vita politica del paese e sullo stato regnò il re assoluto Vittorio Emanuele III e governò a mezzo del suo maestro di

palazzo Mussolini. Per questo la monarchia sabauda è strettamente legata all'accentramento ed alla dittatura. Essa non può più fornirci garanzie di libertà. Essa è dittatoriale o non è, perché così la sua storia, il suo passato, diremmo il suo genio, l'hanno fatta.

Del resto, è solo attraverso il disfacimento di tutto lo stato accentrato, avvenuto col crollo del fascismo prima, dell'alta burocrazia e dell'esercito poi, che è diventata possibile una radicale ed essenziale sua trasformazione.

Nel disastro generale, una monarchia sabauda che galleggiasse sui flutti come un relitto sarebbe una cosa senza scopo e senza giustificazione. Per questo noi ci professiamo repubblicani, ben sapendo che una repubblica accentrata non sarebbe migliore di una monarchia, ma sapendo anche che la monarchia italiana è per sua natura accentratrice. Ma, lo ripetiamo<sup>208</sup>, una repubblica può essere peggiore della monarchia, se la sua struttura rimane quella della vecchia monarchia. Togliete il re e mettete un presidente in sua vece<sup>209</sup>. Date una parvenza di libertà con elezioni politiche, nelle quali il suffragio universale, abilmente manovrato, si risolve in una buffonata, e tutti i mali dell'Italia prefascista riaffiorerebbero, sicuri apportatori di un nuovo fascismo.

L'Italia prefascista aveva, per comune affermazione, una massa di "cittadini-elettori" assolutamente impreparata alla vita politica: venti anni di caporalismo fascista non l'hanno certo meglio preparata per affrontare i gravissimi problemi di oggi e domani. Né si può preparare le masse a governarsi mediante un regime paternalistico, di successive concessioni, quale lo sognano alcuni conservatori nostri. Le masse hanno in questo momento le armi, cioè la forza, e certamente non le cederanno nelle deboli mani di coloro che sognano arcadici ritorni di un passato che fu bello solo per loro. L'Italia prefascista era specialmente organizzata per la dittatura. Tutto il potere era dello stato, anzi della burocrazia statale, anzi dei ministeri da cui questa burocrazia riceveva ordini. Né è senza motivo che il maggiore o migliore rappresentante di quel periodo storico fu Giolitti, cresciuto e formato nella burocrazia, vero primo dittatore dello stato italiano sotto parvenze liberali. E fu per Mussolini molto facile ricevere dal re le leve di comando della burocrazia, facendosi insediare nei ministeri e, di là, governare dittatorialmente il paese. Poiché la presa di potere del dittatore avvenne, dopo la carnevalata della cosiddetta "marcia su Roma", mediante il suo sprofondarsi nelle soffici poltrone di un gabinetto ministeriale. Di là con alcune telefonate fece del paese ciò che volle fare. E la camera dei deputati se ne andò in vacanza. E la libertà di parola e di stampa divenne un ricordo di altri tempi. E l'esercito, l'alta finanza, la grande industria, tutte le cosiddette grandi potenze dello stato s'inchinarono al nuovo padrone, poi lo applaudirono freneticamente perché così egli voleva, poi lo seguirono ciecamente nelle avventure finanziarie interne di quota 90, nelle avventure economiche esterne<sup>210</sup> dell'autarchia, nelle pazzie delle spedizioni etiopica e spagnola, nelle follie dell'Asse e della seconda guerra mondiale. E tutti si inchinarono alla volontà del folle e le masse che applaudivano istericamente, e le classi dirigenti che strisciavano servilmente davanti a lui<sup>211</sup>.

Tutto questo perché egli teneva il paese nelle sue mani attraverso l'immensa ragnatela della burocrazia italiana, la quale copriva il paese delle sue propaggini e di cui egli teneva le fila.

<sup>208</sup> Dans l'ébauche manuscrite: lo ripetiamo *col Lussu*.

<sup>209</sup> En plus dans l'ébauche manuscrite: ... *sopprimete il senato a vita e fatelo elettivo*.

<sup>210</sup> Dans les ébauches, correctement: *interne*.

<sup>211</sup> Dans l'ébauche manuscrite on lit en plus les considérations suivantes: ... *e la stessa Chiesa, pur così gelosa delle sue libertà, che lo proclamò l'uomo della Provvidenza e si fece strumento della sua dominazione, effacées dans un second temps*.



Così fu possibile al dittatore folle portare il paese al disastro e così, domani, un altro folle potrà, con altra edizione della “marcia su Roma”, ritentare un’altra avventura simile: solo perché basterà installarsi in una comoda poltrona in un ministero di Roma.

\*\*\*

Dopo di avere affermato questi principî i rappresentanti delle popolazioni alpine hanno dichiarato quali erano le loro aspirazioni.

## VII

In una federazione italiana spetterà alle popolazioni singole la costituzione delle regioni o cantoni confederati<sup>212</sup>. Dovrà essere una loro “manifestazione di volontà” a costituire i nuovi organismi politici dello stato confederale<sup>213</sup>, manifestazione primordiale, basilare, contemporanea alla formazione della costituente nazionale.

Diremmo che il popolo dovrà rispondere a diverse domande contemporaneamente:

- a) quale assetto vuole dare allo stato italiano;
- b) quale raggruppamento politico amministrativo vuole costituire nell’interno di questo stato.

La costituzione dei singoli cantoni non dovrà essere una “concessione” dello stato, ma dovrà avvenire contemporaneamente alla concessione<sup>214</sup> di questo stato. Solo così si può pensare federalisticamente fin dall’inizio. Dalla volontà del popolo sorgeranno quindi i nuovi cantoni. E da questa volontà potrà anche non sorgere la costituzione dei cantoni per le regioni che non lo volessero e preferissero rimanere aggrappate allo stato centrale.

Per questo motivo i rappresentanti delle vallate alpine, parlando solo a proprio nome, hanno dichiarato di volersi costituire in cantoni autonomi. Se poi altre<sup>215</sup> popolazioni italiane vorranno fare altrettanto, ciò avverrà in conseguenza di una loro manifestazione di volontà analoga. Ed il criterio di costituzione dei cantoni non può, né deve essere uniforme. Non saranno necessariamente costituite in cantoni le regioni tradizionali italiane. Né il cantone può essere una unità amministrativa dello stato centrale a carattere uniforme, come la provincia esistente finora o il dipartimento francese. Non quindi il criterio geografico solito<sup>216</sup>, né un criterio strettamente economico devono presiedere alla costituzione dei cantoni, ma bensì dev’essere la volontà del popolo.

Evidentemente la storia, la geografia, l’economia influiranno sulla volontà del popolo, la orienteranno nella sua manifestazione, poiché non si può dimenticare la storia, ignorare la geografia, forzare le leggi economiche.

Ma insistiamo su questo concetto: i cantoni devono sorgere dalla volontà liberamente manifestata dal popolo.

## VIII

---

<sup>212</sup> Dans les ébauches: *federati*.

<sup>213</sup> Dans les ébauches: *federale*.

<sup>214</sup> Dans les ébauches, correctement: *alla costituzione*.

<sup>215</sup> Dans l’ébauche manuscrite: *le ltre*.

<sup>216</sup> Dans les ébauches: *geografico-storico*.

I cantoni non sono l'unico ente pubblico territoriale: all'esterno potranno essere raggruppati per ragioni<sup>217</sup> storiche, o formeranno essi stessi una regione. Saranno poi riuniti nel complesso nazionale dello stato.

Come "persone" essi avranno diritto, indipendentemente dalla loro entità numerica, a fare sentire la loro voce nelle assemblee federali, regionali e nazionali. Anche questa seconda dichiarazione dei rappresentanti delle valli alpine è una conseguenza del concetto di federazione, per cui lo stato non è un complesso di cittadini, ma un complesso di persone giuridiche minori. Ed evidentemente ogni "persona" la quale compone quel complesso politico che è lo stato, deve poter esercitare le funzioni inerenti alla sua personalità.

Nel vecchio stato centralizzato, unico criterio di elezione era il numero. Come un gregge di uomini identici, i cittadini erano suddivisi in collegi elettorali, costituiti strettamente secondo un criterio di numero. Come un gregge essi esprimevano una loro cosiddetta volontà, la quale non era altro che la risultanza di una propaganda giornalistica e comiziesca. Questa volontà si esprimeva non su problemi di indole locale, ma unicamente nella scelta di deputati. Questi deputati, raggruppati in partiti politici, si presentavano agli elettori con un programma politico generale. E gli elettori sceglievano fra i candidati i migliori tribuni, fra i programmi quello che aveva un "colore" più simpatico, quello che nel paese o nella officina era rappresentato dalla persona più grata. E, dopo, il popolo si estraniava dalla vita politica ed amministrativa, ricadeva, dopo questo cosiddetto atto di sovranità, nella condizione inferiore di un incapace. Strana anomalia questa dello stato centralizzato, in cui si chiedeva al popolo di decidere, mediante la scelta dei suoi rappresentanti, sui grandi problemi generali, i quali sfuggivano alla capacità intellettuale di ogni singolo elettore, e si assegnava poi allo stato, in modo pressoché incontrollato, la gestione dei singoli rami della vita amministrativa, sui cui problemi, invece, ogni singolo elettore sarebbe stato in grado di decidere con piena o buona conoscenza di causa!

Così si ebbero i paurosi sbandamenti a destra o a sinistra nelle elezioni del decennio 1912-1922 e poi la totale mancanza di vita politica nelle masse col fascismo. Avvennero, non perché il popolo fosse impreparato alla vita politica, ma perché si chiedeva al popolo più di quello che egli potesse dare.

I piccoli popoli delle Alpi pretendono di non essere schiacciati dal numero anche nell'amministrazione generale dello stato e di essere in grado di manifestare la propria volontà come popoli organizzati in seno alle assemblee maggiori nazionali.

## IX

La centralizzazione ha trasportato da un'estremità all'altra del paese, come delle unità numeriche, come una merce fungibile, i suoi funzionari. Contro questa possibilità si ergono i rappresentanti delle popolazioni alpine, anche per quelle funzioni che dovrebbero rimanere in uno stato federale di carattere statale. Non è per spirito reazionario che una simile richiesta è stata fatta, ma perché i poteri politici e amministrativi non cadano in mano di incompetenti. I problemi di una città sono simili a quelli di un'altra città, perché tutte si rassomigliano nella loro struttura.

Ma i problemi di una valle alpina, intimamente connessi con la natura del suolo e con il clima, sono assai dissimili da quelli di un'altra valle. Un amministratore improvvisato pervenuto nelle valli da regioni dissimili per natura del suolo e per clima, ignorante la storia e gli uomini

---

<sup>217</sup> Dans les ébauches: *regioni*.

delle valli, non può, se non dopo un periodo assai lungo di soggiorno, di contatti e di studi, affrontare con conoscenza di causa i problemi che gli sono sottoposti. Se i rappresentanti delle valli alpine hanno insistito su un concetto di quel genere, si è perché hanno sofferto e molto sofferto per la uniforme ed assurda imposizione da parte dello stato di funzionari estranei alle valli. È una misura prudentiale di difesa che è utile applicare, almeno all'inizio della vita politica autonoma delle regioni alpine, perché sia salvaguardata la loro fisionomia storica e sociale.

Basta infatti l'afflusso improvviso, per l'istallarsi di una industria in una località a debole densità demografica, di masse operaie affluite dalle regioni più disparate, perché ne sia improvvisamente sconvolta la fisionomia sociale e storica.

Quelle stesse masse, superato il periodo di ambientamento acquistano lo spirito ed il carattere<sup>218</sup> delle popolazioni autoctone, per cui la fusione ha luogo senza urti inutili fra i diversi gruppi etnici e crisi dannose per la loro vita sociale ed economica<sup>219</sup>.

## X

In relazione al problema operaio, i rappresentanti delle valli alpine non possono, e non debbono, prendere una posizione politica precisa: ognuno rimane libero di auspicare le riforme che ritiene opportune. Vi sono però nelle valli alpine alcune situazioni particolari che danno al problema operaio una fisionomia particolare:

a) Nelle valli non esistono grandi masse operaie e neppure grandi industrie di trasformazione, salvo nelle valli biellesi.

b) Gli operai, nelle valli, non sono nella maggioranza dei cosiddetti proletari. Sono contadini, piccoli o piccolissimi proprietari, i quali, dopo le ore di lavoro all'officina, rientrano nella loro casa rurale ed usufruiscono delle ore libere per la coltura della loro terra. Essi assumono così una fisionomia di operai-agricoltori per cui molti dei problemi sociali del mondo moderno si presentano nelle valli come attutiti.

c) Il livello culturale delle masse operaie delle valli è più alto di quello delle comuni masse operaie. Vi sono regioni, come il Biellese, in cui scuole industriali medie ed inferiori hanno, da più di mezzo secolo, formato uomini chiaramente coscienti della loro funzione sociale, delle proprie capacità e dei propri diritti e doveri.

Qualunque sia l'orientamento politico-sociale delle masse italiane nell'immediato avvenire, una cosa è sicura: si è che esse non troveranno certamente gli uomini delle valli contro di loro. Le valli hanno il vantaggio di formare zone ove operai e contadini sono in parte fusi: possono quindi fornire l'elemento medio il quale collegherà le due classi base, le due classi essenziali nella vita di un popolo: gli operai ed i contadini. Bisogna però precisare al riguardo alcune condizioni.

Questa funzione di intermediaria fra le due classi sarà possibile unicamente se le valli non saranno sommerse in un livellamento totale degli uomini e delle istituzioni, conseguente alla centralizzazione, se potranno conservare la loro funzione politico-sociale, malgrado la inferiorità numerica della loro popolazione rispetto alle città ed alla pianura, se il numero non sarà l'unico fattore determinante negli eventi politici e sociali del dopoguerra.

---

<sup>218</sup> Dans les ébauches: *e i caratteri*.

<sup>219</sup> Dans les ébauches on lit: ... *per cui la fusione ha luogo senza urti e senza difficoltà. Ma questo periodo di ambientamento è necessario perché non avvengano urti inutili fra i diversi gruppi etnici e crisi dannose per la loro vita sociale ed economica.*

Formando dei piccoli organismi socialmente perfetti, le valli potranno essere il terreno più adatto in cui esperimenti sociali, anche arditi, potranno avere luogo senza portare a dei cataclismi irrimediabili. Nelle valli, senza urti eccessivi e con quella gradualità che è sicura garanzia di successo, potranno essere facilmente ricercate, come in un esperimento di laboratorio, le soluzioni che tanto affaticano le menti ed i cuori dei sociologi e degli uomini politici. Questo è quanto i rappresentanti delle Valli hanno voluto dire, in questo momento così gravido di eventi, sicuri che le popolazioni da loro rappresentate saranno così all'avanguardia della civiltà, anche nel campo sociale, sicuri che quella individualità che essi reclamano non porterà ad un loro ripiegamento su se stesse, ma ad un maggiore irradiazione delle loro qualità oltre la stessa cerchia delle loro montagne.

## XI

Così la richiesta delle autonomie culturali non è ispirata ad un concetto di chiusa affermazione della lingua e delle tradizioni culturali locali. Essa è ispirata, come è detto nella dichiarazione, dalla coscienza che le valli sono veramente le intermediarie tra culture nazionali diverse. È una funzione che, nel furore di cieco nazionalismo che imperversò nei diversi stati da molto tempo, viene dimenticata. Anzi, quella funzione, pur così alta, venne considerata come pericolosa per la solidità degli edifici nazionali. E nei momenti di nazionalismo più acceso venne considerata come delittuosa e combattuta con tutte le armi. Nella loro cecità, i rappresentanti dello stato centralizzato nazionalistico non compresero neppure che questo bilinguismo delle valli di frontiera avrebbe potuto servire i loro stessi disegni di espansione. Nella loro cecità essi non compresero che allo stato interessava moltissimo avere elementi i quali conoscevano, oltre alla lingua nazionale, anche la lingua della nazione vicina. Non compresero e vollero tutto distruggere.

La frontiera politica doveva essere un muro che doveva dividere due mondi, un fossato inviolabile oltre al quale non solo i corpi non potessero passare, ma neppure le intelligenze. Non compresero. Al di qua tutto doveva essere uguale, al di là tutto doveva essere diverso. Così l'Europa si divise in compartimenti chiusi e l'odio nacque tra i suoi popoli dalla reciproca incomprensione. Gli uomini delle valli vogliono essere artefici non di separazione ma di unione, non di odio ma di amore. Nel rivendicare a sé il diritto di parlare oltre alla lingua della loro nazione anche la lingua dei loro padri, anche la lingua materna, essi sanno di fare opera utile non solo per sé, ma anche per i grandi popoli che in loro, nelle loro valli, si congiungono. Mentre affermano però questa funzione delle valli alpine bilingui, i loro rappresentanti devono insistere anche sul concetto che il bilinguismo è uno stato di fatto, un risultato di una situazione speciale in cui, ad una lingua la quale era l'unica di un popolo, si sovrappose un'altra lingua, la quale era la lingua dello stato a cui questo popolo apparteneva. La lingua di un individuo, quella che parla nell'intimità della famiglia, quella che si impara nelle braccia materne, quella nella quale si dicono le cose più dolci e più intime, quella è veramente la "sua" lingua. Quell'altra, quella che usa nei rapporti con gli estranei, non è la "sua" lingua. Un uomo ha quindi la "sua" lingua. Ne parla un'altra, ne può parlare diverse.

Così pure un popolo ha una "sua" lingua, quella in cui è scritta la "sua" storia, quella che esprime il "suo" carattere, il "suo" genio. "Una" è quindi la lingua di un popolo, la sua lingua fondamentale materna. Oltre a questa "sua" lingua, può parlare anche altre lingue, le quali sono il mezzo con il quale mantiene i rapporti con gli altri popoli e con altri popoli dello stato cui appartiene. Così un popolo intero può oltre la propria lingua fondamentale, imparare e parlarne un'altra, o altre lingue. Per questo popolo, questa duplice o molteplice conoscenza di lingue è una maggiore ricchezza spirituale, oltreché materiale. Ed è quindi un bene. I popoli

delle Alpi, i quali formano i punti di sutura fra i diversi popoli separati dalla grande catena alpina, parlano l'una e l'altra delle tre grandi lingue dell'occidente europeo. Al momento della formazione delle nuove lingue, seguita alle invasioni barbariche, i diversi popoli delle Alpi hanno parlato una delle tre grandi lingue: quella rimase la loro lingua fondamentale.

Lo spostarsi delle frontiere politiche attraverso i secoli, non ha potuto modificare il carattere delle popolazioni abbarbicate al suolo. Esse hanno sempre continuato a parlare la loro lingua, la quale fa parte della personalità etnica, anzi ne è il segno esteriore più visibile. Esse hanno diritto a continuare a parlare la loro lingua, come hanno diritto a vivere.

Quelle popolazioni delle Alpi che sono venute a far parte di stati la cui lingua ufficiale è un'altra, conservano questo diritto, intimamente connesso con la loro personalità. Se poi esse sono in grado di poter imparare e parlare anche la lingua dello stato a cui appartengono, sarà per loro tanto di guadagnato. Se poi, come nella Svizzera, esse sono in grado di poterne imparare<sup>220</sup> tre, sarà meglio ancora.

Il bilinguismo è quindi, per le popolazioni delle Alpi, una situazione di fatto che esse sanno<sup>221</sup> di poter conservare e potenziare, nella loro gelosa difesa della loro individualità etnica e storica e nella leale collaborazione e fratellanza con le altre popolazioni dello stato cui appartengono.

La tutela della lingua fondamentale del luogo implica il diritto:

- a) di usarla negli atti pubblici e privati;
- b) di impararla e di insegnarla nelle scuole pubbliche e private;
- c) di conservarla anche nella indicazione delle località e delle famiglie.

L'uso della lingua si riconosce con una legge, il ripristino o il rispetto dei nomi si accorda con un decreto o una serie di decreti, ma l'insegnamento della lingua richiede delle garanzie: non può insegnare una lingua qualunque insegnante, ma solo quello che la conosce bene. L'insegnamento di una lingua vivente deve essere fatto con criteri che sono assai diversi da quelli di una lingua morta. L'insegnamento deve essere fatto con lo "spirito" della popolazione che parla questa lingua.

Queste garanzie non si ottengono in una amministrazione scolastica centralizzata, nella quale le nomine hanno luogo con la indifferenza dei concorsi o dei trasferimenti d'autorità.

La nomina degli insegnanti deve quindi dipendere dalle autorità locali. Il modo di insegnare, non solo la lingua, ma tutte le materie scolastiche, da parte degli insegnanti, deve essere controllato e diretto dalle autorità locali. Il corpo stesso degli insegnanti non può più fare parte della grande gerarchia statale, ma, pur colle dovute garanzie, deve acquistare la necessaria autonomia dal potere centrale ed il necessario collegamento con le istituzioni cantonali e regionali. Poiché la cultura non è un qualche cosa di separato dalla vita di un popolo, ma ne è la parte più viva: l'anima.

## XII

Ma l'uomo vive anche di pane. Anzi, nella vita moderna, l'elemento economico è essenziale. I dittatori hanno potuto piegare le intelligenze perché tenevano le masse per il ventre. Potevano, con la immensa rete delle influenze statali nella vita economica, privare categorie

---

<sup>220</sup> Dans les ébauches, en plus: *e parlare*.

<sup>221</sup> Dans les ébauches: *sono liete*.

intiere sociali del loro sostentamento. Davanti all'alternativa di sacrificare l'anima o il ventre, le masse, le quali dovevano pur vivere, sacrificarono l'anima. E diventarono schiave.

Così anche nel problema regionale e cantonale, il lavoro<sup>222</sup> economico ha un'importanza essenziale. Non vi è vera libertà o autonomia politica e morale, senza libertà o autonomia economica. Ma le tendenze dell'economia moderna, certamente non volte all'individualismo, rendono più impellente il problema: come conciliare l'ormai ammessa socializzazione dei grandi mezzi di produzione con la tutela delle libertà politiche ed amministrative? Or ecco che una suddivisione dei poteri nel campo economico, come in quello amministrativo, può portare questa tutela della libertà. La socializzazione non è necessariamente statizzazione. Anzi, lo stato è cattivo amministratore e nella congerie delle pratiche burocratiche di una immensa azienda che comprenderebbe tutto lo stato, la vita economica, la quale ha le sue esigenze di speditezza e di semplicità, si impantanerebbe. Né valgono a provare il contrario gli esperimenti di socializzazione avvenuti altrove, in altre condizioni di tempo e di luogo, e di cui non si sono vedute, del resto, tutte le conseguenze.

La vita politica e la vita economica sono intimamente connesse. Non si può accettare un principio federalistico in materia politica come la migliore garanzia delle libertà politiche, senza accettare il principio federalistico in materia economica come la migliore garanzia della libertà economica, la quale non è che una faccia del problema della libertà in senso largo.

Non per questo siamo liberali in economia e cioè accettiamo il principio della libertà economica dell'individuo e della concorrenza sfrenata fra i diversi produttori. Ma certamente non dallo stato deve dipendere la vita economica, bensì dalla collettività, anzi dalle collettività. Statali dovrebbero quindi essere le grandi aziende aventi importanza statale. Regionali e cantonali dovrebbero essere le aziende aventi dimensioni ed importanza regionale e cantonale, comunali quelle aventi vita ed importanza nell'ambito del comune, del villaggio quelle aventi vita nella cerchia limitata di questo primo aggregato sociale.<sup>223</sup>

### XIII

Inquadrando in queste idee, i rappresentanti delle valli alpine, hanno presentato delle richieste di ordine economico. Queste richieste rispecchiano i bisogni delle valli, la loro particolare situazione economica, diversa assai dalla situazione di altre regioni.

Sono richieste di ordine finanziario, anzi fiscale, di ordine agrario, di carattere industriale e commerciale, con una naturale connessione al problema dei servizi e concessioni di carattere pubblico.

### XIV

Problemi di ordine finanziario-fiscale:

Nelle valli, in genere, si nota una strana situazione: una agricoltura povera di mezzi e ricca di uomini; una industria ricca di mezzi e povera di uomini. Ci spieghiamo: nei monti la

---

<sup>222</sup> Dans les ébauches, correctement: *il lato*.

<sup>223</sup> Dans les ébauches, en plus: *Il nostro concetto di libertà economica non sia, quindi, frainteso e questa parola non offenda le orecchie dei socialisti o dei collettivisti: riteniamo che tutti i rappresentanti delle correnti politiche moderne possano accettare il federalismo anche in economia.*

situazione<sup>224</sup> agricola è assai limitata. La magra terra, strappata sui fianchi dei monti, al bosco od alla roccia, non basta per nutrire il popolo che vive su di lei.

Il grano, primo alimento dell'uomo, vi cresce scarso. Il granturco non vi cresce affatto. Non vi è neppure, salvo in certe zone privilegiate di alti prati e pascoli, una grande produzione foraggera e quindi di bestiame grosso. Non vi è produzione vinicola rilevante. Ma il montanaro vive della sua terra, perché la coltiva con immenso amore. La coltiva perché la sente sua, fatta da lui, attraverso le generazioni dei suoi antenati che questa terra hanno scassata e ridotta in terrazzi, attraverso la sua opera di coltura e di cura, fatta per i suoi figli che sulla terra sua, solamente sua, crescono forti e liberi, per trasmettere a loro volta ai loro discendenti, con la vita, la terra degli avi. Questa terra, il montanaro non l'abbandona. Ma, naturalmente, non ne trae grandi ricchezze. Eppure, nelle valli l'onere fiscale grava quasi esclusivamente sulle classi agricole. Le industrie che sfruttano le ricchezze delle valli, le maggiori ricchezze e bellezze delle valli, hanno sede altrove, nelle città. Nelle città hanno il personale meglio retribuito e qualitativamente e socialmente più importante. Nelle città si godono i grossi utili delle aziende idroelettriche, mentre nulla o molto poco va alle valli donde viene quella ricchezza. Nelle città si lavorano i prodotti minerari che dalle valli vengono estratti e che nelle valli subiscono solo la prima indispensabile fusione per essere subito avviati altrove, non appena ciò è possibile.

Nelle città si godono i proventi delle grosse speculazioni di carattere turistico, ben poco rimanendone ai comuni che pur hanno gli oneri delle manutenzioni stradali e degli abbellimenti panoramici. E infatti risaputo che i comuni di villeggiatura sono fra i più indebitati. Ora è giusto che la ricchezza naturale, industriale delle valli vada alleviare, per i contadini della montagna, il peso degli oneri pubblici e particolarmente degli oneri fiscali:

- a) I canoni per le concessioni di acque pubbliche, percepiti dallo stato, vadano invece ai cantoni ed ai comuni alpini, dove queste acque hanno origine e corso, e questi canoni siano innalzati di molto, in modo corrispondente al "valore" commerciale delle acque concesse;
- b) La concessione di acque pubbliche a scopo industriale sia subordinata ad una utilizzazione in loco di una parte delle forze derivate;
- c) Le concessioni minerarie non dipendano unicamente dallo stato, ma anche dai cantoni e comuni, e le imprese che le sfruttano contribuiscano in modo corrispondente alla loro importanza ai bisogni delle valli;
- d) I villeggianti o turisti contribuiscano in modo più organico di quanto fanno attualmente ai pesi dei servizi pubblici dei comuni dove vanno ad abitare, con un maggiore sviluppo e migliore esazione della imposta di soggiorno, la quale dovrebbe potersi applicare da tutti i comuni;
- e) Siano sviluppate nelle valli le industrie di trasformazione, in modo da assorbire in loco la mano d'opera disponibile.

\*\*\*

Le stesse imposte fondiari sono ripartite nelle terre alpine con criteri che risentono eccessivamente del fatto di essere state elaborate da tecnici estranei alle valli. Le aliquote di imposta per le valli devono basarsi su criteri assai diversi che in pianura. I vigneti ed i seminativi non irrigui sono, nelle valli, economicamente improduttivi. Nel dopoguerra,

---

<sup>224</sup> Dans les ébauches, correctement: *la produzione*.

ristabiliti i normali commerci, i grani ed i vini prodotti nelle regioni più adatte renderanno impossibili le analoghe colture nelle valli, ove esse esigono, per la impossibilità dell'impiego di macchine, maggiori spese di produzione. Le imposte relative a questi due tipi di colture dovranno quindi essere ridotte al minimo. I castagneti, i quali crescono in terreni poveri e scoscesi e nutrono le popolazioni più povere delle valli, siano anch'essi esentati da imposte. I prati ed i pascoli di alta montagna, con una migliore organizzazione della loro produzione, potranno subire forse una maggiore pressione fiscale. Anche i frutteti, nelle zone basse delle valli, meglio coltivate, potranno pagare imposte su di una base più alta. Non è quindi una situazione di privilegio quella richiesta dalle popolazioni alpine, ma una maggiore perequazione tributaria.

\*\*\*

L'alpe deve inoltre subire, per poter rinascere, una riforma agraria; però, anche in questa materia la rinascita delle valli non dipende da provvidenze venute dall'alto o da lontano, ma da riforme graduali elaborate ed applicate dal loro seno. L'agricoltura delle valli soffre da diversi secoli di un male che è sempre andato aggravandosi: la polverizzazione fondiaria. La terra produttiva è suddivisa fra diverse famiglie contadine, in particelle minutissime, sparse un po' ovunque sui fianchi delle montagne, e oramai inadatte ad una coltura razionale.

La legislazione liberale aveva permesso, con la facoltà delle divisioni all'infinito, che questo fenomeno si aggravasse durante l'ultimo secolo e giungesse alle attuali gravi conseguenze dell'economia montana. La legislazione fascista, con l'istituzione del concetto di "unità colturale", aveva cercato di arginare il male. Ma le disposizioni legislative del codice civile fascista non sono state applicate, perché gli organi dello stato fascista centralizzato, estranei alle valli ed indifferenti per i loro bisogni agrari, non avevano saputo comprendere e quindi applicare la legge. Anche in questa materia, anzi specialmente in questa materia, vale il principio federalistico per cui ogni regione o cantone deve poter decidere in merito alle proprie leggi agrarie, senza attendere decisioni di poteri legislativi estranei ed incompetenti. Per la grande differenza nelle situazioni agrarie di ogni regione, non è possibile dal centro stabilire una legislazione agraria conveniente per ogni regione: ognuna dovrebbe poter fare da sé ed affrontare soluzioni, anche se ardite e rivoluzionarie.<sup>225</sup>

\*\*\*

Il raggruppamento fondiario ed il conseguente miglioramento nelle condizioni dell'agricoltura alpina, non possono essere unicamente il risultato di disposizioni legislative, anche se emanate da autorità locali, ma dipenderanno anche da una trasformazione delle coscienze. E questa trasformazione si ha attraverso la scuola.

La scuola liberale aveva cercato di creare una coscienza unitaria nel popolo italiano, e per questo aveva cercato di uniformare i testi e i programmi scolastici, di dare loro un unico indirizzo, il quale fu rivolto specialmente alla esaltazione degli uomini e dei fatti del Risorgimento.

---

<sup>225</sup> Dans l'ébauche manuscrite l'auteur avait établi ce principe spécifiquement pour les vallées alpines: *per la grande differenza nella situazione agraria delle Valli Alpine non è possibile, dal centro, stabilire una legislazione uniforme, ma conviene che le riforme agrarie siano più o meno ardite ed assumano caratteri più o meno rivoluzionari, a seconda dei bisogni e del grado di evoluzione sociale di ogni valle. In ogni caso, però, agli effetti di questo lavoro di volgarizzazione, vale, come indirizzo generale, questo accenno al problema agrario nelle valli, assai diverso da quello della pianura.*



La scuola fascista spinse alle esagerazioni proprie del sistema questo indirizzo apologetico dell'idea di patria, a cui fu accoppiato il concetto di fascismo e di impero. Ma sempre, dall'unità d'Italia, le scuole sono state i templi in cui si insegnò la religione della patria e della nazione, ed a questa funzione subordinarono ogni altro compito. Si dimenticò che la scuola deve formare l'uomo per la vita e che deve formare "tutto" l'uomo, non solo il cittadino, l'uomo politico, ma anche il produttore, l'uomo economico. Nella scuola non si deve solo insegnare a leggere, a scrivere, a fare i calcoli, a pensare, ma si deve anche guidare l'uomo verso una professione. L'insegnante deve essere ai suoi alunni una guida non solo per scuola, ma per la vita. Le scuole elementari devono quindi avere carattere professionale o agrario, a seconda degli alunni che le frequentano e nelle montagne devono fornire a coloro che le frequentano anche gli elementi delle scienze agrarie, le quali sono alla fin fine le scienze essenziali per i contadini. Le scuole medie devono fornire degli insegnanti per le scuole elementari i quali siano competenti nelle materie agrarie e professionali come nelle materie letterarie.<sup>226</sup>

E non si veda più quell'assurdità socialmente dannosa di insegnanti giovinette che giungono dalle città nelle scuole di montagna con una concezione ed un genere di vita totalmente cittadini, turbando l'equilibrio delle giovani anime dei loro alunni con lo sfoggio di un lusso e di abitudini di vita contrastanti con la sana semplicità dell'alpe. L'alpe si spopola perché gli uomini dell'alpe si lasciano sedurre dai miraggi della città, attraverso gli esempi degli insegnanti e dei villeggianti, e perché nessuno ormai insegna loro a migliorare le proprie condizioni di vita senza rinnegare il passato della loro gente e la terra degli avi. L'insegnante della montagna dovrebbe essere un po' una guida per il popolo della montagna e perciò deve essere montanaro con i montanari.<sup>227</sup>

\*\*\*

Ultimo problema dell'alpe, a cui accenna la dichiarazione dei rappresentanti delle popolazioni alpine, è la costituzione delle libere cooperative di produzione e di consumo. Già nelle parti più evolute dell'alpe i latticini sono lavorati in comune, cioè in cooperative di produzione dette latterie sociali. Furono attuate forme di assistenza finanziaria a carattere cooperativo, con le casse rurali. Nel passato furono realizzate cooperative di consumo a carattere socialista o democratico cristiano. Queste istituzioni furono distrutte dal fascismo direttamente oppure indirettamente attraverso i crolli finanziari<sup>228</sup> voluti, per motivi politici, dallo stesso fascismo. Oggi bisogna rifare, ripercorrere le vie già percorse, ricostruire le opere già esistenti, e poi andare oltre. L'organizzazione cooperativistica, anteriore al fascismo, dell'economia fu appena abbozzata nello stato liberale prefascista.<sup>229</sup> Ma là dove poté svilupparsi diede buoni frutti.

Le popolazioni alpine, per il loro stesso genere di vita solitario sulla montagna, sono tendenzialmente individualiste. Ma nel passato, là dove necessità impellenti di vita le obbligarono, esse seppero agire collettivamente. Collettivamente, senza l'aiuto di alcun ente pubblico, furono costruiti, nei secoli, i canali irrigui, le strade, i forni, le latterie, le scuole.

<sup>226</sup> Dans l'ébauche manuscrite en plus: *Gli insegnanti uomini insegneranno ai loro alunni contadini non solo le scienze e le lettere, ma anche l'agricoltura e le donne insegnanti formeranno le giovani, non solo nelle scienze e nelle lettere, ma anche nelle materie più intimamente femminili: la cura dei figli e della casa.*

<sup>227</sup> Dans l'ébauche manuscrite cette phrase est conçue ainsi: *Inoltre, l'insegnante di campagna non deve solo formare gli alunni, ma essere una guida anche per le persone già mature. Siano insomma dei rurali, vere guide del popolo verso la sua rinascita.*

<sup>228</sup> Dans l'ébauche manuscrite: *bancari.*

<sup>229</sup> Dans l'ébauche manuscrite, en plus: *..., per essere distrutta poi nello stato fascista.*

Sono vere organizzazioni cooperative, che vivono e si tramandano di generazione in generazione, senza l'aiuto di nessuno, anzi, molte volte, malgrado le vessazioni delle autorità e gli egoismi dei singoli. Altre istituzioni collettive dovranno sorgere per alleviare ai montanari le fatiche e le difficoltà delle colture, delle semine, dei raccolti.

Altre istituzioni collettive dovranno sorgere per facilitare per i montanari gli acquisti dei prodotti di prima necessità, per agevolare e rendere organica la vendita e l'esportazione dei prodotti dell'alpe. Perché ciò possa avvenire bisogna superare l'attuale psicologia individualista e formare spiritualmente le masse.

Sarà anche qui l'opera degli insegnanti agricoltori e delle scuole agricole. Poiché le istituzioni non vivono se la coscienza relativa non si è formata negli uomini che le devono formare.

\*\*\*

La maggior ricchezza delle valli alpine non è però data dall'agricoltura. Esse stanno diventando, specie con lo sviluppo delle industrie idroelettriche, delle colossali riserve di ricchezze. Queste ricchezze non devono essere di altri, ma degli uomini dell'alpe. Le valli non devono cioè ridursi al rango di una colonia di sfruttamento. Devono sfruttare esse stesse i loro beni. E questo sfruttamento si faccia non per odio agli uomini delle città, ma in modo da portare gli uomini dell'alpe in condizioni di benessere sociale uguali a quello delle città. Così l'artigianato, vietato agli uomini delle città legati alla grande industria, può svilupparsi ancora nelle valli sfruttando i lunghi mesi di ozio invernale, e deve essere un elemento di elevazione sociale del montanaro. Però per l'industria, come per l'artigianato, oltre alle disposizioni legislative favorevoli, oltre alle istituzioni cooperative o collettive, è necessario che gli uomini siano tecnicamente e moralmente formati. L'industria non è infatti solo data dalle materie prime, ma anche dalle maestranze, dai tecnici. E gli uomini delle valli dovranno diventare dei tecnici per utilizzare le loro ricchezze. Ecco qui il primo compito da affrontare: la scuola professionale e tecnica. Nelle alpi la terra non basta per nutrire gli uomini: l'industria deve nutrire quelli che l'agricoltura non nutre. Per questo dicevamo che nelle valli l'agricoltura è povera di mezzi e ricca di uomini, mentre l'industria è ricca di mezzi e povera di uomini. Bisognerà ristabilire l'equilibrio, dare agli uomini sovrabbondanti alla terra i mezzi per vivere nell'industria, che sfrutta le ricchezze naturali dell'alpe. Ma perché quest'equilibrio sia veramente ristabilito, è necessario che l'industria locale impieghi gli uomini non unicamente come dei manovali, ma come dei tecnici e dei dirigenti, affinché effettivamente essa sia nelle loro mani. Solo così l'industria adempirebbe completamente alla sua funzione di potenziamento economico delle valli.

\*\*\*

Ma non tutte le aziende hanno un carattere locale. Vi sono nella società moderna i grandi complessi industriali che hanno carattere nazionale ed anche continentale. Vi sono anche i servizi generali di carattere pubblico dello stato, i quali hanno una portata nazionale e supranazionale. Queste industrie e questi servizi generali hanno ramificazioni di carattere locale, le quali hanno una intima connessione con la vita delle valli. I cantoni interessati devono poter controllare il funzionamento di tali servizi ed industrie, i quali, pur avendo un carattere più vasto, incidono profondamente sulla vita locale. Anche i grandi organismi industriali possono avere un funzionamento decentrato. Anzi, è tendenza della moderna grande industria di suddividere in diversi organismi minori i diversi rami della produzione, in modo da dare al funzionamento dei servizi generali maggiore semplicità e scioltezza di

movimento. Ove, poi, anche la grande industria collettivizzata si trasformasse in un pubblico servizio, la collettività cantonale avrà diritto di intervenire nella sua amministrazione. È intuitivo che non si può avere una economia accentrata in uno stato decentrato. La vita economica e la vita politica di un paese sono così intimamente legate che non si possono disgiungere: esse sono infatti due facce di quella che è la vita del paese stesso. Così anche in economia bisognerà essere federalisti; tanto più lo si dovrà essere in caso di economia collettivizzata. Se no si ricade nell'assolutismo della dittatura, perché non vi può essere libertà politica se vi è servitù economica, come non vi può essere libertà economica in servitù politica. Infatti la soluzione del grande problema della libertà in un'economia controllata sta appunto nell'intelligente coordinamento delle industrie e dei servizi<sup>230</sup> fra di loro e nel loro armonico inserimento nei complessi nazionali e continentali. Poiché in economia, come in politica, il principio della gradualità sta alla base di ogni cosa e non vi è armonia nè nell'anarchia, nè nella rigida e pesante bardatura di una organizzazione pachidermicamente organizzata dal centro.

Le valli alpine sono ai confini d'Italia. Potranno forse non fare più totalmente parte dello stato italiano dopo i disastri attuali. Ciò malgrado devono rimanere in Italia<sup>231</sup>. Questo richiamo non deve essere un'affermazione di chauvinismo nazionalistico, e tanto meno sogno di rivincita. Tutti i popoli hanno diritto alla vita, i piccoli come i grandi. Tutti i popoli hanno diritto di conservare i propri caratteri, la propria personalità etnica e storica, a qualsiasi complesso politico appartengano.

Come l'uomo persona ha diritto a vedere salvaguardata la propria personalità, così le collettività umane devono poter sussistere serbandone intatte le caratteristiche della loro personalità. È una legge di giustizia. È l'unica garanzia per la pace in Europa. Ma questa legge deve essere affermata dagli italiani in questo periodo storico particolarmente tragico, all'interno dello stato italiano, perché possa essere affermata anche di fronte agli altri stati, perché possa essere invocata contro eventuali soprusi ed ingiustizie di questi e contro un ritorno di nazionalismi.

*17 Texte dactylographié d'un appel-manifeste, sans date, pour la renaissance du peuple valdôtain - L'Esprit de Victoire*

Il faut être très bas, pour regarder très haut.

C'est un paradoxe, qui cache cependant une vérité.

Nous sommes très bas.

Nous avons atteint le fond de notre bassesse.

Pour un peuple, comme pour un individu, ne plus garder son individualité c'est mourir.

Et pour celui qui regarde et voit uniquement l'apparence, notre peuple n'existe plus.

Il n'a plus son langage.

Il doit renier ses ancêtres et son histoire.

Jusque dans ses noms, qui sont, dit-on, l'image de la personnalité humaine, il n'est plus.

<sup>230</sup> Dans l'ébauche manuscrite: *servizi pubblici*.

<sup>231</sup> Dans l'ébauche manuscrite: *... rimanere Italia*.

Au milieu de nous un autre peuple s'est campé et agit en maître, un autre peuple qui n'a pas notre visage et dont les plus faibles parmi nous ont accepté le langage et quelquefois l'esprit, un autre peuple qui ne nous aime pas, qui nous hait même.

Il espère pouvoir nous détruire, parce qu'il est plus nombreux que nous.

Il veut nous détruire parce qu'il est plus fort que nous.

Il nous hait parce qu'il sent que nous lui sommes supérieurs par notre intelligence, par notre têtardise.

Il nous hait parce qu'il sent que nous sommes un obstacle à sa domination.

Il nous hait parce qu'il sent que sa domination sur nous est chose provisoire.

Il nous hait parce qu'il sent que, chez nous, il n'est pas chez lui.

Cette haine n'est pas consciente : elle est latente, elle est dans les manifestations spontanées de sa volonté, plus que dans sa pensée.

Elle est dans cette frénésie de destruction de tout ce qui représente notre personnalité, notre langue, notre histoire, nos noms.

Elle est dans cette exclusion organisée de tout valdôtain de tout poste essentiellement nécessaire à la vie de notre peuple.

Elle est dans cette ignorance totale dans laquelle il veut vivre de notre langue, de notre histoire, de nos noms, de nos problèmes économiques eux-mêmes.

Quelle étrange prétention que de vouloir administrer un pays que l'on ne connaît pas !

Quatre-vingt mille Valdôtains sont isolés, chez eux, de toute communication avec leur passé, toute culture relative à ce passé leur est interdite.

Ils sont isolés de leur classe dirigeante que l'on a dispersée ou asservie.

Ils sont abrutis dans l'ignorance de tous les problèmes qui les regardent le plus directement.

Les fils n'ont plus le langage des pères.

L'autre race règle la vie du pays, parce qu'elle est dans les bureaux d'où elle administre.

Elle est dans les usines où elle croit agir en maîtresse.

Elle est dans les boutiques où elle s'enrichit.

Elle est dans les écoles où elle enseigne son langage et son histoire et fait oublier aux enfants des vaincus leur langage et leur histoire.

Et le plus tragique c'est que tout cela a lieu non pas parce que ce peuple-là a vaincu celui-ci, mais parce que ce peuple-ci a contribué à la libération de celui-là, et a été si ingénu qu'il en a accepté la domination.

Quand les Savoie glissèrent graduellement de leurs montagnes dans la plaine du Pô, puis le long de la Péninsule italienne, et devinrent rois d'Italie, cessant d'être Ducs de Savoie, lorsqu'ils mirent entre le pays dont ils voulurent devenir les maîtres, et dont ils devinrent les esclaves, et le pays d'où ils sortaient un confin, un mur, nos pères ne comprirent pas qu'ils leur avaient tourné le dos.

L'équivoque persista jusqu'à nos jours, grâce à une apparence de sympathie qu'ils manifestèrent envers notre peuple.

Elle persista malgré une lutte lente, opiniâtre, souterraine, que les hommes venus d'en bas commencèrent contre ceux des montagnes et dont ceux-ci ne comprirent pas les mobiles.

Elle persista sous une apparence de légalité, minant la capacité de réaction de ce peuple encore ingénument croyant dans la vertu et la droiture de ses gouvernants.

Il fallut qui vînt le coup de massue de vingt ans de fascisme, il fallut que celui-ci déchirât le masque et montrât le vrai visage des dominateurs.

Il fallut que notre pays perdît tout.

Alors dans l'abîme d'abjection dans lequel il s'est trouvé, il a vu clair, il voit clair.

Non pas que tout le peuple voie clair : il ne le peut pas.

Mais quelqu'un parmi ceux que la tourmente n'a pas détruits dans la classe dirigeante, quelqu'un commence à voir clair.

Il commence à comprendre que pour survivre notre peuple doit avoir conscience de son état d'abjection.

Son premier devoir est de le lui dire, de le lui faire toucher du doigt.

On ne se résigne pas facilement à être déchu.

Il faut être des tarés pour s'y résigner.

Notre peuple ne l'est pas.

Il est vivant, profondément planté dans son sol, ce sol qu'il possède encore parce que, si on le lui ravissait, plus personne ne serait capable de le faire produire, parce que, si on le lui enlevait, il deviendrait stérile.

Il est vivant et son aptitude naturelle à penser, malgré son état d'abjection intellectuelle, ne s'est pas éteinte.

Il continue à produire des hommes munis d'instruction, munis de certaines qualités intellectuelles.

Il continue, dans son ignorance du langage des aïeux, à penser valdôtain même avec le langage des dominateurs.

Et quelquefois, du sous-sol de son dialecte, il sait encore extraire des hommes pour lesquels le langage du passé, devient le langage de l'avenir.

C'est le feu qui couve sous la cendre, et qui éclatera un jour.

On a beau le couvrir avec d'autres cendres stériles, il éclatera un jour.

Il suffira que cette cendre soit remuée.

Voilà ce qui est maintenant l'esprit de victoire : voir clair, vouloir vivre.

Tout ce qui est écrit sur nos murs ne nous intéresse plus, pour le moment.

Mais que notre âme s'alimente de la volonté de vivre, et que tout ce qui a lieu autour de nous serve à cultiver, âprement, cette volonté de vivre.

Et voilà que nous vaincrons. Voilà que la Vallée d'Aoste nouvelle, régénérée par la souffrance et refondue dans une nouvelle unité, produira à nouveau des Valdôtains.

## Table des matières

1 Deux ébauches manuscrites, sans date, d'un dialogue sur l'idée de patrie .....	1
2 Texte manuscrit, sans date - Le Cri de l'Âme .....	9
3 Ébauche manuscrite, sans date, d'un aperçu sur la nécessité d'une réforme démocratique de l'État, écrite au verso d'un calendrier de l'année 1924.....	30
4 Considérations sur les raisons du prestige d'un peuple, développées dans deux pages manuscrites, inachevées, d'un essai aujourd'hui perdu.....	36
5 Texte dactylographié, sans date, d'un essai sur le thème du régionalisme, que la "Jeune Vallée d'Aoste" avait envisagé de publier - Le Régionalisme .....	37
6 Trois notes manuscrites, sans date, en vue de causeries sur le thème du régionalisme .....	51
7 Texte dactylographié, sans date, du discours tenu par Émile Chanoux à l'occasion de sa réception dans l'Académie Saint-Anselme, 1936 - Le Ru de Champlong-sur-Villeneuve .....	55
8 Ébauche manuscrite, sans date, inachevée, d'un aperçu sur le fédéralisme - Du fédéralisme .....	66
9 Écrit dactylographié, sans titre et sans date, destiné à une causerie, sur le rôle de la Suisse dans la renaissance de l'Europe .....	71
10 Ébauche manuscrite, sans date, d'un aperçu sur le futur de l'économie valdôtaine - Regard sur l'avenir des problèmes économiques valdôtains.....	75
11 Rédaction manuscrite, sans date, des premières pages de la relation "Essai d'organisation administrative de notre pays" .....	82
12 Ébauche manuscrite, sans date, d'une relation au sujet d'un projet de reconstruction administrative et économique de la Vallée d'Aoste libérée, selon les principes du fédéralisme intégral.....	85
13 Ébauche manuscrite, sans date, d'un aperçu sur l'eugénisme - De L'Eugénisme en Vallée d'Aoste.....	112
14 Texte dactylographié, sans date, avec des corrections autographes, proposé par Chanoux en vue de la rédaction de la déclaration des droits des populations alpines.....	119
15 Ébauche manuscrite, sans date, de l'introduction à un essai sur le fédéralisme et sur l'opposition entre absolutisme et démocratie .....	120
16 Essai publié dans les "Quaderni dell'Italia libera", n°26, sans date - Federalismo ed autonomia .....	122
17 Texte dactylographié d'un appel-manifeste, sans date, pour la renaissance du peuple valdôtain - L'Esprit de Victoire .....	139